



# ÉTROPOLISATION, CRISE ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'eau et l'habitat précaire à  
Ho Chi Minh-Ville, Vietnam

Publié sous la direction de

**MICHEL BASSAND**  
**THAI THI NGOC DU**  
**JOSEPH TARRADELLAS**  
**ANTONIO CUNHA**  
**JEAN-CLAUDE BOLAY**





*M* **ÉTROPOLISATION,  
CRISE ÉCOLOGIQUE  
ET DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**



# M

# ÉTROPOLISATION, CRISE ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'eau et l'habitat précaire à  
Ho Chi Minh-Ville, Vietnam

Publié sous la direction de

**MICHEL BASSAND**  
**THAI THI NGOC DU**  
**JOSEPH TARRADELLAS**  
**ANTONIO CUNHA**  
**JEAN-CLAUDE BOLAY**



Egalement parus aux Presses polytechniques et universitaires romandes

***Métropolisation et inégalités sociales***

Michel Bassand

***Comprendre et combattre l'exclusion***

Bernard Baertschi, François Dermange et Pierre Dominicé, Ed.

***Au-delà du laboratoire***

Pierre Rossel, Michel Bassand et Marie-Annick Roy, Ed.

***Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines***

Vincent Kaufmann

Les Presses polytechniques et universitaires romandes sont une fondation scientifique dont le but est principalement la diffusion des travaux de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, d'autres universités francophones ainsi que des écoles techniques supérieures. Le catalogue de leurs publications peut être obtenu par courrier aux Presses polytechniques et universitaires romandes, EPFL – Centre Midi, CH-1015 Lausanne, par E-Mail à [ppur@epfl.ch](mailto:ppur@epfl.ch), par téléphone au (0)21 693 41 40, ou par fax au (0)21 693 40 27.

**Vous pouvez consulter notre catalogue général sur notre serveur Internet**  
**<http://www.ppur.org>**

Première édition

© 2000, Presses polytechniques et universitaires romandes,

CH – 1015 Lausanne.

ISBN 2-88074-418-0



Imprimé en France

Tous droits réservés.

Reproduction, même partielle, sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit, interdite sans l'accord écrit de l'éditeur.

## REMERCIEMENTS

Au nom des partenaires de cette recherche et des auteurs de ce livre, je tiens à remercier les autorités du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique et plus particulièrement celles du Programme Prioritaire « Environnement », ainsi que celles de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse qui nous ont confié des moyens substantiels pour mener, au Vietnam, une importante recherche interdisciplinaire.

Notre reconnaissance va aussi aux autorités de l'École polytechnique fédérale de Lausanne qui ont mis à notre disposition des moyens précieux et complémentaires pour le bon déroulement de nos travaux.

Nous adressons un très grand merci aux autorités de l'Université Nationale de Ho Chi Minh-Ville et au Comité Populaire de Ho Chi Minh-Ville qui ont grandement facilité la réalisation de cette recherche.

Enfin, notre gratitude va à Charles Goldblum, professeur à l'Institut Français d'Urbanisme, spécialiste de l'Asie du Sud-Est, qui a méticuleusement lu et commenté notre manuscrit. Nous avons repris la plupart de ses conseils dans le présent ouvrage, de nombreux autres nous seront utiles pour la suite de nos recherches...

Michel Bassand





# TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>V</b>
<b>LISTE DES PARTENAIRES ET AUTEURS</b> .....	<b>XI</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
1.    Envol... ..	1
2.    Quelques moments de la recherche .....	2
3.    La recherche urbaine .....	3
4.    Fil rouge.....	5
<b>PARTIE I LE PROFIL D'UNE MÉTROPOLE DU SUD</b>	
<b>Chapitre 1</b> <b>Transformations sociales, économiques, écologiques                   et urbaines d'Ho Chi Minh-Ville</b> .....	<b>11</b>
1.1    Répartition et dynamique de la population urbaine au Vietnam .....	13
1.2    Métropolisation, réformes économiques et globalisation de l'économie.....	15
1.3    Extension de l'habitat précaire et la question de l'eau....	25
1.4    Besoins sociaux et politique de l'habitat et de l'environnement .....	32
<b>Dossier N°1 : Images et cartes de Ho Chi Minh-Ville</b> .....	<b>37</b>
<b>PARTIE II QUELQUES PERSPECTIVES THÉORIQUES</b>	
<b>Chapitre 2</b> <b>Développement durable et société</b> .....	<b>55</b>
2.1    Liminaire à la deuxième partie .....	55
2.2    Développement durable .....	56
2.3    Le développement durable comme composante de la structuration des sociétés.....	59

<b>Chapitre 3</b>	<b>Métropole et métropolisation</b>	<b>79</b>
3.1	Liminaire	79
3.2	Ville et urbanisation	80
3.3	Métropole et métropolisation	82
3.4	Structuration interne métropolitaine	86
3.5	Les acteurs métropolitains	90
3.6	Vers un développement métropolitain durable	94

## PARTIE III DU MACRO-URBAIN AU MICRO-URBAIN

<b>Chapitre 4</b>	<b>Précarité urbaine et développement communautaire : l'action locale face aux enjeux de la métropolisation ..</b>	<b>99</b>
4.1	Introduction	99
4.2	Le cadre de la participation : limites territoriales et contexte social	100
4.3	La question environnementale et le développement communautaire urbain	105
4.4	Habitat précaire et développement local à Ho Chi Minh-Ville	111
4.5	Du quartier à la métropole : révéler les problèmes et en coordonner la résolution.	125

## PARTIE IV LA QUESTION DE L'EAU

<b>Chapitre 5</b>	<b>Environnement et ressources en eau</b>	<b>131</b>
5.1	Introduction	131
5.2	Le contexte environnemental vietnamien	132
5.3	L'habitat et l'eau à Ho Chi Minh-Ville.	134
5.4	Le climat et les pluies à Ho Chi Minh-Ville.	137
5.5	La dynamique quantitative de l'hydrologie fluviale...	138
5.6	Les ressources hydrogéologiques	143
<b>Chapitre 6</b>	<b>L'alimentation en eau</b>	<b>145</b>
6.1	L'alimentation en eau potable de la ville	145
6.2	Les réseaux d'approvisionnement en eau du quartier 15 ..	148
6.3	L'eau souterraine dans le quartier 15	152
6.4	La dégradation de la qualité de l'eau avant sa consommation dans le quartier 15	157
<b>Chapitre 7</b>	<b>L'évacuation des eaux</b>	<b>161</b>
7.1	Les infrastructures d'évacuation des eaux usées et pluviales de la ville	161
7.2	Les infrastructures d'évacuation des eaux usées et pluviales du quartier 15 ..	162
7.3	Les inondations dans le quartier 15	163

7.4	Flux et dynamique des polluants dans les canaux du quartier 15 .....	167
7.5	Ecotoxicologie des canaux .....	170
<b>Chapitre 8</b>	<b>Synthèse relative à la question de l'eau .....</b>	<b>175</b>
8.1	Situation actuelle .....	175
8.2	Actions techniques entreprises .....	178

## PARTIE V LA LUTTE CONTRE L'HABITAT PRÉCAIRE

<b>Chapitre 9</b>	<b>Pauvreté urbaine, habitat précaire et politiques de relogement .....</b>	<b>185</b>
9.1	La pauvreté urbaine .....	185
9.2	Les politiques de relogement .....	194
9.3	Les réactions et aspirations de la population affectée par le projet de relogement Nhieu Loc-Thi Nghe .....	202
<b>Chapitre 10</b>	<b>Enjeux du relogement des zones d'habitat précaire ...</b>	<b>215</b>
10.1	Introduction .....	215
10.2	Les objectifs du programme Nhieu Loc-Thi Nghe .....	217
10.3	Le calcul des compensations .....	223
10.4	Le choix du relogement et l'importance des contraintes économiques .....	227
10.5	L'intégration sélective de la population et le risque de développement de nouvelles zones d'habitat précaire ..	230
10.6	Les enjeux du relogement .....	232
<b>Chapitre 11</b>	<b>Habitat moderne et espaces de vie : évaluation de la qualité de l'habitat .....</b>	<b>239</b>
11.1	Introduction .....	239
11.2	Le projet de Nhieu Loc-Thi Nghe et la population relogée : objectifs du projet, champ de l'enquête et problématique ..	241
11.3	Satisfaction résidentielle et processus d'adaptation aux nouveaux modes d'habiter .....	248
11.4	Conclusions et perspectives .....	262
<b>Dossier N°2</b>	<b>: De l'habitat précaire aux logements subventionnés. ...</b>	<b>267</b>
<b>CONCLUSIONS</b>		
1.	Quelques principes théoriques de recherche urbaine ....	277
2.	Résultats de la recherche .....	284
3.	Que faire ? Quelques recommandations .....	289
<b>Notre « best of » bibliographique</b>	<b>.....</b>	<b>297</b>



## LISTE DES PARTENAIRES ET AUTEURS

*Michel Bassand*, professeur de sociologie, Institut de Recherche sur l'Environnement Construit, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

*Jean-Claude Bolay*, docteur ès sciences politiques, chargé de cours, Institut de Recherche sur l'Environnement Construit, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

*Antonio Cunha*, professeur de géographie, Institut de géographie, Université de Neuchâtel

*Vuong van Pho Danh*, hydrologue, Environmental Committee of Ho Chi Minh-City

*Do thi Dan*, pharmacienne, interprète

*Chu Thai Hoanh*, docteur ès sciences, Sub-institute of Water Resources, Planning and Management of Ho Chi Minh-City

*Thai thi Ngoc Du*, docteur en géographie, maître de conférence, Département de géographie, Université Nationale de Ho Chi Minh-Ville

*Bui thi Lang*, docteur ès sciences, Environmental Committee of Ho Chi Minh-City

*Ngo Thanh Loan*, géographe, chargée de cours, Département de géographie, Université Nationale de Ho Chi Minh-Ville

*André Musy*, professeur en hydrologie et aménagements, Institut d'Aménagement des Terres et des Eaux, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

*Yves Pedrazzini*, sociologue, docteur ès sciences, Institut de Recherche sur l'Environnement Construit, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

*Kim Phuong Pham*, chimiste, Center for Analytical Services and Experimentation of Ho Chi Minh-City

*Nicolas Randin*, ingénieur du Génie rural spécialisé en hydrologie, Institut d'Aménagement des Terres et des Eaux, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

*Jean-Jacques Sauvain*, docteur ès sciences, Institut du Génie de l'Environnement, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

*Chu Pham Ngoc Son*, professeur de chimie, directeur du Center for Analytical Services and Experimentation of Ho Chi Minh-City

*Henry de Reboul*, coordinateur de projets, ENDA-Vietnam

*Joseph Taradellas*, professeur d'écotoxicologie, Institut du Génie de l'Environnement, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

*Pham Gia Tran*, géographe, Département de géographie, Université Nationale de Ho Chi Minh-Ville

*Sébastien Wust*, architecte et sociologue, Institut de Recherche sur l'Environnement Construit, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

# INTRODUCTION

*Michel Bassand, Antonio Cunha, Joseph Tarradellas, Thai thi Ngoc Du*

## 1. ENVOL...

Métropolisation, crise écologique et développement durable sont trois enjeux fondamentaux du monde contemporain. Donnons un premier ensemble de définitions et d'explications.

1. La *métropolisation* recouvre trois processus :

- L'émergence, partout dans le monde, d'immenses collectivités d'un million d'habitants et plus : ce sont les métropoles.
- La structuration positive et/ou négative de ces macrocosmes.
- La constitution d'une armature mondiale de ces organismes colossaux. Ce réseau devient le passage obligé de l'accès à toutes les parties du monde. La métropolisation est le corollaire de la mondialisation.

2. La *crise écologique* désigne un dysfonctionnement très grave, mortel, de l'environnement. En effet, les sociétés humaines prélèvent de manière irraisonnée des ressources importantes dans cet environnement et y rejettent, de manière tout aussi irraisonnée, leurs déchets. Ces agissements des hommes provoquent la crise écologique qui met en cause leur survie et celle des générations futures.

3. Le *développement durable* est la stratégie qui devrait réduire cette crise écologique pour le temps présent et l'avenir. C'est une question d'équité et de solidarité.

Les deux premiers termes – métropolisation et crise écologique – sont analytiques et ont une relation de cause à effet : la métropolisation est l'une des causes essentielles de la crise écologique contemporaine. Le troisième terme – développement durable – est normatif ; il comprend des recommandations pour éviter la catastrophe annoncée qui nous menace tous.

Ce livre comprend d'abord une analyse fouillée d'une métropole du Sud, Ho Chi Minh-Ville<sup>1</sup>, faite sous l'angle de la métropolisation et de la crise écologique et, plus précisément encore, sous l'angle des questions de l'habitat précaire et de l'eau. Si nous associons le terme de développement durable aux deux premiers, c'est que nous sommes convaincus qu'il représente une stratégie réaliste et efficace pour nous sortir de la crise mondiale affrontée actuellement, à un niveau ou à un autre, par toutes les sociétés. Le développement durable ne doit pas seulement être mis en œuvre à Ho Chi Minh-Ville mais dans le monde entier. Il concerne en effet les sociétés du Nord comme celles du Sud qui, ensemble, doivent inventer un autre mode de développement que celui mis au point et appliqué jusqu'à présent sur un mode prédateur. Le développement préconisé aujourd'hui ne doit plus être destructeur de l'environnement. Les pays du Nord ont une responsabilité considérable dans l'actuel état des choses et eux aussi – eux d'abord – doivent changer leur mode de développement. Le développement durable ouvre un immense chantier auquel nous, chercheurs suisses et vietnamiens, prenons part.

Cette problématique est issue de recherches menées par l'IREC depuis plusieurs années [notamment Pedrazzini, 1994; Leresche, Joye, Bassand, 1995; Bolay *et al.*, 1996, 1998; Bassand, 1997].

## 2. QUELQUES MOMENTS DE LA RECHERCHE

Progressivement, nous avons construit les modes d'une coopération interdisciplinaire, impliquant architectes, hydrologues et pédologues, écotoxicologues, économistes, sociologues, géographes, politologues, etc. tant du Vietnam que de Suisse. D'abord balbutiante, cette interdisciplinarité s'est ensuite consolidée.

Il vaut la peine de rappeler quelques phases de cette expérience.

A l'instigation de Joseph Tarradellas, une équipe composée de Michel Bassand, Jean-Claude Bolay, André Musy, Antonio Cunha, tous cinq de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, commence à réfléchir ; ces personnes rédigent une requête au Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, dans le cadre du Programme Prioritaire « Environnement ». Ils jettent les bases d'une recherche interdisciplinaire. C'est à ce stade qu'ils établissent un contact avec Mme Bui Thi Lang, chimiste, responsable d'un service consacré à l'environnement dans l'administration d'Ho Chi Minh-Ville. Après bien des péripéties, le FNRS leur accorde un crédit expérimental de deux ans. Sur la base d'une nouvelle requête, un projet de quatre ans pourra être formulé.

---

<sup>1</sup> Par souci d'unité orthographique, les auteurs ont décidé de supprimer tous les accents des mots et expressions vietnamiens figurant dans le texte.



L'équipe helvético-vietnamienne est mise en place. Les premières rencontres, discussions et recherches ont lieu à Ho Chi Minh-Ville. Nous mesurons nos convergences, mais aussi nos divergences. Néanmoins, au terme des deux premières années, nous rédigeons un rapport interdisciplinaire. Le FNRS nous accorde le mandat pour une période supplémentaire de quatre ans.

La subvention du FNRS permet aux Suisses de se rendre au Vietnam et aux Vietnamiens de venir en Suisse. Une confiance réciproque se construit, entrecoupée de crises et de doutes. Nous intensifions les recherches de terrain à Ho Chi Minh-Ville, ainsi que des actions microlocales. Nous ne faisons pas « seulement » de la recherche ; modestement, nous passons significativement à l'acte. C'est dans ce cadre que la Direction pour le Développement et la Coopération (DDC) à Hanoi nous confie un contrat complémentaire qui nous permet d'aller plus loin, et dans la recherche et dans l'action, ce qui est essentiel. Malgré bien des difficultés, la confiance et l'interdisciplinarité gagnent.

Les relations s'intensifient : participation commune à des colloques dans le monde entier, formations, enseignements aussi bien en Suisse qu'au Vietnam – cela grâce à la générosité du FNRS et de l'EPFL. L'équipe commence à publier rapports et articles monodisciplinaires et interdisciplinaires. L'idée d'un livre de synthèse prend forme ; il est publié en fin de mandat, en français, et sera traduit en vietnamien et anglais.

Notre recherche peut être qualifiée par les quatre points suivant :

- elle est interdisciplinaire ;
- elle combine méthodes qualitatives et quantitatives ;
- elle articule action, analyse et réflexion ;
- elle appartient au domaine de la recherche urbaine.

### 3. LA RECHERCHE URBAINE

La recherche urbaine intègre les trois premiers points mentionnés ci-dessus ; elle est interdisciplinaire, elle combine les méthodes quantitatives et qualitatives, elle procède par recherche et action selon des modalités multiples. Nous n'insistons pas. Il nous paraît plus important de développer quatre points centraux relatifs à la recherche urbaine telle que nous la concevons dans le cadre de notre travail au Vietnam. La deuxième partie de ce livre nous permettra de théoriser ces dimensions. Pour l'instant, retenons les principes suivants :

1. La recherche urbaine part de l'analyse de l'interaction constitutive entre l'urbain et la société : dans les sociétés industrielles et antérieures, on parlait de ville. Dans le monde contemporain, la ville s'est complètement transformée, notamment en raison d'un étalement spatial à travers lequel elle s'est métamorphosée en une réalité que nous dénommons l'*urbain*. C'est un des

pôles essentiels des sociétés nouvelles longtemps qualifiées de post-industrielles.

2. L'urbain existe sous forme de trois paliers de profondeur au moins :

- l'environnement naturel et construit,
- les pratiques sociales,
- les représentations.

Explicitons ces trois niveaux qui sont fortement imbriqués.

Apparemment, dans l'urbain, l'environnement construit domine. Ce n'est précisément qu'une apparence. La population, l'eau, l'air, etc., sont quelques éléments forts de l'environnement naturel qui jouent un rôle essentiel dans la dynamique urbaine. Mais encore, l'urbain n'existe que par une activité prédatrice sur l'environnement naturel : il y prélève lourdement ce dont il a besoin et y rejette ses déchets. Par définition, l'urbain provoque une crise écologique. D'où l'obligation de penser le développement durable dans l'urbain.

Les citoyens se manifestent par des comportements dont découlent de nombreuses relations sociales. Nous résumons les uns et les autres par le terme de *pratiques sociales*. Elles sont économiques, culturelles, politiques, etc. C'est le deuxième palier d'existence de l'urbain.

Le troisième palier est fait des représentations, de l'imaginaire des citoyens. Idées, symboles, œuvres culturelles, etc., forment ce palier. Lui aussi est essentiel et très spécifique et ne peut en aucun cas être réduit aux deux autres paliers.

Ces trois paliers sont à comprendre en profondeur, parce que, dans l'ordre mentionné, on passe du très concret au plus abstrait. Mais ce caractère concret-abstrait ne signifie en aucun cas que l'un ou l'autre est plus déterminant et/ou important. La recherche urbaine doit absolument tenir compte des trois. Il va de soi que, souvent, les disciplines urbaines se spécialisent selon l'un ou l'autre palier. Ainsi par exemple, l'ingénieur, l'hydrologue, l'architecte, le géographe, approchent l'urbain par l'environnement naturel et construit, le sociologue par les pratiques sociales, le psychologue par l'imaginaire et les représentations. Grâce à l'interdisciplinaire, on peut tenir compte des trois.

3. L'urbain est produit et animé par un système d'acteurs (individus et groupes) mais, en rétroaction, l'urbain conditionne ce système. La recherche urbaine se doit de reconnaître ce dernier qui, régi par des règles de pouvoir, produit l'urbain.

4. L'urbain fonctionne et change. Le fonctionnement urbain découle de ce que nous venons de préciser. Parce que l'urbain a des dysfonctionnements, parce que les acteurs urbains sont très souvent en conflit, parce que l'urbain vit dans un contexte sociétal, etc. – tout en fonctionnant plus ou moins bien,

il change. Ce qui, à son tour, provoque des dysfonctionnements, des tensions, des conflits...

Ces quatre points, inséparables, font la dynamique de l'urbain et, partant, l'objet de la recherche urbaine. C'est avec ce cadre théorique que nous étudierons quelques aspects d'Ho Chi Minh-Ville.

#### 4. FIL ROUGE

Notre livre est divisé en onze chapitres répartis en cinq parties. C'est en fonction de ces dernières que nous mettrons en relief le fil rouge de notre recherche-action.

1. D'emblée, nous présentons Ho Chi Minh-Ville, métropole du Sud et quelques traits de son contexte: la société vietnamienne. Quelques paramètres sociaux et économiques essentiels sont présentés pour l'une et l'autre. Ensuite, nous introduisons les deux thèmes qui seront au centre de nos recherches : les questions de l'eau et de l'habitat précaire. Un premier dossier photographique fait apparaître les difficultés d'Ho Chi Minh-Ville.

2. En prenant pour point de départ cette présentation très concrète, nous développons quelques considérations théoriques sur le développement durable et la métropolisation. Délibérément, nous situons notre réflexion théorique à un niveau relativement abstrait et général. Il nous est apparu important de penser la métropolisation et le développement durable dans le contexte de la mondialisation.

3. Nous avons principalement mené nos recherches dans deux quartiers d'Ho Chi Minh-Ville. Après les propos globaux des parties I et II, nous procédons à une transition du macro-urbain au micro-urbain. Dans cette partie, nous présentons quelques actions locales en développement communautaire.

4. La quatrième partie est totalement consacrée au problème de l'eau dans les deux quartiers choisis. La question de l'eau y est particulièrement problématique, tant sous l'angle de l'accès à l'eau potable (par adduction et par puits), de l'évacuation des eaux usées que des inondations. Ho Chi Minh-Ville est proche de la mer, donc de l'eau salée, ce qui complique sérieusement la gestion de ce bien commun. Eau potable, eau usée, eau salée et inondations sont inextricablement mêlées ; nos recherches tentent de démêler cette complexité qui influence l'habitat d'Ho Chi Minh-Ville.

5. Nous avons choisi d'étudier la question de l'habitat à partir d'un cas précis : l'habitat précaire sur pilotis, au bord d'un important canal d'Ho Chi Minh-Ville. Il nous permettait d'associer l'habitat à l'eau et de mener une réflexion scientifique sur un douloureux problème d'Ho Chi Minh-Ville. Les autorités de la métropole tentent en effet de supprimer l'habitat qui encombre et pollue cet important canal. Elles le font en déplaçant, dans du logement

neuf et bon marché, la population vivant dans cet habitat précaire, ce qui libère les berges du canal et permet de réduire sa pollution. L'expérience est très coûteuse et lente. Toute la cinquième partie est consacrée à cette opération : analyse de la situation et évaluation de l'opération de relogement. D'emblée, nous tenons à souligner que cet habitat précaire ne concerne qu'une fraction de la question du logement à Ho Chi Minh-Ville. Un deuxième dossier photographique présente quelques images de cet habitat sur pilotis et quelques opérations immobilières permettant l'hébergement des populations déplacées.

Dans la conclusion de ce livre, nous tentons d'esquisser une synthèse et de suggérer quelques recommandations.

Dans un article sur les métropoles de l'Asie du Sud-Est, Charles Goldblum [1996, p. 170] s'interroge : « Le devenir urbain Sud-Est asiatique trouve-t-il sa préfiguration dans le « modèle » singapourien de planification complète du territoire, dans la prolifération des « villages urbains » de Jakarta ou des « bidonvilles » de Manille, ou encore dans l'éclectisme des formes urbaines de Bangkok, effets d'une rénovation urbaine mue par la spéculation foncière sur fond de pauvreté urbaine ? ». En partant des recherches que nous avons menées à Ho Chi Minh-Ville, nous serions tentés de dire que c'est la métropole vietnamienne qui, du fait de sa difficile planification, apparaît comme l'urbain le plus prémonitoire, en ce qui concerne en tout cas les *villes d'eau*, c'est-à-dire les villes dont la crise urbaine s'exprime d'abord dans les rapports entre urbanisation, pollution et gestion de l'eau. Ho Chi Minh-Ville est exemplaire d'une telle crise : son paradoxe central *est* l'eau dont l'excès est la cause de nombreux problèmes mais dont le manque sous forme potable est une préoccupation première.

Ajoutons une autre idée que nous tirons des travaux de Ch. Goldblum: l'extrême diversité des métropoles d'Asie du Sud-Est. Jakarta, Manille, Singapour, Bangkok, etc., sont profondément différentes et tout nous indique qu'Ho Chi Minh-Ville n'a, elle non plus, rien à voir avec les précédentes métropoles et qu'en fait, chaque métropole est unique au monde...

## BIBLIOGRAPHIE

- BASSAND M., 1997, *Métropolisation et inégalités sociales*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- BOLAY J.-Cl., ODERMATT P., PEDRAZZINI Y., TANNER M., 1999, *Environnement urbain : recherche et action dans les pays en développement*, Birkhäuser, Bâle.
- BOLAY J.-Cl., KULLOCK D., CRUZ M., MEIRA M.-E., BOLIVAR T., 1996, *Nuevas oportunidades : participar y planificar*, FAU/UCV, Caracas.
- GOLDBLUM Ch., « L'Asie du Sud-Est », in : Th. Paquot, dir., 1996, *Le monde des villes : panorama urbain de la planète*, éditions Complexe, Paris.
- LERESCHE J.-Ph, JOYE D., BASSAND M., dir., 1995, *Métropolisations : interdépendances mondiales et implications lémaniques*, éd. Georg, Genève.
- PEDRAZZINI Yves, 1994, *La métropolisation du Venezuela et les barrios de Caracas*, thèse de doctorat ès sciences, Département d'Architecture, EPFL, Lausanne.



## PARTIE I

---

# LE PROFIL D'UNE MÉTROPOLE





## CHAPITRE 1

# TRANSFORMATIONS SOCIALES, ÉCONOMIQUES, ÉCOLOGIQUES ET URBAINES D'HO CHI MINH-VILLE

*Antonio Cunha, Thai thi Ngoc Du, Michel Bassand*

Le Vietnam est un pays inégalement urbanisé [De Vienne 1994, Norlund 1995]. Pour décrire son territoire, on évoque souvent l'image de deux paniers de riz reliés par une palanche. Insuffisante pour saisir les différentes dimensions de la différenciation spatiale du pays, cette image rend compte d'un aspect majeur de la géographie urbaine du Vietnam<sup>1</sup>. Au Nord, l'aire métropolitaine de Hanoi et Haiphong commande un réseau organisé autour de deux axes : le fleuve Rouge et la côte. Au Sud, Ho Chi Minh-Ville, la plus grande agglomération urbaine du pays, domine l'organisation spatiale du delta du Mekong, drainant vers elle d'importants courants migratoires.

L'ouverture économique a créé un contexte favorable à la croissance des grandes agglomérations urbaines. Le rayonnement de Ho Chi Minh-Ville attire des populations rurales qui s'installent dans les nombreux quartiers à habitat précaire. Globalement, le niveau de vie de la population a augmenté mais les écarts de revenus et les inégalités aussi. Le Vietnam reste parmi les pays les plus pauvres du monde (tab. 1.1). Les disparités sociales sont plus élevées dans les zones urbaines que dans les zones rurales. L'infrastructure urbaine défaillante rend les conditions de vie particulièrement difficiles dans les zones d'habitat précaire. Si la croissance de l'agglomération est bien réelle, le mal développement métropolitain constitue une source d'exclusion sociale et d'agressions écologiques

---

<sup>1</sup> Cf. les dossiers cartographique et photographique à la fin du chapitre.

majeures. Cette situation suggère la définition de stratégies de développement urbain durable intégrant la mise en œuvre de procédures de gestion urbaine participatives, capables d'assurer une forte interaction entre les pouvoirs publics et la société civile.

**Tableau 1.1** Indicateurs du développement humain de quelques Etats.

Pays	IDH <sup>a</sup>	PIB	PNB	A
France	0,946 (2)	21 176	24 990	99,0
USA	0,943 (4)	26 977	26 980	99,0
Japon	0,940 (8)	21 930	39 640	99,0
Suisse	0,930 (16)	24 881	40 630	99,0
Singapour	0,896 (28)	22 604	26 730	91,1
Thaïlande	0,838 (59)	7742	2740	93,8
Malaisie	0,834 (60)	9572	3890	83,5
Indonésie	0,679 (96)	3971	980	83,8
Philippine	0,677 (98)	2762	1050	94,6
Vietnam	0,560 (122)	1236	240	93,7
Cambodge	0,422 (140)	1110	270	65,0

Pays	B	C	D	E
France	78,9	75%	0,7%	5,9
USA	76,4	76%	1,1%	20,5
Japon	79,9	78%	1,1%	9,0
Suisse	78,2	61%	1,1%	6,5
Singapour	77,1	100%	1,9%	19,1
Thaïlande	69,5	20%	3,6%	3,0
Malaisie	71,4	54%	4,5%	5,3
Indonésie	64,0	35%	5,0%	1,5
Philippine	67,4	54%	4,4%	0,9
Vietnam	66,4	19%	2,5%	0,4
Cambodge	52,9	20%	3,8%	–

Sources : Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 1998.

<sup>a</sup> Entre parenthèses, le rang selon le classement de tous les Etats.

IDH = Indicateur de développement humain (1995)

PIB = PIB réel par habitants (PPA, 1995)

PNB = PNB par habitant (USD, 1995)

A = Taux d'alphabétisation des adultes (% , 1995)

B = Espérance de vie à la naissance (années, 1995)

C = Population urbaine (% , 1995)

D = Taux de croissance de la population urbaine (% , 1970-1995)

E = Emission de CO2 par habitant (tonnes)

## 1.1 RÉPARTITION ET DYNAMIQUE DE LA POPULATION URBAINE DU VIETNAM

La population vietnamienne (environ 65 millions d'habitants en 1990 dont 20% de citadins) est inégalement répartie dans le territoire [Taillard 1994, National Institute for Urban and Rural Planning 1992]. Trois éléments majeurs permettent de structurer la distribution des densités urbaines :

- l'axe Nord/Sud : marquage territorial historique renforcé par la période de la bipartition (1954-1975) ;
- l'opposition littoral-intérieur : corrélation entre urbanisation et activité portuaire ;
- la bipolarisation métropolitaine correspondant à l'axe Nord/Sud.

### 1.1.1 L'axe Nord-Sud

Au XVII<sup>e</sup> siècle, comme durant la période post-coloniale (1954-1975), le Vietnam s'est organisé selon un modèle de bipartition. Au XIX<sup>e</sup> siècle et durant la colonisation française, c'est le modèle de tripartition qui l'emporte (Nord-Centre-Sud). Aujourd'hui, ces régionalisations n'ont pas d'existence institutionnelle mais la différenciation territoriale selon un gradient Nord-Sud reste marquée au sol. Elle se lit autant dans les modalités de spécialisation économiques (activités agricoles, minières, industrielles, infrastructures, etc.) que dans les distributions de la population urbaine.

### 1.1.2 L'opposition littoral/intérieur

Au Vietnam, une nette coupure persiste au niveau des répartitions urbaines, entre les plaines alluviales densément occupées et les hautes terres à habitat beaucoup plus dispersé. Ce gradient renvoie tout d'abord à l'opposition entre, d'une part, les montagnes du Nord et les plateaux du centre et, d'autre part, les basses terres du littoral situées entre les deux grandes métropoles deltaïques. Les plaines littorales du centre s'organisent selon l'orientation dominante NO-SE imposée autant par l'orographie et l'hydrographie que par l'origine ethnique des peuplements et les activités agricoles. Les représentants de l'ethnie Viet ou Khin dominent numériquement (environ 85%) et sont concentrés dans les basses terres alors que les ethnies minoritaires sont pour l'essentiel domiciliées dans les piémonts, plateaux et flancs des montagnes. Les exceptions à ce constat général sont multiples. Mais au-delà de l'énorme complexité ethnolinguistique de la population, les distributions urbaines marquent, de manière assez nette, le territoire selon un gradient Est/Ouest. De Haiphong à Ho Chi Minh-Ville, on retrouve une forte corrélation entre urbanisation et activité portuaire.

Un axe méridien longeant la côte et associant route, voie ferrée et cabotage relie un chapelet de ports et de villes petites et moyennes disposés quasi linéairement de Ho Chi Minh-Ville et Vung-Tau à Hanoi et Haiphong.

### 1.1.3 La bipolarisation métropolitaine

Le delta du Nord et la Moyenne région qui entoure Hanoi rassemblent 27,1% de la population sur 8% du territoire ; le delta du Sud et les basses terres qui l'entourent, 34,7% de la population sur 19,1% de la superficie. Ainsi les deux grandes aires métropolitaines avec leurs champs d'influence proches qui représentent un peu plus du tiers de la surface rassemblent près de deux tiers de la population.

Avec un peu plus d'un million d'habitants, Hanoi, capitale politique du pays est le centre de gravité du réseau rayonnant du Nord, réseau qui s'inscrit clairement dans un modèle de développement centre-périphérie. Située à la tête du delta à quelque 100 km de la mer, la ville s'étale en contrebas du cours du fleuve Rouge où elle joue le rôle de véritable nœud ferroviaire d'où partent des lignes vers la côte et les ports de Haiphong et Hong Gai, le centre sidérurgique localisé à Thai Nguyen au nord, alors qu'une deuxième ligne pénètre jusqu'en territoire chinois. Au total, Hanoi polarise un champ d'influence qui s'étale sur quelque 2 140 km<sup>2</sup> et englobe un peu plus de 3 millions d'habitants.

La population de Ho Chi Minh-Ville est de trois à quatre fois supérieure à celle de Hanoi. L'ensemble de l'agglomération métropolitaine compterait actuellement environ 5 millions d'habitants. Placée à l'articulation de la plaine orientale et du delta du Mékong, la métropole du Sud concentre fonctions technico-économiques, culturelles et portuaires dans un triangle de croissance fortement attractif dont les autres deux sommets sont le port de Vung Tau et la zone industrielle de Bien Hoa. En position adjacente au delta du Mékong, elle commande deux importants réseaux de voies de communication : l'un relie la capitale aux alignements urbains du Sud par un axe passant par Long An, My Tho, Vinh Long et Can Tho. L'autre assure les communications avec le Cambodge par Tay Ninh et avec les plateaux et le littoral du centre. Comme pour le Nord, l'ensemble de l'aire métropolitaine peut se lire à l'aide du modèle centre-périphérie.

En dépit de la forte bipolarisation, la concentration urbaine n'est pas très élevée. La proportion de la population résidante domiciliée dans les deux métropoles ne représente que 9,8% de la population totale et les quatre plus grandes villes ne drainent que 16,7% de l'ensemble des habitants.

Entre 1975 et 1985 les poids de Hanoi et de Ho Chi Minh-Ville ont légèrement régressé, suite à la politique d'encouragement à l'installation des populations à la campagne. La mise en œuvre des politiques de réforme

économique a inversé ce mouvement. Au fur et à mesure que la gestion centralisée de l'économie s'est affaiblie, les pouvoirs des provinces se sont renforcés, et elles ont pu développer des stratégies économiques propres. Dans ce nouveau contexte, les grandes villes connaissent un nouvel essor démographique. C'est le cas notamment de Ho Chi Minh-Ville. Porte ouverte sur l'économie mondiale, la capitale du Sud enregistre une forte croissance économique et on prévoit que sa population s'élèvera à 7 millions de personnes à la fin de la prochaine décennie. Pour préparer le terrain aux entreprises étrangères, le gouvernement a approuvé le développement de cinq zones économiques spéciales (ZES) dont deux se trouvent à Ho Chi Minh-Ville, dans les districts de Nha Be et de Thu Duc (p. 46). Cette bipartition du Vietnam n'est pas que géographique. En effet, Hanoi et Ho Chi Minh-Ville développent une vive rivalité économique, culturelle et partant politique qui a des antécédents anciens.

## 1.2 MÉTROPOLISATION, RÉFORMES ÉCONOMIQUES ET GLOBALISATION DE L'ÉCONOMIE

Les perspectives de développement urbain doivent être mises en relation avec les attentes ouvertes par le processus de croissance économique qui a suivi le programme de réformes lancé en 1986: libéralisation partielle du commerce extérieur, ouverture à l'investissement direct étranger, encouragement au développement du secteur privé.

### 1.2.1 Le programme de réformes économiques: principaux résultats

Ce programme s'est opéré en trois phases principales de quatre ans suivies d'un aménagement du cadre réglementaire [De Vienne 1994, Norlund 1995]. Il influence directement le processus de métropolisation vietnamien et en particulier le développement de Ho Chi Minh-Ville.

#### *La première phase (1986-1989)*

Elle est caractérisée par l'extension progressive de la décollectivisation à l'ensemble de l'économie. Elle commence par une transformation du secteur agricole qui représente toujours plus de la moitié du produit national. Ensuite, la politique de libéralisation économique s'est prolongée en direction des entreprises d'Etat. Les difficultés de financement de la croissance mais aussi la nécessaire restructuration des entreprises publiques ont suscité la promulgation du code des investissements fin 1987. Une année après, deux réformes viennent soutenir une politique visant à faire face à la pénurie toujours importante de capitaux. Ainsi le gouvernement autorise officiellement la petite entreprise privée et il met en place un système de

crédit. La création de coopératives de crédit destinées au marché intérieur se conjugue désormais avec la mise en place de banques d'affaires pour les opérations avec l'étranger. A Ho Chi Minh-Ville la Saigon Bank for Industry and Commerce symbolise cette politique qui permet d'amorcer l'ouverture à l'étranger et une normalisation des relations avec le FMI.

### *La deuxième phase (1989-1991)*

Durant cette phase, le gouvernement va mener une politique monétaire préparant la mise en place d'instruments financiers de développement. Le dông est dévalué, sur la base du taux de change du marché parallèle (dix fois inférieur au taux officiel), le marché de l'or est déréglementé, l'épargne est encouragée par une hausse des taux d'intérêt, enfin, la fiscalité est modernisée. Le Vietnam s'offre un accès direct aux marchés financiers internationaux: en juin 1991, les banques étrangères sont autorisées à opérer sur le sol vietnamien.

### *La troisième phase (dès 1995)*

Elle culmine avec la mise en place d'instruments financiers et l'ouverture accrue aux investissements directs étrangers. Le gouvernement autorise les sociétés par actions et lance un marché obligataire, prélude à la mise en place d'une bourse des valeurs qui marquera sans doute symboliquement une rupture avec les logiques économiques antérieures.

Ainsi, au cours des quinze dernières années, l'économie vietnamienne s'est transformée de façon importante, passant de la planification centralisée à un système mixte reposant plus largement sur le marché. De profondes réformes structurelles ont renforcé le rôle des secteurs privés vietnamien et étranger. Les entreprises publiques bénéficient désormais d'une plus grande autonomie dans leurs décisions de production, d'investissement et de tarification. Un nouveau cadre de réglementation et de financement propice au développement du secteur privé a été mis en place. Le contrôle des prix a été pratiquement aboli, le taux de change maintenant unifié a été aligné sur le taux du marché parallèle et le système bancaire a été remodelé. La plupart des contingents à l'importation ou à l'exportation ont été abolis, les entreprises ont été autorisées à commercer avec l'étranger et l'économie a été ouverte aux capitaux étrangers. Ces réformes profondes du système économique ont eu des impacts importants sur la réorganisation sectorielle et spatiale du système économique. Depuis plus d'un demi-siècle, les transformations subies par l'économie vietnamienne, dans sa structure et dans la répartition des populations actives ont été profondes, à l'image de l'histoire mouvementée du pays. Mais le Vietnam reste un pays agricole: 73,5% de la population active est employée dans le secteur primaire (soit 20 millions de personnes), contre 14,4% dans le secteur secondaire et 12,1% dans le secteur tertiaire. C'est justement dans l'agri-

culture que les premiers effets positifs sont enregistrés. De 1986 à 1995, les cultures vivrières auraient progressé de 50%, progression essentiellement due à la riziculture (+ 65%). Le Vietnam retrouve son autosuffisance vivrière et devient 3<sup>e</sup> exportateur de riz en 1990. Les premiers résultats économiques du Doi Moi (faire du neuf) semblent satisfaisants. Même si l'évolution des différentes branches est très contrastée, on remarque que le secteur privé s'est développé. La production d'hydrocarbures, de l'industrie légère et de l'agroalimentaire est en forte croissance. On assiste à une reconfiguration du secteur industriel. Les entreprises publiques se sont aussi consolidées dans les secteurs les plus performants.

Actuellement, l'action publique porte sur l'accélération de la croissance du secteur industriel et de ses exportations (investissements étrangers et contrats de sous-traitance dans l'industrie légère sont particulièrement encouragés pour la fabrication de produits destinés à l'exportation) ainsi que sur le développement des secteurs situés en amont des industries de transformation. Rappelons au passage que le Vietnam possède d'importantes réserves de pétrole et de gaz, mais qu'il est dépourvu de capacités de raffinage et d'une industrie pétrochimique. La découverte d'importantes réserves offshore de pétrole et de gaz au Sud du pays a porté la production de pétrole brut de moins de 1 million de tonnes au milieu des années 80 à 6,4 millions de tonnes en 1993 et 12,5 millions de tonnes en 1998.

Selon l'Office général des statistiques<sup>2</sup>, la croissance industrielle enregistrée en 1993 a été de 13,5%. Pour la quatrième année consécutive le Vietnam connaît une croissance positive avec plus de 8,6% pour 1994 (6,6% en 1991, 8,6% pour 1992 et 8,1% en 1993). Les exportations se développent. Elles ont augmenté (pétrole non compris) en moyenne de 16% entre 1990 et 1993. Même si les importations continuent à augmenter elles aussi assez rapidement, le déficit extérieur courant a été ramené de 8,25% du PIB en 1993 à 5% en 1994. Les entreprises étrangères investissent au Vietnam dans les secteurs les plus divers.

## 1.2.2 Globalisation, investissement étranger et métropolisation

### *Globalisation et investissement étranger*

Le développement des exportations et l'importance des investissements étrangers sont le signe de l'entrée du Vietnam dans l'ère de la globalisation. Entre 1988 et 1994, le comité d'Etat pour la coopération et l'investissement (CECI), conformément à la loi sur les investissements étrangers<sup>3</sup>,

<sup>2</sup> « Le Vietnam marque des points » in *Courrier du Viêt-Nam*, 13 décembre 1994.

<sup>3</sup> Le code des investissements, voté en 1987, prévoit plusieurs formes de coopération : *joint-venture*, entreprise à capital entièrement étranger et concession.

a délivré plus de 1000 licences à des sociétés de cinquante pays, ce qui correspond à un total de 10,3 milliards de dollars.

Même si, à la fin 1993, le montant réellement investi ne représentait que le 30% des investissements prévus, ces chiffres sont à eux seuls significatifs d'un potentiel de croissance que la crise asiatique est cependant venu perturber. En fait, les investissements étrangers augmentent chaque année à un rythme régulier de 50 à 60%. Entre 1988 et 1993, les investissements étrangers cumulés se sont multipliés par 30 [Vu Tuan Anh, 1995].

Le nombre et la taille, mais aussi la répartition sectorielle des investissements, évoluent rapidement. Si dans les premières années, les capitaux se concentraient surtout dans les branches pétrolières et hôtelières, depuis 1991 ils se sont largement diversifiés. Le secteur industriel accueille 70% des investissements dans les domaines les plus variés (télécommunications, produits chimiques, mines, textiles, maroquinerie), les banques conjointes et les agences de banques étrangères s'installent aussi progressivement (35 actuellement contre 25 en 1993).

Depuis l'adoption du code des investissements étrangers en 1986, 303 autorisations d'investissement ont été délivrées à Ho Chi Minh-Ville, pour un capital total de 2,225 milliards USD. 60,8% de ces investissements effectués entre 1986 et 1994 s'adressent au secteur industriel. La moitié des investissements localisés à Ho Chi Minh-Ville ont été réalisés par les pays asiatiques<sup>4</sup>. Taiwan figure en tête des entrepreneurs étrangers avec Hong Kong et très loin devant la Corée du Sud. Les deux communautés chinoises représentent en fait plus d'un tiers de la totalité des investissements étrangers [Gardenier 1995]. La carte 2 de la page 47 illustre la répartition des entreprises à participation étrangère à Ho Chi Minh-Ville en 1998.

Au premier rang des opérateurs asiatiques, dont la part dans l'investissement étranger a quintuplé en moins de cinq ans, passant de 10% des capitaux cumulés en 1989 à 50% en juin 1994, les Chinois sont devenus les premiers actionnaires du Vietnam. Après la levée de l'embargo des USA, les sociétés nord-américaines se sont mis sur la brèche : en 1994, 100 sociétés nord-américaines cherchaient des opportunités d'investissement et 31 d'entre elles avaient déjà débuté leurs activités. Au-delà de la crise financière récente, le Vietnam demeure une frontière industrielle à explorer. Mais comme le souligne De Koninck [1993], il semble bien que le développement du Vietnam, plus que celui de tout autre pays de la région, sera d'abord une affaire asiatique.

Les succès de la nouvelle politique économique s'obtiennent au prix d'un développement des déséquilibres régionaux et d'une croissance

<sup>4</sup> Sur ces questions cf. The Selected Projects Calling for Foreign Investment in Ho Chi Minh-City, 1993-1995, The People's Committee of Ho Chi Min City ; Vietnam, Export-Import, 1994-1995, Directory of Ho Chi Minh-City, Foreign Trade & Investment Development of HCMC.



concentrée : 49% des investissements vont vers les deux régions métropolitaines (Hanoi et Ho Chi Minh-Ville). Ho Chi Minh-Ville attire à elle seule 30% du total des intentions d'investissement.

Si les derniers plans quinquennaux affichent une volonté de poursuivre une politique de repeuplement, le choix de libéralisation de l'économie pose de manière cruciale, le problème de la capacité de l'Etat à contrôler les déplacements de population en direction des principaux centres urbains, en particulier de ceux qui comme Ho Chi Minh-Ville captent l'essentiel des dynamismes économiques provoqués par les récentes réformes économiques.

### **1.2.3 Le processus de métropolisation: Ho Chi Minh-Ville entre croissance économique et dégradation environnementale**

Du point de vue socio-économique, la formation des aires métropolitaines traduit la combinaison de trois principes morphogénétiques: la croissance par densification économique et démographique d'un noyau existant; la croissance par extension et déconcentration du tissu économique à partir d'un pôle ; la croissance par reproduction élargie d'un ensemble de centres complémentaires organisés en réseau. De ce point de vue, il est certain que le processus de métropolisation de la région saïgonaise ne date pas d'aujourd'hui et il n'a pas que des causes économiques en relation avec les changements économiques plus récents que nous venons de rappeler.

#### *Bref rappel historique*

Baptisée du nom d'Ho Chi Minh-Ville en juillet 1976, un peu plus d'un an après la réunification, la métropole du sud s'est constituée autour du noyau de l'ancienne Saïgon-Cholon (carte 3, page 48). Environ trois cents ans se sont donc écoulés depuis la première appellation en 1674, lorsque le site n'abritait encore qu'un embarcadère et un fort khmers. La ville fut démantelée vers 1830, par mesure de représailles contre la population qui s'était révoltée (révolte de Lê Van Khôi) devant le pouvoir du nord, établi à Hué. Lorsque les Français attaquent la ville en 1858, la prise est facile. Depuis, sa croissance a été aussi rapide que désordonnée, tellement elle a été rythmée par de nombreux bouleversements régionaux et nationaux.

Même si la ville offre peu de repères visibles marquant les étapes de son développement, le plan en damier de ces principales artères révèle les préoccupations proprement « hausmanniennes » des grands travaux d'urbanisme menés par l'ancienne puissance coloniale. C'est au tournant du siècle passé que les arroyos entourant la ville furent assainis et les principales avenues (Dong Khoi et Hai Ba Trung) furent aménagées. D'après les chiffres cités par Quach-Langlet [1991] la population de l'agglomération a presque doublé entre 1911 (249 481 habitants) et 1940 (459 153 habitants).

C'est en 1931 que les deux villes Saigon et Cholon fusionnèrent pour former la « Région de Saigon-Cholon » [Nguyen Dinh Dau 1999]. Ensemble, les deux villes enregistraient une population de 498 000 habitants en 1943.

Sous le régime de Ngo Dinh Diem, entre 1955 et 1963, la Région Saigon-Cholon est renommée ville de Saigon (8 districts). Au-delà s'étale le territoire de la province de Gia Dinh où se trouvent les districts actuels de Phu Nhuan, Binh Tanh, Tan Binh, Go Vap, Nha Be, Thu Duc. Cette auréole de territoires s'est rapidement urbanisée à partir des années 1960.

Les afflux de population venant des campagnes ont été particulièrement massifs durant les Guerres du Vietnam. Les troubles dus à la première Guerre d'Indochine (1946-1954) et la partition du pays après les accords de Genève de 1954 a créé de forts mouvements migratoires vers Saigon dont la population passe d'un demi-million de personnes en 1946 à 1,6 million au début des années 50.

A partir du milieu des années 60, la présence de l'armée américaine et l'intensité de la guérilla ont à nouveau accéléré la croissance de la métropole du sud. Entre 1960 et 1975, la proportion de la population urbaine s'est accrue de 20 à 40% dans les provinces du Sud.

C'est dire à quel point le tissu urbain saigonais s'est formé sous la pression de besoins urgents durant ces deux longues périodes. La polarisation métropolitaine s'est produite sous l'effet de mécanismes économiques connus mais surtout sous l'influence de tous les bouleversements et exodes entraînés par les conflits. En 1975, le gouvernement a fixé de nouvelles unités administratives. Ho Chi Minh-Ville comprend alors l'ancienne Saigon. Elle est alors formée de 12 districts urbains occupant 140 km<sup>2</sup>. Ces unités administratives vont rester fixes jusqu'à une nouvelle expansion urbaine qui a lieu vers le début des années 70. Comme le soulignent Barbieri et al. [1995], les politiques de redistribution de la population adoptées au lendemain de l'indépendance ont eu un impact important sur l'urbanisation. Leurs deux volets complémentaires, soit le développement des Nouvelles Zones Economiques et la réglementation des migrations vers les villes ont contribué à réduire la pression démographique sur la zone métropolitaine. Même si une telle politique n'a pas eu le succès escompté, il est vraisemblable qu'elle a contribué à ralentir la croissance urbaine de Ho Chi Minh-Ville. Il reste qu'entre 1979 et 1989, la croissance démographique dans la métropole saigonaise s'est élevée à 1,85% en moyenne annuelle pour une population estimée aujourd'hui à 4,5 millions d'habitants. En dépit de la volonté des autorités de Ho Chi Minh-Ville de décourager l'arrivée de nouveaux habitants, le flot continu des migrations spontanées attirées par les nouvelles lumières de la ville n'a pas cessé.

Au début des années 90, on estimait l'afflux de migrants à 100 000 par an, c'est-à-dire environ 25 000 familles. Même si ces estimations sont à

prendre avec beaucoup de précautions, surtout dans le nouveaux contexte économique asiatique, la tendance à long terme à la croissance est prévisible : la jeunesse de la population (44% de la population a moins de 15 ans en 1989) et la forte proportion des groupes de population en âge de procréer (46,5% de la population fait partie des tranches d'âges de 16 à 40 ans) soutiendront encore longtemps les tendances à la croissance.

*Ho Chi Minh-Ville: aire métropolitaine et processus centre-périphérie*

Ho Chi Minh-Ville comprend actuellement 23 districts dont 17 districts urbains et 6 districts ruraux. Parmi ces 17 districts urbains, 8 sont des centres fortement urbanisés. D'après l'Office de la statistique de Ho Chi Minh-Ville, l'aire métropolitaine ainsi définie s'étend sur 2093,7 km<sup>2</sup> et rassemble 5 096 487 habitants en 1999 dont 83% sont concentrés dans les 17 districts centraux, lesquels couvrent 440 km<sup>2</sup> (tab. 1.2).

**Tableau 1.2** Population et superficie de Ho Chi Minh-Ville (districts ruraux et urbains).

	Sous-districts	Surface (km <sup>2</sup> )	Population	Densité (hab/km <sup>2</sup> )
HCMV	306	2 093,7	5 096 487	2 434
Districts urbains	238	440,0	4 243 993	9 645
Districts ruraux	68	1 653,7	852 494	515

Source: Office de statistique de Ho Chi Minh-Ville

La capitale économique du Sud a la particularité de ne pas être située dans le delta du Mékong, mais en position adjacente, occupant la tête d'un delta secondaire formé par le Dong Nai et la rivière Saigon.

Le modèle centre-périphérie permet une lecture aisée de la structuration du territoire métropolitain. Le développement spatial de la ville a débuté autour des deux noyaux anciens: Saigon et Cholon, tous deux situés à proximité de voies d'eau. Jusqu'en 1945, le développement du tissu urbain s'est fait le long des routes reliant les deux noyaux. Dans les vingt ans qui suivirent, l'occupation intensive des espaces centraux s'est poursuivie de façon légale ou illégale.

Les canaux qui avaient joué un rôle très efficace dans le drainage par le jeu des marées ont été progressivement recouverts par des rangées de huttes sur pilotis. Parallèlement, l'ensemble des quartiers résidentiels enregistre une forte poussée démographique, naturellement accompagnée par une démultiplication de centres secondaires autour des zones de marché. Alors que le noyau central se densifiait, l'urbanisation s'étalait progressivement en « doigts de gant », principalement le long des axes routiers en direction du Nord et du Nord-Est vers des terrains viables et sans grands frais de consolidation. L'observation du tissu urbain actuel révèle encore le

déséquilibre de l'étalement urbain qui bascule selon les axes N, NE et NW vers Hoc Mon et Thu Duc en direction des districts ruraux et périurbains.

La distribution des densités urbaines révèle parfaitement les principales discontinuités du tissu urbain de la métropole. Comme nous l'avons dit, 4/5 des habitants de la région métropolitaine vivent dans les 300 km<sup>2</sup> de Saigon intra-muros. Si la densité moyenne des districts ruraux se situe autour des 515 habitants par km<sup>2</sup>, elle est de 9 645 habitants au km<sup>2</sup> dans les districts urbains. Dans certaines zones urbaines, elle atteint les 80 000 habitants/ km<sup>2</sup>. L'espace moyen par tête est passé de 7 m<sup>2</sup> en 1975 à 5,8 en 1993 sous l'effet d'une pression démographique qui continue. La carte 5 illustre la distribution des densités urbaines en 1997 (p. 50).

L'Institut de Planification de Ho Chi Minh-Ville a établi un Plan de réaménagement et de développement, dans lequel on prévoit une expansion de nouvelles zones d'habitation autour de l'agglomération actuelle.

Trois grandes zones de développement sont prévues dans la direction du district de Thu Duc (grand centre industriel) et trois autres dans les districts de Nha Be (centre industriel), Binh Chanh (centre industriel à développer) et de Hoc Mon. L'expansion prévue se ferait donc au voisinage du centre-ville mais aussi sur la rive est du fleuve Saigon (fig. 1.1).

### Processus de métropolisation à HCMC

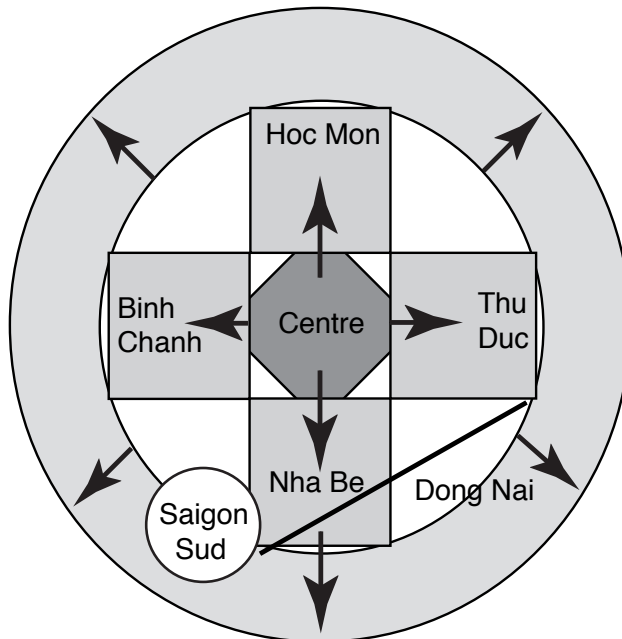


Fig. 1.1 Dynamique de la métropolisation.

Dans le programme global d'aménagement de l'agglomération à l'horizon de l'an 2000, la municipalité avait retenu un ambitieux projet de construction de sept routes de 35 à 60 m de large, d'une longueur totale de 52 km, la réfection et l'élargissement de 73 routes existantes, la construction de 26 ponts d'une longueur totale de 4,7 km, ainsi que la construction de 4 parkings en centre-ville et plusieurs parkings périphériques.

Un plan de réaménagement des berges prévoyait la réhabilitation des abords du fleuve Saigon et du canal principal à des fins de parc vert. On prévoyait également la démolition puis la reconstruction d'un ensemble immobilier résidentiel et commercial dans l'environnement immédiat des cours d'eau. Une bande d'environ 20 à 25 mètres de largeur devrait être conservée le long du canal et de la rivière, là où aujourd'hui s'entassent des milliers de familles habitant dans des logements très précaires. Dans cette bande, l'Institut d'Urbanisme de la ville prévoit l'application d'un programme de revégétalisation massive, et par la suite, l'aménagement de sentiers piétonniers, de promenades et des points d'arrêt. On se met à rêver. Ce parc linéaire parcourrait tous les cours d'eau de chaque côté et serait intégré aux projets de développements résidentiels et commerciaux. Tous ces travaux demanderaient au total 400 millions de dollars. Même si ces projets ne relèvent que d'un plan d'intentions, ils témoignent de l'atmosphère qui règne à Ho Chi Minh-Ville et des intentions des pouvoirs publics.

Enfin, la réalisation d'un nouveau complexe métropolitain destinée à devenir un centre d'affaires à vocation internationale (Export Processing Zone) est programmée. Elle porte le nom de Saigon-Sud, une nouvelle ville située dans les districts de Binh Chanh et Nha Be qui, selon les projections disponibles, devrait accueillir 300 000 à 500 000 habitants vers l'an 2010.

Le schéma directeur révisé de Ho Chi Minh-Ville pour la période allant jusqu'en 2010 et 2020 a été approuvé par le gouvernement en octobre 1997. Il présente une réactualisation dans les principes directeurs :

- une approche plus réaliste concernant la taille de la population : face à la pression démographique, on a abandonné le seuil de population fixé à 5 millions d'habitants pour l'ensemble des districts urbains et ruraux et on prévoit une population de 7,5 à 8 millions pour 2010 ;
- l'introduction de nouveaux concepts : zone franche ; zone industrielle, zone-clé de développement ;
- la volonté de rapprocher les zones résidentielles des zones d'activités de manière à diminuer les pendularités quotidiennes ;
- une approche territoriale plus intégrée : l'aménagement de Ho Chi Minh-Ville est intégré dans celui de la zone-clé de développement du Sud.

Dans le schéma révisé, on souligne l'importance des axes de développement du Sud et du Sud-Est en direction du complexe portuaire de Thai Vai-Vung Tau, dans une perspective de renforcement de la façade maritime (système de croissance maritimo-industriel).

Au-delà de ces zones urbaines et périurbaines en profonde transformation, le changement d'échelle d'analyse révèle une nouvelle entité, plus large, composée par l'axe urbain Thu Dau Mot, Ho Chi Minh-Ville, le centre industriel de Bien Hoa et le port de Vung Tau qui est situé à environ 80 km du noyau métropolitain. La périphérie proche de cette entité métropolitaine en formation est formée par le delta du Mékong. De part et d'autre de ce polygone de croissance se placent les périphéries plus lointaines des plaines orientales et occidentales [Taillard 1994] pour lesquelles Ho Chi Minh-Ville reste le principal centre économique régional.

En l'espace de 300 ans, Saigon a passé de groupement de villages et hameaux au statut de grande métropole assumant des fonctions directionnelles importantes dans la formation de la région-clé de développement du Sud Vietnam et un rôle majeur dans la stratégie d'ouverture du Vietnam à l'économie internationale.

### *Ho Chi Minh-Ville : performances économiques et coûts sociaux*

En 1998, la production industrielle de Ho Chi Minh-Ville représente 29,4 % de la production totale du pays et environ 80% de la production de la région. Dans la métropole saïgonaise, le produit national brut annuel par habitant atteint 928 dollars (840 dollars en 1995), soit près de quatre fois plus que la moyenne nationale. Autres signes visibles de la performance économique de la métropole saïgonaise : 87,6% des ménages ont la télévision, 74,1% une moto et 39,5% un réfrigérateur. Certes, ces chiffres ne sont pas significatifs en eux-mêmes du développement social, mais ils témoignent de conditions d'existence matérielles en moyenne plus favorables que dans l'ensemble du pays.

La crise financière des pays asiatiques n'a pas totalement ébranlé l'optimisme du monde des affaires. Ho Chi Minh-Ville demeure une agglomération de marchands et d'échanges à tous les niveaux. Mais la transition vers une nouvelle économie est loin d'être achevée et la modernisation globalisante a de nombreux effets négatifs. Alors que les équipements en infrastructures restent insuffisants, la faible qualité des produits manufacturés locaux (bicyclettes, chaussures, détergents, etc.) les rend peu concurrentiels.

L'ouverture à l'économie mondiale mais aussi la crise financière ont eu pour conséquence la précarisation compétitive de nombreuses entreprises d'Etat et/ou privées dont les employés ont dû rejoindre les rangs déjà serres des chômeurs et des travailleurs du secteur informel qui s'entassent dans les quartiers d'habitat précaire.

La politique économique de « rénovation » a été socialement douloureuse. Selon De Vienne [1994], l'emploi chute de 30% dans les transports, de 20% dans le bâtiment et les travaux publics ; 70% des entreprises de Ho Chi Minh-Ville sont fermées ou en chômage partiel au premier semestre 1989. C'est dire l'impact social négatif des mesures de réforme économique. Tout se passe comme si l'ordre compétitif du système économique avait été compensé par un désordre social croissant.

Le gouvernement a pris certaines mesures protectionnistes temporaires pour laisser une chance aux industries domestiques. Mais aujourd'hui, la réalité urbaine évidente est celle de la coexistence de deux circuits économiques en développement: le *circuit supérieur* branché sur l'économie mondiale et dépendant des fluctuations conjoncturelles externes et le *circuit inférieur* fait d'une myriade d'activités informelles en forte croissance depuis l'ouverture à l'économie privée.

Si le potentiel de croissance économique n'est pas négligeable, Ho Chi Minh-Ville semble bien s'engager sur la voie classique des métropoles asiatiques tentaculaires dont on célèbre les miracles économiques sans trop en détailler la « part maudite ». La prolifération de l'habitat précaire est importante, en particulier dans les zones inondables, à proximité des nombreux canaux qui traversent l'agglomération urbaine, devenus de véritables égouts à ciel ouvert. La pollution y est devenu dramatique.

### 1.3 EXTENSION DE L'HABITAT PRÉCAIRE ET LA QUESTION DE L'EAU

#### 1.3.1 Types d'habitat précaire

L'accès à un logement d'une qualité satisfaisante est l'une des aspirations individuelles les plus légitimes. Cependant, les situations de précarité du logement sont visibles dans la plupart des villes du monde. Les quartiers de squatters, les favelas et les bidonvilles, privés d'eau, de services de voirie, d'électricité, de transports et de services sociaux sont les expressions urbaines les plus évidentes des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale.

On aborde souvent le problème du logement des pauvres en prenant comme critère la non-conformité aux lois et aux normes concernant l'occupation du sol et du logement (titre de propriété ou contrat légal de location), aux règlements de l'urbanisme et à ceux de la construction.

Pour d'autres, le logement des pauvres se définit par son mode de production : l'autoconstruction. Cette définition peut être élargie de manière à englober l'achat et la location par les pauvres de logements auto-construits par d'autres pauvres ainsi que la location de chambres dans les

appartements dégradés des centres-villes. Les variables descriptives intéressantes pour expliquer la variabilité des cas de figure sont multiples mais non exclusives :

- l'aspect illégal,
- la précarité de la tenure,
- la durée du processus de production,
- les technologies et les matériaux utilisés,
- le contrôle de la production par l'utilisateur final,
- une construction faisant appel à une main-d'œuvre non salariée et non rémunérée.

Il faut certainement garder à l'esprit que les quartiers à habitat précaire ne sont pas à Ho Chi Minh-Ville un phénomène récent. A Saigon – et puis à Ho Chi Minh-Ville – les habitants se sont habitués à la notion de taudis et de bidonville pour désigner des logements vraiment précaires, des maisons de fortune, dépourvues de tout confort minimal et situées généralement dans un environnement insalubre, et très faiblement équipées en infrastructures de base. Très souvent, ces logements sont de simples cabanes faites de tôles et de planches en bois couvertes d'un toit en paille.

En fait, on distingue généralement deux types de logements précaires : sur les canaux, les populations construisent des habitations sur pilotis qui tendent à boucher le système de drainage et qui entraînent une importante pollution; des habitations précaires sont également implantées sur des terrains inondables, marécageux, espaces encore disponibles mais jamais assainis. Dans ces habitations, l'étanchéité laisse souvent à désirer, les infiltrations étant fortes durant la saison des pluies. Dans les quartiers précaires les maisons de qualité supérieure sont en briques, le plancher est généralement carrelé mais la qualité de la construction est trop souvent insuffisante (étanchéité, fissures, isolement, etc.).

Au Vietnam, il est courant que plusieurs ménages logent sous le même toit. La notion de foyer désigne parfois plusieurs ménages. Un foyer comprend des personnes qui vivent sous le même toit et qui, en principe, partagent les repas et gèrent un même budget. Cependant, il peut arriver qu'un foyer officiellement reconnu inclut de fait deux entités familiales (deux ménages) dont les membres ne partagent pas leurs repas et gèrent des budgets séparés alors qu'ils habitent sous le même toit. En effet, on observe une évolution de ces entités : des éléments du foyer vivant en régime de famille élargie se séparent économiquement tout en restant sous le même toit, s'ils n'ont pas encore les moyens de se procurer un nouveau logement. Cela veut dire qu'ils continuent à partager la consommation de l'espace habité, de l'eau et de l'électricité en contribuant aux frais respectifs.



Comme le dit si bien Quach-Langelet [1991], Saigon était une ville surpeuplée et Ho Chi Minh-Ville n'a pas encore résolu le problème du logement de ses habitants.

La plupart des maisons de fortune se sont implantées entre 1965 et 1975. En effet, dès les années 60, l'intensification de la guerre a poussé les populations rurales à se réfugier à Saigon. Ces nouveaux migrants ont construit des logements là où ils ont trouvé des terrains vides : le long des voies d'eau et des marécages qu'ils ont progressivement remplis de constructions illégales et précaires, mais également à l'intérieur des îlots les moins bien desservis.

Les logements précaires ont été réduits en 1975 sous l'effet de la politique de repeuplement rural. De 1975 à 1985, 3200 familles, soit 21 000 personnes, ont été déplacées et installées dans de nouvelles zones économiques aux alentours de Ho Chi Minh-Ville. Des immeubles collectifs à étages ont été construits dans les districts 4, 6, 11, Binh Thanh et Phu Nhuan.

Selon le Bureau de la statistique de Ho Chi Minh-Ville, les 4,5 millions d'habitants déclarés sont répartis dans 865 000 foyers légaux. On estime qu'il existe actuellement 26 000 autres foyers de résidence non déclarés. La population effective de Ho Chi Minh-Ville dépasserait alors les 5 millions d'habitants, pour une moyenne de 5,2 personnes par foyer.

Au 30 avril 1995, Ho Chi Minh-Ville comprenait 555 340 bâtiments, dont 462 074 logements occupant une surface total de 2 991 704 m<sup>2</sup>. La moyenne de la surface habitée est de 5,8 m<sup>2</sup>/personne [Le Van Nam 1994]. Ajoutons que 16,6% du parc immobilier est propriété de l'Etat [Huynh Buu Hoa 1995].

Le parc d'habitations est donc considérable. Cependant, les habitations précaires sont présentes en grand nombre dans toute la ville. Elles sont tantôt insérées entre les constructions de bonne qualité, tantôt disposées le long des zones inondables ou sur les canaux.

Pham Trinh et Parenteau [1991], mais aussi De Reboul et Cartoux [1995] considèrent que la moitié de l'habitat intra-muros à Ho Chi Minh-Ville nécessite une rénovation urgente. La municipalité a officiellement répertorié 67 000 taudis dont 24 000 sont implantés le long des canaux [Trinh Duy Luan 1995]. La carte 6 illustre la distribution des foyers pauvres dans l'agglomération urbaine.

Le service de logement de la ville estime que 70% de la population habite illégalement dans ces quartiers précaires.

A Ho Chi Minh-Ville, deux autorisations sont nécessaires pour établir la légalité de la résidence: un permis de résidence<sup>5</sup> attribué au foyer ou à l'individu et un titre de propriété du logement habité ou loué. Le plus souvent, les habitants des quartiers précaires n'ont ni l'un ni l'autre. Cependant, comme le souligne De Reboul et Cartoux [1995], les autorités ont une attitude relativement flexible à leur égard. Ainsi, les nouveaux habitants peuvent se faire attribuer après un certain temps de résidence, un carnet provisoire qui permet d'avoir une situation semi-régulière<sup>6</sup>.

Comme dans tous les quartiers d'habitat précaire du monde, la population installée dans ces zones vit d'activités économiques informelles qui ne procurent qu'un revenu lui aussi précaire : petits commerçants, cyclo-pousse, petits artisans, etc. La plupart des logements n'ont accès ni à l'eau courante, ni à l'électricité, ni à la voirie. L'illégalité des logements signifie aussi l'impossibilité de se raccorder au système d'assainissement. Les toilettes privées sont absentes. Les latrines publiques offrent une alternative obligatoire. Elles sont en général situées sur les canaux où viennent se déverser déchets et eaux usées. Ainsi, les habitants contribuent à la pollution et à la dégradation de leur propre environnement.

### 1.3.2 Adduction, drainage et évacuation de l'eau

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, alors que la population de Saigon-Cholon n'atteignait pas encore le chiffre de 250 000 habitants, les Français ont établi un plan d'aménagement urbain prévu pour une ville de 500 000 habitants. Le périmètre aménagé englobait les districts 1, 3, 5 actuels. Un plan en damier a été tracé. Tous les réseaux de l'infrastructure urbaine tels que le réseau de drainage et d'égout, l'approvisionnement en eau, en électricité, le réseau de transport ont été édifiés en vue de satisfaire les besoins d'une ville de 500 000 habitants. Installés par l'administration coloniale française à Saigon au début du siècle, les réseaux d'adduction d'eau et de drainage de Ho Chi Minh-Ville se sont agrandis par étapes successives à mesure que la ville s'élargissait. Mais le mouvement d'urbanisation accéléré et incontrôlable des dernières décennies a engendré de graves insuffisances. Quelques informations de base permettent d'identifier brièvement l'étendue des problèmes et de situer la question de l'eau dans ce contexte général.

<sup>5</sup> Les autorités considèrent comme illégales, les familles qui n'ont pas de « livret de résidence » qui est en quelque sorte un permis de séjour qui donne le droit d'habiter dans la ville en spécifiant le logement habité.

<sup>6</sup> Sont inclus dans cette catégorie ceux qui n'ont pas de livret de résidence officiel à Hô Chi Minh-Ville mais qui ont un logement, une carte de résidence temporaire de plus de 6 mois, un emploi, et sont garantis par un résident officiel du sous-district.

### Approvisionnement et adduction de l'eau

Les questions liées à la circulation de l'eau dans la ville peuvent être abordées sous plusieurs angles : problèmes d'alimentation en eau, évaluation des ressources, assainissement et possibilités de traitement des déchets liquides et solides, évaluation des besoins en eau, etc.

L'analyse du cycle urbain de l'eau implique un ensemble important d'informations que la figure 1.2 permet d'identifier. La première de ces informations concerne la manière dont l'eau est mise à disposition des habitants. L'approvisionnement, l'adduction et la distribution de l'eau impliquent la mise en place d'importantes infrastructures. La satisfaction des besoins des entreprises et des familles dépend des ressources en eau disponibles mais également de la densité et de la qualité des infrastructures d'adduction, de distribution et de traitement de l'eau. Comme nous le verrons plus loin (chap. 6), l'approvisionnement se fait essentiellement par des eaux de surface et des eaux souterraines.

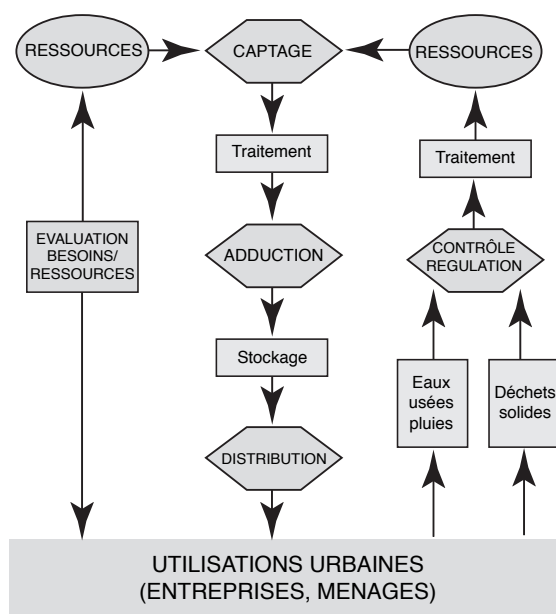


Fig. 1.2 La ville et le cycle urbain de l'eau.

En 1994, seulement 41% du total de la population était approvisionné en eau courante. Dans de nombreux quartiers, les habitants sont obligés d'utiliser en supplément l'eau des puits dont la qualité est variable. On observe aussi que dans les zones considérées comme favorisées – les quartiers qui peuvent bénéficier du réseau d'adduction –, la qualité de la distribution de l'eau est très inégale. Un autre problème sera abordé plus en détail plus loin : une partie importante de la population reçoit de l'eau en conditions de pression insuffisante.

*Les réseaux d'assainissement et de drainage*

Le réseau d'égouts a été donc construit en 1870 et prévu pour une ville de 500 000 habitants ; il comprend deux catégories d'égouts :

- le réseau majeur qui est disposé le long des principaux axes de circulation ;
- les ramifications partant du réseau principal qui se répartissent dans les quartiers habités mais leurs caractéristiques sont telles qu'elles sont incapables d'évacuer l'eau pendant la saison des pluies et laissent plusieurs quartiers inondés momentanément après les averses.

Le réseau est aujourd'hui inadéquat et en voie de détérioration malgré les dépenses annuelles considérables pour les réparations. Il évacue en même temps les eaux pluviales et les eaux usées (ménagères, industrielles). Tout le réseau d'évacuation se déverse dans les cours d'eau/canaux de la ville. Ajoutons qu'une partie des bouches de sortie des égouts se trouve au-dessous du niveau moyen de l'eau des canaux. C'est ainsi qu'à la marée haute, l'eau des canaux et des rivières entre dans les égouts limitant l'évacuation des eaux. Observons enfin que certaines grandes sections des canaux, servant de voies d'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie, sont envahies par les taudis sur pilotis. Dans ces conditions, on peut comprendre à quel point la dégradation du système est devenue critique, entraînant des conséquences négatives évidentes qui affectent l'état de l'environnement.

### **1.3.3 La question de l'eau et la dégradation de la qualité de l'environnement**

Rappelons que Ho Chi Minh-Ville est le plus grand centre industriel du Vietnam, et qu'il représente environ 1/3 du produit national brut. L'appareil industriel regroupe 600 grandes entreprises et 24 000 petites entreprises souvent localisées dans les zones résidentielles. Ces entreprises constituent une source importante de pollution qui vient s'ajouter à celle, souvent plus diffuse mais importante, des ménages et de la circulation motorisée.

Le *Comité pour l'environnement de Ho Chi Minh-Ville* (ENCO) a publié en 1995 un ensemble de résultats qui permettent d'identifier clairement les principaux problèmes environnementaux de la métropole et en particulier le problème posé par la gestion de l'eau [People Committee of HCMC 1995].

*Pollution de l'eau*

Ho Chi Minh-Ville doit évacuer chaque jour des quantités importantes d'eaux usées domestiques et d'eaux usées d'origine industrielle (chap. 7). Ces dernières sont la cause majeure de la pollution des eaux car les concentrations de polluants y sont très élevées [enco-cefinea 1994]. Ho Chi Minh-Ville n'a aucun système de traitement de ses eaux usées domestiques et,

actuellement, la seule forme de traitement est l'utilisation de fosses septiques à l'échelle des ménages ; une majorité d'habitations de la ville est concernée. Par contre, la gestion de ces fosses septiques laisse souvent à désirer, l'efficacité dans le traitement étant très faible. Cette contribution à la réduction de la pollution des cours d'eaux est de ce fait insignifiante [Triet 1994].

Les mesures effectuées indiquent un effet net des rejets de la ville de Ho Chi Minh-Ville sur la qualité locale de l'eau de la rivière Saigon.

Comme nous l'avons souligné, le niveau de pollution de l'eau et le fonctionnement des infrastructures d'assainissement ainsi que leur raccordement au système hydrologique sont en étroite relation.

Le système de canaux de Ho Chi Minh-Ville peut être divisé en quatre sous-systèmes [Triet 1994].

- Tham Luong-Ben Cat au nord de la ville,
- Nhieu Loc-Thi Nghe dans la partie axiale de la ville,
- Tan Hoa-Lo Gom à l'ouest de la ville,
- Kinh Doi-Kinh Te-Tau Hu-Ben Nghe au sud de la ville.

En fait, les canaux de la ville sont considérés comme le moyen « naturel » d'évacuation de toutes les eaux usées d'origine domestique et industrielle qui sont ainsi rejetées sans aucune forme de traitement. L'évacuation actuelle des eaux usées se fait selon le cheminement suivant: réseau d'égout/petits chenaux naturels/canaux/rivière Saigon. Ce système d'évacuation est basé sur deux facteurs principaux, à savoir la pente et la marée semi-diurne. Les flux et reflux qui résultent de la marée ne permettent pas un renouvellement de l'eau et une élimination rapide des polluants. Comme nous le montrerons plus loin, il en résulte une dégradation importante de la qualité des eaux dans les quartiers à habitat précaire, d'autant plus importante que les familles qui affluent à Ho Chi Minh-Ville colonisent très souvent les berges de ces canaux. De plus, les taudis/maisons sur pilotis qui s'y construisent rapidement ont tendance à envahir ces cours d'eau. Les déchets, ordures et excréments rejetés directement dans ces cours d'eau accélèrent leur envasement. La capacité de drainage des canaux est ainsi diminuée, ce qui empêche les possibilités d'absorption de la marée et des eaux de pluie. Des inondations ne sont pas rares dans certaines parties de la ville. La durée des inondations peut aller de quelques heures dans les quartiers les mieux équipés en égouts, jusqu'à plusieurs jours dans les quartiers bas dont le système d'égouts n'est que peu ou pas développé.

#### *Pollution de l'air, production de déchets et pauvreté*

La question de l'eau représente un motif de préoccupation majeur. Mais elle ne constitue qu'un aspect d'un processus de dégradation envi-

ronnementale plus vaste. La pollution de l'air demeure l'une des questions plus préoccupantes en raison de la forte densité de la population et du développement rapide du parc de véhicules motorisés. Les pollutions de l'air sont essentiellement créées par le trafic mais aussi par les productions industrielles et la myriade de petites activités artisanales formelles ou informelles des citoyens. Au milieu des années 1990, Ho Chi Minh-Ville consommait annuellement 210 000 tonnes d'essence, 190 000 tonnes de gas-oil et déchargeait dans l'atmosphère 1100 tonnes de poussière, 25 tonnes de plomb, 4200 tonnes de  $\text{SO}_2$  ou encore 1,2 million de tonnes de  $\text{CO}_2$ . Il faut ajouter que la quasi-totalité des usines n'avait pas de système de traitement des gaz rejetés. La pollution de l'air provient aussi de la consommation domestique de pétrole (environ 45 000 tonnes par an). Les déchets domestiques occupent jusqu'à 80% de la masse des ordures de la ville. 1500 tonnes de déchets doivent être évacuées chaque jour [Le Cong Kiet 1996]. Mais dans les quartiers précaires le ramassage est limité par la faiblesse des moyens des services publics (rues trop étroites rendant difficile l'accès des véhicules, manque de moyens financiers, sous-équipement, etc.). Indissociables de la pauvreté générale, les différents types de pollutions ne font qu'aggraver les conditions de vie dans une spirale descendante de perte de ressources, de détérioration de la santé et de malnutrition des populations précarisées.

#### 1.4 BESOINS SOCIAUX ET POLITIQUES DE L'HABITAT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis 1986, une politique de rénovation et de décentralisation est hardiment menée. Ces changements institutionnels et politiques ont aujourd'hui des effets très rapides en termes économiques d'autant plus que le Vietnam bénéficie d'une localisation stratégique à proximité des pays en plus forte croissance. Mais le renforcement des performances économiques met impérativement à l'ordre du jour une politique de développement durable.

L'agglomération est sous-équipée en transports publics, l'évacuation des eaux usées est entravée par l'envasement des canaux provoqué par l'accumulation de débris, la végétation et les constructions informelles. Le traitement des eaux potables ainsi que leur distribution ne sont pas en mesure de satisfaire les besoins élémentaires.

Les observations précédentes montrent de manière évidente les problèmes graves auxquels la population et les autorités publiques doivent faire face. Les chapitres 8, 9, 10 et 11 décrivent quelques-unes des actions en cours concernant le logement et la politique d'assainissement.

La recherche des solutions durables à la question de l'habitat précaire à Ho Chi Minh-Ville ne fait que ses premiers pas. Depuis 1985, la politique

de rénovation a permis de relancer le secteur privé de la construction [Truong Tan Bien 1994]. Le débat est ouvert sur les solutions possibles. Mais les améliorations en cours ne peuvent pas encore faire oublier l'ampleur du problème et l'extrême surcharge des surfaces bâties. Une surcharge qui est encore aggravée par la vétusté du parc immobilier et la sélectivité de plus en plus forte dans l'accès au marché immobilier.

Comme nous avons pu le constater dans d'autres villes du continent, la croissance des valeurs foncières et les changements structurels orientés vers l'économie de marché pénalisent les plus pauvres. La croissance économique a été forte mais la croissance des inégalités et des exclusions aussi. On observe que les programmes actuels ont à dépasser d'importants obstacles sociaux et financiers. En l'absence d'une politique de logement populaire vigoureuse qui exigera d'importants efforts financiers et une grande capacité de dialogue avec les populations touchées, on assistera inévitablement à une nouvelle expansion de l'habitat précaire, à des occupations de terrains illégaux aux abords des canaux ou dans des espaces plus périphériques et à la création d'un marché immobilier informel. La probabilité que cette évolution se réalise est d'autant plus préoccupante que la métropole saïgonaise souffre d'un important sous-équipement en infrastructures.

Les rivières Saigon et Dong Nai sont à la base de l'approvisionnement en eau potable et industrielle pour toute la ville. Il est donc vital que ces deux cours d'eau soient protégés contre les contaminations. Pour cette raison, un réseau de contrôle de la qualité des eaux a été mis en place en 1992.

En ce qui concerne les problèmes de pollution des canaux, plusieurs mesures sont envisagées par les autorités urbaines :

- Le traitement des eaux usées domestiques : Ho Chi Minh-Ville étudie actuellement la construction de stations d'épuration des eaux usées de la ville. Cette solution technique nécessite des investissements importants (environ 1 milliard de USD) [Triet 1994].
- Le traitement des eaux usées industrielles : L'idée est d'effectuer une étude sur les quantités rejetées et les solutions techniques appropriées pour le traitement de quelques types d'eaux usées générées par ces activités. Les frais de cette étude sont à la charge du gouvernement, alors que l'application des solutions proposées est du ressort de l'industrie. De cette manière, 40 industries très polluantes ont été étudiées et des solutions spécifiques sont proposées.
- La sensibilisation des personnes sur la nécessité de protection de l'environnement.

Les experts locaux affirment que les graves problèmes d'adduction d'eau et de drainage de Ho Chi Minh-Ville ainsi que la pollution environ-

nementale qui en découle ne pourront être résolus de manière satisfaisante que par un effort soutenu sur une longue durée.

Au-delà des financements importants nécessaires pour assainir la situation, des conflits sociaux limitent la marge de liberté des autorités. Ceci explique les résultats médiocres obtenus pour les quelques travaux d'assainissements déjà effectués. Sans doute, les facteurs sociaux ont-ils été sous-estimés lors des études de faisabilité technique qui ont précédé de telles opérations. Ces échecs montrent à quel point une perspective interdisciplinaire s'impose dans l'étude et la mise en œuvre de solutions durables. C'est cette perspective qui oriente justement nos travaux. Dans les chapitres suivants seront abordés successivement : la problématique socio-économique des quartiers à habitat précaire, l'état des infrastructures d'adduction et d'assainissement de l'eau dans les zones sélectionnées, nous présenterons également les résultats de l'étude de l'impact écotoxicologique des activités humaines dans ces quartiers ou encore nos réflexions sur les politiques de relogement menées à Ho Chi Minh-Ville durant ces dernières années. Ces contributions montrent l'urgence de la définition de stratégies et de bonnes pratiques du développement durable permettant d'assurer la reproduction solidaire dans le temps, de l'économique, du socioculturel et de la nature.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARBIERI *et al.*, 1995, *La situation démographique du Vietnam*, in *Population*, 3, pp. 621-652.
- DE KONINCK R., 1993, *L'Asie du Sud-Est*, Masson, Paris.
- DE REBOUL H., CARTOUX S., 1995, *Le logement social à Ho Chi Minh-Ville*, Vietnam, ENDA-Vietnam, Ho Chi Minh-Ville.
- DE VIENNE M.-S., 1994, *L'économie du Viêt-Nam (1955-1995)*, CHEAM, Paris.
- ENCO-CEFINEA, 1994, *Industrial pollution survey of Ho Chi Minh-City*, Report, ENCO-CEFINEA, HCMC, May.
- GARDENIER R., 1995, *Les investissements étrangers au Vietnam : l'omniprésence taiwanaise*, in *Mekong Eco*, Décembre 1995.
- HUYNH BUU HOA, 1995, *Un effort pour le problème de la population à bas revenus de la ville de Ho Chi Minh-Ville*, Vietnam, Service de la construction, Ho Chi Minh-Ville.
- LE CONG KIET, 1996, *La dégradation de l'environnement au Vietnam*, in *Cahiers d'Outre-Mer*, 49 (196), pp. 361-376.
- LE VAN NAM, NGUYEN MINH DUNG, VO NGOC AN, 1994, *Urban housing in Ho Chi Minh-City*, Land and Housing Department, HCMC.
- NATIONAL INSTITUTE FOR URBAN AND RURAL PLANNING, 1992, *Data Book*, Ministry of Construction Vietnam, Hanoi.
- NGUYEN DINH DAU, 1999, *300 ans Saigon - Ho Chi Minh-Ville*, Annales de la Maison de la francophonie, Association d'Amitié Vietnam-France, HCMV.
- NORLUND I. *et al.* (eds.), 1995, *Vietnam in a Changing World*, Curzon Press, London.
- PEOPLE COMMITTEE OF HCMC, 1995, *Environment protection activities in Ho Chi Minh-City*, Environmental Committee of Ho Chi Minh-City, HCMC.



- PHAM VAN TRINH, PARENTEAU R., 1991, *Housing and urban development policies in Vietnam*, Institut of Town Planning, University of Montréal, Montreal.
- QUACH-LANGELET T., 1991, *Saigon, capitale de la République du Sud Vietnam (1954-1975) ou une urbanisation sauvage*, in Péninsule Indochinoise, Etudes urbaines, sous la dir. de Lafont P., L'Harmattan, Paris.
- TAILLARD C., VU TU LAP, 1994, *Atlas du Viêt-Nam*, Reclus, Paris.
- TRJET L. M., VIET N. T., 1994, *Water pollution in Ho Chi Minh-City and feasible measures for environmental protection*, CEFINEA, HCMC.
- TRINH DUY LUAN, 1995, *The Urban Problem in Vietnam Before and During « Renovation »*, Montreal University Group, Montreal.
- TRUONG TAN BIEN, 1994, *Solutions to Housing Provision for the Poor and Slum improvement Programmes*, in HCMC, Regional Development Dialogue, no. 2.
- VU TUAN ANH, 1995, *Economic Policy Reforms : An Introductory Overview*, in Norlund I. et al. (eds.) *Vietnam in a Changing World*, Curzon Press, London.
- WINKLE G., 1995, *Saigon, une rénovation sans projet*, in *Le Monde Diplomatique*, juillet.



DOSSIER N° 1

## IMAGES ET CARTES DE HO CHI MINH-VILLE

*Photos: Adrien Besson, Jean-Claude Bolay, Nina Croole-Rees,  
Jean-Jacques Sauvain, Sébastien Wust*

*Cartes : Antonio Cunha, Ngo Thanh Loan, Institut de géographie,  
Université de Neuchâtel*



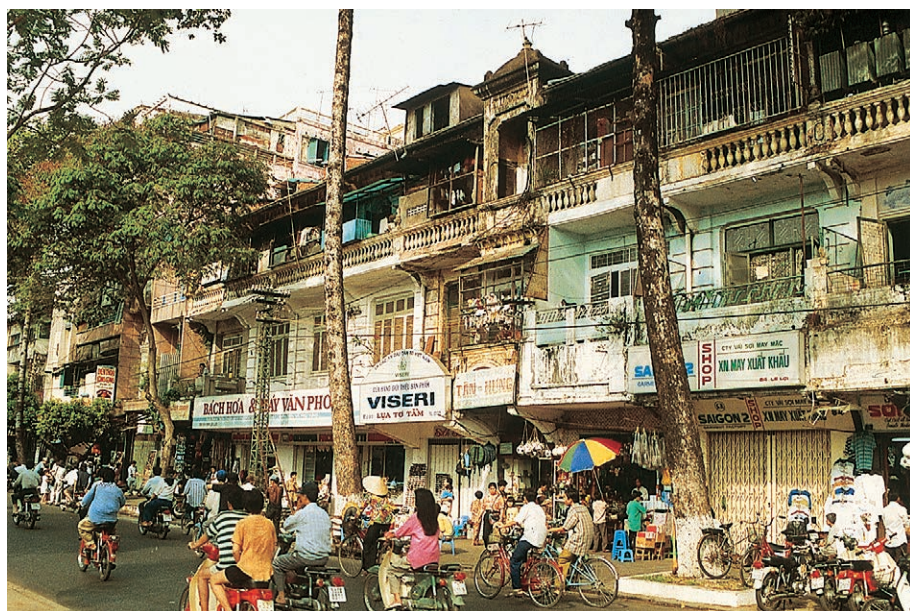
*Une métropole à perte de vue*



*L'hétérogénéité du tissu urbain*



*L'héritage colonial*



*Les compartiments chinois*



*L'hégémonie des deux-roues*



*L'équilibre « instable » du travailleur informel*



*Le chantier des nouveaux quartiers*



*Le global et le local, le choc des échelles*



*Pollution et encombrement : le désastre des canaux*





*Les liserons, aliment pollué*



*L'enlèvement des berges à marée basse*



*Toilettes publiques sur le canal*



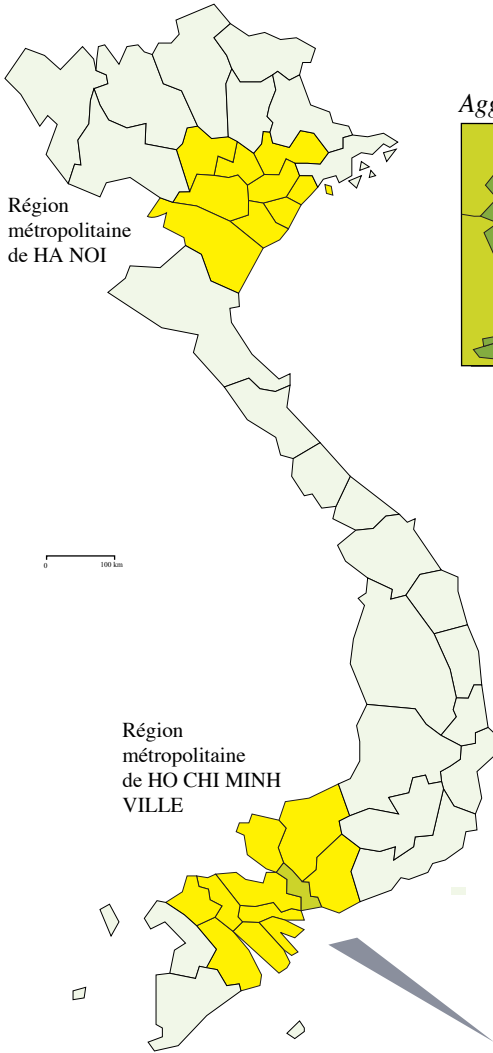
*Les sampans, un habitat nomade en voie de disparition*



*Le quartier 15, entre précarité et consolidation*

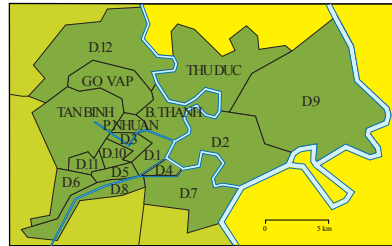
# CARTE 1 : LE VIETNAM ET HO CHI MINH-VILLE

*Les régions métropolitaines  
du Vietnam*



- Régions métropolitaines
- Districts suburbains
- Districts urbains

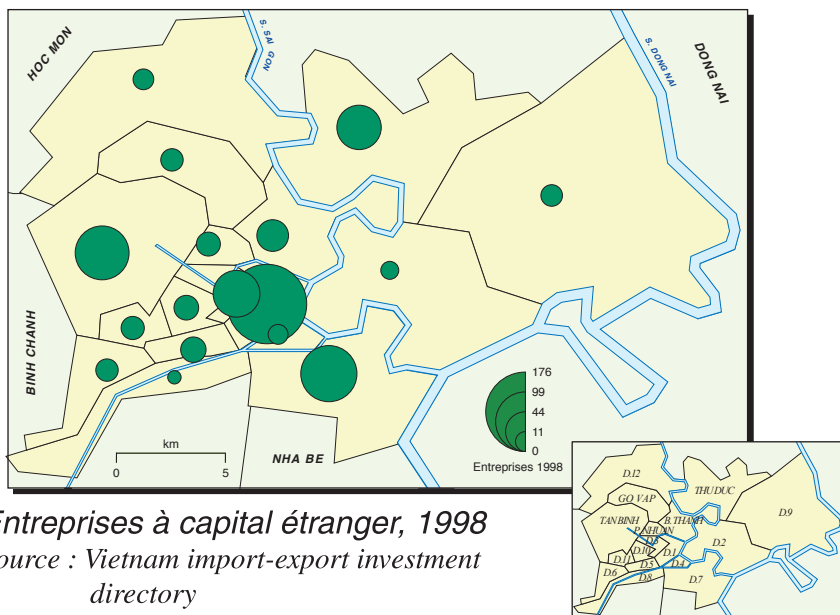
*Agglomération de Ho Chi Minh-Ville*



*Province de Ho Chi Minh-Ville*



## CARTE 2 : ENTREPRISES À CAPITAL ÉTRANGER, 1998



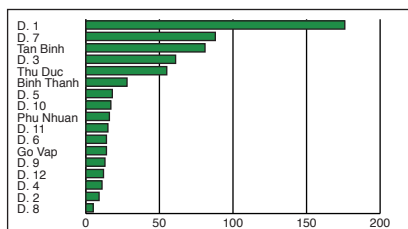
### Entreprises à capital étranger, 1998

Source : Vietnam import-export investment directory

Le Vietnam était encore en 1986 un pays peu ouvert sur l'extérieur. Dès 1987, une nouvelle ligne politique a été adoptée : le « Doi Moi » – renouveau, libération du commerce extérieur, ouverture à l'investissement direct étranger (joint-ventures, entreprises à capital étranger, concessions), développement du secteur privé, etc. Depuis, l'implantation d'entreprises à participation étrangère a été rapide.

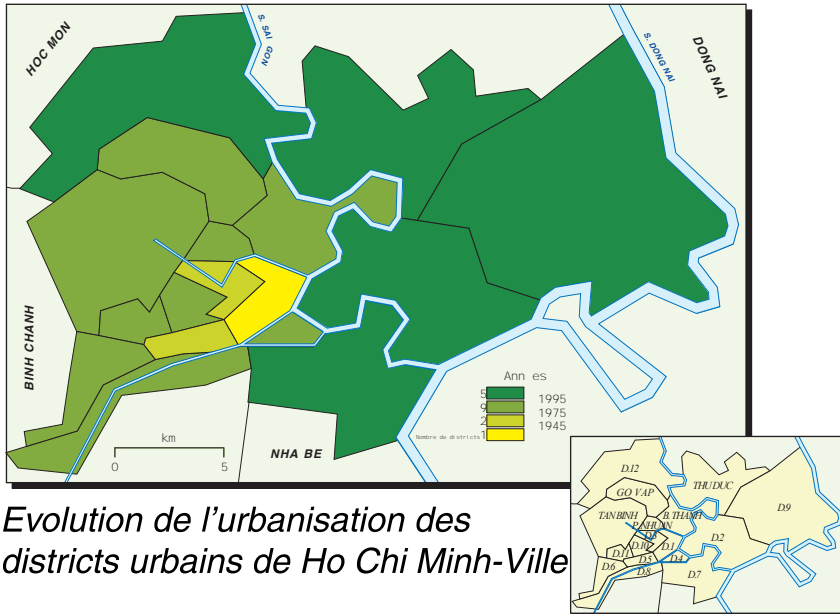
sont toujours ambivalents. Ils doivent contribuer davantage au renforcement du pouvoir d'achat de la population, à l'amélioration du marché du travail et de la durabilité économique du pays (capacité d'innovation et d'accumulation).

En 1998, l'agglomération regroupe 633 entreprises à capital étranger. Les cinq premiers investisseurs sont Taiwan, Hong Kong, Singapour, la Corée du Sud et le Japon. La distribution spatiale de ces entreprises est très irrégulière: 5 districts drainent à eux seuls 72,8% des entreprises à capital étranger. Il s'agit de districts qui composent le centre historique (districts 1 et 3) et de districts industriels (district 7, Tan Binh et Thu Duc). A l'opposé, le district 8 n'a que 5 entreprises à capital étranger.



Les régions métropolitaines sont le lieu privilégié de localisation des investissements étrangers. Leurs effets

### CARTE 3 : EVOLUTION DE L'URBANISATION, 1900-1995



*Evolution de l'urbanisation des districts urbains de Ho Chi Minh-Ville*

En 1990, le Vietnam compte environ 65 millions d'habitants, dont 20% de citadins. Ce taux d'urbanisation relativement faible masque d'importantes disparités entre les provinces. En effet, 83% de la population de la province d'Ho Chi Minh-Ville réside dans son agglomération (1997).

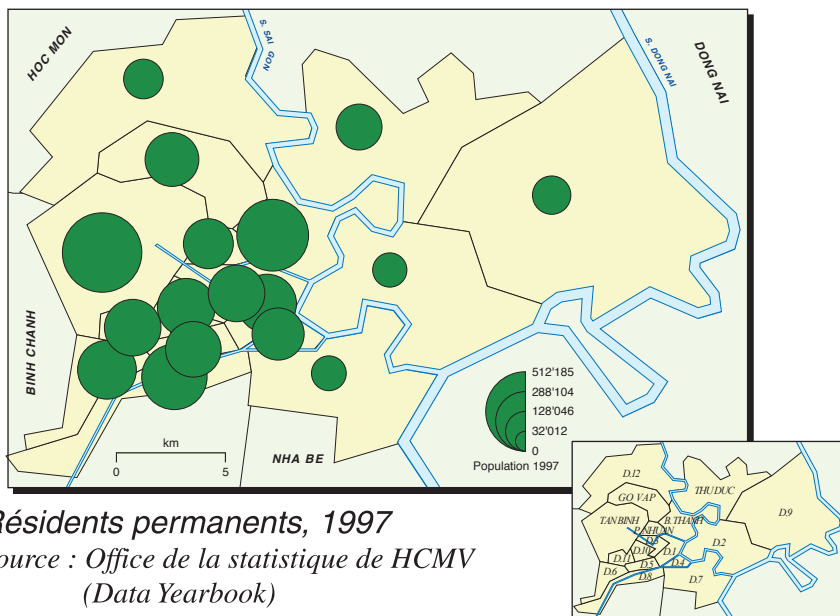
Ho Chi Minh-Ville (ancienne Saigon, rebaptisée en 1975) est une ville récente: elle a un peu plus de 300 ans. Durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, Ho Chi Minh est devenue un centre de première importance. En 1946, elle abritait 500 000 personnes, le double de sa population de 1911.

Par la suite, sous l'effet de différents mécanismes démo-économiques, la population a triplé durant la première

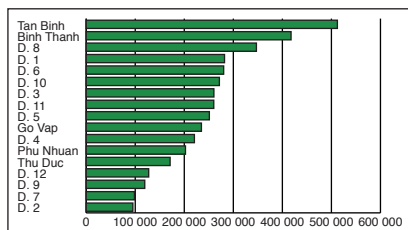
guerre (1,7 million) ; la seconde guerre a été l'occasion d'un nouveau doublement, l'agglomération, avec son environnement rural, culminant à 4 millions d'habitants en 1974. Elle s'est ensuite desserrée, s'étalant progressivement en «doigt de gant» vers Tan Binh (NW) et Binh Thanh (NE). Plus récemment, les districts périurbains situés à l'est de la rivière Saigon ont été incorporés à l'agglomération.

Celle-ci est divisée en 17 districts (*quan*, du français quartier). Le centre de l'agglomération est toujours appelé Saigon, bien qu'il ne soit plus aujourd'hui que le district 1. Plus à l'ouest s'étend le district 5, le vaste quartier chinois de Cholon. Avec le district 3, ils constituent le cœur de l'agglomération.

## CARTE 4 : POPULATION, 1997



En raison de l'importance relative de la population jeune, le Vietnam devra indubitablement faire face à une augmentation considérable de sa population, allant de pair avec une croissance des mouvements de population à l'intérieur du pays, une urbanisation rapide et un creusement du déséquilibre dans la répartition régionale de la population (pouvoir d'attraction des régions métropolitaines lié aux possibilités de travail et à la qualité de vie qu'elles offrent, etc.).

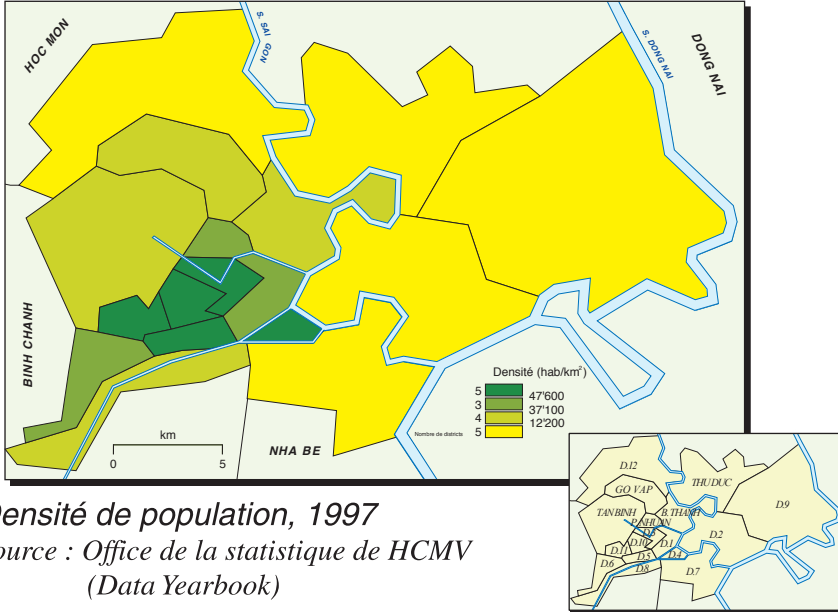


soit compatible avec la réalisation du développement durable, il est nécessaire que toutes les questions de population soient pleinement intégrées dans la formulation, l'exécution, le suivi et l'évaluation de tous les programmes et politiques relatifs au développement.

En 1997, Ho Chi Minh-Ville compte 4 152 460 habitants. La population moyenne des districts est de 244 262 habitants. Cette population est inégalement répartie dans l'agglomération : les districts centraux, plus anciens, sont davantage peuplés que les districts nouvellement incorporés (densification des quartiers, croissance de l'habitat précaire le long des canaux). Le district de Tan Binh regroupe à lui seul 12,3% de la population alors que le district 2 n'en contient que 2,3%.

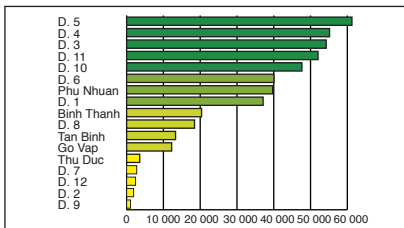
Afin que l'évolution démographique

## CARTE 5 : DENSITÉ URBAINE, 1997



*Densité de population, 1997*  
 Source : Office de la statistique de HCMV  
 (Data Yearbook)

Dans la perspective d'un développement urbain durable, la répartition de la population sur le territoire est un élément clé. Une ville compacte, avec une concentration de la population dans un district central, est certes un bon moyen d'utiliser durablement les ressources, en termes de consommation de sol et de nécessité de déplacement par exemple.



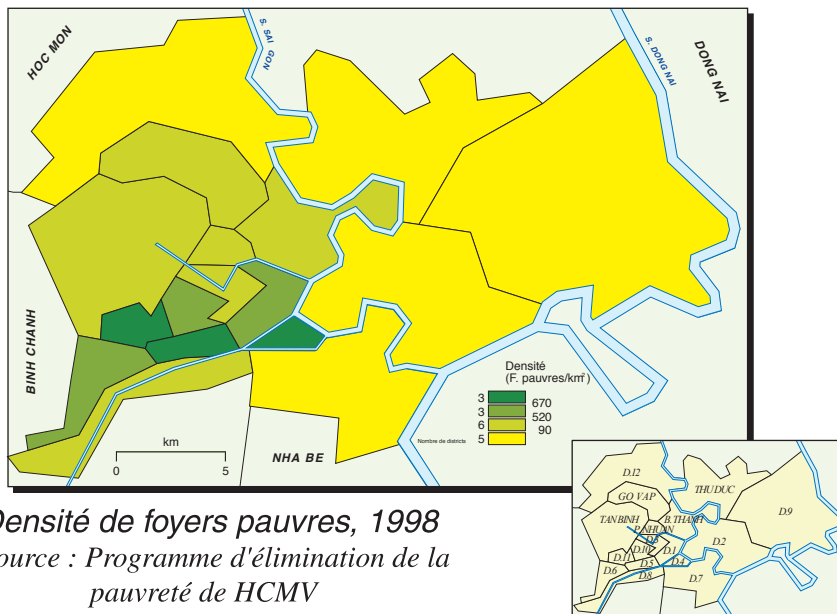
Mais, lorsque les entités urbaines atteignent de très grandes dimensions, les nuisances liées à ce modèle centralisé – congestion, etc. – prennent

plus d'importance ; un modèle de régions urbaines constituées de plusieurs petits centres de forte densité interreliés paraît alors plus efficace.

La densité de population de l'agglomération prise dans son ensemble est de 9 437 hab./km<sup>2</sup>. La répartition des densités urbaines suit un net gradient de centralité. La densité est la plus élevée dans la zone située à l'ouest de la rivière Saigon (district 5, 61 253 hab./km<sup>2</sup>). A l'autre bout du continuum, on trouve l'ensemble des districts situés à l'est du fleuve ; le district 9 enregistre la plus faible densité (10 560 hab./km<sup>2</sup>).



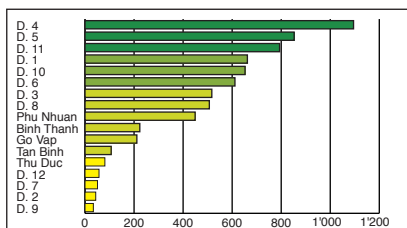
## CARTE 6 : PAUVRETÉ URBAINE, 1998



### Densité de foyers pauvres, 1998

Source : Programme d'élimination de la pauvreté de HCMV

La croissance économique accélérée s'accompagne souvent d'une intensification de crises environnementales et de fractures sociales que le marché se montre incapable de résoudre. La pauvreté est une composante persistante des sociétés urbaines. La lutte contre la précarité demeure une dimension majeure des politiques de développement durable.

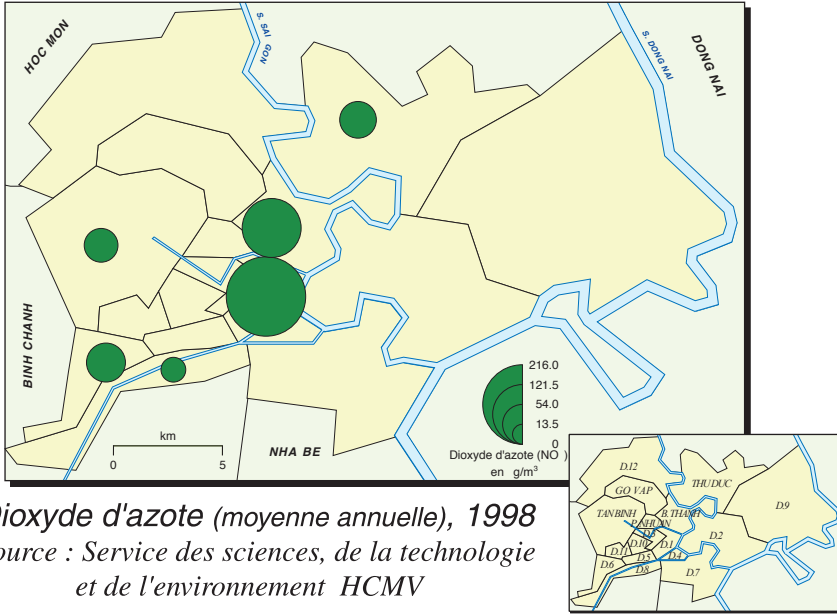


En 1998, le seuil de pauvreté a été fixé à 250 000 dong/hab./mois. A Ho Chi Minh Ville, 9,9% des foyers vivent en dessous de ce seuil (666 667 foyers pauvres). La population pauvre a tou-

jours été importante à proximité des canaux ou dans les zones inondables. Mais les désajustements actuels entre la demande et l'offre de biens et services privés ou collectifs, dans un contexte d'ouverture, témoignent d'une situation de précarité sociale inédite.

Dans l'ensemble de l'agglomération, la densité de foyers pauvres est de 151 par km<sup>2</sup>. La distribution suit un gradient centre-périphérie ; la densité de foyers pauvres est la plus élevée dans le district 4 (1 095 foyers pauvres/km<sup>2</sup>) et la plus faible dans le district 9 (34 foyers pauvres/km<sup>2</sup>). Notons qu'à l'est de la rivière Saïgon, la densité de foyers pauvres est faible, mais qu'en revanche, tous les districts qui y sont situés sont, en termes de proportion de foyers pauvres, au-dessus de la moyenne.

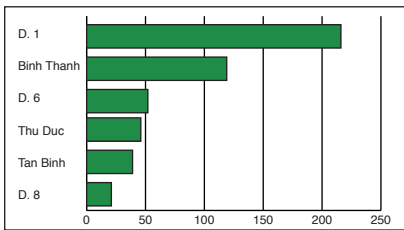
## CARTE 7 : POLLUTION DE L'AIR, 1998



Dioxyde d'azote (moyenne annuelle), 1998

Source : Service des sciences, de la technologie et de l'environnement HCMV

Sur le plan environnemental, les métropoles représentent une cause majeure de dégradation de l'écosystème, du fait de leur consommation intense d'énergies et de ressources naturelles et par la quantité de rejets, de déchets et d'émanations toxiques qu'elles produisent.



A Ho Chi Minh Ville, la forte croissance économique de ces dernières années s'est accompagnée d'une détérioration rapide de la qualité de l'environnement; en relation avec l'augmentation du trafic et avec la croissance du nombre d'industries, la

qualité de l'air s'est dégradée et les standards moyens de pollution atmosphérique ont été dépassés. Le polluant étudié est le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), qui est émis principalement par les pots d'échappement et peut provoquer des troubles respiratoires.

Bien que lacunaire et partielle (6 points de mesure situés près d'importantes voies de communication), la distribution spatiale des moyennes annuelles montre que la pollution de l'air est la plus forte dans les districts centraux. Ces valeurs élevées sont directement liées à l'importance du parc de véhicules (plus de 1,1 million de véhicules à moteur dans l'agglomération). Notons encore que la concentration de poussières en suspension et de particules fines est corrélée avec la distribution du NO<sub>2</sub>.

## PARTIE II

---

# QUELQUES PERSPECTIVES THÉORIQUES



## CHAPITRE 2

# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOCIÉTÉ

*Michel Bassand, Antonio Cunha, Joseph Tarradellas*

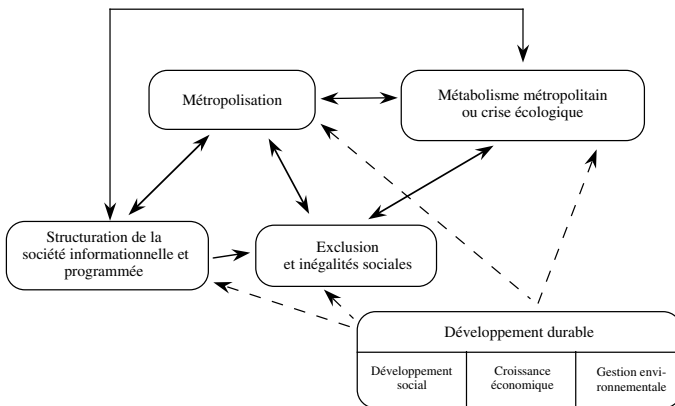
### 2.1 LIMINAIRE À LA DEUXIÈME PARTIE

La première partie de ce livre nous a permis de décrire Ho Chi Minh-Ville en tant que métropole du Sud. Nous poursuivrons cette analyse dans les parties suivantes en nous centrant sur les questions de l'eau et de l'habitat précaire. Cette deuxième partie se veut théorique. Comment définir et théoriser le développement durable ? Peut-on en rendre compte dans les termes des sciences sociales ? Quelles sont les spécificités et les principales composantes de la métropolisation ? Quels sont les rapports entre métropolisation et développement durable ?

Esquissons une première série de réponses à ces questions, en mettant en exergue un schéma (fig. 2.1) qui constitue en quelque sorte la synthèse de ce livre. Les deux chapitres qui suivent expliciteront cette figure très abstraite. Mais tout d'abord, deux remarques :

- La crise écologique est omniprésente : elle sévit du local au mondial. Le développement durable est une des parades les plus intéressantes à ce mal. Les sciences sociales contribuent significativement à rendre compte de la crise écologique et du développement durable. Le concept de société nous permettra d'œuvrer dans ce sens. C'est l'objectif du présent chapitre.
- La métropolisation est l'une des facettes de toutes les sociétés du monde contemporain. Car si le terme de métropole est fort ancien, il a récemment radicalement changé de sens. Athènes, Rome, Amsterdam, Londres, Paris, etc. étaient de très grandes villes qui exploitaient, dominaient, pillaient, leurs arrière-pays plus ou moins lointains. Le concept centre-périphérie s'appliquait parfaitement. Dans la situation actuelle, cette domination des

centres sur les périphéries certes subsiste, mais elle n'est plus première. La métropolisation contemporaine implique la construction d'un réseau mondial de métropoles – les statisticiens des Nations Unies nous disent qu'elles sont environ 400 ; il s'agit des agglomérations urbaines d'un million et plus d'habitants qui représentent ensemble 40% de la population urbaine du monde. Dès lors, une métropole ne dépend plus d'abord de ses rapports avec ses arrière-pays – ils sont cependant toujours significatifs – mais de sa participation performante à cette armature mondiale de métropoles. Il est évident que le passage de l'ancienne métropolisation à la nouvelle se fait progressivement et que toutes les agglomérations urbaines avoisinant le million d'habitants et plus ne sont pas automatiquement des métropoles nouvelles... Nous nous attacherons dans le chapitre 3 à mettre en relief les caractéristiques fondamentales des métropoles en les comparant aux villes des sociétés antérieures, dès lors nous parlerons du *régime ville-urbanisation* de feues les sociétés industrielles que nous opposerons au *régime métropole-métropolisation* qui actuellement est au cœur de la mondialisation.



Les flèches en traits continus désignent des processus réels, celles en pointillé indiquent des actions ou des politiques correctrices souhaitées ou, au mieux, qui sont en train d'être mise en œuvre. Le développement durable devrait lutter contre la crise écologique et les effets négatifs de la métropolisation. Nous ne mentionnons que les relations de cause à effet les plus importantes.

Fig. 2.1 Vers un développement métropolitain durable.

## 2.2 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis les années 1960, les cris d'alarme concernant la crise de l'environnement déchirent l'opinion publique; certains sont d'ordre médiatique, d'autres semblent correspondre à de réels problèmes mettant en cause la qualité de vie des sociétés contemporaines, nécessitant une réaction pertinente et plus ou moins immédiate. D'abord locaux et nationaux, ces syn-

dromes deviennent systématiquement mondiaux : pollutions multiformes, production massive de déchets, déforestation et mort des forêts, désertification, pénurie de toutes sortes et plus particulièrement de l'eau, catastrophes écologiques locales puis continentales, diminution de la couche d'ozone, réchauffement de la terre, réduction de la biodiversité, etc. La crise écologique devient mondiale et ces multiples syndromes forment un système s'impliquant et se générant les uns les autres.

Parallèlement, toutes sortes de solutions sont préconisées, plus ou moins géniales, plus ou moins ponctuelles. C'est dans ce contexte que surgit l'idée du développement durable [Rapport Brundtland, 1987], précédée par l'idée d'écodéveloppement [I. Sachs, 1993] et les analyses et idées du Club de Rome, le tout repris et synthétisé par le Sommet de Rio (1992) dans le terme de développement durable. Le succès de ce terme est incontestable. Mais toutes sortes de glissements sémantiques ont lieu : on parle aussi de développement viable et soutenable ; de durabilité écologique, mais aussi économique, sociale, culturelle. Il ne s'agit pas seulement d'une inflation ou d'un dérapage terminologique, le plus souvent ces termes différents correspondent à des sens différents, d'où le fait que, souvent, on ne sait plus très bien de ce dont on parle. Plusieurs auteurs [Bakonyi, 1998 ; Blanchet et ss, 1998] ont fait un examen de cette multiplicité de termes et de cette polysémie, nous n'allons pas reprendre ces analyses intéressantes. Nous nous contenterons de rappeler le sens que nous donnons à ces mots en nous efforçant de rester fidèle à ceux qui les ont lancés.

En accord avec le rapport Brundtland, le développement durable signifie le projet de satisfaire les besoins des populations actuelles du monde, sans compromettre la possibilité des générations futures à satisfaire les leurs. D'emblée, précisons que le développement durable a trois dimensions inséparables : environnementale, économique et sociale. Il s'agit de promouvoir la croissance économique sans commettre de dégradations environnementales irréparables, tout en assurant le développement social. Bien sûr, les trois termes d'environnemental, d'économique et de social doivent être définis. C'est l'objet de ce chapitre.

Relevons encore deux idées importantes qu'implique le développement durable. La première veut que nous nous devons d'analyser scientifiquement le futur de façon plus systématique, ce qui n'est pas une petite affaire tant les sciences sociales sont habituées à ne scruter que le présent et le passé. La deuxième idée est encore plus redoutable, le développement durable nécessite de produire un savoir scientifique non seulement sur ce qui existe, mais encore « sur ce qui doit et ne doit pas être » [Pro Clim, 1997], c'est-à-dire que le scientifique doit intégrer à ses analyses les valeurs dominantes ou les critiquer et les refuser ou contribuer à leur mise en œuvre. En d'autres termes, le développement durable sonne le glas de la monodisciplinarité ou de la pluridisciplinarité pour entrer dans l'inter-

disciplinarité, voire la transdisciplinarité. Il s'agit là d'un défi considérable tant la monodisciplinarité (ou multidisciplinarité) est profondément ancrée dans les mentalités et institutions scientifiques et universitaires. Le développement durable oblige les scientifiques à analyser une complexité autrement plus vaste que celle à laquelle ils étaient habituellement confrontés... C'est dans cette direction que modestement nous souhaitons nous orienter.

Dans la prolifération des digressions que suscite l'idée de développement durable, souvent le terme de *durabilité* est considéré comme son synonyme; la durabilité est alors qualifiée d'écologique, d'économique, de sociale, de culturelle, etc., si bien qu'on ne sait plus ce que veut dire durabilité. A nouveau, il n'est pas question d'examiner systématiquement cette pléthore de sens. Nous nous contenterons de préciser le sens que nous attribuons à ce terme. Nous reprendrons la définition que suggère S. Erkmann [1998] qui parle de la stratégie de la durabilité. Depuis plusieurs décennies, l'économie occidentale, pour des questions de profit, a opté pour la production de biens dont la durée était courte. En effet, il est plus profitable de produire des biens d'usage éphémère, qu'on jette et qu'on remplace, plutôt que de produire des biens d'usage long qu'on peut réparer, restaurer, etc., ce qui est la stratégie de la durabilité. Cette dernière implique la réduction d'une masse de déchets de toutes sortes, encombrants et polluants. Elle converge donc avec le développement durable, mais en aucun cas ces deux termes ne sont synonymes.

Le terme d'écologie semble apparemment parfaitement clair et neutre. Or il n'en est rien! Nous renvoyons notamment le lecteur à l'ouvrage du philosophe Luc Ferry [1992]. A partir de ce livre, mais d'autres encore, nous distinguons trois sens du terme écologie.

*L'écologie cosmique*, la planète-terre est située à la fois dans l'univers et dans l'histoire de la planète-terre qui remonte à des millions d'années. Par rapport au chaos cosmique (ou poésie de l'Univers [H. Reeves, 1986], par rapport à la très longue histoire de la planète-terre, qui a vécu des crises autrement plus graves que celles que nous vivons actuellement, nous devons cesser de nous alarmer. Nous autres, êtres humains, sommes inscrits dans une dynamique cosmique qui nous échappe complètement, il ne sert à rien de s'agiter... Nous pouvons tout au plus tenter de décrypter ce qui nous arrive, mais nous ne pouvons rien faire. Le développement durable est une douce plaisanterie...

*L'écologie profonde* est toute autre. L'environnement naturel est une valeur supérieure. « Il s'agit de reconnaître (...) que les hommes ne sont qu'une infime partie de l'univers, qu'ils en dépendent de part en part et qu'à ce titre, ce dernier doit faire l'objet d'une valorisation et d'un respect plus élevés que ceux que nous réservons d'ordinaire à l'humanité. » [L. Ferry, 1992, p. 162] (...) « Il faut accepter la réalité de notre totale immanence à la nature, à cette biosphère contre laquelle nous ne saurions



nous révolter que de façon pathologique, donc provisoire et vouée à l'échec. » (*ibid*, p. 164) (...) L'écologie profonde est « guidée par la haine de la modernité, l'hostilité au temps présent. » (op. cit. p. 180)

La troisième *écologie* que Luc Ferry qualifie de démocratique ou d'humaniste, mais que nous appelons *anthropo-socio-centrique*, part du point de vue qu'il est impossible de faire abstraction de la position unique et exceptionnelle de l'Homme dans la nature ; il est une valeur intrinsèque. Les hommes doivent résoudre la question de la vie par eux-mêmes sans prendre des ordres dans la nature ou en haut. Ce sont les hommes qui prioritairement ont un droit sur la nature, tout en reconnaissant qu'elle donne la vie, et qu'à ce titre, elle doit être respectée, mais plus encore, pilotée. Jamais la nature ne peut avoir cette valeur intrinsèque sur laquelle pourtant s'appuient certains écologistes intégristes et anti-humanistes. Seuls les hommes sont capables de formuler des valeurs, des fins éthiques, tout en respectant ou en combattant des mécanismes naturels selon leurs conséquences...

Or ces valeurs et les normes qui en découlent s'élaborent dans une dynamique de société. C'est aux sciences sociales et de l'Homme de rendre compte des modalités selon lesquelles les Hommes et les sociétés créent des valeurs et ensuite les mettent en œuvre.

Le développement durable est marqué par un ensemble de valeurs issu de la dynamique des sociétés. Nous allons tenter de poser quelques jalons pour rendre compte de cette complexité.

### 2.3 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMME UNE COMPOSANTE DE LA STRUCTURATION DES SOCIÉTÉS

En juin 1999, les Nations Unies comptent 185 Etats membres. Nous préférons le concept de société, plus riche de sens, à celui d'Etat.

La planète-terre est donc quadrillée de 185 sociétés qui fonctionnent, certes plus ou moins bien, et qui sont extrêmement différentes : certaines sont gigantesques, d'autres minuscules ; certaines sont riches et puissantes, d'autres sont misérables ; elles se distinguent toutes par des cultures et des histoires remarquables ; certaines sont hypercentralisées, d'autres fédéralistes à l'extrême. Affirmons encore que toutes revendiquent une identité en dépit des multiples facteurs qui peuvent en menacer la cohésion ou mutiler cette identité.

A des fins d'analyse, retenons le clivage Nord-Sud qui correspond à l'opposition centre-périphérie.

Dans ce long paragraphe, nous aimerions montrer que le développement durable doit être considéré dans les transformations sociétales complexes à l'œuvre.

### 2.3.1 Feues les sociétés industrielles

Les sociétés du Nord vivent une mutation considérable qui a des conséquences pour l'ensemble des sociétés de la planète. Chaque société vit ce changement selon des modalités qui lui sont propres, certaines même réussissent à ne pas être concernées du tout. Une autre analyse devrait être menée pour ces dernières.

Examinons les transformations des sociétés occidentales puisqu'elles jouent dans le monde un rôle central. Bien que chacune change de manière originale, tentons une synthèse, celle de la métamorphose des sociétés industrielles en sociétés informationnelles et programmées. Nous ne retiendrons que quelques paramètres qui nous paraissent fondamentaux.

Pour rendre compte des sociétés industrielles, nous ne retiendrons que cinq dimensions interdépendantes et qui sont toutes en mouvement.

D'abord la plus connue et la plus évidente : l'industrialisation. Elle fait l'objet d'une lente maturation au 18<sup>e</sup> siècle. Dans le monde occidental, dès cette époque, elle se propage comme une traînée de poudre, l'agriculture recule. Les richesses de la société proviennent dorénavant essentiellement de l'industrie.

Cette industrialisation est dynamisée par un conflit entre la bourgeoisie et la classe ouvrière. Sous des formes très variables, ce conflit est omniprésent tant dans le champ de l'industrialisation que dans toutes les dimensions de la société industrielle. Impossible de comprendre les sociétés industrielles sans tenir compte de ce conflit.

C'est dans ce contexte industriel et social que se construit l'Etat. Lui aussi fait l'objet de conflits qui le plus souvent se couplent avec le précédent. A des rythmes fort différents, les sociétés se construisent en mettant en place un appareil étatique plus ou moins sophistiqué, centralisé, etc. Cette structuration varie en fonction des spécificités culturelles, historiques et sociales de chaque société. Dans certaines d'entre elles, la construction de l'administration publique et des institutions politiques (parlement, etc.) correspond à une homogénéisation linguistique par le biais de l'Etat-Nation. Que de luttes cette élaboration complexe implique... Elles sont un autre « cœur » des sociétés industrielles.

La sécularisation représente une dynamique tout aussi importante. La laïcité qui progresse régulièrement représente une transformation lourde de conséquences...

Enfin, le bouillonnement que constitue la société industrielle est encore amplifié par un autre axe de changement : l'urbanisation et l'exode rural. Les villes ne cessent de croître en nombre et en taille, les campagnes n'arrêtent pas de se vider : ce sont d'autres facteurs de tension. C'est ce que nous appelons le régime ville-urbanisation.

Ces cinq dimensions sont toutes spécifiques, mais elles s'articulent les unes aux autres et forment ainsi un fabuleux système : la société industrielle s'impose à tous, bien que les uns et les autres n'en parlent pas toujours exactement de la même manière.

Il est indispensable de préciser deux autres points essentiels pour notre propos :

- La société industrielle met à mal son environnement naturel : elle prélève sans gêne les ressources dont elle a envie et rejette, toujours sans gêne, ses déchets dans l'environnement. Ce dernier n'est pas pensé, ou que marginalement.
- La société industrielle colonise une grande partie du monde de manière éhontée. La domination des colonies est stupéfiante.

Vers les années 1960, divers indices font supposer que la société industrielle se métamorphose. La tertiarisation est le plus important d'entre eux... Economistes et sociologues parlent dès lors de société post-industrielle [D. Bell, 1973 ; A. Touraine, 1969]. Si à l'origine, ce terme en post était parfaitement légitime, il ne l'est plus maintenant. Il est possible de qualifier précisément la société qui s'est constituée : nous lui donnons le nom de société informationnelle et programmée.

### 2.3.2 La société informationnelle et programmée

Comme nous l'avons déjà dit, la terminologie que nous utilisons n'est pas définitive puisque le changement est continu et que rien ne nous dit que nous sommes arrivés à un équilibre. Nous entendons par programme une suite d'actions projetées et coordonnées dans le temps et l'espace en vue de réaliser un ou plusieurs objectifs. L'enjeu actuel de la programmation réside dans le fait que d'aucuns voudraient programmer des pans entiers de la société, voire la société ou le monde. L'informatisation en donne les moyens, d'où le terme de société informationnelle et programmée. La programmation est une forme remarquable de rationalisation. Précisons que, pour certains, le terme de programmé a une connotation négative... Plus encore, une société programmée serait liberticide... Telle n'est pas notre conception : la programmation est, comme nous venons de le dire, une forme évoluée de rationalisation ; il est heureux que la production, les transports, la communication, etc., soient programmés, car sans cet effort, le chaos serait certain. Cela dit, la programmation a aussi des aspects négatifs.

Sept axes de changement caractérisent avec force la société informationnelle et programmée : la technoscience, la mondialisation, l'individualisation, l'émergence de la question environnementale, la métropolisation, la formation de nouveaux rapports de pouvoir, *la domination des sociétés du Sud par celles du Nord*. Certes, ces axes de changement ne sont pas totalement nouveaux, mais ils prennent actuellement une tournure forte et tout à fait spécifique.

Examinons les sept paramètres fondamentaux des sociétés informationnelles et programmées.

1. La *technoscience* a remplacé la prééminence de la religion dans des sociétés antérieures. Dorénavant, quand un problème se pose, on fait appel à la technoscience et non plus à la religion. Néanmoins, la matrice culturelle des sociétés informationnelles et programmées comprend toujours des éléments de la religion, de la langue et d'autres types de signes, symboles et valeurs ; mais le champ culturel est dominé par la technoscience.

Le terme de technoscience signifie que les sciences et les techniques sont devenues indissociables. C'est particulièrement évident en chimie, dans les domaines relatifs à l'énergie, les matériaux, l'information, la biologie, la santé. Parmi les multiples aspects de la technoscience, l'informatisation est devenue dominante : elle régit le travail, la communication, les loisirs, tous les domaines de la vie sociale ; aucun domaine n'échappe à l'informatisation. Elle est la source de gains de productivité considérables qui expliquent en partie le chômage contemporain et justifient les revendications de partage du travail [Coriat, 1990]. Elle est une des raisons de la remise en question du travail, qui, il n'y a pas si longtemps, était pourtant une valeur centrale.

C'est aussi grâce à l'informatisation que la société peut être programmée, tant dans des domaines microsociaux que dans la société tout entière.

Nombreuses sont les recherches sur les implications sociales de l'informatisation. Nous nous contenterons de rapidement mentionner les travaux de l'urbaniste P. Virilio [1984, 1996]. Il s'attache à mettre en lumière la révolution qu'entraîne l'informatisation de la communication, des transports et l'organisation de l'espace. D'abord, il souligne le fait qu'avec cette technique, « il s'agit de moins en moins de parcourir une distance, mais (de plus en plus) de contrôler et d'agir à distance. (...) D'une certaine façon, on assiste à la fin du déplacement au profit de l'inertie d'une contemplation solitaire. »<sup>1</sup> L'informatisation appliquée à la communication génère la vitesse absolue et, pense Virilio, cette dernière est contraire à la démocratie « qui suppose d'aller vers les autres, de discuter, de prendre le temps de la réflexion et de partager la décision. Quand il n'y a plus de temps à partager (...), il n'y a plus de démocratie ». De même, c'est la ruine de la ville, fondée sur la proximité. Aujourd'hui, la proximité urbaine « entre en dissonance avec la proximité des télécommunications. On peut même dire que ce qui est au loin est parfois plus important que ce qui est proche ». (...) « La crise de la ville et, d'une certaine façon, la crise du politique viennent de l'impossibilité à théoriser ce brouillage des proximités. »

<sup>1</sup> « Un entretien avec Paul Virilio », *Le Monde*, 28-1-1992.

2. Souvent, la *mondialisation* est associée au terme de *globalisation* [Reich, 1993 ; Rist, 1997 ; Petrella, 1995]. La mondialisation indique que le champ d'action économique des hommes est dorénavant planétaire. La globalisation indique aussi qu'il n'est plus possible de ne considérer une action que sous un angle, fût-il économique. Non seulement l'action des hommes a pour horizon le globe, mais encore elle implique des dimensions politiques, sociales, écologiques, culturelles, techniques. Pour être rationnelle, la globalisation suggère qu'il faut dorénavant prendre en compte cette multiplicité de points de vue.

Par la suite, nous n'utiliserons que le terme de mondialisation, mais avec les diverses significations proposées ci-dessus. La mondialisation entraîne donc la division du travail à une échelle mondiale. Le colonialisme avait déjà instauré une telle pratique, mais depuis plusieurs années (et la fin de l'Etat soviétique), ce développement s'est fortement accentué et, surtout, il est accompagné de l'hégémonie de l'économie de marché... Cependant, il est indispensable de préciser que cette transformation ne concerne pas avec la même intensité l'ensemble des pays du monde.

Le clivage entre les pays dits centraux et ceux qui sont périphériques subsiste, si bien que le faible développement socio-économique des seconds ne leur permet pas de rattraper les premiers. Ce fossé est la source d'immenses problèmes pour le monde contemporain. Le clivage centre-périphérie, ou Nord-Sud, aurait donc plutôt tendance à s'accroître. Il n'est pas exagéré de dire que, pour une large partie des pays de la planète, mondialisation signifie exclusion.

La mondialisation correspond en outre à un mouvement de délocalisation d'activités économiques ayant un fort coefficient de travail manuel des pays centraux vers certaines périphéries. Plus insidieusement, les pays centraux créent des emplois dans les périphéries, ils ne les délocalisent pas seulement. L'immense différence de salaires, due en partie à l'absence de politiques sociales dans le Sud, incite les industriels des pays centraux à s'y établir. Ce mouvement constitue une explication de la croissance du chômage dans les pays centraux, mais il est une chance de développement pour les périphéries et ce dernier retentit sur les centres qui en tirent largement profit.

Dans ces transformations, le marché est devenu une valeur indiscutable, d'autant plus que le contre-modèle que représentait l'Union soviétique a disparu. C'est la force de la mondialisation que privatisation et dérégulation soient indissociables de cet axe de changement social. Ce qui fait dire à certains chantres de la mondialisation qu'elle sonne le glas de l'Etat. Nous ne le pensons pas ; certes, il devra se restructurer, ce qu'il a déjà fait en partie, mais il ne disparaîtra pas, du moins à court ou moyen terme.

Notre présentation de la mondialisation serait impropre si on laissait entendre, comme d'aucuns le font, qu'elle entraîne l'uniformisation de la planète. Tout observateur de la mondialisation peut constater qu'elle suscite une renaissance des communautés nationales, régionales et locales, et parfois des intégrismes. Dans certains cas même, ces communautés s'opposent victorieusement à la mondialisation, plus encore, cette dernière s'appuie souvent sur un édifice vivant et solide de nations, de régions et de localités. En d'autres termes, dans ce contexte de mondialisation, chacun cherche à se retrouver spécifiquement, individuellement, localement, nationalement, en particulier par une action identitaire. Nous sommes très loin d'un processus d'uniformisation. Comment faire coexister une telle diversité sur la planète ?

3. *L'individualisation* et *l'individuation* ne sont pas récents. Pourtant, avec l'accélération de la division du travail et de l'économie de marché, l'accentuation de la consommation de masse, de la culture de masse, de l'urbanisation, de l'instruction publique, l'individualisation s'est considérablement amplifiée et tend à faire de chaque individu un acteur. Nous pensons utile d'accompagner le concept d'individualisation de celui d'individuation. La production d'une masse d'individus pousse ceux-ci à se distinguer les uns des autres selon des modalités multiples ou, en d'autres termes, la masse des individus pousse chacun d'eux à se façonner une identité spécifique. Cette quête identitaire individuelle, c'est ce que nous appelons l'individuation ; il faut la distinguer de l'individualisation : celle-ci disloque les groupes, les communautés, les liens sociaux, et donne naissance aux individus ; l'autre permet leur distinction.

La naissance de l'individu en tant qu'acteur ne signifie pas qu'il échappe aux déterminismes liés à sa position dans la structuration sociale : le genre, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, la culture, etc., influencent toujours profondément chaque individu.

Il va de soi qu'individualisation et individuation remettent en cause les structures collectives industrielles (Etat, familles, associations diverses, villes et villages, partis politiques, paroisses, etc.). Ces dislocations collectives suscitent un désarroi considérable et un sentiment d'insécurité très fort.

De nombreux observateurs en restent à ce constat et ne voient pas qu'une autre vie collective et de nouvelles solidarités et cohésions se forment. Certes, cette renaissance se fait par tâtonnements, par le biais d'expériences non définitives, remises en cause par certains, par la constitution de réseaux flous, etc. Pour beaucoup, toutes ces tentatives ne sont pas rassurantes et accentuent le désarroi et l'insécurité. Des individus ont le sentiment d'être abandonnés, ils n'assument pas l'isolement, et versent dans l'anomie. Sans aucun doute vivent-ils cette époque comme étant peu confortable.

Pourtant, il est possible d'avoir un regard beaucoup plus positif sur le monde qui se fait : d'autres individus sont enchantés de leur statut et jouent victorieusement leur rôle d'acteur individuel, ils inventent une vie collective sous forme de réseaux souples, ouverts et efficaces, d'autres encore créent des groupes nouveaux de toutes sortes (familles, entreprises, associations, mouvements, etc.) qui leur assurent une position sociale effective. De ce point de vue, le monde contemporain est stimulant, encourageant, enthousiasmant.

4. Rien ne résistait à l'industrialisation de la société précédente. Perçue de manière très positive, elle était menée tambour battant. Dans les années 60, d'aucuns perçurent qu'il ne pouvait plus en aller ainsi : l'industrialisation telle qu'elle était conduite dégradait la nature, elle polluait, elle épuisait de manière irresponsable des ressources irremplaçables, etc. De toute part surgirent des acteurs qui réclamaient à corps et à cri des pratiques respectueuses de l'environnement. Le mouvement écologiste était né. Depuis l'*environnement* est reconnu par tous comme une dimension essentielle de la vie en société. Mais il continue à se dégrader... Divers types de « remèdes » sont proposés, dont le développement durable qui fait appel à des valeurs d'équité et de solidarité. Nous considérons que l'environnement et le développement durable sont des dimensions essentielles des sociétés informationnelles et programmées. Elles les imposent au monde entier.

5. La structure en classes sociales de la société industrielle s'est effondrée. Un système nouveau se met en place. En effet, la société informationnelle et programmée n'est pas seulement faite d'un ensemble d'individus, de réseaux et de groupes flexibles. La société informationnelle et programmée agit sur elle-même, se construit, se façonne par l'intermédiaire de trois grands ensembles regroupant individus et groupes. Nous ne parlons plus de classes mais de *mouvances*. Nous en distinguons trois : la mouvance rationalisatrice, la mouvance contestataire et la mouvance réactionnaire. Explicitons ces trois mouvances.

La *mouvance rationalisatrice* s'identifie à la rationalisation du monde sous toutes ses formes : le travail, la communication, le marché, les infrastructures et les équipements, cela tant au niveau microsocial que macrosocial et mondial. Le monde est par excellence le champ de son action rationalisatrice. Cette mouvance rassemble les groupes de professions tels qu'ingénieurs, sociologues, médecins, juristes, travailleurs sociaux, mais aussi des entreprises, des partis politiques. Bref, ceux qui mettent en avant des valeurs d'efficacité, de rentabilité, de compétitivité, de performance font probablement partie de cette mouvance rationalisatrice.

La *mouvance contestataire* rassemble individus, groupes, organisations et mouvements qui constatent les dégâts de la rationalisation et de la programmation sur l'environnement, sur la vie sociale et culturelle, sur cer-

taines régions et localités, etc. ; par conséquent, ils militent pour des valeurs d'équité, de solidarité, de modération, de paix. Cette mouvance n'est pas systématiquement contre la rationalisation, tant qu'elle est compatible avec ces quatre valeurs. Syndicats de travailleurs, mouvements écologistes, mouvements alternatifs, mouvements pacifistes et tiers-mondistes, partis politiques critiques, mouvements féministes, etc., sont les principaux acteurs de la mouvance contestataire.

La *mouvance réactionnaire* est tournée vers le passé et déplore toutes les formes de modernisation, qu'elles proviennent des acteurs de la mouvance rationalisatrice ou contestataire. Elle aussi rassemble de nombreux groupes et organisations, dont les mouvements politiques nationalistes et populistes, les sectes sous toutes leurs formes, etc. Cette mouvance se définit par de fulgurantes oppositions à la modernité, à la mondialisation, aux étrangers. Elle s'accroche désespérément aux traditions ancestrales, à la patrie dans un sens étroit, aux communautés traditionnelles.

Ces trois mouvances se caractérisent chacune par une structure qui implique un ou plusieurs noyaux relativement restreints mais offensifs, organisés et dynamiques. Une même mouvance peut comprendre plusieurs de ces noyaux ; les conflits sont alors importants, mais ils ne sont pas nécessairement négatifs, ils peuvent générer une grande émulation dans la mouvance. Ces noyaux sont entourés de membres positionnés socialement en terme de genre, d'âge, de catégories socioprofessionnelles, de cultures, etc. Ils sont plus ou moins fidèles, plus ou moins actifs, plus ou moins spectateurs, plus ou moins convaincus, etc. Enfin, les individus d'une société ne sont pas tous nécessairement membres d'une mouvance. Nombreux sont indécis, inintéressés par les enjeux qu'elles impliquent, en attente, hésitants, ignorants. Ils constituent pour les mouvances et leurs noyaux une masse à conquérir, à convaincre, à enrôler.

La société informationnelle et programmée se construit à travers les rapports conflictuels, mais aussi les alliances entre ces trois mouvances. Toutes trois sont indispensables à la compréhension de cette société informationnelle et programmée. Cela dit, il est certain que la mouvance rationalisatrice dirige et domine la structuration sociale, mais jamais seule, elle est constamment obligée de faire des compromis avec les deux autres mouvances.

La structure du pouvoir qu'impliquent les rapports entre ces trois mouvances et les nombreux groupes et mouvements qu'elles englobent pose la question de la démocratie. Nous nous référons ici aux travaux d'Alain Touraine [1992] p. 12 : « La démocratie repose non pas seulement sur un équilibre ou un compromis entre les forces en présence, mais sur leur intégration partielle. Ceux pour qui le progrès suppose qu'on fasse table rase du passé et des traditions sont les adversaires de la démocratie, tout autant que ceux qui voient dans la modernisation une œuvre diabolique. Une société



ne peut être démocratique que si elle reconnaît à la fois son unité et ses conflits internes. De là vient l'importance centrale, dans une société démocratique, du droit et de l'idée de justice, définie comme le plus haut niveau possible de compatibilité entre les intérêts en présence. (...) Le but d'une société démocratique est de combiner le plus de diversité possible avec la participation du plus grand nombre possible aux instruments et aux produits de l'activité collective ».

Il est indispensable de préciser une idée : la technoscience, la mondialisation, l'individualisation sont les principaux paramètres de la société informationnelle et programmée, mais leur changement découle de l'action des trois mouvances, et leurs rapports sont fondateurs de la société.

6. La société informationnelle et programmée telle que nous venons de la décrire, avec ses multiples facettes, produit la métropolisation. Plus particulièrement, la mondialisation *nécessite* la métropolisation. Ces deux processus sont en intense interaction. Les autres composantes sociétales sont aussi très importantes; notamment, on ne comprend rien aux métropoles si on ne prend pas en compte la structure du pouvoir des trois mouvances avec leurs groupes et mouvements, la technoscience, l'individualisation et l'individuation et leurs implications. Ces divers aspects sont les composantes essentielles de la structuration des métropoles. Nous développerons cette idée dans le prochain chapitre.

7. Les sociétés informationnelles et programmées, couramment appelées les sociétés du Nord, sont incompréhensibles sans les sociétés du Sud, et – inversement – les sociétés du Sud s'expliquent, entre autres, par la longue domination des sociétés du Nord.

Le colonialisme a sévi sous des formes diverses mais presque toutes perverses, en dépit d'aspects parfois positifs. Il a suscité des luttes d'émancipation souvent douloureuses et destructives. Néanmoins, les Etats nouveaux issus de ces luttes, restent dépendants économiquement. En très bref, c'est notre explication du mode de développement des sociétés du Sud. Il est certain que parfois des facteurs endogènes sont importants, mais le plus souvent ils sont secondaires par rapport à la responsabilité du Nord. La surpopulation galopante, les inégalités sociales, le délabrement économique et l'impossible décollage socio-économique, la politique non démocratique, la crise écologique, etc., ont généralement leur origine dans la domination du Nord. Pourtant, les sociétés du Sud ont souvent une histoire et une culture prestigieuses, mais elles ne suffisent pas...

### **2.3.3 Pour une analyse systémique des sociétés du monde contemporain**

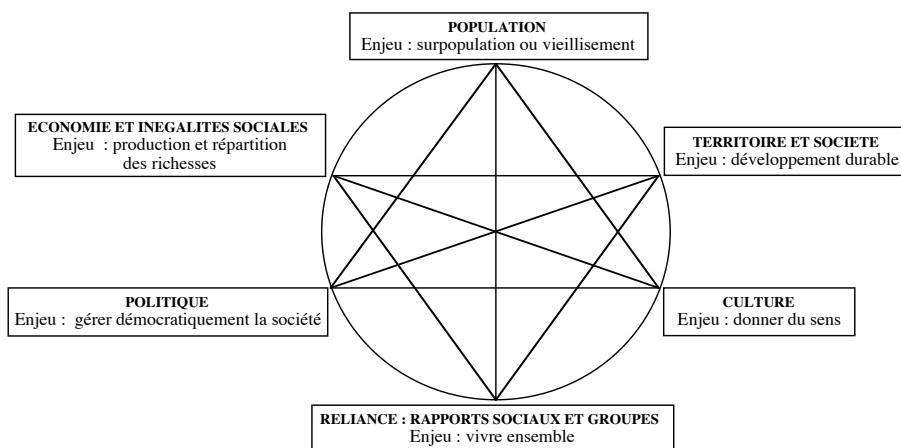
Récapitulons. Parmi les 185 sociétés du monde contemporain, ce sont les sociétés informationnelles et programmées qui dominent. Ce sont ces

dernières qui ont conceptualisé la crise écologique et le développement durable. Dès lors, il convient de positionner ces deux concepts dans la dynamique des sociétés, tant du Nord que du Sud, et de souligner les composantes sociétales dont ils dépendent.

Pour ce faire, nous empruntons à Pierre Bourdieu le concept de *champ* que nous préférons à ceux de domaine, secteur, sous-système, dimensions, composantes, etc., trop polysémiques.

La structuration sociétale implique six champs sociétaux : 1. la population, 2. le territoire et l'environnement, 3. l'économie et les inégalités sociales, 4. la politique et le politique, 5. la culture, 6. la reliance. Chacun de ces champs peut être subdivisé en un nombre plus ou moins grand de sous-champs, mais nous ne voyons pas comment les réduire en un nombre plus restreint tant ces six champs sont spécifiques aussi bien dans leur forme et leur structure que dans leur contenu.

Chaque champ se distingue par une matérialité particulière en termes d'environnement naturel et construit, de population, de techniques. Chacun est animé par des acteurs individuels et collectifs définis par une position sociale, une identité et des projets. Les six champs actualisent un ou des enjeux de société qui se traduisent en projets, impliquant des valeurs, des reliesances.



**Fig. 2.2** Structure sociétale et systématique des champs.

Ces six champs sociétaux sont intensément interdépendants (fig. 2.2) ; ils s'impliquent mutuellement, s'influencent plus ou moins systématiquement, séparés ils n'ont que peu de sens ; pourtant, c'est en les séparant que les sciences sociales se définissent : l'économie, la démographie, la science politique, la géographie, etc. Ces propos ont une incidence de méthode

importante : s'il est inévitable d'entrer dans l'analyse de la structuration de la société par un de ces champs, il est indispensable de rapidement prendre en compte les cinq autres, sous peine de produire une analyse bancalée... En quelque sorte, les sciences sociales sont « condamnées » à passer de l'interdisciplinaire à la transdisciplinarité. Le concept de société est transdisciplinaire, forcément...

Chaque société, avec ces six champs, forme un tout composite que l'on ne dissocie qu'à des fins analytiques. Le tout organique de chaque société est façonné par une plus ou moins longue histoire, une culture spécifique. Le tableau 2.1 donne une première vision d'ensemble de ces six champs et surtout, esquisse le clivage Nord-Sud qui les distingue.

Le critère qui a guidé l'ordre dans lequel nous mentionnons ces six champs est celui de leur matérialité : les premiers champs mentionnés sont plus concrets que les derniers, plus abstraits.

Ces champs sont constitutifs de tous les types de société, tant celles du Nord que celles du Sud, mais bien sûr le contenu et la forme de ces champs sont profondément variables. Enfin, ces champs peuvent et doivent être analysés avec des méthodes aussi bien micro- que macrosociologiques.

Tableau 2.1 Profil de société.

Les champs : leurs enjeux et contenus	Technique	Figure-type d'acteur	Différences Nord-Sud
<b>1. Population</b> Enjeu : surpopulation ou vieillissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pyramide sociale</li> <li>• Mouvement naturel de la population</li> <li>• Structures familiales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin</li> <li>• Mère</li> </ul>	<b>Sud</b> : au début de la transition démographique <b>Nord</b> : à la fin de la transition démographique <b>Sud</b> : domination des secteurs primaires et secondaires – faible productivité et rentabilité <b>Nord</b> : domination du tertiaire – forte productivité et rentabilité
<b>2. Economie et inégalités sociales</b> Enjeu : produire des richesses et les répartir équitablement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divisions du travail</li> <li>• Hiérarchie sociale en termes de CSP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef d'entreprise</li> <li>• Manœuvre</li> </ul>	toutes les techniques de production des biens et services
<b>3. Territoire et environnement</b> Enjeu : développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction et aménagement</li> <li>• Transport et communication</li> <li>• Exploitation des ressources naturelles</li> <li>• Lutte contre les pollutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Architecture, ingénieur, urbaniste</li> <li>• Agriculteur</li> <li>• Cantonnier</li> </ul>	<b>Sud</b> : faible conscience de la crise écologique. Ville-campagne et urbanisation <b>Nord</b> : forte crise écologique et développement durable. Métropole-métropolisation

**Tableau 2.1** Profil de société (suite et fin).

<p><b>4. Politique</b> Enjeu : gérer démocratiquement la société</p>	<p>La diversité des institutions politiques (nationales, locales, etc.)</p>	<p>Communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elu politique</li> <li>• Militant</li> </ul>	<p><b>Sud</b> : promouvoir la démocratie <b>Nord</b> : consolider la démocratie</p>
<p><b>5. Culture</b> Enjeu : donner du sens</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Religion, morale et philosophie</li> <li>• Droit et éthique</li> <li>• Langue et lettres</li> <li>• Art et esthétique</li> <li>• Media et communication</li> <li>• Technoscience : vérité et efficacité</li> <li>• Ecole : de la maternelle à l'université</li> </ul>	<p>Traitement de l'information et communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prêtre</li> <li>• Philosophe</li> <li>• Journaliste</li> <li>• Scientifique</li> <li>• Avocat</li> <li>• Comédien</li> </ul>	<p><b>Sud</b> : ruralité-urbanité <b>Nord</b> : métropolitité</p>
<p><b>6. Reliance</b> Enjeu : vivre ensemble à tous les niveaux de la vie sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociabilité, lien social, dynamique des groupes</li> <li>• Rapport à l'autre : du conflit à la négociation</li> </ul>	<p>Communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Educateur</li> <li>• Gendarme</li> </ul>	<p><b>Sud</b> : l'autre est adversaire <b>Nord</b> : l'autre est adversaire</p>

Examinons rapidement ces six champs.

### *1. La population*

La taille de la population est le critère le plus connu et apparemment le plus aisé pour définir une société. Les 185 sociétés du monde contemporain oscillent entre celles de moins d'un million d'habitants à celles de plus d'un milliard. La variance démographique des sociétés est donc vertigineuse. Les rapports entre natalité, mortalité et migration permettent de rendre compte du mouvement de la population en termes, d'une part, de croissance et de jeunesse plus ou moins importante et, d'autre part, de stabilité et de degré de vieillissement. Les professions de santé jouent un rôle-clé dans cette dynamique de la population, elles s'appuient sur des formes de reliance telle que structures de famille et de parenté. La masse démographique représente un poids considérable sur la gestion de l'environnement de ces sociétés. La taille démographique des sociétés doit être considérée en relation avec leur structure socio-économique.

### *2. Le territoire et l'environnement*

Les deux sont absolument indissociables. Ils doivent être considérés au niveau de la planète-terre et du système solaire. Chaque société se définit en termes de différentes sphères : sol et sous-sol, atmosphère, eaux douces et salées, vie, etc. ; de cycles : azote, soufre, oxygène, etc. ; de flux : de matières, d'énergie, de population, etc. Sphères, cycles et flux génèrent des climats. C'est à partir de cette complexité que la planète s'enrichit, se régénère, se dégrade et s'auto-organise. Ces processus se déroulent sur plusieurs millions d'années et sont plus ou moins favorables aux organismes vivants supérieurs, notamment les hommes. Ces derniers se sont appropriés cet écosystème selon des modes plus ou moins concentrés (tab. 2.2). Le mode actuel va vers une très forte concentration, c'est-à-dire la formation de collectivités qui avoisinent le million d'habitants et plus. Nous qualifions ce processus de métropolisation.

**Tableau 2.2** Organisation du territoire<sup>2</sup> et collectivités humaines.

<b>Echelle centre-périphérie</b>	<b>Type de collectivité</b>	<b>Taille approx. en habitants</b>	<b>Centralité</b>	<b>Type de territoire</b>	<b>Processus</b>
<b>Périphérie</b>	• Hameau, village	• Moins de 1000	Locale et régionale	Rural	↑
	• Bourg, petite et moyenne ville	• 1000 à 20 000			
	• Petite agglomération urbaine	• 20 000 à 200 000	Régionale et nationale	Rurbain	↑
• Agglomération urbaine moyenne	• 50 000 à 200 000	Nationale et mondiale		↑	↑
<b>Inter-médiaire</b>	• Grande agglomération urbaine		• 200 000 à environ 1 million		Urban
<b>Centre</b>	• Métropole	• D'environ 1 million à 10 millions		↑	
	• Mégapole	• Plus de 10 millions		↓	

<sup>2</sup> Cette organisation du territoire doit être complétée par un système de régions plus ou moins puissantes (superficie, populations, environnement, économie, métropolisation, etc.).

Autre aspect fondamental : les métropoles et les autres collectivités humaines sont reliées par un réseau très complexe de transport et de télécommunication. Ajoutons enfin que ces métropoles se caractérisent par un prélèvement considérable de ressources (eau, alimentation, énergie, divers matériaux, etc.) sur leur environnement plus ou moins lointain, par une incapacité à les transformer et à les assimiler complètement et, par conséquent, par un rejet dans cet environnement d'une masse considérable de déchets qu'il n'est pas à même de résorber à vue d'hommes. La métropolisation tant au Nord qu'au Sud est une des causes majeures de la crise écologique mondiale (fig. 3.1).

La gestion du territoire et de l'environnement est sous-tendue par la valeur « qualité de vie ». Partant, l'enjeu de ce champ est le développement durable.

### *3. L'économie et les inégalités sociales*

Nous définissons le champ économique par l'enjeu de la création et de la répartition des richesses. Sa complexité est considérable : il n'est pas question d'en faire ici une analyse. Nous renvoyons le lecteur à Reich [1993] et à Petrella [1995]. Nous ne relèverons que quelques idées. Nous partons de la division du travail, par laquelle une société ou un ensemble de sociétés produit des biens et des services, donc des richesses. L'organisation du travail se fait depuis quelque temps essentiellement selon les valeurs de l'efficacité, de la productivité et de la rentabilité. Vouée au profit, la production des biens et des services a été conçue selon un cycle court qui implique, d'une part, la production massive de déchets qui génèrent une charge intolérable, ingérable pour l'environnement, et, d'autre part, par l'utilisation des ressources naturelles qui se fait avec une vue à court terme, sans aucun respect pour les générations futures. Avec ces deux inconvénients majeurs et structurels, les générations futures sauront-elles satisfaire leurs besoins légitimes ? Beaucoup ont répondu par la négative, d'où la stratégie du développement durable tant au Sud qu'au Nord... Pour aggraver le diagnostic, la production de richesses est associée à un mode de répartition de ces richesses très inégalitaire. Cette dernière remarque renvoie à une théorie des inégalités sociales [Bassand, 1997 ; Lévy, Joye, Guye, Kaufmann, 1997]. Actuellement, de notre point de vue, la manière la plus pertinente de mesurer les inégalités sociales passe par le concept de catégorie socioprofessionnelle qui intègre et renvoie au revenu, au savoir et au pouvoir. La plupart des recherches mettent en évidence une recrudescence des inégalités sociales. De plus, bien que le monde contemporain produise des richesses, leur usage égoïste génère la pauvreté et l'exclusion qui non seulement nuisent à la dynamique de la société, mais encore, aggravent la crise écologique.



Comme dans ses précédentes publications, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) fait apparaître dans son dernier rapport annuel (juillet 1999) une croissance alarmante des inégalités dans le monde. Certes, des innovations techniques remarquables ont lieu en informatique, télécommunications, biotechnologie, etc., mais elles restent l'apanage des minorités les plus riches. Les progrès, pourtant essentiels, dans les domaines de la santé, l'éducation, la communication, se font infiniment moins rapidement dans ce que nous appelons les pays périphériques – le Sud – que dans les pays centraux – le Nord. L'achat d'un ordinateur coûte par exemple un mois de salaire aux Etats-Unis et huit ans au Bangladesh... Le clivage entre pays riches et pauvres risque de devenir structurel, c'est-à-dire irrécupérable.

#### *4. La culture*

Ce champ est constitué d'un ensemble d'instances, plus ou moins dynamiques ou en déclin : la religion, l'éthique, les arts, la langue et la nationalité, le droit, l'école (de la maternelle à l'université), la technoscience, les médias, etc. Profondément imbriquées les unes dans les autres, par rapport aux contraintes du monde et notamment à la crise écologique, la culture élabore les valeurs qui répondent aux questions fondamentales comme : Quel est le sens de notre existence ? Dans quelle mesure sommes-nous responsables de l'avenir de l'univers ? Comment faire coexister sur la planète-terre des hommes aussi différents ? S'imposent alors les valeurs d'équité, d'efficacité, de solidarité, de paix... Nous avons vu qu'elles sont étroitement dépendantes des trois mouvances que nous avons relevées dans les sociétés informationnelles et programmées. La question du développement durable s'articule à ces valeurs.

#### *5. Le politique, la politique et les politiques publiques*

Au masculin, politique désigne les organisations à travers lesquelles le pouvoir s'exercera pour promouvoir les politiques publiques qui notamment seront décidées et mises en œuvre pour répondre aux exigences de chaque société. Le politique, c'est donc le pouvoir en acte pour organiser une société, résoudre ses problèmes par des politiques publiques. Il va de soi que le pouvoir correspond aux intérêts d'acteurs qui s'opposent.

La politique correspond à la lutte des acteurs d'une société pour contrôler le pouvoir. Cette lutte peut être réglée par des principes plus ou moins démocratiques qui, eux-mêmes, renvoient à la valeur de justice.

Les politiques publiques sont des actions organisées par les institutions politiques pour résoudre les problèmes qui se posent à une société : la crise écologique, la métropolisation, l'enseignement, les transports, etc.

Le débat majeur des sociétés contemporaines consiste à savoir si leur organisation sera confiée au marché ou à des institutions politiques plus ou moins démocratiques. On découvre que le principe du « tout au marché » génère des inégalités importantes mais est d'une grande efficacité. Inversement, « tout à l'Etat » semble impliquer une efficacité moindre, mais des inégalités réduites. Comment optimiser les chances d'équité et d'efficacité ? En bref, l'enjeu de ce champ est la gestion démocratique de la société.

### *6. La reliance*

Les cinq champs précédents font apparaître des différences profondes entre les hommes : genre, âges, catégories socioprofessionnelles, citadins ou ruraux, cultures, préférences politiques, etc. Toutes ces différences s'impliquent les unes dans les autres selon des modalités propres à chaque société. Bref, les différences entre les hommes sont considérables; si elles dégènèrent en inégalités, donc en conflits, le risque sera grand qu'elles se traduisent en violence. Et chacun connaît les ravages que provoquent les guerres, à côté d'indicibles souffrances humaines.

Le champ de la reliance peut être défini par un enjeu stratégique : étant donné les différences, voire les inégalités, les hommes peuvent-ils vivre ensemble ? Cette question se pose à tous les niveaux des sociétés : de celui de chaque groupe primaire et de chaque champ, à celui de la société tout entière et à celui de la planète-terre. Comment les hommes peuvent-ils être solidaires ? Cet enjeu renvoie directement au développement durable puisqu'il implique une solidarité entre les hommes contemporains et aussi avec ceux des générations futures.

### **2.3.4 Conclusion**

Le développement durable est directement dépendant de la structuration des sociétés contemporaines, certes ce sont les sociétés informationnelles et programmées qui mettent en exergue la question environnementale et qui font du développement durable un enjeu sociétal fondamental. Rapidement, il apparaît que cette problématique concerne l'ensemble des sociétés du monde, tant au Nord qu'au Sud, bien que dans toutes les conférences internationales consacrées à cette thématique, les sociétés du Sud proclament que le développement durable est avant tout l'affaire des sociétés du Nord. Le Sud suivra quand il aura rattrapé le retard qui est le sien sur le plan du développement socio-économique. Mais d'aucuns répliquent que la Planète-Terre sera anéantie si le Sud se développe sur le mode du Nord. Les méthodes doivent impérieusement être modifiées. Le débat est immense.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAKONYI M., 1998, *Développement durable*, Nouvelles du Centre universitaire d'écologie humaine, n° 24, Genève.
- Environmental Degradation and Social Integration*, 1994, UNRISD, Genève.
- BASSAND M., 1997, *Métropolisation et inégalités sociales*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- BELL D., 1973, *The Coming of Post-Industrial Society*, Basic Books, New York
- BERDOULAY V., SOUTEYRAN O., 1996, *Débat public et développement durable*, Ministère de l'Environnement, Paris.
- BLANCHET C., NOVEMBER A., 1998, *Indicateurs de développement durable*, CUEH, Conseil économique et social, Genève.
- The Brundtland Report, 1987, *Our Common Future*, World Commission on Environment and Development, Oxford University Press, Oxford.
- CUNHA A., 1997, *La ville comme écosystème* (Ronéo 6 p.), Neuchâtel.
- CUNHA A., 1997, *Problématique du développement urbain durable* (Ronéo 18 p.), Neuchâtel.
- ERKMAN S., 1998, *Vers une écologie industrielle*, éd. Charles Léopold Mayer, Paris.
- FERRY L., 1992, *Le nouvel ordre écologique*, Grasset, Paris.
- JEUDI H.-P., 1992, « L'environnement sans utopie », *Le Monde*, 3.6.1998, p. 18.
- LEVY R., JOYE D., GUYE O., KAUFMANN V., 1997, *Tous égaux ? De la répartition à la stratification*, éd. SEISMO, Zurich.
- PRO CLIM, 1997, *Recherche sur le développement durable et le changement global*, Berne.
- REEVES H., 1986, *L'heure de s'enivrer. L'univers a-t-il un sens ?*, Seuil, Paris.
- SACHS I., 1993, *L'écodéveloppement. Stratégies pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Syros, Paris.
- SÉNÉCAL G., 4 (I.), 1996, « Champs urbains et développement durable », *Natures-Sciences-Sociétés*,
- TARRADELLAS J., 1998, « Durabilité et vulnérabilité en environnement » in : Rossel P. *et al.*, *Au-delà du laboratoire*, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- TOURAINÉ A., 1969, *La société post-industrielle*, Médiation, Paris.
- TOURAINÉ A., 1992 « Démocratie, qui es-tu ? », *Courrier de l'UNESCO*, novembre, Paris.
- REICH R., 1993, *L'économie mondialisée*, Dunod, Paris.
- RIST G., 1997, *La mondialisation des anti-sociétés*, IUED-PUF, Paris.
- PETRELLA R., 1995, *Limites à la compétitivité*, Labor, Bruxelles.
- VIRILIO P., 1984, *L'espace critique*, éd. C. Bourgeois, Paris.
- VIRILIO P., 1996, *Cybermonde, la politique du pire*, éd. Textuel, Paris.



## CHAPITRE 3

# MÉTROPOLE ET MÉTROPOLISATION

*Michel Bassand, Antonio Cunha, Joseph Tarradellas*

### 3.1 LIMINAIRE

La description d'Ho Chi Minh-Ville faite au chapitre 1 donne une idée précise de la structure d'une métropole du Sud et de certains de ses problèmes. Dans le chapitre 2, nous avons laissé entendre que le monde contemporain se *métropolise* et que ce processus génère notamment la crise environnementale... Que signifient les concepts de métropole et de métropolisation ? Dans ce chapitre, nous explicitons ces concepts et nous les relierons au développement durable.

Comme la ville, la métropole est un processus : elles se créent en permanence, c'est pour cela que nous parlons, d'une part, d'urbanisation et, d'autre part, de métropolisation. Une autre idée doit d'emblée être explicitée : nous hésitons à suivre F. Choay [1994] qui affirme que la ville est morte et qu'en lieu et place règne l'urbain. Cette affirmation est trop catégorique. Néanmoins, nous pensons qu'aux alentours du million d'habitants, une collectivité urbaine ne peut plus être analysée en termes de ville. Au-delà de cette taille, elle change radicalement de nature, nous parlons dès lors d'une métropole : c'est toute la structure sociale et spatiale qui change, mais bien évidemment cette métamorphose n'est pas due qu'au changement de taille. L'objectif de ce chapitre est d'explorer les diverses facettes de la métropolisation. Pour ce faire, nous rappellerons rapidement quelques traits bien connus des villes et de l'urbanisation. Nous pourrions ensuite mieux constater en quoi les métropoles et la métropolisation diffèrent radicalement des villes et de l'urbanisation. Nous allons construire en quelque sorte un idéal-type du régime ville-urbanisation et du régime

métropole-métropolisation; selon que leur contexte est celui d'une société du Nord ou du Sud, ces régimes varient profondément. Le chapitre 1 le met déjà en exergue, la suite du livre le fera encore plus.

## 3.2 VILLE ET URBANISATION

Le régime ville-urbanisation a été façonné dans les sociétés industrielles. Nous résumons ce régime en six points ; ils nous permettront de constater la rupture que représente le régime métropole-métropolisation.

### 3.2.1 La concentration

Par rapport à la société industrielle, la ville constitue un pôle où se concentrent dans une seule commune population et activités économiques. Elles le font pour bénéficier des avantages inhérents à la proximité, étant donné les moyens de transport et de communication rudimentaires dans les premières phases de l'industrialisation. Ces quelques éléments expliquent l'aspect morphologique très compact de la ville. Ils expliquent également le fait que les professionnels de l'espace ont fait de la densité un indicateur-clé de la réalité de la ville et parfois même un facteur explicatif de première importance. Assez rapidement, les innovations technologiques en matière de transport accompagnant l'industrialisation ont permis un certain étalement urbain qui resta pourtant longtemps modeste. La concentration, la densité, la compacité demeurent des indicateurs majeurs de la ville, ils impliquent la proximité mais aussi la simultanéité et l'immédiateté. Ce sont des avantages importants qu'offre la ville.

### 3.2.2 La croissance et la diversité

Cette concentration de facteurs de production (populations et emplois) suscita entre eux une division du travail très bénéfique. Les entrepreneurs s'en rendirent compte rapidement et, partant, investirent dans les villes d'alors. Elles devinrent des pôles de croissance : la ville riche en main-d'œuvre satisfaisait la demande des entreprises qui elles-mêmes étaient dynamiques en raison du milieu dans lequel elles se trouvaient. Ce contexte mit en place un cycle de croissance qui marqua longuement la scène urbaine. Cette croissance généra à son tour une diversité économique et sociale qui furent des atouts supplémentaires de croissance. Un flux migratoire vers les villes – l'exode rural – s'amorça : il devint une autre caractéristique majeure des villes. Parce que cette immigration n'avait pas qu'une seule origine, mais qu'au contraire elle venait de régions culturellement très différentes, à la diversité économique et sociale des villes s'ajouta une diversité culturelle importante. Cette triple diversité fut un autre avantage dans la dynamique de la ville. Elle en fit un pôle de croissance exceptionnel.

### 3.2.3 L'urbanité

En raison de ces transformations, les sociologues caractérisèrent la ville par trois faits : la grande dimension, la densité élevée et la diversité. Ce sont trois aspects qui déterminent un style de vie – une urbanité – commune aux habitants des villes, ou en d'autres termes, une culture commune aux citadins. C'est la théorie bien connue de L. Wirth [1938]. En effet, pensait-il, les citadins dans ce contexte élaborent une urbanité faite de sociabilité superficielle, segmentaire, éphémère. C'est le règne de l'anonymat et de l'individualisme. Cette thèse eut un succès considérable, mais elle ne fit de loin pas l'unanimité. La critique la plus sérieuse fut élaborée par H. Gans [1966], qui sans récuser l'émergence dans ce contexte urbain de la sociabilité définie par L. Wirth, conteste qu'elle soit le seul élément constitutif de l'urbanité. D'après lui, les classes sociales, les classes d'âge, les origines ethniques ne s'effacent pas, elles contribuent chacune significativement à définir d'autres types d'urbanité. La ville ne se définit pas par une seule urbanité ou une seule culture, mais par une myriade d'urbanités hétérogènes. C'est cette diversité qui fait la ville. Les tenants de L. Wirth n'ont pourtant pas abandonné la thèse de leur maître. Quant à nous, nous adopterions plutôt les thèses de Gans.

### 3.2.4 Le pouvoir urbain

La ville se définit par la concentration d'activités et de population hétérogènes sur le territoire d'une commune ou municipalité. S'il y a bien quelques débordements sur les communes voisines, ils sont résiduels. Retenons que la ville n'implique qu'une commune. Cette dernière implique des institutions politiques municipales. Quel est leur rôle effectif ? Ou plus précisément quel est leur pouvoir, c'est-à-dire qui dirige effectivement le fonctionnement et les transformations de la ville ? Qui gouverne ? Politologues et sociologues n'ont pas eu beaucoup de peine à démontrer que l'institution communale ou municipale en tant que telle n'est pas le facteur le plus important. Indépendamment de la municipalité, la ville se caractérise par une structure du pouvoir qui épouse la stratification sociale de la ville. Selon les villes et les méthodes utilisées, cette structure du pouvoir est plus ou moins monolithique, plus ou moins en correspondance avec les institutions politiques. Mais il y a unanimité : mises à part quelques villes exceptionnelles, une structure du pouvoir urbain existe bel et bien dans chaque ville. Un groupe social gouverne selon des modalités plus ou moins complexes et joue un rôle central.

### 3.2.5 Urbanisation

Si les professionnels et les scientifiques de la ville tombent aisément d'accord pour reconnaître un phénomène ville, ils n'ont pas réussi à définir celle-ci par la taille démographique. En France, il y a ville lorsqu'une commune compte 2000 habitants et plus, en Suisse c'est 10 000, ailleurs 5000, 20 000 ou plus. Ce désaccord n'est pas sans importance puisque la

taille démographique est le critère à partir duquel les sciences de la ville calculent le taux d'urbanisation (U) :

$$U = \frac{\text{total de la population des villes d'une société}}{\text{total de la population de cette société}} \quad 100$$

Ce taux calculé pour le même pays (ou région) sur plusieurs années met en relief des variations plus ou moins prononcées de l'urbanisation. De très nombreuses recherches ont mis en évidence que l'urbanisation varie avec le développement économique et social : plus ce dernier est élevé, plus l'urbanisation est importante. Il en va de même avec les divers indicateurs de la modernisation du pays ou de la région.

### 3.2.6 Le rural et l'urbain

Longtemps la ville s'est définie par opposition à la campagne. Paraphrasons les propos de K. Marx : dans les sociétés préindustrielles, la séparation de la ville de la campagne est l'expression de la division du travail. La ville est le lieu du travail intellectuel (administration, religion, commerce, politique, etc.) mais elle est aussi concentration, alors que la campagne est le creuset du travail manuel, de l'isolement, de l'éparpillement. Par ailleurs, en raison de ces quelques faits, la ville domine la campagne qui parfois résiste et se rebelle, mais généralement en vain. Cette dialectique conflictuelle n'a pas disparu avec les sociétés industrielles, mais elle s'est apaisée. Les sciences sociales ont reconstruit l'opposition ville-campagne en un continuum urbain-rural mettant surtout en relief les différences multiples entre l'un et l'autre. Souvent le rural est le prototype de la *Gemeinschaft* et l'urbain de la *Gesellschaft* avec toutes les précisions que cette dichotomie génère.

Le régime ville-urbanisation se caractérise ainsi par ces six traits. A partir de cette construction, il est plus aisé de comprendre le régime métropole-métropolisation.

## 3.3 MÉTROPOLE ET MÉTROPOLISATION

Nous parlons de rupture entre ville-urbanisation, d'une part, et métropole-métropolisation, d'autre part. Néanmoins, le processus de passage de l'un à l'autre s'est fait progressivement sur une période d'au moins cinquante ans. De plus, les villes et l'urbanisation laissent un héritage important. La vraie question est la suivante : dans la structuration urbaine qui depuis longtemps est à l'œuvre, y a-t-il métamorphose ? Un phénomène urbain mutant n'est-il pas en train de s'imposer ?

Il est indispensable de préciser que le régime métropole-métropolisation est organiquement lié à l'émergence des sociétés informationnelles et programmées. Les métropoles – certes à des degrés divers – actualisent les



paramètres de ces sociétés. Il s'agit d'une dimension très importante de la métropolisation.

### 3.3.1 L'étalement urbain

C'est le processus le plus évident de la métropolisation.

La croissance urbaine est si forte qu'elle ne peut plus être contenue dans une seule commune, la ville. Par ailleurs, les communes qui accueillent le trop-plein de la ville ne se laissent plus annexer par cette dernière. Ces deux faits expliquent l'apparition des agglomérations urbaines, c'est le commencement de la fin des villes et le début de la métropolisation.

Trois innovations techniques vont permettre à ces tendances de s'affirmer avec force : les transports publics, l'automobile et le téléphone. Nous insistons : ces trois techniques de transport et de communication ne sont pas la cause de l'étalement urbain, mais elles ont permis à ce dernier de s'affirmer.

Trois temps peuvent être distingués dans cet étalement urbain : l'ordre dans lequel nous mentionnons ces trois processus n'est pas significatif, mais à partir des années 50, c'est dans cet ordre qu'il s'est manifesté en Occident.

La croissance urbaine a longtemps empilé populations et activités dans la ville; à partir des années 50, cela ne pouvait plus durer, les déséquilibres économiques – l'augmentation des loyers remettant en cause le niveau des salaires – obligèrent à construire vite et bon marché. Impossible de le faire en ville. Partout, on le fait hors de ville. C'est la cause de la *suburbanisation* et plus particulièrement de l'apparition des grands ensembles. Les catégories socioprofessionnelles populaires sont celles qui quittent le plus la ville pour ces « quartiers » nouveaux. En même temps que l'on construit ces immeubles, naît le mythe qu'ils sont le siège d'une vie nouvelle, d'une urbanité nouvelle. Ce n'est pas faux, mais l'urbanité effectivement produite ne fut pas celle conçue par le mythe. Cette suburbanisation va dégorger les villes d'une importante partie des couches populaires, ce qui permettra une certaine rénovation de la ville au profit des couches moyennes et supérieures.

Le chaos des villes n'étant pas résorbé : congestions, pollutions, problèmes générant entre autres de l'insécurité, un deuxième mouvement se mit en place : celui des classes supérieures. C'est la *périurbanisation*. Elle répond à un autre mythe : la ville à la campagne. A la périphérie des zones suburbaines se construisirent ainsi des lotissements de maisons individuelles qui sont fondés sur l'automobile et le téléphone, sans lesquels ces couches sociales seraient déconnectées de l'urbain.

Presque en même temps que la suburbanisation et la périurbanisation, les campagnes les plus lointaines sont investies par les citadins : résidences

« primaires » et « secondaires », équipements de toutes sortes, qui urbanisent les campagnes. Pour simplifier, disons que très loin des villes, les populations et leurs modes de vie, les emplois, les équipements sont devenus citadins ou dépendant des citadins, mais les espaces (forêts, prés, champs, etc.) « restent ruraux », d'où le terme de *rurbanisation*. La rurbanisation ne transforme pas la campagne comme les deux précédents mouvements. Ce processus gagne des localités parfois très lointaines. Un petit pays comme la Suisse est totalement rurbanisé. La ruralité d'antan n'existe plus. Ce n'est évidemment pas encore le cas de la France, de l'Italie, du Vietnam encore moins.

Ces transformations génèrent deux faits : l'apparition des agglomérations urbaines ou d'aires métropolitaines d'une part, et d'autre part, la rurbanisation du reste ou d'une très grande part du reste du territoire des sociétés contemporaines.

Précisons quelque peu l'apparition des agglomérations urbaines. Elles ont remplacé les villes. Certes on reconnaît bien ou au cœur des agglomérations urbaines des centres qui sont le vestige des villes d'antan. Mais avec la croissance urbaine, les villes se sont répandues sur des territoires avoisinant parfois considérables, découpés en de nombreuses communes jalouses de leur autonomie. Les agglomérations urbaines se sont constituées ou bien par contiguïté territoriale sans annexion politique par les villes des communes suburbaines et périurbaines voisines, ou bien par interconnexion. Dans ce cas, les communes concernées ne sont pas contiguës, mais connexes en termes de transport de personnes et de marchandises et en termes de télécommunication. Par ailleurs, elles tendent à avoir une culture commune, qui n'est plus l'urbanité ni la ruralité, mais la « métropolité ».

Les agglomérations sont diverses : notamment par leur taille (certaines restent petites) et par leur structure économique et sociale.

Ces processus impliquent une nouvelle bipartition du territoire : les aires métropolitaines et les zones rurbaines. Cette bipartition remplace celles des villes et des campagnes ou la dimension rurale-urbaine. La rurbanisation se fait selon des modes multiples que nous avons étudiés de manière détaillée [Guindani et Bassand, 1982 ; Bassand, 1989] ainsi que B. Crettaz [1993].

### 3.3.2 Les métropoles

Les agglomérations urbaines qui avoisinent et dépassent le million d'habitants sont des métropoles. Comme les agglomérations, les métropoles se constituent souvent par contiguïté entre diverses agglomérations urbaines et aussi par la connexion avec des agglomérations proches.

D'aucuns affirment à juste titre que la taille d'une collectivité n'est pas le critère le plus significatif. Nous sommes partiellement d'accord. Pour ce

qui concerne les métropoles, le million d'habitants n'est pas le facteur le plus décisif de la métropolité, il n'est pourtant pas sans incidence sociale, économique, politique et culturelle. Cela dit, le critère du million d'habitants définit relativement aisément ce qu'est une métropole, c'est l'avantage de ce critère.

Nombreuses sont celles qui dépassent les dix millions, nous parlons alors de mégapoles.

Un équipement ou un service (un magasin, une école, une fabrique, une gare, un aéroport, etc.) peut avoir une centralité locale, régionale, nationale, continentale, mondiale. La centralité désigne donc le rayonnement de cet équipement. La ville était un concentré de ces équipements. L'étalement urbain décrit ci-dessus répartit nombre d'équipements, avec leur centralité, sur le territoire de l'agglomération urbaine. La métropole se distingue des autres agglomérations, certes, par sa taille, mais surtout par le fait qu'elle comprend des équipements à centralité mondiale et continentale : universités, aéroports, téléports, musées, entreprises multinationales, administrations publiques, etc.

Le corollaire de ce point, c'est que les métropoles se constituent en une armature (ou un réseau) mondiale. Dès lors, le « centre » du monde, c'est cette armature. Elle est faite d'infrastructures en transports et en communications qui génèrent des flux financiers, démographiques, en marchandises, en informations, etc.

Chaque métropole tire profit de sa participation à ce réseau, autant que de la domination de son arrière-pays. Selon leur position dans cette armature, elles sont plus ou moins les passages obligés de flux de voyageurs et de marchandises. A elles de capter ces flux et d'en tirer profit... D'aucunes le font avec un talent considérable.

Ce concept de centralité mondiale est sans aucun doute le plus significatif de la métropolisation. Il est constitutif de la puissance d'une métropole et de sa spécificité. En dépit des processus généraux de métropolisation, chaque métropole dans l'armature mondiale se caractérise par un profil socio-économique, socioculturel, morphologique et politique qui est unique. La diversité des métropoles est extrême.

### **3.3.3 La gouvernance métropolitaine**

Alors que la ville avait des institutions politiques et une structure de pouvoir municipales, les acteurs de la métropole agissent sans institutions politiques démocratiques. Pour le moment, l'action politique est fragmentée en partenaires privés et publics, en diverses institutions politiques locales, régionales et nationales, etc. C'est cette hétérogénéité d'acteurs, sans institution publique commune que nous qualifions par le terme de gouvernance (Saez et al., 1997). Il y a bien un pouvoir métropolitain, mais

il n'y a pas d'accès démocratique à ce pouvoir. Le plus fort domine sans aucun contrôle populaire. Il s'agit là d'une autre caractéristique de la métropolisation. Elle a pour corollaire l'absence d'identité métropolitaine. La métropole a une cohésion difficile : pas d'institutions politiques, pas d'identité. Partant, d'aucuns concluent qu'il n'y a pas de métropole... Ne serait-ce pas ceux qui tirent profit de ce manque ? Le paradoxe est saisissant : les métropoles sont les pôles puissants de la mondialisation, mais ils sont très fragiles démocratiquement.

### 3.4 STRUCTURATION INTERNE MÉTROPOLITAINE

#### 3.4.1 La fragmentation

Avant on parlait séparément de spécialisation fonctionnelle du sol et de ségrégation sociale. Ces processus sévissent toujours, mais à l'aune de la métropole : c'est la fragmentation. La métropole constitue bien une unité, mais elle se développe en se fragmentant en zones qui se différencient, ce qui fait douter certains de l'unité métropolitaine.

Les flux financiers, démographiques, de marchandises, d'informations, etc., qui circulent dans l'armature mondiale des métropoles, ont une incidence considérable sur chacune d'elles. Ils commandent la fragmentation par l'intermédiaire du prix du sol métropolitain. Ce dernier constitue une des clés explicatives de la mosaïque des zones, quartiers et équipements de chaque métropole.

Commençons par la spécialisation fonctionnelle du sol. La Charte d'Athènes de Le Corbusier parlait de zones et en distinguait seulement quatre types : les zones d'habitat, de travail, de récréation et de circulation. Cette réduction avait des fins didactiques, l'auteur était certainement plus nuancé. Mais les héritiers de cette Charte en restèrent à tort à cette vision en quatre zones. La métropolisation en s'étendant diversifie très finement la spécialisation fonctionnelle du sol en zones et équipements. À côté des multiples quartiers très hétérogènes (nous y reviendrons plus tard) et des zones industrielles et administratives très diversifiées, des parcs et des zones vertes (forêts, prés, vignes, champs, etc.) mentionnons quelques zones et équipements très typiques : les campus universitaires, les gares, les aéroports, les hôpitaux, les prisons, les institutions politiques (Parlement, tribunaux, hôtels de ville, etc.), les centres historiques, les multiples voies (autoroutes, avenues, boulevards, rues, ruelles, etc.), les places, les centres commerciaux, les multiplex, les casernes, les équipements sportifs, etc. Ils fonctionnent plus ou moins bien et jouent par ailleurs pour la métropole des rôles de limites, des points de repère, de nœuds, d'espaces publics, de portes d'entrée et de sortie de la métropole.

Ces zones et équipements sont qualifiés et distingués par leur participation variablement intense à la centralité mondiale des métropoles. Ils sont

répartis entre la partie compacte de la métropole (l'ancienne ville) et les parties suburbaines, périurbaines ou rurbaines. Ils créent un système surtout par les voies, les transports et les télécommunications, ces derniers deviennent une des bases de l'unité de la métropole.

Outre cette spécialisation fonctionnelle du sol, la métropolisation se complexifie en reprenant à son compte la ségrégation sociale. En effet, les multiples zones d'habitat – que nous appelons dès lors des quartiers – de taille éminemment variable tant en population qu'en superficie se distinguent par les modalités selon lesquelles s'y regroupent les divers types de populations, par attraction et par exclusion. A la suite des très nombreux travaux d'écologie humaine, nous pensons que trois critères toujours en interaction, déterminent la ségrégation : la catégorie socioprofessionnelle, l'âge et l'ethnie. Parfois apparaissent des quartiers marqués, par exemple, à la fois par des catégories socioprofessionnelles supérieures, une religion particulière, des personnes d'âges différents, une ethnie spécifique ; le plus souvent, un quartier est qualifié par plusieurs critères. En France, quand on parle de banlieue, le plus souvent on entend des quartiers très populaires, d'exclus, d'étrangers, etc. Nombreuses sont les sociétés occidentales – USA, Royaume Uni, France, etc. – qui souffrent d'une ségrégation sociale urbaine. Les spécialistes français parlent de fracture sociale. Elle génère toutes sortes de maux, dont la violence [Pedrazzini et Sanchez R., 1993 ; Bassand, 1997].

Il est indispensable de mentionner ici que les métropoles du Sud sont caractérisées par un nombre considérable de quartiers d'habitat précaire. Selon les métropoles, 20, 30, 40, 50% et plus encore de la population vit dans ce type de quartiers. Ho Chi Minh-Ville en est un cas typique. Nous ferons la description de cet habitat ainsi que des politiques publiques qu'il implique dans les chapitres suivants.

De manière générale, la ségrégation inscrit au sol de la métropole les inégalités sociales. Poussée à l'extrême, la ségrégation sociale devient très dangereuse pour la sécurité de la métropole ; ce sont par exemple les cas de Caracas et de Los Angeles : les quartiers intensément ségrégués sont des incubateurs de violence.

### 3.4.2 Le « glocal »

Le « glocal » est la dialectique du global et du local. Nous avons vu le rôle mondial des métropoles ; ce dernier, s'il est bien « joué », constitue une des fonctions fondamentales de ces collectivités. Mais il ne faut pas oublier les fonctions locales des métropoles tout aussi fondamentales : si elles ne sont pas correctement assumées, la métropole devient dysfonctionnelle. Il est vrai qu'une des distinctions des métropoles du Sud, c'est qu'elles ont de la peine à assumer les fonctions globales et qu'elles remplissent avant tout des fonctions locales, régionales et nationales. De notre point de vue, il n'y a métropolisation que s'il y a « glocalisation ».

En nous référant au paragraphe de la fragmentation (§ 3.4.1), il apparaît clairement que certaines zones et quartiers sont d'abord « locaux » et d'autres « globaux ». Nombreux sont ceux qui sont glocaux. L'essentiel est que la métropole entière trouve un équilibre en termes de glocalisation. Même les cités mondiales (Londres, New York et Tokyo) étudiées par S. Sassen sont locales et leur succès en dépend.

Ce paramètre est vraiment très important, il est constitutif de la métropolité. C'est l'essence même de la métropolisation.

### **3.4.3 La mobilité et les réseaux**

Mobilité et réseau sont inséparables. Ils assurent à la métropole assure une cohésion minimale. Certes, il est évident que la circulation des personnes et des marchandises dépend de réseaux formels et informels de transport, mais il en va de même avec la distribution de l'eau potable et de l'évacuation de l'eau usée ; idem avec l'énergie, les déchets qui ne sont qu'une marchandise particulière, l'information, etc. La fragmentation de la métropole ne peut être rationnelle que si elle est assortie de réseaux multiples interdépendants et d'une mobilité généralisée assurée à tous. Or cet accès aux réseaux et partant à la mobilité est très inégalement réparti. C'est une des causes importantes de tensions, de conflits et de violence dans les métropoles.

Il va de soi que la construction de réseaux de transport intermétropolitain (aérien, routier, ferroviaire, etc.) est une autre condition sine qua non de la métropolisation. Centrons-nous quelque peu sur les réseaux intramétropolitains. Certaines métropoles ont leur sort lié à un choix : le tout à l'automobile. Il implique la construction d'un réseau de voies sophistiqué mais très coûteux, et de très abondantes places de parking. Dans ces métropoles, le rôle de l'automobile doit être rectifié par des politiques de transport publics, car le tout à l'automobile engorge la métropole, pollue, provoque des accidents plus ou moins graves, etc. Bien heureuses les métropoles où l'automobile ne règne pas seule...

### **3.4.4 L'environnement**

Plus encore qu'avec les villes et l'urbanisation, les métropoles et la métropolisation font apparaître la question de l'environnement comme une composante essentielle de la qualité de la vie des métropolitains. La métropolisation s'est faite si rapidement et si massivement que pour ainsi dire tous les paramètres environnementaux sont gravement mis en défaut. L'eau, l'air, le sol sont contaminés, pollués, dégradés et ces processus s'amplifient. Les métropoles sont des « moteurs » – certes pas à elles seules – de la crise écologique mondiale. De notre point de vue, le développement durable devient dès lors un mode d'action et une des composantes de tout premier ordre des politiques publiques. Leur coût doit être intégré dans les budgets publics et privés, tout en permettant à la métropole

de rester compétitive, ce qu'exige la mondialisation... Quadrature du cercle ? Le développement durable dans le contexte métropolitain avec toutes les composantes que nous analysons, est la clé de la qualité de la vie métropolitaine, qui est aussi dépendante des inégalités sociales.

La figure 3.1 indique schématiquement ce que signifie l'intégration du développement durable à la métropolisation.

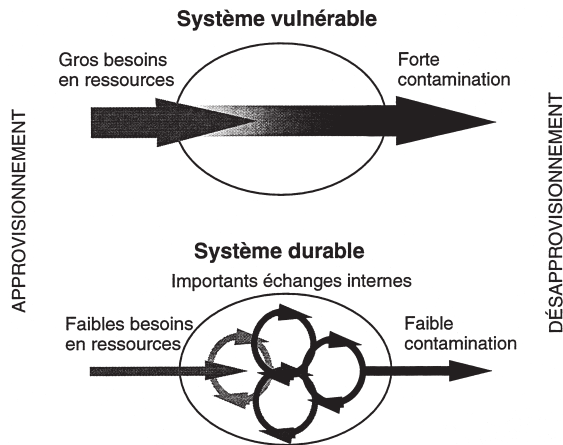


Fig. 3.1 Systèmes vulnérables et durables à partir des flux internes et externes.

Quelques explications sont pourtant nécessaires, le premier schéma que nous avons intitulé *Système vulnérable* décrit la situation actuelle : une métropole (ou autre agglomération urbaine) prélève sur son environnement plus ou moins immédiat un maximum de ressources. Elle les consomme sommairement et en rejette les déchets habituels. Les deux mouvements provoquent, surtout quand ils sont le fait de 400 métropoles et d'agglomérations urbaines, une crise écologique grave et mondiale. Le deuxième schéma *Système durable*, s'inscrit dans la stratégie de développement durable. Les prélèvements sur l'environnement sont réduits au strict nécessaire parce qu'ils sont rationalisés, et les déchets sont utilisés de nombreuses manières par le métabolisme métropolitain. Ils ne sont rejetés dans l'environnement que lorsqu'ils ne sont plus utilisables. Cette vision des choses n'en est qu'à ses débuts et un immense travail reste à faire. C'est un des aspects de la stratégie du développement durable. La métropolisation durable doit s'orienter dans ce sens. Le développement durable métropolitain n'existe que très peu dans les faits mais il est déjà une norme pour les actions à venir.

### 3.4.5 La sphère privée et la sphère publique

Cette dimension dépend de tous les paramètres précédents. Nous la spécifions car l'urbanisation et la métropolisation ont tendance insidieusement à privilégier la sphère privée, ce qui est inhérent au processus d'individua-

lisation caractéristique des sociétés englobantes. Redonner aux espaces publics tout leur sens est un enjeu considérable.

L'espace public tel que nous l'entendons, signifie des espaces où tous les citoyens, quel que soit leur statut social, puissent se rencontrer et s'exprimer. Les espaces publics participent à la construction de la cohésion métropolitaine, mais n'évitent pas les conflits. La démocratie métropolitaine, encore à construire, devrait pouvoir éviter la dérive violente de ces conflits.

### 3.5 LES ACTEURS MÉTROPOLITAINS

Au minimum, un acteur est un individu ou un groupe qui occupe une position sociale et qui de ce fait est en relation avec d'autres acteurs. Il participe à la dynamique d'une ou de plusieurs collectivités, d'une mouvance et d'une société. Outre sa position sociale, un acteur se définit par son identité et son projet. Un acteur est autonome, c'est dire qu'il dispose d'une marge de manœuvre qui n'est jamais totale. C'est là la définition minimale d'un acteur [Bassand, 1997]. Le rapport que l'acteur établit entre ses trois dimensions – position sociale, identité, projet – détermine sa rationalité. Définissons la position sociale de l'acteur par notre esquisse théorique de la société et de ses six champs. Chacun d'eux permet de dégager une face de la position sociale de l'acteur :

- dans le champ population, l'acteur se positionne en termes d'âge et de genre ;
- dans le champ économie et inégalités sociales, l'acteur se mesure notamment par les catégories socioprofessionnelles ;
- dans le champ territoire et environnement, l'indicateur sera métropolitain, rurbain et rural ;
- pour le champ politique, c'est selon sa participation à la structure du pouvoir ou la citoyenneté que nous définissons l'acteur ;
- pour le champ de la culture, c'est selon la ruralité, l'urbanité et/ou la métropole que se positionne l'acteur ;
- enfin, pour le champ de la reliance, le concept intégration-anomie nous paraît approprié.

D'autres mesures de l'acteur sont évidemment possibles, mais celles-ci nous paraissent les plus pertinentes. Si la position sociale d'un acteur est importante, c'est qu'elle commande ses ressources, elle définit ses intérêts et indique les valeurs qui orientent son action, cela – faut-il le répéter – jamais de manière mécanique.

En simplifiant beaucoup, et par rapport à la métropolisation, nous distinguons quatre types d'acteurs en plus des trois mouvances qui sont au cœur des sociétés contemporaines et qui orientent elles aussi les acteurs : les habitants-usagers-citoyens, les professionnels de l'espace, les acteurs



politiques et les acteurs économiques. Dans le processus de métropolisation, des liens complexes relient ces quatre types. Par exemple, ces acteurs participent selon des modalités multiples à une structure du pouvoir où certains sont plutôt dominants et d'autres plutôt dominés, mais de manière générale les trois derniers dominent les habitants-usagers-citoyens, en dépit des formes de résistance qu'ils pourraient développer. Ces acteurs entretiennent en outre des rapports économiques, des formes de solidarité ou de conflits, qui sont aussi une manière d'être reliés.

Ajoutons encore que ces quatre types d'acteurs participent à des degrés divers à la production et à la gestion de la métropolisation. Pour ce faire, ils formulent des projets, les négocient, prennent des décisions et les mettent ensuite en œuvre. A ces différentes phases, un projet peut susciter des résistances et des oppositions plus un moins formulées. Souvent, elles ne s'expriment que lorsque le projet est à son terme, parce que la réalisation n'est pas appropriable, ou plus laide que prévu, ce qui peut déclencher de nouveaux projets.

Présentons rapidement ces quatre types d'acteurs.

#### *Les acteurs économiques*

Il est convenu de considérer que ces acteurs sont les plus influents, qu'ils aient la forme de petites, moyennes ou grandes entreprises, qu'ils aient un horizon local ou mondial, qu'ils soient formels ou informels. Leurs décisions, qui dépendent des mécanismes du marché et parfois de normes publiques, structurent profondément la dynamique métropolitaine. Par l'intermédiaire du prix du sol, la métropole agit très sensiblement sur leur devenir. Bref, leurs interactions sont de toute première importance.

#### *Les acteurs politiques*

Bien que la plupart des métropoles n'aient pas encore d'institutions politiques démocratiques, elles englobent dans le processus de gouvernance métropolitaine des acteurs politiques qui ont leurs fondements dans la commune, la région, l'Etat. Il faut évidemment compter dans ce type les administrations publiques des trois niveaux que nous venons de mentionner, en se souvenant qu'elles sont confrontées à une sectorisation, qui tend à faire éclater leurs interventions et à créer des incohérences.

Selon les régimes politiques, les acteurs économiques et les acteurs politiques sont ou bien en conflit, ou bien coopèrent étroitement. Il faut préciser qu'aussi bien les acteurs politiques qu'économiques sont présents dans les deux principales mouvances des métropoles (les mouvances rationalisatrices et contestataires) et, de ce fait, inscrivent dans la dynamique métropolitaine leurs valeurs apparemment opposées. Pour la mouvance rationalisatrice, ce sont les valeurs d'efficacité et de rentabilité, pour la mouvance contestataire, ce sont les valeurs d'équité, de solidarité et de modération.

### *Les professionnels de l'espace*

Ce sont les architectes, les urbanistes, les aménagistes et les ingénieurs ; il faut y intégrer tous les professionnels qui, en amont et en aval, gravitent autour d'eux.

Mentionnons les quatre types d'urbanistes de la métropolisation.

- Les *aménagistes* qui dessinent les macrostructures de la métropolisation au niveau d'un continent, d'un pays, d'une région, d'une métropole. Ils pensent à long terme. Le plus souvent, ils sont associés à des ingénieurs et à des économistes.
- Les *urbanistes* qui interviennent à l'intérieur d'une métropole ou d'une agglomération urbaine pour en définir les voies de communication, les quartiers, les zones, etc. Participent à leurs actions des ingénieurs, divers spécialistes des sciences sociales, des architectes, etc.
- Les *architectes-urbanistes* qui, pour le construire et en assumer la réhabilitation plus ou moins partielle, agissent à un niveau micrométropolitain, soit principalement le voisinage et le quartier, ainsi que leurs équipements et leurs espaces publics. Spécialistes des sciences sociales, animateurs, sont souvent des partenaires de ces architectes-urbanistes.
- Les *urbanistes gestionnaires* sont plus souvent des administrateurs, en étroits contacts avec des urbanistes et des architectes. Ils sont happés par les questions de gestion et, de plus en plus souvent, ils sont sollicités pour du marketing public : dans ce cas, ils s'associent à des spécialistes en communication.

Longtemps, les professionnels de l'espace ont considéré que l'habitant-usager-citoyen, mais aussi les acteurs économiques et politiques que nous venons de mentionner, leur étaient naturellement dépendants. Longtemps aussi, le professionnel de l'espace s'est défini par son expertise, dont il était le seul détenteur, ce qui lui permettait, par rapport à son client, de garder ses distances et d'exiger de lui le respect. Ce dernier n'en demandait pas plus, heureux de pouvoir se décharger sur un professionnel de qualité.

D.A. Schön [1982], depuis un certain temps déjà, a montré que cette relation de dépendance change considérablement. Le professionnel de l'espace reste bien entendu détenteur d'une expertise, mais il est persuadé aussi qu'il ne sait pas tout, les autres acteurs – même les habitants-usagers-citoyens – sont dépositaires d'un savoir qu'il s'agit de mettre en valeur. Ils sont donc des partenaires. Les clients de l'urbaniste sont convaincus qu'ils sont à même de le faire progresser dans la résolution de leurs problèmes mais avec eux. Les uns et les autres se confrontent pour résoudre ensemble un problème.

François Ascher [1995 p. 224] prolonge cette analyse. Quel que soit le type de professionnel de l'espace, il doit être un médiateur, c'est-à-dire

« qu'il ne porte pas une seule réponse technique ; dans le débat, il ne livre pas que le point de vue de l'expert. Il cherche à trouver des solutions techniques qui favorisent la négociation et la formulation de compromis ou de consensus ». Il est imbibé de management public urbain, sa compétence technique d'urbaniste est donc l'occasion de travailler avec tous les acteurs impliqués de près ou de loin. L'urbaniste qui refuse cette confrontation-négociation est un technocrate qui risque de multiplier les échecs.

### *Les habitants-usagers-citoyens*

Les trois sont spécifiques mais inséparables : une grande partie des individus d'une société et d'une métropole sont quasiment les trois à la fois. L'habitant, propriétaire ou locataire, s'approprie son espace résidentiel ainsi que ses environs plus ou moins immédiats. L'utilisateur des mille équipements et des services de la métropole, de l'école aux moyens de transports publics, des musées aux équipements sanitaires, déclenche d'autres logiques que celle de l'habitation. Le citoyen est appelé à se prononcer sur la création et la gestion d'équipements publics indispensables à la métropolisation, ainsi qu'à élire les autorités locales et, peut-être bientôt, métropolitaines, qui assumeront les rôles de gestionnaires. Ce type d'acteur tricéphale mérite toute notre attention, car parfois les trois précédents types d'acteurs auraient tendance à les ignorer ou à les réduire à des pions, dociles ou résistants. Mais il suffit de déjouer cette résistance, pensent-ils. Est-il possible d'aménager la métropolisation sans une participation pleine et entière de ses habitants-usagers-citoyens ? Est-il pertinent de se passer de ce type d'acteur qui oscille entre la reproduction pure et simple de l'ordre social et des innovations géniales ? La figure de l'urbaniste-médiateur susmentionné fournit une réponse à cette question.

Il est indispensable de mentionner que les habitants-usagers-citoyens diffèrent profondément selon leur catégorie socioprofessionnelle, leur genre, leur âge, leur ethnie, etc. Leur niveau de participation doit tenir compte de ces dimensions.

De nombreuses expériences montrent que cette participation des habitants-usagers-citoyens est difficile à déclencher, d'autres démontrent que la participation donne d'excellents résultats [Rabinovich, 1996 ; Percq, 1994]. Pourtant, précisons qu'il ne suffit pas d'invoquer la participation, il faut encore imaginer des procédures permettant aux habitants-usagers-citoyens de jouer un rôle effectif aux niveaux de la conception, de la décision, de la réalisation, de la gestion des équipements, du logement, des espaces publics, etc.

Ces quelques propos sur les acteurs de la métropolisation font apparaître que la démocratie n'est pas seulement une question d'équité, c'est encore la condition sine qua non de la performance. Est-il possible d'attendre plus longtemps pour doter les métropoles d'institutions démocratiques ?

Dans cette recherche à Ho Chi Minh-Ville, nous accorderons une place centrale (chap. 9 et 10) aux habitants-usagers-citoyens les plus pauvres. Notamment, c'est à partir d'eux que nous tenterons une interprétation de cette métropole.

### 3.6 CONCLUSION : VERS UN DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN DURABLE

Cette dernière section vise l'articulation de notre théorie sociétale du développement durable avec le processus de métropolisation. Pour ce faire, nous renvoyons à la figure 2.1. La case « Métabolisme métropolitain ou crise écologique » nécessite cependant encore quelques remarques. La métropolisation implique le surgissement d'agglomérations urbaines qui avoisinent et/ou dépassent le million d'habitants. Elles font converger sur elles des flux de population, de biens très divers (matières premières, aliments, autres biens fabriqués, eau potable, énergie, informations, etc). Ils sont indispensables à la survie des métropoles qui les échangent en des termes économiques qui sont défavorables aux territoires environnants plus ou moins lointains. La métropole est bel et bien prédatrice. De plus, les métropoles en quête de loisirs sains, usent leurs arrières-pays, mais encore et surtout les utilisent pour se débarrasser des nombreux déchets qu'elles ne réussissent pas à traiter. C'est en raison de cet échange très inégal que l'on qualifie ces territoires environnants de périphéries. C'est aussi pour cette raison que nous associons au terme de métabolisme métropolitain celui de crise écologique. Le développement durable a pour objectif de réduire cette crise.

C'est en fonction du cadre théorique que nous venons d'esquisser que nous avons mené une recherche interdisciplinaire à Ho Chi Minh-Ville. Nous nous sommes centrés sur deux aspects essentiels de cette métropole du Sud : les questions de l'eau et de l'habitat précaire ; toutes les deux sont interdépendantes bien qu'ayant des logiques très spécifiques.

## BIBLIOGRAPHIE

- ASCHER F., 1995, *Métapolis*, O. Jacob, Paris.
- BASSAND M., MOECKLI J.-M., 1989, *Villages : quels espoirs ?* Lang, Berne.
- BASSAND M., 1990, *Culture et régions d'Europe*, PPR, Lausanne.
- BASSAND M., 1997, *Métropolisation et inégalités sociales*, Presses polytechnique et universitaires romandes, Lausanne.
- BASSAND M., LERESCHE J.-Ph., 1993, *Les faces cachées de l'urbain*, P. Lang, Berne.
- BASSAND M., 1982, *Villes, régions et sociétés*, Presses polytechniques romandes, Lausanne.
- BOLAY J.-Cl., ODERMATT P., PEDRAZZINI Y., TANNER M., 1999, *Environnement urbain*, Birkhäuser, Bâle.

- CHOAY F., « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », in *La ville: art et architecture en Europe 1870-1933*, Centre Pompidou, Paris, 1994, pp. 26-35.
- CORLAT B., 1990, *L'atelier et le robot*, Bourgeois, Paris.
- CRETZ B., 1993, *La beauté du reste*, Zoé, Genève.
- DOGAN M., KASARDA J.D., 1988, *The Metropolis Era*, vol. 1 et 2, Sage, London.
- GANS H., « Urbanism and Suburbanism as a Way of Life », in R. Pahl, *Readings in Urban Sociology*, Pergamon London, 1966, pp. 95-118.
- GUINDANI S., BASSAND M., 1982, *Maldéveloppement régional et identité*, Presses polytechniques romandes, Lausanne.
- OFFNER J.-M., PUMAIN D., 1996, *Réseaux et territoires*, Ed. de l'Aube, Paris.
- PEDRAZZINI Y., SANCHEZ R., m., 1993, « La ville américaine : futur de nos villes ? », in *PIR-Villes* n° 2, octobre, Paris.
- RABINOVICH A., 1996, *Participation et architecture*, EPFL, Lausanne.
- REICH R., 1993, *L'économie mondialisée*, Dunod, Paris.
- ROSSEL P., BASSAND M., 1995, « Métropoles et métropolisation: à la croisée de la gestion technique et de la construction sociale », in Leresche J.-Ph., Joye D., Bassand M., *Métropolisations*, Ed. Georg, Genève.
- SAEZ G., LERESCHE J.-Ph., BASSAND M., 1997, *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière*, L'Harmattan, Paris.
- SCHÖN D.A., 1982, *The Reflective Practitioner*, Basic Books, New York.
- SASSEN S., 1996, *La ville globale*, Descartes & Cie, Paris.
- TOURRAINE A., 1969, *La société post-industrielle*, Paris, Médiation.
- TOURRAINE A., 1997, *Pourrons-nous vivre ensemble ?* Paris, Fayard.
- VELTZ P., *Mondialisation, villes et territoires*, PUF, Paris.
- VIRILIO P., 1996, 1984, *L'espace critique*, Ed. C. Bourgeois, Paris.
- Wirth L., 1938, « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*, vol. 44, pp. 1-24.



PARTIE III

---

DU MACRO-URBAIN AU MICRO-URBAIN





## CHAPITRE 4

# PRÉCARITÉ URBAINE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE : L'ACTION LOCALE FACE AUX ENJEUX DE LA MÉTROPOLISATION

*Jean-Claude Bolay, Thai thi Ngoc Du, Henri de Reboul, Pham Gia Tran*

### 4.1 INTRODUCTION

Quel que soit le contexte territorial et sociopolitique, les formes prises par la participation des individus aux prises de décision sociétales ont de tous temps suscité réflexions, actions et réactions. D'une part parce que la vie en société ne peut se penser sans structuration des rapports sociaux, sans organisation des activités collectives et sans mécanismes de distribution des ressources et des pouvoirs. D'autre part parce que chaque société, à son époque et sur son territoire, a engendré des conflits et des luttes d'intérêt qui participent à la constitution d'une identité et d'une légitimité à l'égard de ses membres comme face à l'extérieur. Cette dynamique prend un caractère particulier en milieu urbain, et tout particulièrement dans les plus grandes des agglomérations, les métropoles. Et les pays du Sud n'échappent pas à cette tendance, au contraire, dès lors que les changements s'y opèrent à un rythme accéléré, qu'il s'agisse de croissance démographique, des activités économiques, des investissements financiers ou des réalisations matérielles.

Ces tensions métropolitaines, qu'elles soient d'ordre démographique, économique ou spatiale, exigent des transformations rapides entre différents niveaux de décision, sur le plan régional puis métropolitain, mais également au niveau de chaque quartier, là où s'effectue la grande majorité des transactions sociales et économiques pour les individus et groupes à faibles revenus.

C'est la raison pour laquelle la recherche menée à Ho Chi Minh-Ville sur le développement durable dans le contexte métropolitain vise à mieux

comprendre le sens des actions communautaires menées par les populations à l'échelle de chaque quartier pour en étudier la nature et la cohérence à l'égard des processus de planification et d'aménagement décidés pour l'ensemble métropolitain.



**Fig. 4.1** Convivialité et précarité environnementale dans un quartier populaire de Ho Chi Minh-Ville.

Sur cette base, nous souhaitons examiner quelques initiatives de développement communautaires menées dans deux quartiers de Ho Chi Minh-Ville, replaçant ces actions dans une vision plus large : en interrogeant la participation communautaire dans son contexte territorial et ses ambitions sociales et en replaçant ces actions sociales dans la stratégie de développement métropolitain.

Pour ce faire, nous proposons en premier lieu une réflexion sur le concept de développement communautaire et son adaptation au milieu urbain ; par la suite nous examinerons comment les questions environnementales sont abordées dans une perspective de développement durable de la métropole ; l'examen des actions de développement communautaires menées dans deux sous-districts de Ho Chi Minh-Ville servent à démontrer comment des initiatives très concrètes s'insèrent dans une logique de renforcement social des communautés d'habitants ; en conclusion, nous replacerons ces actions très localisées dans leur environnement métropolitain pour en déceler la cohérence et les éventuels champs de tension à résoudre.

#### 4.2 LE CADRE DE LA PARTICIPATION : LIMITES TERRITORIALES ET CONTEXTE SOCIAL

S'il peut être facilement admis qu'il y a participation communautaire dans tout projet, dans toute action intégrant concrètement des groupes

organisés, il ne se dégage pas un consensus parmi les observateurs pour en désigner les contours [Abbott, 1996].

On peut néanmoins retenir trois étapes qui, généralement, distinguent ce type d'implication :

- l'approche est avant tout *locale*, identifiant la communauté à un groupe d'individus ancrés dans un espace territorial facilement discernable, qu'il s'agisse d'un quartier urbain ou d'un village rural ;
- l'approche est *pragmatique*, répondant à une stratégie d'implantation pratique d'une initiative conçue en association avec les destinataires/bénéficiaires de l'action ;
- l'approche est *évolutive*, faisant naître de cette implication communautaire à petite échelle un renforcement de l'identité socioculturelle et politique du groupe aboutissant à une meilleure gestion du collectif.

Bien évidemment, cette analyse n'échappe pas au contexte intellectuel propre à chaque époque. Les années 50 et 60 sont marquées du sceau de l'économisme régnant. Apparaissant à cette époque, le concept de développement communautaire s'inscrit dans la droite ligne de la pensée développementaliste d'alors. Et c'est vers la modernisation des sociétés traditionnelles que l'on tend en souhaitant apporter aux « classes pauvres » le support social nécessaire et en cherchant à les intégrer, tant que faire se peut, aux circuits de production.

En réaction à une tendance par trop fonctionnaliste et économiste, une évaluation plus directement politique de la participation communautaire rappelle que cet engagement peut servir aussi bien à instrumentaliser l'exploitation des couches socio-économiques les plus fragilisées (l'autoproduction du cadre bâti par ses propres usagers est alors identifié à l'utilisation d'une force de travail non rémunérée dans une logique d'accumulation capitaliste) qu'à favoriser leur renforcement comme acteur de la vie publique.

Ce changement de perspective replace le phénomène dans la globalité des rapports sociétaux en insistant avant tout sur les notions phares que sont la conscientisation et le empowerment<sup>1</sup>. Il s'agit, pour reprendre la définition de UNRISD (1979) « d'efforts organisés en vue de renforcer le contrôle sur les ressources et les institutions dans des situations sociales données à des groupes et mouvements exclus d'un tel contrôle ». Bien que la participation communautaire prenne place, en ce sens, au sein d'un processus de « libération » (ainsi que l'entend Paulo Freire) dans une lutte entre oppresseurs et opprimés, son attache reste locale, considérée avant tout comme un mécanisme prioritaire de changement social au niveau de petites communautés humaines.

---

<sup>1</sup> *Empowerment* pourrait être mal traduit en français par « renforcement » mais il découle plus directement du fait de conférer du pouvoir, de l'autorité à une entité sociale ou institutionnelle.

Attachée à un territoire localement délimité, la participation des résidents à l'amélioration de leur cadre de vie fait face à des problèmes de nature sociale et communautaire très précis, mais réinterprète ces actions dans une stratégie plus large de conquête de droits sociaux et de reconnaissance citoyenne. Elle ne peut ainsi plus être déconnectée de son contexte institutionnel et socio-économique, trop souvent marqué par la discrimination, l'autoritarisme et la marginalisation des couches sociales les plus défavorisées économiquement.

#### **4.2.1 Le développement communautaire à l'aune de la croissance urbaine**

La problématique urbaine permet de resituer le débat sur la « participation et le développement communautaire » dans un cadre spatial et institutionnel apte à définir sa contribution au processus de planification et d'organisation d'un patrimoine humain et matériel plus large : la ville.

C'est la raison pour laquelle la notion de gestion devient prédominante, avec pour question-clé, les formes et moyens pour intégrer les populations à ce processus.

Vue par les professionnels de l'aménagement urbain, la gestion de la ville est avant tout constituée d'équipements techniques dont on assurera l'installation et la maintenance au profit des populations bénéficiaires. Ces investissements et ces réalisations ne peuvent prendre place que dans un cadre fixé et soumis au contrôle des décideurs : les autorités urbaines qui élaboreront plans d'ensembles et programmes d'application. Ces limites étant fixées, il reste à s'interroger sur la place accordée à la participation communautaire dans un processus à caractère fortement technique, administratif et financier.

Il est reconnu que le développement urbain dans le tiers monde passe, pour l'essentiel, par une meilleure organisation de l'espace physique bâti et par une amélioration de l'offre en infrastructures et en services à la collectivité. La dimension technologique du développement est ainsi affirmée, et sa mise en œuvre repose sur le savoir-faire des professionnels de l'urbain, qu'ils relèvent de l'ingénierie technique, sociale ou institutionnelle.

Cela nous amène au deuxième point de notre réflexion. L'amplitude des problèmes d'aménagement urbain que soulève l'inadéquation des réseaux techniques aux besoins sociaux impose une perception globale de la dynamique urbaine. La réalisation et la maintenance des réseaux techniques tout comme l'organisation des relations sociales et politiques impliquent des organismes compétents et représentatifs. En ce sens, on ne peut que réaffirmer le rôle moteur que jouent les autorités urbaines, et les instances techniques qui en découlent, dans la coordination des interventions en milieu urbain. A ce titre, il n'est guère étonnant de constater que l'on

insiste, dès la fin des années 80, sur le renforcement institutionnel, sachant que le processus de décentralisation et de mise en place des autorités locales n'est souvent pas accompagné des ressources indispensables, tant sur le plan financier que sur le plan professionnel.

La dimension sociale de la dynamique urbaine demeure négligée, on omet de définir les formes d'une intégration des communautés d'habitants et leur apport au processus d'aménagement et/ou de réhabilitation.

Une décentralisation administrative encore embryonnaire dans beaucoup de pays du tiers-monde et des rapports par trop souvent clientélistes entre autorités publiques et populations représentent des freins face à l'innovation dans la gestion urbaine. Une articulation entre services urbains et activités communautaires informelles permettrait de développer des prestations plus proches des usagers, de meilleure qualité, produites à moindre coût.

Un double constat reste à faire : l'un en amont de l'intervention des pouvoirs publics, l'autre en aval.

Premièrement, l'urbain dans les pays du Sud se bâtit, pour une large partie, en dehors du cadre délimité par les instances officielles. De larges pans de l'espace bâti sont auto-produits par les résidents eux-mêmes, tant les logements familiaux que pour ce qui a trait aux espaces publics et aux réseaux techniques indispensables à la vie en commun (eau, égouts, électricité, équipements collectifs, voies de communication). Dans les quartiers d'habitat précaire, l'intervention des autorités publiques s'opère généralement après coup et doit tenir compte, d'une manière ou d'une autre, de « la ville informelle ».

Deuxièmement, cette adaptation à une réalité constructive et sociale (les gens habitent les quartiers qu'ils ont édifiés, qui souvent représentent aussi leur lieu de travail) constitue, pour le technicien, pour le spécialiste, un exercice nouveau de son métier d'aménageur ou d'urbaniste, une fonctionnalité à laquelle il reste peu préparé. Nier la contribution conceptuelle et matérielle des groupes communautaires et repenser l'existant « en vase clos » aboutit systématiquement à des échecs. Les opérations d'élimination physique des quartiers pauvres menées dans nombre de villes du tiers-monde dans les années 60 et 70 se sont soldées par la création de nouveaux bidonvilles, de nouveaux quartiers sous-standard. Ces excès ayant été abandonnés depuis près d'une vingtaine d'année, la question reste ouverte d'une réhabilitation sans participation communautaire. Sur le plan financier, les investissements que représentent des interventions de ce type s'avèrent généralement au-delà des capacités financières des villes. Sur le plan social et culturel, elles génèrent doutes et suspicions parmi la population dont la « citoyenneté active » se trouve ainsi niée. Ces raisons, tant matérielles que culturelles, expliquent que la plupart des opérations de développement urbain sont désormais menées en concertation avec les communautés d'habitant.

Revenons sur la question des limites sociospatiales de la participation communautaire et examinons les termes de la négociation entre autorités urbaines d'un côté et usagers de l'autre. Pour l'administration publique, le cadre de référence est d'abord et avant tout l'agglomération urbaine dans son ensemble. A l'inverse, les groupements communautaires, nés d'actions entreprises à un niveau très local, restent la plupart du temps organisés et motivés autour des enjeux que pose l'aménagement de tel ou tel quartier, la réalisation de tel ou tel équipement.

Entre ces deux visions du monde urbain, des passerelles doivent être lancées. Pour sa part, l'administration, sur la base d'une stratégie globale de développement urbain, se trouve dans l'obligation de fixer des priorités et d'établir des plans d'actions ; option qui en principe se matérialisera en projets de réhabilitation, rénovation, constructions, voire d'appuis à des groupes communautaires particuliers, dans des zones de la ville bien identifiées.

Face à cette logique top down d'aménagement et d'implantations de projets urbains, le développement des activités communautaires est également en mesure d'évoluer d'un niveau strictement local vers une perspective étendue à l'ensemble du territoire urbanisé.

Ce passage de l'action locale à un débat plus général, insérant la problématique communautaire dans une politique publique abordant l'ensemble des questions urbaines, n'enlève rien à l'urgence de solutions concrètes au niveau local. Elle octroie cependant un encadrement nouveau tant sur le plan conceptuel qu'organisationnel.

### **4.2.3 Nouveaux territoires urbains : où et comment participer ?**

Entre gouvernance<sup>2</sup> et urbanisation, la question du développement communautaire dans des centres urbains en transformation constante porte à la fois sur les espaces physiques concernés par de telles interactions sociales et sur le sens pris par les coopérations entre groupements d'usagers et autorités urbaines.

Pour suivre F. Ascher dans ses propos [Ascher, 1997, p. 51], « la ville se développe depuis ses origines sur la capacité de communication, d'échange et d'accumulation. Les proximités qui en résultent ont longtemps été obtenues par la densification du bâti, des populations et des flux ». Cette proximité s'avère aujourd'hui plus virtuelle, faite de vitesses, de communications et de connections, chaque jour moins palpables, moins facilement identifiables à des espaces physiques déterminés. Cette complexification marque de son empreinte le passage de la ville traditionnelle

---

<sup>2</sup> La gouvernance urbaine, pour reprendre les propos de D. Joye et J.-P. Leresche, doit être comprise comme « une coordination des actions et des acteurs, qu'ils soient privés ou publics, partant du double point de vue de l'Etat face à l'inefficacité des politiques publiques et de la fragmentation sociale des intérêts » (Cf Guy Saez, Jean-Philippe Leresche et Michel Bassand, 1997).

à l'urbain, figure emblématique de cette fin de millénaire. Multipliant les sens et les appartenances, l'urbain engendre de nouvelles identifications sociales des citoyens (pouvant aller de l'individualisme au tribalisme), de nouvelles pratiques et partant, une reconfiguration des modes de gestion. Les villes du tiers-monde sont directement concernées par ces changements. Les usages de la ville diffèrent, que l'on pense à l'informalité de larges pans de la production ou que l'on songe au niveau de pauvreté atteint par une part importante de la population. Il n'en demeure pas moins que la mondialisation des échanges comme de la pensée est également omniprésente, tout comme l'interrogation des acteurs urbains face aux enjeux visant une maîtrise de territoires urbains toujours plus flous dans leur interprétation comme dans leur compréhension.

Que devient l'action locale dans cette évolution, quelle est la marge de manœuvre des acteurs communautaires pour éviter d'être instrumentalisés par des logiques supérieures ?

La participation ne peut se contenter d'être un « mot magique » du développement dont les autorités useraient (pour ne pas dire abuseraient) afin de convaincre les citoyens pauvres à accepter ce que, d'en haut, d'autres ont prévu pour eux [Navez-Bouchanine, 1998]. De même, il ne s'agit pas de cloisonner l'urbain en différents niveaux d'intervention, laissant au développement communautaire le soin de faire face à la quotidienneté des quartiers d'habitat précaire tout en conservant, pour une échelle métropolitaine, des approches technocratiques totalement antagoniques. Ce « localisme participatif » est d'autant plus dangereux qu'il risque, premièrement, d'induire en erreur les groupes d'utilisateurs qui y prennent part sur la portée de leur mouvement, deuxièmement, d'engendrer des sentiments de frustration nés de l'inefficacité de leurs démarches. Le développement communautaire a ainsi l'obligation d'être en interaction réfléchie avec les autres échelles de la gestion urbaine, un élément constitutif de la gouvernance démocratique des villes.

#### 4.3 LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE ET LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE URBAIN

Lorsque l'on parle d'urbanisation et de risques environnementaux, la vision tend à être réductrice, opposant au chaos d'une agglomération foisonnant de gens, de biens et de services la vision d'une ville moderne dans laquelle une planification ordonnerait les espaces aménagés et les activités humaines qui s'y déploient.

La réalité est plus complexe et si nous sommes en droit d'être inquiets face à l'évolution que suivent nombre de grandes villes du monde, il ne faut pas nous départir d'une attitude créatrice face aux enjeux de l'urbanisation et aux risques encourus par les populations.

Touchant l'ensemble du territoire bâti et la totalité des groupes sociaux qui l'habitent, l'analyse du phénomène urbain couvre bien évidemment la totalité de l'agglomération. Mais il serait erroné de penser que, seul, un examen macro-dimensionnel est en mesure de faire émerger les propositions les mieux adaptées. Il doit être accompagné d'une évaluation plus fine des actions tentées au niveau local par les individus, les familles, les associations communautaires, et ce tout particulièrement parmi les groupes les plus vulnérables de la société : familles à faibles revenus, actifs du secteur informel, femmes, jeunes, etc.

#### **4.3.1 Diagnostic environnemental et méthodes d'action locale en milieu urbain**

Deux logiques d'évaluation de l'environnement urbain, à première vue antagoniques, nous interpellent et suscitent de nombreux débats.

La première de ces logiques concerne les priorités en matière d'amélioration des aires urbaines, hésitant entre :

- la préservation de l'écosystème, par une meilleure protection des ressources naturelles ;
- la sauvegarde des individus et des groupes sociaux, par la défense de l'emploi et l'octroi de prestations sociales, sanitaires et éducatives.

La seconde logique se réfère aux niveaux d'analyse et d'intervention, différenciant :

- un niveau macrodimensionnel couvrant l'ensemble du territoire métropolitain ;
- un niveau microdimensionnel représenté par chaque quartier, chaque zone et par les communautés d'habitants qui y vivent.

Aujourd'hui, une majorité de chercheurs s'accorde à penser que l'opposition entre la dimension socio-économique et la dimension environnementale du développement relève d'un débat stérile et sans grand intérêt. La pérennité des activités humaines en milieu urbain dépend à la fois :

- du cadre de vie offert aux populations urbaines ;
- des capacités physiques et intellectuelles des individus à agir ;
- des moyens matériels et des ressources naturelles mis à leur disposition ;
- ainsi que du cadre normatif, légal et institutionnel.

Le concept de *développement durable* [Cirio, 1995 ; Sachs, 1993, 1994] regroupe cette pluralité de facteurs conditionnant la vie en société. Il n'en demeure pas moins qu'au-delà des références conceptuelles, la mise en œuvre d'une politique urbaine agissant dans ce sens implique des choix et



des décisions qui peuvent s'avérer hautement conflictuels entre acteurs engagés dans ce processus.

La question se pose quant à son applicabilité. Pour reprendre les propos de Francis Godard lors du Sommet des Villes, Habitat II (1996), il est possible d'affirmer que l'innovation urbaine passe par de nouveaux modes de régulation de l'action publique locale, s'appuie sur une pluralité d'acteurs et se propose de créer les médiations favorables à des compromis entre intérêts divergents. Une telle approche commence seulement à être expérimentée.

### **4.3.2 Environnement urbain : les différentes échelles d'intervention**

Le manque de concertation entre partenaires urbain s'explique, dans les villes du tiers-monde, non seulement par l'absence de canaux de communication entre instances dirigeantes et citoyens, voire par un déficit d'organes de représentation démocratique, mais aussi par l'ampleur et l'excessive rapidité des transformations vécues par ces sociétés :

- le tissu économique favorise désormais largement les activités industrielles et tertiaires aux dépens des activités rurales traditionnelles ;
- cette évolution se répercute inévitablement par un accroissement démographique des centres urbains ;
- à leur tour, la libéralisation des échanges économiques et un retrait de l'Etat du secteur de la production avivent la concurrence entre entreprises, villes et régions ;
- face à cette « accélération » de l'histoire contemporaine, les collectivités territoriales urbaines voient leurs prérogatives s'étendre sans correspondance avec les ressources financières, techniques et administratives en place.

C'est le cas au Vietnam. L'ouverture politique et économique, commencée dès 1986, se traduit par une croissance très rapide de la production et des revenus, mais également par une augmentation de la population urbaine. Face à cette évolution, le rôle des institutions publiques comme le fonctionnement des services techniques qui en dépendent sont en redéfinition. Les collectivités urbaines voient leurs responsabilités croître, résultat d'une décentralisation administrative, sans que les modes de gestion soient encore adaptés à cette évolution.

C'est donc en appui aux autorités urbaines et afin de promouvoir le dialogue entre résidents et collectivités publiques, qu'une nouvelle approche des questions environnementales doit être définie.

Des liaisons interterritoriales s'avèrent indispensables entre :

- les macroterritoires que sont les zones métropolitaines et leurs aires régionales et/ou nationales d'influence ;

- les espaces territoriaux de dimension locale correspondant souvent à des découpages administratifs peu en accord avec la régulation des problèmes environnementaux (qu'il s'agisse de municipalités intra-métropolitaines, de communes ou d'arrondissements) ;
- les microterritoires que représentent les espaces de vie et d'activités des populations urbaines (districts, quartiers, blocs de maisons, villages périurbains, etc.).

De la cohérence entre échelles territoriales et rythmes décisionnels dépendront une meilleure compréhension des dégradations environnementales et de véritables innovations pour y remédier.

Face à cette interrogation, les propositions qui sont le plus souvent émises en matière d'évaluation environnementale en milieu urbain font généralement fi de cette structuration intra-urbaine et débouchent sur des propositions généreuses et justement orientées, mais mal adaptées aux dynamiques institutionnelles, politiques et sociales.

#### **4.3.4 Gestion urbaine : vers une méthodologie de l'action locale**

Les grandes questions d'ordre méthodologique se posent dès lors que l'on souhaite associer de façon directe populations et intervenants institutionnels à la définition comme à la mise en œuvre de politiques publiques efficaces, fondées sur des bilans environnementaux sérieux, proposant des remèdes aptes à résoudre les questions en suspens, ancrées dans une vision démocratique de la responsabilité citoyenne et de la participation communautaire.

Évaluer la dégradation des ressources naturelles implique des savoirs scientifiques et techniques spécifiques. Et cela même lorsque les procédures se veulent rapides et simplifiées, comme c'est le cas du rapid urban environmental assessment [Leitmann, 1993].

Après la récolte d'informations et l'établissement d'un profil urbain<sup>3</sup>, c'est lors du passage vers l'application de recommandations opérationnelles que la participation de tous les acteurs (et non pas seulement des spécialistes sectoriels) permet de déboucher sur une stratégie et des plans d'action qui seront débattus, puis approuvés par l'ensemble pour être ensuite portés à exécution.

Les données environnementales demeurent souvent lacunaires ou difficilement accessibles. C'est le cas dans la grande majorité des villes du tiers-monde, notamment de Ho Chi Minh-Ville. La démarche s'avère ris-

---

<sup>3</sup> Pour Leitmann, le profil urbain établit le contexte historique de la région concernée, évalue la nature des risques environnementaux et identifie les acteurs clés de la gestion environnementale. Voir op. cit. pp. 6-8.

quée et aléatoire et nécessiterait de lourds investissements pour l'obtention d'une base de données crédible et un monitoring fructueux. Elle ne peut, en conséquence, être envisagée qu'au niveau d'un ensemble territorial cohérent, qu'il s'agisse d'une région urbaine, d'une métropole ou d'une agglomération.

Ce cadre général doit à son tour favoriser l'investigation et l'action au plan local. C'est Leitmann, lui-même, qui reconnaît qu'une des priorités pour de futures recherches est celle-ci « gathering data on low-income communities. Data need to be collected at the household and community level to broaden knowledge and awareness about the populations that are usually most affected by urban environmental degradation ». [Leitmann, 1993 ; p. 18].

Focalisé sur les micro-événements de la vie urbaine, le développement local favorise une perception ascendante des problèmes, véritable restitution de l'approche communautaire aux autres acteurs du jeu urbain.

Rendre le développement communautaire durable, pour reprendre l'expression de I. Serageldin et al. [1995], implique que les rapports de force entre acteurs sociaux soient renversés: ne plus chercher à persuader la population des actions qu'elles auront à entreprendre, à leur niveau, sur la base d'expertises externes (top down approach), mais se mettre à l'écoute des groupes d'habitants sur la nature des difficultés qu'ils affrontent, les comportements qu'ils adoptent pour y faire face, la perception qu'ils ont des solutions à mettre en œuvre et des acteurs devant intervenir. Et construire, à partir de ce diagnostic communautaire, une stratégie cohérente pour un développement urbain global. En valorisant ainsi les actions menées au plan local par les groupes communautaires et en renforçant les connexions entre ces groupes et les autres acteurs urbains. Sur cette base, de nouveaux modes de partenariat sont en mesure d'être établis avec les autorités publiques.

Il est bon de souligner que cette harmonisation entre décisions publiques et pratiques locales des habitants, loin d'être strictement fonctionnelle, doit être considérée comme le dépassement de conflits sociétaux préexistants, un mode de résorption des divergences entre acteurs urbains, tant au niveau des objectifs poursuivis par l'aménagement du territoire que des pratiques urbaines. Intégrer ces conflits d'intérêts, ne pas les nier mais tendre à les résoudre, sont les éléments moteurs d'une méthodologie participative de planification urbaine et d'aménagement de l'environnement.

#### **4.2.3 Innovation environnementale en milieu urbain : critères d'application**

Quelques critères d'application rendront plus opérationnelles les considérations méthodologiques qui prévalent à l'évaluation des dégradations environnementales et à l'identification des mécanismes d'une gestion concertée.

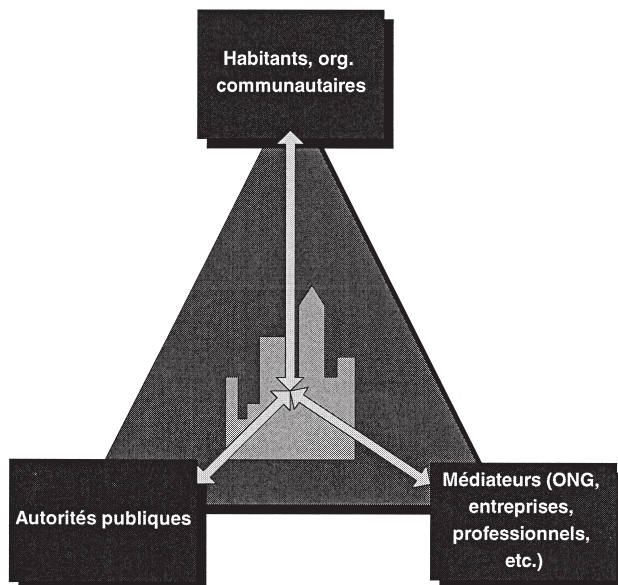


Fig. 4.2 Triangle des décideurs urbains.

Dans un premier temps, il s'agit de discerner quels sont les partenaires que l'on souhaite impliquer dans ce jeu de recherche-action. Ils sont au nombre de trois (fig. 4.2) [Bolay et Pedrazzini, 1999] :

- les *collectivités territoriales urbaines* (autorités politiques et administrations) dont la finalité devrait tendre à l'aménagement concerté du devenir urbain via la régulation des conflits d'intérêts ;
- les *habitants de la cité*, et en priorité les couches sociales les plus défavorisées, dont les aspirations doivent trouver à s'exprimer et dont les exigences méritent d'obtenir des réponses autres que conjoncturelles et opportunistes ;
- les *médiateurs*, que sont les différents organismes institutionnels et organisations sociales, qu'ils soient privés ou associatifs, opérant la jonction entre des stratégies strictement individuelles et la volonté des pouvoirs publics.

C'est entre les acteurs de ce triangle que peuvent naître des alliances, favorisant de nouveaux rapports de force, de nouvelles répartitions des responsabilités. Et pour ce faire, seule la création conjointe de modes de fonctionnement horizontaux permet d'échafauder une culture de l'innovation urbaine dans la gestion des risques environnementaux et des conflits sociaux et politiques.

Entre ces partenaires, l'appréhension de la réalité urbaine se fondera en conséquence sur une synergie entre facteurs explicatifs, introduisant interrogations et questionnements dans la linéarité propre à la démarche planificatrice.

De façon à ce que la dimension locale du développement durable soit partie prenante de ce renouveau de la pensée et de l'action sociale, la participation des groupes communautaires s'avère donc indispensable. Elle est la pierre angulaire d'une vision rénovée de l'environnement urbain : examen minutieux des causes, de l'amplitude et des effets de la dégradation des ressources naturelles sur le milieu de vie qu'est la ville [Kreimer, Munasinghe, 1992], sur la santé de ses habitants [Bradley et al., 1992], leur productivité [Cohen, 1991], leur organisation sociale [Gilbert, Gugler, 1992 ; pp. 155-176].

En effet, de nombreux auteurs se plaisent à reconnaître, et c'est le cas à Ho Chi Minh-Ville, que les pauvres citadins sont parmi les premiers à subir les conséquences d'un environnement urbain dégradé et qu'ils sont, au sein de la population urbaine, ceux qui devront dépenser le plus, en énergie comme en argent, pour remédier à de tels manquements<sup>4</sup>. Sortir d'un cycle infernal de pauvreté économique et de marginalisation sociale est un enjeu majeur du développement et de la participation communautaire pour les familles à faibles revenus des villes du tiers-monde.

#### 4.4 HABITAT PRÉCAIRE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL À HO CHI MINH-VILLE

Les transformations politiques et économiques que vit le Vietnam depuis une dizaine d'années se sont répercutées avec force sur le plan territorial et social. Ho Chi Minh-Ville symptomatise parfaitement bien les enjeux actuels de ce développement.

Si, pour une part, la métropole sud-vietnamienne représente, avec plus de 5 millions d'habitants, le principal foyer de croissance économique du pays et la porte d'entrée pour de nombreux investissements étrangers, elle renferme également les germes de futurs dysfonctionnements qui ont pour noms : ségrégation spatiale, disparités sociales et pauvreté.

Qu'entreprendre dans une telle situation, faite d'urgences, de multiplication des problèmes et d'inadaptation des structures techniques et administratives ? Pour chaque quartier qui intègre cette vaste agglomération, l'amélioration des conditions de vie est une affaire de chaque instant, un souci permanent pour tous les habitants. Longtemps, ce questionnement n'a pu être de mise au Vietnam, le pays tout entier demeurant absorbé par les conflits qui le traversaient et l'économie de guerre qui en résultait.

Il s'agit donc aujourd'hui de réfléchir sur la cohérence des actions pouvant être menées sur le plan communautaire, puis de leur concordance avec

---

<sup>4</sup> C'est ainsi qu'à Ho Chi Minh-Ville, les familles dont le logement n'est pas approvisionné en eau potable par le réseau public, doivent acheter l'eau auprès de revendeurs privés. Ils paient ainsi, selon le quartier, de 3 à 6 fois le prix officiel.

les politiques publiques de planification urbaine, d'aménagement du territoire et de renforcement de la cohésion sociale.

#### 4.4.1 Rénovation et changements sociaux au Vietnam

Dès 1986, l'ouverture économique lancée par le Gouvernement (le *doi moi* pour reprendre l'expression vietnamienne) a rapidement porté ses fruits et assuré une croissance économique très forte (hausse annuelle de 7,9% durant les années 90, selon Dang Duc Dam, 1995).

Si, globalement, les conditions d'existence s'améliorent, et tout particulièrement en milieu urbain, le fossé entre riches et pauvres s'étend. De plus, de nombreux services à la collectivité, préalablement pris en charge par l'Etat, sont désormais gérés de façon privatisée. S'ils ne perdent pas en qualité, la logique d'entreprise qui prévaut désormais se répercute par une couverture territoriale et sociale plus sélective. Les individus ont désormais plus de liberté pour entreprendre tout type d'activité. Par contre, la garantie de l'emploi disparaît, la sécurité sociale diminue et le droit au logement n'est plus assuré par les pouvoirs publics. Que ce soit au niveau de l'éducation, de la santé comme de l'habitat, toute amélioration résulte d'abord des efforts individuels et familiaux, puis d'une collaboration entre l'autorité publique et la population.

Lier cette dynamique communautaire à la protection de l'environnement est un défi lancé par la recherche, pour mieux sensibiliser la population aux effets de la dégradation du milieu naturel sur leurs conditions de vie, améliorer les infrastructures et les services à la collectivité et tenter de créer de nouveaux emplois.

#### 4.4.2 Participation et développement communautaire pour la protection de l'environnement urbain

Les actions initiées en faveur de l'environnement urbain dès 1996 ont été menées dans deux quartiers de Ho Chi Minh-Ville : l'un situé dans le sous-district 15 du district Binh Thanh, l'autre étant localisé dans le sous-district 10 du district 8 (fig. 4.3).

Les principes directeurs qui ont guidé ces actions sont les suivants :

- s'appuyer sur un système d'entraide familial aux habitants de ces quartiers qui est celui des groupes d'épargne et de crédit ;
- assister les populations par le concours de travailleuses sociales afin de faciliter l'identification des besoins ressentis par les habitants et la mise en place de projets pilotes ayant un effet de démonstration auprès des usagers ;
- démarrer les activités à partir de petits groupes très motivés puis étendre ces actions en intégrant de nouveaux membres dans ces projets ; cette conscientisation communautaire, à partir d'exemples concrets, s'avère

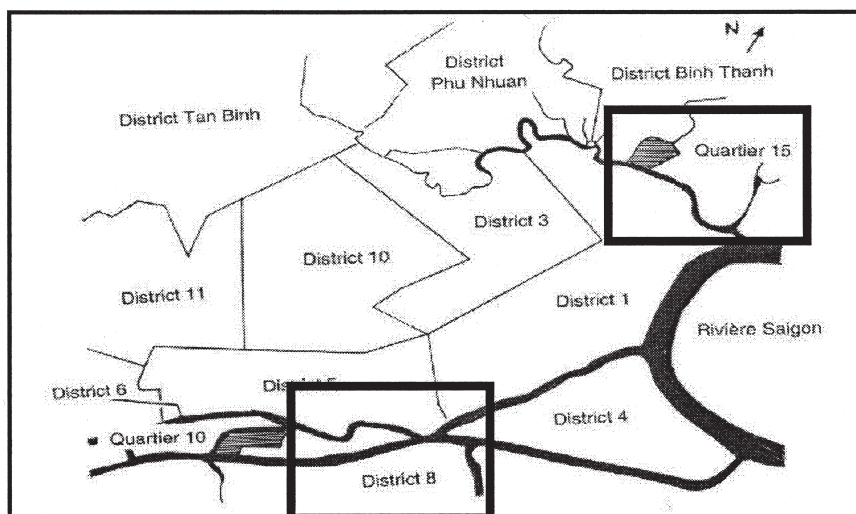


Fig. 4.3. Localisation des zones d'action.

totallement novatrice par rapport aux traditionnelles campagnes d'information des populations émanant des autorités publiques (*top down process*).

Les caractéristiques des deux zones couvertes par ces actions sont les suivantes : il s'agit de deux quartiers entourés de canaux. La majorité des habitants est constituée de familles pauvres, avec un faible niveau de scolarisation, une absence de préoccupation environnementale, et sans moyens financiers pour construire ou rénover leurs logements. Partout la précarité se fait sentir. Les habitations ne disposent généralement pas de sanitaires, et les individus utilisent des toilettes publiques disposées directement sur les canaux.

#### 4.4.3 De la recherche à l'action : initiatives communautaires à Ho Chi Minh-Ville

Les deux quartiers situés dans le sous-district 15 du district Binh Thanh et dans le sous-district 10 du district 8 sont, depuis plusieurs années, soumis aux pressions foncières et immobilières que fait peser la métropolisation sur nombre de zones centrées et dignes d'intérêt pour l'essor de Ho Chi Minh-Ville. A cette pression diffuse mais réelle s'ajoute, comme facteur aggravant, un environnement naturel et bâti de très faible qualité : canaux et cours d'eaux pollués et transformés en égouts à ciel ouvert, densité résidentielle extrêmement élevée, réseaux techniques défailants. C'est dans ces conditions difficiles que les populations s'organisent pour obtenir un cadre de vie plus sain, plus digne humainement et plus sûr.

Cette préoccupation et cet engagement communautaire ne naissent pas uniquement comme réaction à un contexte physique et environnemental dangereux et pollué. Ils résultent également d'une nouvelle dynamique

sociale propre à la redéfinition des rapports entre pouvoirs publics et citoyens : l'Etat central comme les autorités municipales se désengagent de nombreux secteurs (celui de la construction par exemple) et prônent de nouvelles formes de collaboration entre résidents, responsables locaux (Sub-districts People's Committees) et autorités métropolitaines. Il existe, au plan officiel, un partenariat entre « le peuple et le gouvernement », ce qui se traduit par des contributions financières obligatoires des riverains à la mise en place et à l'entretien, par les services municipaux, des infrastructures et services de base (eau, assainissement, entretien des voiries, écoles, etc.). Une dynamique communautaire nouvelle devrait inciter à une participation plus volontaire et plus créatrice des « usagers de la ville ».

Cela peut déboucher sur une redéfinition des axes prioritaires de l'intervention des pouvoirs publics dans l'aménagement de Ho Chi Minh-Ville. Cela peut également alléger les disponibilités financières limitées des mêmes autorités métropolitaines.

Répondant à des choix stratégiques et à des contraintes budgétaires, les autorités de Ho Chi Minh-Ville ne sont pas en mesure d'offrir à l'ensemble de la population ni les réseaux techniques que les habitants sollicitent (eau potable, assainissement, électricité) ni les services collectifs auxquels ils pourraient prétendre (évacuation des déchets ménagers, infrastructures scolaires, transports publics, etc.). La gestion de l'environnement local dépend des *People's Committees* de chaque sous-district qui sollicitent la coopération et des habitants directement concernés par ces problèmes.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer les actions entreprises au niveau de chaque quartier par des groupements d'habitants : prise en charge des problèmes ressentis comme urgents au niveau communautaire, et substitution par des associations de quartier aux déficiences constatées de la part des services techniques de la Ville.



**Fig. 4.4** Entretiens préparatoires entre les responsables administratifs et l'équipe de recherche.



L'enjeu est ainsi double : remédier au plus pressé en luttant avec « les moyens du bord » contre toutes les nuisances dont pâttissent les quartiers populaires (inondation, saleté, dangerosité de la vie quotidienne) ; démontrer par l'exemple la capacité de mobilisation de la population pour négocier avec les pouvoirs publics de nouvelles prestations, de nouveaux services, de nouveaux équipements.

Plusieurs actions communautaires ont ainsi vu le jour récemment et s'inscrivent dans cette perspective. Deux d'entre elles, localisées dans le sous-district 15 du district Binh Thanh, sont révélatrices de l'appui pouvant être accordé à de telles initiatives populaires : il s'agit d'abord de la redéfinition du système d'évacuation des ordures ménagères ; il s'agit ensuite de la mise en place d'un système de crédit pour la réhabilitation des logements. L'une et l'autre démontrent qu'un lien peut être effectué à la fois entre les différentes échelles d'intervention d'une recherche urbaine (passant du métropolitain au local, comme éléments constitutifs d'une problématique commune), et entre l'investigation et l'action sociale (faisant évoluer le chercheur du rôle de scientifique à celui de conseiller).

#### *La gestion des ordures ménagères dans le sous-district 15 : entre stratégie environnementale et logique économique*

A Ho Chi Minh-Ville, deux systèmes de récolte et d'évacuation des ordures ménagères existent en parallèle: celui assuré par CITENCO, compagnie urbaine publique mandatée pour cette tâche et celui exécuté dans un cadre plus informel par de nombreux collecteurs privés.

Leur champ d'intervention diffère, tout comme les moyens techniques à leur disposition et les procédures de recouvrement financier auprès des usagers.

Pour ce qui a trait au système officiel de ramassage assuré par CITENCO, 2700 employés munis de charrettes, camions, camions compacteurs et bulldozers se chargent du nettoyage des principales artères, de l'enlèvement des ordures ménagères le long des grandes voies de circulation ainsi qu'auprès d'institutions publiques et commerciales (moyennant un contrat spécifique), de leur rassemblement sur 66 sites répartis sur le territoire de Ho Chi Minh-Ville, puis de leur évacuation journalière dans les 9 décharges aménagées à cet effet. Par manque d'équipements techniques, CITENCO ne transporte que 50% de la masse de déchets vers les décharges ; la compagnie est concurrencée dans cette action par deux autres transporteurs, la coopérative *Cong-Nong* et les *Public service companies of the districts*. Ces entreprises sont les seules avalisées à entretenir la propreté des voies principales et à assurer le transport des lieux de ramassage vers les décharges publiques.

La prise en charge du service public offert par CITENCO et ses « concurrents » se monte annuellement à 10 500 000 USD<sup>5</sup>, inclus au budget de la

---

<sup>5</sup> Dollars américains.

Ville. Le coût des services offerts par les collecteurs privés est, lui, directement imputé aux usagers sous forme de taxe spécifique.

Cette différenciation est typique des nouvelles modalités de gestion des déchets solides dans de nombreuses villes de pays en développement, dans lesquelles la privatisation de services à la collectivité engendre de nouvelles disparités entre classes riches, jouissant de services couverts par leur contribution fiscale, et couches défavorisées de la population pour lesquelles l'accès aux services urbains engendre des dépenses supplémentaires (Hardoy, Satterthwaite, 1989).

Les informations à disposition nous permettent d'estimer globalement quelle part des déchets urbains est véritablement évacuée. Selon Tran [1999], le total de déchets solides produits quotidiennement dans la métropole était d'environ 3500 tonnes en 1997. Annuellement, cette production (1 333 329 tonnes en 1997) avait augmenté de 2,5 fois depuis 1991 (à l'époque 491 182 tonnes). Et ce alors que la population, durant le même laps de temps, passait de 4,25 millions d'individus en 1991 à 4,93 millions en 1997. Pour les autorités, toutes formes de ramassage confondues, 85% des ordures seraient ainsi évacuées. L'observation de terrain nous rend cependant prudent face à cette estimation. Elle met en évidence les lacunes telles qu'elles apparaissent :

- les canaux servent de plus en plus de dépotoirs pour les ordures ménagères, qu'elles soient biodégradables ou pas,
- la taille des ruelles dans les quartiers populaires ne permet pratiquement pas à des engins sophistiqués de circuler.

Ces deux éléments de la réalité urbaine ont progressivement amené à la mise en place de systèmes alternatifs. C'est ainsi que l'on dénombre aujourd'hui, à Ho Chi Minh-Ville, quelque 2600 collecteurs privés munis de 1800 charrettes. Ce sont ces personnes qui opèrent là où la compagnie publique ne peut développer son action. Et c'est à partir de cette dynamique à la fois économique (source de revenus pour les collecteurs et leurs familles) et environnementale (contribuer à un meilleur assainissement des quartiers populaires) que le projet s'est intéressé à ancrer cette action dans une perspective communautaire (réintroduisant ces logiques économique et environnementale dans une perspective de solidarité sociale propre à chaque quartier).

Pour le sous-district 15 du district Binh Thanh<sup>6</sup>, le ramassage par le secteur privé des ordures ménagères s'organise de la manière suivante : il y a 8 équipes représentant 20 personnes, chaque équipe dispose d'une charrette. Certains collecteurs sont totalement indépendants, d'autres « louent » le droit d'exploiter une certaine zone résidentielle à des individus qui la contrôlent et mettent à disposition le matériel requis pour ce travail.

<sup>6</sup> Le sous-district 15 du district Binh Thanh couvre 50,93 ha et comprend une population de 18 873 individus répartis en 3468 foyers. 60% des familles résidentes sont considérées comme pauvres (avec un revenu mensuel par tête d'habitant de 25 USD).

En moyenne, chaque équipe est responsable du ramassage pour une aire de 200 à 300 foyers. Le circuit de ramassage quotidien et de nettoyage des ruelles représente entre 2 à 3 heures de travail à quoi s'ajoute une heure de transport des déchets vers le site de dépôt. La redevance mensuelle exigée de la famille bénéficiaire du service varie entre 4000 et 10 000 VND<sup>7</sup> (0,3-0,9), montant négocié pour chaque situation, en tenant compte du niveau socio-économique des familles et de leur intérêt à prendre part à ce système privé de ramassage (fig. 4.5). Le revenu mensuel pour un collecteur privé indépendant est de l'ordre de 50 à 70 USD. Il est de moitié pour un travailleur dépendant. A ce profit s'ajoutent encore les gains produits par le recyclage et la vente de matériel de récupération. Il est facile d'en conclure qu'il s'agit d'une activité fort rémunératrice dans le contexte vietnamien, le salaire mensuel moyen étant à Ho Chi Minh-Ville d'environ 50 USD.

Ces collecteurs s'avèrent être des entrepreneurs particulièrement dynamiques : flexibles dans la négociation du prix du service exigé auprès des foyers bénéficiaires, actifs dans le démarchage opéré auprès des familles non desservies par les services, et gérant de façon indépendante leurs relations avec les usagers. Ils expriment à l'égard de leur emploi une grande satisfaction et ne cherchent pas à changer d'activité. En contrepartie, s'ils manifestent une réelle inquiétude à l'égard de leur état de santé, on ne note dans leur comportement aucune attitude de prévention. Ils ne portent aucune protection corporelle, affirment être souvent affectés dans leur santé (maux de tête, tuberculose) mais ne disposent d'aucune couverture sociale ou assurance pour y faire face.



**Fig. 4.5** Remise du contrat d'entretien au bénéficiaire du programme par les ramasseuses d'ordures.

<sup>7</sup> Dongs vietnamiens

Ces collecteurs ne jouissent pas d'une image de marque très positive auprès des autorités publiques qui leur reprochent une organisation par trop complexe et un manque de soin dans l'acheminement des déchets.

Pour faire face à ces critiques, une association des collecteurs privés a été mise en place depuis deux ans, le *Trade Union of Private Collectors* (TUPC). Elle est placée sous la tutelle du *People' Committee* du District Binh Thanh et vise à organiser une gestion conjointe (avec CITENCO) des dépôts d'ordure, assurer une équité de traitement entre tous les collecteurs et offrir une aide sociale aux membres dans le besoin.

Connaissant la nature des problèmes rencontrés dans la gestion globale des déchets solides et la complexité des rapports entre secteur informel, entreprises privées et services publique [Lautier, 1994, chap. V & VI], le groupe d'appui (constitué par l'équipe de recherche et les travailleuses sociales engagées pour promouvoir l'animation communautaire dans le SD 15 et supervisées par l'ONG ENDA) a centré son appui sur : l'organisation territoriale du ramassage des ordures, le soutien aux micro-entrepreneurs (notamment par l'octroi de crédits économiques), la sensibilisation de la population, et la coordination entre autorités locales, services publics et collecteurs privés.

Les groupes de discussion mis en place à cet effet ont permis de déterminer la capacité financière et la volonté de participation des résidents. Ils ont aussi mis en exergue la concurrence acharnée entre collecteurs privés et les nombreux conflits nés d'un démarchage individualiste hors de toute attribution spatiale pour cette activité. S'y ajoute l'intermédiation de personnages douteux qui s'attribuent des « droits territoriaux » qu'ils renégocient auprès des collecteurs, hors de toute légalité. A ces questions sociales et d'application des politiques publiques s'additionnent encore des problèmes techniques et sanitaires liés au type de matériel utilisé pour le ramassage.

Abordant ces questions pour les intégrer à un système de gestion efficace des déchets solides à Ho Chi Minh-Ville, le dialogue entre acteurs urbains et les expérimentations proposées par l'équipe de recherche ont abouti à un certain nombre d'innovations. Parmi les principales nous pouvons citer :

- l'organisation de réunions de quartiers en compagnie des résidents et des autorités locales facilitant la compréhension des enjeux environnementaux d'une saine gestion des ordures ménagères et industrielles ;
- la négociation de taxes pour le ramassage entre résidents, collecteurs privés et autorités locales répondant aux capacités financières des habitants et à la pérennité des entreprises effectuant le travail ;
- la formalisation des accords entre parties concernées (autorités locales, collecteurs privés et usagers) par l'élaboration de contrats précisant la nature du service offert et son prix ;
- le renforcement de l'association des collecteurs privés, en accord avec le *People's Committee* avec un double objectif : éliminer les intermédiaires

- qui se réservaient un droit de préemption sur certaines zones de ramassage et, indirectement, accroître le revenu de collecteurs indépendants ;
- l'introduction d'un nouveau modèle de charrette mieux protégée, plus hygiénique et plus sûr ;
  - la mise en place de procédures de concertation entre la compagnie publique chargée de la gestion des déchets, l'association des collecteurs privés et l'autorité publique du District, visant à résoudre les conflits portant sur l'attribution de zones de ramassage et cherchant à étendre ces services à des aires délaissées à ce jour.

Ce bref compte rendu, retraçant les évolutions récentes du système de collecte des ordures ménagères au profit d'une gestion coordonnée des déchets urbains à Ho Chi Minh-Ville, nous permet de mieux saisir la nature des problèmes à résoudre. Si des dimensions techniques et logistiques doivent être prises en compte afin d'améliorer le service rendu aux populations, elle ne peuvent prendre effet réellement que si ces mesures s'insèrent dans un cadre plus large : social, par la sensibilisation des populations et leur participation aux prises de décision ; institutionnel, par l'agrément entre parties sur le partage des tâches et des responsabilités. Dans cette dynamique, le chercheur est « plus qu'un chercheur », il s'appuie sur les résultats des travaux scientifiques pour en assurer l'application. Conseiller et animateur, il accompagne aussi bien les autorités publiques que les groupes communautaires dans la définition d'interfaces entre acteurs urbains, de procédures répondant aussi bien au défi environnemental que pose la gestion des déchets qu'à l'enjeu économique d'une telle activité.

### *Crédit à l'habitat dans le sous-district 10 : entre l'amélioration du logement familial et les contraintes du système financier*

Un des problèmes les plus graves et les plus généralisés que rencontrent les familles à faibles revenus est celui de l'accessibilité au crédit, que ces fonds servent à soutenir le lancement de nouvelles activités économiques, à faire face à des situations de crise (hospitalisation et/ou médication, équipement scolaire, fête, etc.), ou à améliorer l'état du logement.

Ces questions demeurent un signe flagrant d'inadéquation des systèmes formels de financement aux capacités et au profil des demandeurs potentiels. En conséquence de quoi, de nombreuses tentatives ont vu le jour afin de mieux adapter l'offre financière à la demande sociale [Bolay, 1998 ; Bolay, Cunha, Waas, 1993].

La caractéristique principale de la structure du système financier est le dualisme entre des institutions bancaires formelles et des organismes informels de prêt. Bien que ce dernier secteur soit extrêmement diversifié, passant du prêteur sur gage aux groupes communautaires d'épargne

(tontines en Afrique), aucun expert n'en conteste l'importance en termes d'échanges financiers ni son opportunité face à des groupes sociaux constamment écartés des procédures formelles d'octroi de crédit, qu'il s'agisse des ruraux, des pauvres urbains ou des entrepreneurs non reconnus légalement [Germidis, Kessler, Meghir, 1991].

Ce dualisme financier reflète les disparités sociales et économiques qui traversent les pays en développement. Mais c'est aussi une traduction d'un système financier trop rigide, trop bureaucratique et trop protégé par les autorités publiques, ce qui l'empêche de fournir à l'ensemble de la population les services d'épargne et de crédit dont elle a besoin. En regard de cette situation, les classes populaires se dirigent vers des systèmes informels qui se révèlent plus souples dans leur mise en œuvre mais qui s'avèrent souvent plus contraignants financièrement (pas de garantie hypothécaire exigée mais des taux d'intérêts mensuels usuraires pouvant atteindre 20 à 25% et des délais de remboursement limités à quelques semaines ou quelques mois). Résultat de cette situation, le crédit reste réservé à des situations très occasionnelles et ne représente pas une modalité usuelle intégrant la vie économique des populations à faible revenu. Les effets du dualisme financier sont nets : les petits producteurs ne peuvent accumuler les excédents qu'ils dégagent, largement absorbés par le paiement d'intérêts usuraires. Ce qui ne leur permet pas de s'équiper, de se mécaniser et d'accroître leur exploitation et leur production.

L'habitat pâtit plus fortement encore de ces dysfonctionnements dans le soutien financier à la construction et à la rénovation des logements. Et ce pour deux raisons. D'une part, les montants nécessaires pour l'édification d'une habitation sont généralement plus élevés que ceux requis pour faire démarrer une petite activité productive ou commerciale et ils ne se répercutent pas par une hausse des revenus ; d'autre part, le remboursement de crédits important implique des durées plus longues (de 5 à 15 ans, alors que les crédits économiques se remboursent souvent sur une année) et par conséquent des taux d'intérêts plus bas.

Tenant compte de la méfiance des habitants à l'égard des institutions bancaires et du peu d'intérêt que manifestent ces mêmes institutions à attirer cette clientèle potentielle (le coût administratif leur apparaissant trop élevé eu égard aux montants accordés et le suivi de ces clients trop incertain), de nouvelles structures alternatives apparaissent sur le marché pour « remplir ce vide » : coopératives de crédit et d'épargne, caisses populaires, mutuelles, ONG financières et autres.

L'expérience tentée depuis plusieurs mois dans le sous-district 10 se profile dans cette voie et a cherché, avec des financements internes au projet de recherche, à mettre en place un fonds de roulement permettant de financer quelques améliorations techniques au logement familial, ayant un effet majeur sur la qualité de vie de ces habitants et un impact durable sur le plan sanitaire.

Après évaluation technique et délibération avec les résidents et les autorités locales, le choix s'est porté sur la réalisation d'équipements sanitaires au sein du logement.

Cela s'explique aisément. Comme il a été dit dans les chapitres précédents, les autorités de Ho Chi Minh-Ville ont décidé de procéder au remodelage des canaux et de leur environnement direct. Outre la destruction de nombreuses maisons sur pilotis installées directement sur les canaux, les latrines publiques disposées également sur les cours d'eau ont été évacuées (fig. 4.6). La nécessité est donc pressante de remédier à cette situation et, par manque d'espaces libres, les quelques toilettes publiques installées dans le quartier ne répondent pas à l'ensemble de la demande de la population. La seule alternative est donc d'en construire dans les logements.

La tâche n'est pas évidente pour des familles à très faibles revenus, et ce alors que le recensement des services existants démontre l'urgence de solutions adaptées. Dans le sous-district 10 où l'expérience a été initiée, 500 logements parmi les 3388 existants n'ont pas de toilettes privées. Ce déficit sanitaire a des répercussions évidentes, particulièrement auprès des enfants parmi lesquels de nombreux cas de typhoïdes sont constatés. Il faut remédier à de tels manques. Et cela ne peut se faire que par l'amélioration du bâti existant et la construction de lieux d'aisance privés.

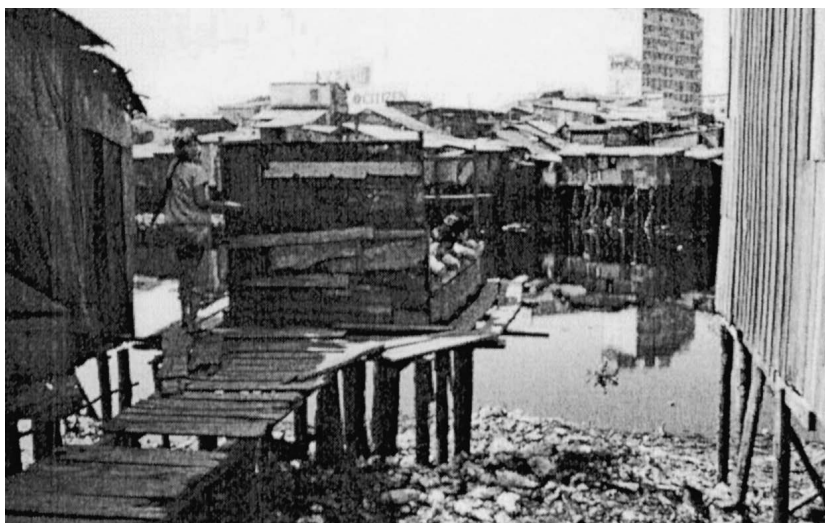


Fig. 4.6 Latrines communautaires construites sur le canal dans le sous-district 15.

La réalisation d'un tel ouvrage, fosse septique et équipement sanitaire, représente une dépense d'environ 200 USD. Les tâcherons du quartier ont le savoir-faire pour entreprendre de tels travaux. C'est donc avant tout au niveau des liquidités financières que le problème se pose. Pour les familles intéressées, il s'avère impossible d'obtenir un prêt d'une banque. Par ailleurs, les prêteurs sur gage œuvrant dans le quartier offrent des condi-

tions qui renchérissent exagérément la construction. Les travailleuses sociales engagées par le projet de recherche ont donc mené une campagne d'information auprès des résidents afin de les encourager à constituer des groupes solidaires d'épargne et de crédit en mesure de faire face aux exigences du projet.

Chaque requérant doit faire la preuve d'une épargne correspondant à la moitié du prêt sollicité. La mise en place de petits groupes de cinq à dix familles stimule l'effort familial, par l'émulation entre membres et par le contrôle des uns sur les autres. L'épargne ainsi accumulée permet, à titre individuel, l'octroi du crédit complémentaire (100 USD) et le démarrage des travaux. Les membres du groupe décident des rythmes de remboursement, par un paiement hebdomadaire ou mensuel.

Les travaux doivent être effectués dans les deux mois suivant l'octroi du financement et le crédit est remboursable en six versements mensuels. Subventionnés par le projet de recherche, ces crédits sont dotés d'un taux d'intérêt mensuel de 2% ; 1% servant à couvrir les frais généraux d'administration et à indemniser le responsable du groupe d'épargne, 1% permettant la constitution d'un fonds d'épargne du groupe.

Après deux années d'activités de développement communautaire, 172 petits crédits de 1 000 000 VND (83) ont été accordés par le projet ENCO-EPFL à des familles du sous-district 10. Grâce à ces fonds, ce sont ainsi 133 foyers qui ont achevé la construction de leurs propres toilettes (fig. 4.7). Et l'épargne complémentaire, accumulée parmi les membres des groupes d'épargne, ont amplifié le mouvement par la réhabilitation des cuisines, le surélévement des planchers afin d'éviter les inondations du logement, le carrelage des surfaces et de certains murs.

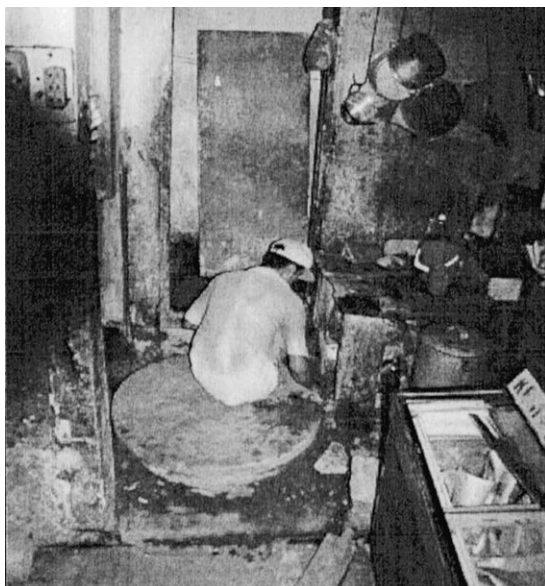


Fig. 4.7 Construction de la fosse septique dans une maison du sous-district 10.



Contrairement à certains préjugés selon lesquels il n'est pas possible de mettre en place des systèmes d'épargne et de crédit au profit des familles pauvres, l'expérience menée dans le sous-district 10 a été concluante (fig. 4.8). En effet, le recouvrement des prêts est très élevé : 92,5% des emprunteurs remboursent la totalité du montant dans les délais impartis. Ce taux peut atteindre 100% si l'on accepte certains retards dus à des circonstances particulières. Seules 16 familles ont éprouvé des difficultés pour mener à bien la réalisation des toilettes. Là, bien que le crédit ait été remboursé, les fonds propres manquent et ne permettent pas d'entamer la construction.

Il n'y a donc pas de mauvais payeurs parmi les pauvres. Au contraire, nous trouvons des familles prêtes à faire des efforts énormes pour améliorer leurs conditions d'habitat pour autant que les procédures financières et administratives s'adaptent à leurs capacités économiques et intègrent leurs comportements.

Cette action de crédit populaire, commencée en 1996 dans le sous-district 10 du district 8, est désormais étendue au sous-district 15 du district Binh Thanh. A ce jour, 56 crédits de 500 000 VND (42) ont été accordés au profit de 20 familles.

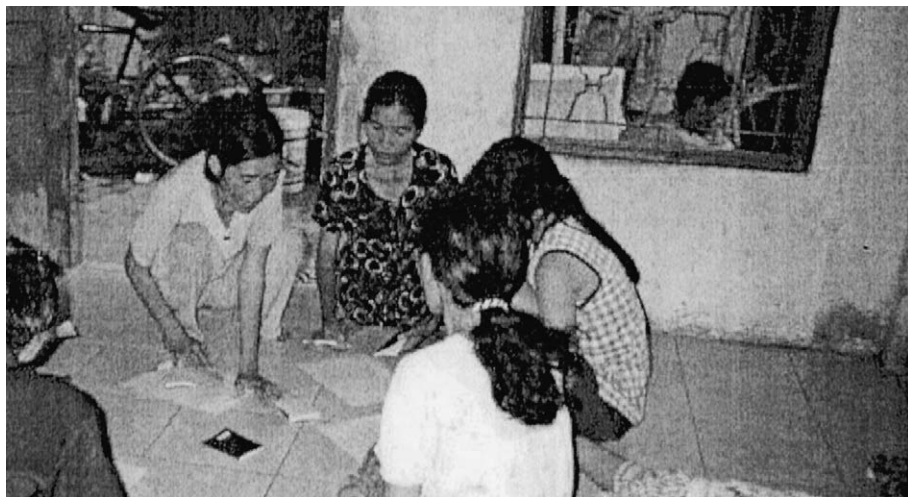


Fig. 4.8 Contrôle des versements hebdomadaires au sein d'un groupe d'épargne.

Si le mode de faire reste identique en termes d'organisation communautaire et de conditions d'octroi des crédits, les objectifs diffèrent quelque peu. La sensibilité des résidents de ce quartier aux questions environnementales paraît moins manifeste et leurs moyens financiers sont plus réduits. L'engagement dans le système passe alors par des prêts d'un montant inférieur (de l'ordre de 40 USD) et par un remboursement plus rapide (3 mois). De plus, il n'est pas exigé des individus d'épargner avant d'obtenir un crédit. Cette caution financière est compensée par une *garantie*

*sociale*, les personnes étant recommandées par d'autres habitants du voisinage. Le but de cette ampliation de l'expérience de crédit populaire est d'abord de rassurer une communauté face aux options ainsi offertes, en axant notre intervention sur des opérations économiques rapidement rentables et aisément remboursables. Les quelques succès ainsi obtenus serviront d'exemples à d'autres individus et devraient, là également, ouvrir le système au financement de l'habitat. A noter que dans ce même quartier du sous-district 15, cinq premiers collecteurs d'ordure ont également obtenu des prêts de 1 000 000 VND (83). Ils utilisent ces financements pour rénover leur matériel au profit de nouveaux modèles de charrettes facilitant le transport des déchets solides.

Dans un quartier comme dans l'autre, ces expériences de crédit démontrent la faisabilité de telles opérations. Elles s'appuient sur des relations de confiance établies entre acteurs engagés dans le processus (c'est le cas entre les responsables du projet de recherche, les travailleuses sociales et les groupes communautaires des deux sous-districts) et sont ensuite soutenues par un long travail de sensibilisation et d'information aux questions environnementales (dans la circonstance, portant sur l'hygiène publique et la rénovation du bâti).

L'expérimentation étant engagée, la pérennité de ces actions communautaires ne peut être assurée que si les appuis s'inscrivent dans le cadre de rapports sociaux et institutionnels stables. Faut-il le rappeler, le chercheur tendra à s'effacer au profit de structures sociales d'accompagnement, qu'il s'agisse d'organismes publics ou d'organisations non gouvernementales.

En matière de crédit, pour les deux quartiers observés au cours de la recherche, la question se pose encore d'assurer la continuité des actions communautaires. Et la poursuite de ces opérations doit être dirigée par des institutions jouant pleinement le rôle de « financeur des pauvres », répondant à un triple critère : être en mesure de satisfaire une demande sociale existante (l'objet du crédit), adopter des règles de fonctionnement adaptées au profil de la clientèle visée (les familles pauvres des quartiers d'habitat précaire), mettre en place des procédures d'octroi des crédits qui permettent de viabiliser économiquement la structure (garantir, à terme, l'existence de l'institution de financement). Nous n'en sommes pas encore là dans les sous-districts 10 et 15 de Ho Chi Minh-Ville. C'est le défi que doivent se lancer les chercheurs et leurs partenaires sur le terrain, de façon à ce que l'expérience en cours soit reprise par des organisations locales en mesure d'en assurer la continuité dans le temps et dans l'action, et d'en étendre l'impact.

A partir d'une telle expérimentation, l'équipe de recherche, originale dans sa constitution disciplinaire comme dans son ambition d'un travail proche de l'expérimentation, doit désormais agir en appui aux organisations vietnamiennes, qu'il s'agisse des mouvements de masse existant à Ho Chi Minh-Ville, ou qu'il s'agisse des autorités urbaines de chaque district.

L'une et l'autre, et de façon conjointe dans la mesure du possible, ayant pour responsabilité première la mise en œuvre des programmes de développement en faveur d'un cadre de vie urbain plus sain, apte à renforcer les initiatives sociales et économiques lancées par les habitants pour améliorer leurs conditions d'existence.

#### 4.5 DU QUARTIER À LA MÉTROPOLE : RÉVÉLER LES PROBLÈMES ET EN COORDONNER LA RÉOLUTION

L'action d'amélioration environnementale lancée dans les deux quartiers de Ho Chi Minh-Ville se poursuit aujourd'hui encore. Sachant le lien établi entre les différentes échelles d'intervention favorables à un développement urbain durable, quelques remarques sur la portée de cette action locale sont désormais possibles, à la fois pour en comprendre la nature et pour en évaluer l'impact sur :

- la perception des problèmes environnementaux,
- leur prise en compte dans le cadre de politiques urbaines,
- l'efficacité de telles initiatives communautaires pour l'amélioration des conditions de vie des populations urbaines les plus pauvres.

Nous pouvons, dans cette direction, rappeler quelques éléments forts du projet en cours :

- Le local, comme sphère d'intervention, est l'espace privilégié pour une recherche action interdisciplinaire. Par la taille limitée du territoire et par la cohésion sociale qui prévaut, le quartier offre à ce type d'action un lieu facilitant l'intégration entre chercheurs, professionnels et habitants.
- Sur la base d'exemples simples mais concrets, comme le sont la gestion des déchets solides ou l'octroi de petits crédits, les chercheurs et les professionnels sont en mesure de démontrer que des liens existent entre les politiques publiques métropolitaines (par exemple, la gestion globale des nuisances environnementales ou la politique de financement de l'habitat social et des infrastructures communautaires) et l'action locale.
- Une approche urbaine novatrice au plan local se fondera sur le dialogue avec la population dès les phases d'identification des problèmes et d'élaboration des projets ; il y a, en conséquence, un lent travail pédagogique de sensibilisation et de conscientisation qui doit être opéré auprès des résidents comme à l'égard des autorités publiques à ce sujet.
- Le développement communautaire promouvant une voie ascendante de résolution des problèmes urbains se trouve confronté aux exigences de l'appareil administratif métropolitain qui tend à préconiser des solutions massives, rapides et visibles, sans trop se préoccuper de leur durabilité.

- C'est en connaissant les contraintes qu'impose une approche participative et le temps nécessaire à la mobilisation des communautés impliquées dans le processus qu'il faut préconiser des modalités de concertation entre acteurs du développement urbain. La formation s'avère un espace prioritaire pour dépasser les cloisonnements sectoriels en associant leaders communautaires, techniciens et responsables publics dans une même réflexion sur les buts et les méthodes [Bolay, 1996].
- La méthode ainsi mise en œuvre nous guide dans la définition d'actions concrètes d'amélioration du milieu de vie ; elle est également un instrument de renforcement des compétences communautaires (people's empowerment process) nous faisant évoluer de l'assistance sociale à la prise de conscience des enjeux du développement urbain.
- Dernier élément qu'il ne faut pas négliger dans la mise en œuvre de projets de développement local urbain, la participation des habitants au processus de réhabilitation de leur environnement a une incidence très positive en termes financiers, d'une part parce qu'en définissant mieux les priorités d'intervention et ses modalités d'application, elle en abaisse le coût, mais également parce qu'un contrôle plus immédiat des citoyens sur leurs investissements (en temps, en énergie comme en argent) évite de nombreux abus.

La grande question qui demeure pendante dans cette démarche tient aux moyens à activer afin de réunir les différents partenaires urbains autour d'un même projet de développement, et donc d'une même vision de ce que devrait être le futur de la ville dans le tiers-monde, mimétisme d'un modèle occidental, reproduction d'une urbanité enchevêtrée ou création *in vivo* d'un territoire évolutif, attachant et attractif ? Et pour qui, comment, et avec qui ?

Immanquablement, tous les décideurs urbains, qu'ils soient autorités politiques, entrepreneurs ou citoyens, sont confrontés à ces choix, à ces options qui les engagent à titre individuel mais qui engagent également l'ensemble de la communauté urbaine dont ils sont membres.

Les risques environnementaux qu'affronte une métropole comme Ho Chi Minh-Ville sont trop sérieux (pollution des eaux, pollution de l'air, surpopulation, et autres) et ont des conséquences trop évidentes au plan économique et social pour qu'ils ne fassent pas l'objet d'une véritable et honnête concertation entre toutes les parties engagées.

## BIBLIOGRAPHIE

- ASCHER F., 1997, « Territoires flous, intérêts collectifs multiples, contexte changeant: les nouveaux enjeux de la planification urbaine » in SAEZ G., LERESCHE J.-P., BASSAND M., dirs, *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière, action publique territoriale*, L'Harmattan, Paris.
- BASSAND M., BOLAY J.-C., CUNHA A. 1996, *et al.*, *Développement durable, métropolisation et pollutions des ressources naturelles à Ho Chi Minh-Ville, Vietnam* (with english and vietnamese abstracts), IREC-DA/EPFL, Lausanne.
- BOLAY J.-C. et PEDRAZZINI Y., 1999, « Environnement urbain, recherche, action et participation, c'est quand qu'on va où ? » in Bolay J.-C., Odermatt P., Pedrazzini Y., Tanner M., eds., *Environnement urbain : de la recherche à l'action dans les pays en développement*, Birkhäuser, Bâle.
- BOLAY J.-C., 1998, « Ho Chi Minh-Ville, chronique d'une métropolisation annoncée » in *Urbanisme*, N° 303, Paris, novembre-décembre.
- BOLAY J.-C., 1998, « Habitat des pauvres en Amérique latine » in ROSSEL P., BASSAND M. et ROY M.-A., dirs., *Au-delà du laboratoire, les nouvelles technologies à l'épreuve de l'usage*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- BOLAY J.-C., CARTOUX S., CUNHA A., THAI THI NGOC DU, BASSAND M., 1996, « Sustainable Development and Urban Growth: Precarious Habitat and Water Management in Ho Chi Minh-City, Vietnam » in *Habitat International*, Vol. 21, N° 2, pp. 185-197, Elsevier Science Ltd, Pergamon, London.
- BOLAY J.-C., 1996, « Planning differently : Urban Habitat and Popular Participation in Latin America; a Swiss Contribution to the Best Practices Initiative », Federal Office of Housing Switzerland, Grenchen.
- BOLAY J.-C., CUNHA A., WAAS E., janvier 1993, *et al.*, « Habitat populaire et pauvreté urbaine en Amérique latine, vers une nouvelle politique du logement en Bolivie », rapport IREC, IREC/EPFL, Lausanne.
- BRADLEY D., STEPHENS C., HARPHAM T., CAIRNCROSS S., 1992, « A Review of Environmental Health Impacts in Developing Country Cities », Urban Management Program Discussion Paper N° 6, The World Bank, Washington DC.
- CIRIO, 1995, « Eléments pour un concept de développement durable, base de discussion pour la mise en œuvre », Office fédéral de l'environnement, Berne.
- COHEN M., 1991, « Urban Policy and Economic Development, an Agenda for the 1990s », A World Bank Policy Paper, The World Bank, Washington DC.
- DANG DUC DAM, 1995, *Vietnam's Economy*, The Gioi Publishers, Ha Noi.
- GILBERT A., GUGLER J., 1992, *Cities, Poverty and Development, Urbanization in the Third World*, Oxford University Press, Oxford.
- GERMIDIS D., KESSLER D., MEGHIR R., 1991, *Systèmes financiers et développement : quel rôle pour les secteurs financiers formel et informel*, OCDE, Paris.
- GODARD F., 1996, *Des partenariats dans nos villes pour l'innovation urbaine*, Gestion des Transformations sociales MOST, Document de discussion n° 9, UNESCO, Paris.
- HARDOY J. E., & SATTERTHWAITE D., 1989, *Squatter Citizen, life in the urban third world*, Earthscan Publ, London.
- HARDOY J. E., MITLIN D., SATTERTHWAITE D., 1993, *Environmental problems in Third World cities*, Earthscan, London.
- JOYE D., Leresche J.-P., 1997, « Gouvernance et nouveaux territoires d'action publique in GUY S., LERESCHE J.-P., BASSAND M., *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière, action publique territoriale*, L'Harmattan, Paris.
- KREIMER A., MUNASINGHE M., ed., 1992, « Environmental Management and Urban Vulnerability », *World Bank Discussion Papers* N° 168, The World Bank, Washington DC.

- LAUTIER B., 1994, *L'économie informelle dans le tiers-monde*, La Découverte, Paris.
- LEITMANN J., 1993, « Rapid urban Environmental Assessment : Lessons from Cities in the Developing World », *Urban Management Programme*, 2 volumes, The World Bank, Washington DC.
- NAVEZ-BOUCHANINE F., 1998, « Access to services, rural-urban gap and development, some considerations from the maroccan case » contribution to the UNDP workshop *Rural – Urban linkage* working paper Curitiba, Brasil, march 98.
- SACHS I., 1993, *L'écodéveloppement, stratégies de transition vers le XXI<sup>e</sup> siècle*, Syros, Paris.
- SACHS I., 1994, *Le développement reconsidéré : quelques réflexions inspirées par le Sommet de la Terre* in *Après le Sommet de la Terre : Débats sur le Développement durable* dir. Masini J., revue Tiers-Monde Tome XXXV, N° 137, janvier - mars 1994, PUF, Paris.
- SERAGALDIN I., COHEN M. A., LEITMANN J., eds., 1995, « Enabling Sustainable Community Development » in *Environmentally Sustainable Development Proceedings Series N° 8*, The World Bank, Washington DC.
- TRAN PHAM GIA, 1999, « Waste collection and transportation at the community level: the case study in ward 15, district Binh Than, Ho Chi Minh-City », ENCO-SDC-EPFL project, document ronéotypé, Ho Chi Minh-Ville, january.

PARTIE IV

---

LA QUESTION DE L'EAU





## CHAPITRE 5

# ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES EN EAUX

*Nicolas Randin, Jean-Jacques Sauvain, Vuong van Pho Danh, Kim Phuong Pham, André Musy, Joseph Tarradellas*

### 5.1 INTRODUCTION

En milieu urbain, une gestion correcte de l'eau est essentielle à la préservation des ressources naturelles et à celle de la santé des habitants; elle permet d'assurer à long terme des conditions décentes de vie. La compréhension des conditions d'habitation dans les quartiers auto-construits d'Ho Chi Minh-Ville implique une description et une analyse détaillée des questions de l'eau. Les chapitres suivants y sont entièrement consacrés à travers deux échelles d'étude : la ville et le quartier 15 du district Binh Thanh. Les thématiques principales sont :

- l'accès à l'eau potable,
- le système d'assainissement (évacuation des eaux usées),
- les canaux comme moyen acceptable et durable d'évacuation des déchets,
- l'habitat et les inondations (évacuation des eaux de pluie, impact de la marée...).

La description et la compréhension de la situation constituent l'essentiel de la recherche. Des propositions de solutions techniques et sociales ont été formulées et certaines ont été expérimentées sous forme d'action pilote à petite échelle avec un suivi sociologique (chap. 4 et sect. 8.2).

## 5.2 LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL VIETNAMIEN

Comme dans beaucoup d'autres pays en voie de développement, le Vietnam est confronté à plusieurs problèmes sérieux de dégradation de ses ressources naturelles et de son environnement. Les questions environnementales sont devenues une préoccupation tardive au Vietnam puisque la première loi nationale sur la protection de l'environnement date de décembre 1993. Certaines provinces ou villes (p. ex. Ho Chi Minh-Ville) avaient cependant des règlements environnementaux avant la loi nationale. Le pays fait actuellement un effort important dans ce domaine puisque plusieurs projets nationaux et internationaux sont en cours dans différentes disciplines. Comme partout, des conflits d'intérêts existent entre le développement économique et la préservation de l'environnement naturel. La question environnementale au Vietnam est d'autant plus importante que plus des deux tiers des Vietnamiens vivent d'activités liées aux ressources naturelles (agriculture, élevage, pêche, bois). Les principaux problèmes environnementaux du pays sont présentés sommairement en cinq thématiques [source principale : *US Foreign commercial service and US Department of State*, 1998].

### *Eaux*

Actuellement, 20% de la mortalité infantile est causé par la dysenterie, une maladie directement liée à la qualité de l'eau. Seuls 53% de la population urbaine et 32% de la population rurale ont accès à de l'eau potable. Les installations d'approvisionnement en eau sont vieillissantes et de moins en moins fiables. Des quartiers urbains entiers n'ont pas d'accès aux réseaux d'eau, ils dépendent des ressources alternatives, telles que les vendeurs d'eau, les puits peu profonds, les rivières ou les canaux.

Les insuffisances en infrastructures d'évacuation des eaux usées et pluviales ainsi que les crues des rivières provoquent des inondations régulières dans les villes et les campagnes.

Les investissements pour améliorer la gestion et les ressources en eau sont une des priorités du gouvernement. Des projets pour un montant de 2561 millions USD ont été annoncés ; ils concernent l'alimentation urbaine (872 millions USD), le drainage urbain (890 millions USD), l'irrigation, le drainage et le contrôle des crues (653 millions USD), les canaux (116 millions USD) et l'approvisionnement en eau du milieu rural (30 millions USD). L'aide bilatérale et internationale dans ce secteur pourrait atteindre 1000 millions USD d'ici l'an 2000. La Banque Mondiale estimait que 4500 millions USD étaient nécessaires dans le secteur de l'eau entre 1997 et 2001.

### *Air et bruit*

Dans les villes et en particulier à Ho Chi Minh-Ville, la pollution de l'air et le bruit atteignent des valeurs très élevées. L'énorme augmentation

du trafic des motos, l'utilisation d'essence avec du plomb et le développement rapide des industries ont fortement détérioré l'environnement urbain [ADB, 1995].

### *Sols*

L'épandage d'énormes quantités de produits chimiques (explosifs, carburants, défoliants, dont le fameux agent orange...) a eu lieu pendant les années de guerres. Le centre du pays a été le plus touché. Une augmentation des malformations chez les descendants des personnes exposées a été constatée. Plus de 20 ans après, une certaine polémique entoure les impacts actuels de ces déversements sur les sols et la population. Les autorités vietnamiennes affirment que la nuisance est encore très grande, cependant, peu de données scientifiques sont disponibles.

L'utilisation des sols pour l'agriculture peut être limitée par plusieurs phénomènes régionaux: certaines régions possèdent des sols dits *alunés* qui contiennent des eaux très acides impropres à l'agriculture. L'utilisation systématique et excessive de fertilisants provoque une pollution des eaux de surface et souterraines. Plusieurs régions sont soumises à de fortes érosions. Le sol a par endroits subi des compactations et des tassements suite aux bombardements durant la guerre.

### *Déchets solides*

Au niveau national, il est estimé qu'environ 9000 m<sup>3</sup> de déchets solides sont produits chaque jour dont seulement 4000 m<sup>3</sup>/jour sont mis en décharges, le reste est soit brûlé, soit déposé illicitement dans les rivières, étangs, lacs, canaux ou sites sauvages. Par conséquent, environ 2 millions de m<sup>3</sup> de déchets solides sont annuellement déversés sans contrôle dans l'environnement. Dans les villes, la collecte des déchets provenant des activités de la rue (marchés, ventes d'aliments...) est souvent insuffisante, ce qui encourage le rejet direct des déchets dans les cours d'eau avoisinants.

### *Flore et forêts*

Ces 50 dernières années, la surface forestière du pays a passé de 14,3 millions d'hectares à moins de 9 millions d'hectares. En 1943, il ne restait plus que 43% de la forêt naturelle originale, 23% en 1982 et 20% aujourd'hui. Cette déforestation a des conséquences directes sur la conservation de la biodiversité, l'érosion des sols, une augmentation des matières en suspension dans les cours d'eau, les inondations, la qualité de l'eau des rivières... La technique du brûlis utilisée par les paysans est partiellement responsable de la diminution de la surface boisée. Le bois est aussi surexploité pour être vendu comme combustible et bois d'exportation. Des campagnes de reboisement sont en cours.

Au Sud de Ho Chi Minh-Ville, la forêt naturelle a été partiellement détruite par les défoliants utilisés entre 1960 et 1970. Depuis 1978, 22'000 hectares de palétuviers ont été plantés [ADB 1995]. L'alternance dans les rivières d'eau douce et salée provoquée par la marée est un écosystème particulier mais favorable au palétuvier. Cependant, cet arbre est sensible à la pollution et il est menacé par les hydrocarbures rejetés par les bateaux marchands allant à Ho Chi Minh-Ville.

### 5.3 L'HABITAT ET L'EAU À HO CHI MINH-VILLE

Dans plusieurs contextes mondiaux, la problématique de l'habitat est relativement indépendante de celle des ressources naturelles. Cependant, la question de l'eau est omniprésente au sud du Vietnam. Elle a des répercussions directes et à long terme sur le mode d'habitat et sur la qualité de l'environnement construit (fig. 5.1). Pour aborder à Ho Chi Minh-Ville la problématique du développement durable et de l'habitat, la gestion des ressources naturelles et plus particulièrement de l'eau est essentielle.



**Fig. 5.1** Interaction entre l'habitat spontané et l'eau dans le quartier 15 de Ho Chi Minh-Ville.

Contrairement à plusieurs régions du monde où la pénurie d'eau est un problème majeur, en Asie du Sud-Est l'évacuation de l'eau est la cause de nombreuses difficultés, qui se répercutent sur l'habitat et la qualité de vie.

Ho Chi Minh-Ville est confronté à de nombreux problèmes de gestion de l'eau (fig. 5.2) dont les principaux sont les suivants :

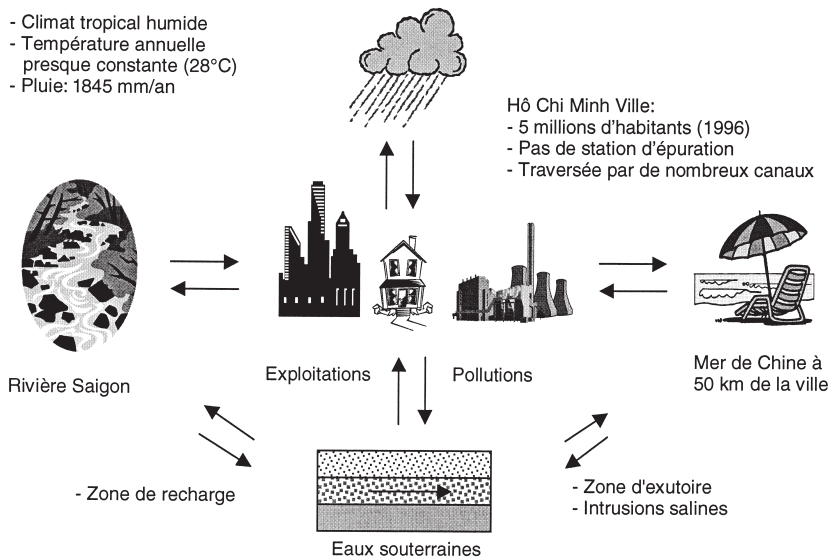
- La capacité d'*approvisionnement en eau potable* de la ville n'est pas suffisante. La qualité des sources d'approvisionnement pourrait diminuer dans le futur. L'approvisionnement dans les quartiers pauvres n'est pas satisfaisant. Des alternatives sont mises en place par la population telles que des connexions autoconstruites au réseau public, le stockage, l'utilisation de l'eau souterraine... Ces moyens n'assurent pas toujours une qualité suffisante de l'eau consommée.
- Les *aquifères*<sup>1</sup> contiennent des réserves d'eaux souterraines qui sont menacées par des pollutions de surface. De plus, une trop forte exploitation des aquifères augmentera sa salinité par le déplacement à l'intérieur des terres de la limite de l'intrusion saline<sup>2</sup> provenant de la mer.
- De nombreux *canaux et une rivière* traversent la ville. Ils sont utilisés comme voies de communication, de transport et d'évacuation des eaux usées. Comme la ville est à une altitude de seulement quelques mètres au-dessus du niveau de la mer qui est distante de moins de 50 km de la ville, les canaux et la rivière sont très fortement *influencés par la marée*. Leurs sens d'écoulement varient alternativement toutes les six heures environ et leurs niveaux d'eau oscillent parfois avec plus de 3,2 mètres d'amplitude. Lors des grandes marées, certaines portions des quartiers sont momentanément inondées par un débordement des canaux. De nombreux déchets solides sont jetés dans les canaux et contribuent à leur envasement.
- Ho Chi Minh-Ville est dans la zone tropicale à forte intensité pluviale. Le système d'*évacuation des eaux pluviales* est en général insuffisant. Les faibles pentes, l'obstruction par des déchets solides et les hauts niveaux d'eau dans les canaux sont des obstacles à une évacuation optimale. Des inondations de pluies localisées sont provoquées par une capacité d'évacuation insuffisante des eaux de surface.
- La ville n'est pas équipée d'installation de traitement (stations d'épurations) des *eaux usées*. Il est estimé qu'environ la moitié des familles est équipée de fosses septiques ou latrines<sup>3</sup>. L'autre moitié évacue ses eaux usées sans traitement dans les canaux les plus proches. Le réseau d'évacuation des eaux pluviales récolte généralement aussi les eaux usées des quartiers.

---

<sup>1</sup> Aquifère : couche du sous-sol contenant de l'eau souterraine exploitable.

<sup>2</sup> Intrusion saline : limite entre les zones contenant de l'eau douce et de l'eau salée.

<sup>3</sup> Les fosses septiques et les latrines ne produisent normalement pas ou peu d'effluents pollués, mais exigent de temps en temps un vidange des matières solides.



**Fig. 5.2** Les mouvements schématiques de l'eau à Ho Chi Minh-Ville.

Face à ces premiers constats, deux quartiers pourvus de zones d'habitat précaire ont été choisis comme lieu privilégié d'observation et d'étude. Le quartier 15 (district Binh Thanh) a fait l'objet d'études plus approfondies. Des enquêtes ont été menées en 1995 afin de connaître la perception de la population face aux problèmes de leur quartier. Selon les habitants, les améliorations souhaitées sont les suivantes [Bassand 1996] :

1. cimenter les ruelles,
2. améliorer le réseau d'approvisionnement en eau,
3. améliorer le système des égouts,
4. améliorer le service de santé,
5. avoir de nouvelles installations et améliorer les toilettes publiques,
6. améliorer le réseau électrique.

Certains domaines sont hors des compétences du projet (santé et électricité), d'autres se sont résolus entre-temps sans intervention (cimenter les ruelles) et certains concernent plutôt des problématiques d'organisation sociale (ordures, toilettes). En ce qui concerne les questions techniques liées à l'eau, les thèmes d'études choisis pour le quartier 15 sont :

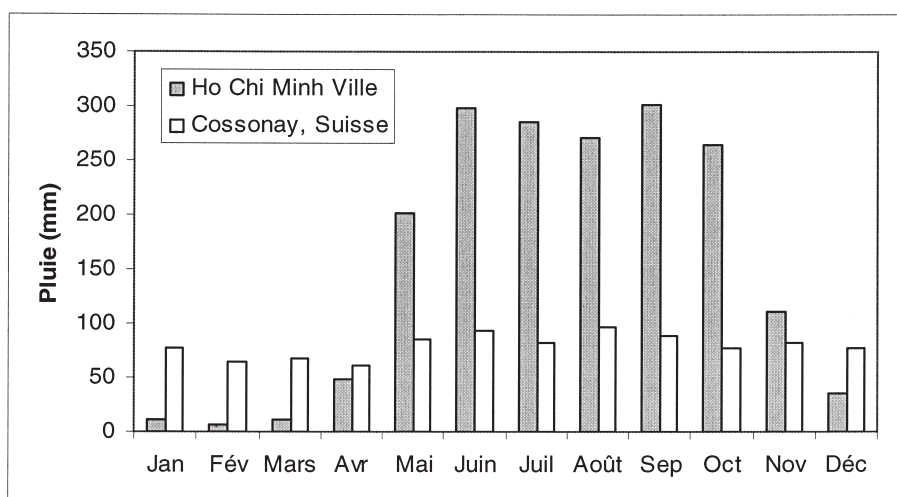
- *L'alimentation en eau*
  - Connaissance des infrastructures du réseau d'alimentation existant et des ressources alternatives.
  - Enquête sur la consommation et l'utilisation de l'eau.
  - Etude du potentiel d'utilisation de l'eau souterraine.
  - Etude de la dégradation de l'eau entre sa distribution et son utilisation.

- *L'évacuation des eaux*
  - Connaissance des infrastructures du réseau d'évacuation existant.
  - Identification des zones d'inondations, de leurs causes, de leurs fréquences et propositions de solutions pour limiter les inondations.
  - Etude de la dynamique quantitative et qualitative des canaux qui conditionnent les conditions d'évacuation des eaux du quartier.
  - Etude de la contamination des sédiments des canaux.

## 5.4 LE CLIMAT ET LES PLUIES À HO CHI MINH-VILLE

Le climat de Ho Chi Minh-Ville est tropical, avec deux saisons d'égales longueurs : la saison des pluies de mai à octobre et la saison sèche de novembre à avril. Il pleut en moyenne 1845 mm par an, dont 88% pendant les 6 mois de la saison des pluies (fig. 5.3), contrairement au plateau suisse, où à Cossonay<sup>4</sup> il pleut 955 mm/an assez bien réparti sur toute l'année. De plus, au Vietnam, les orages sont généralement de courte durée et de plus forte intensité qu'en Suisse. Le tableau 5.1 indique clairement les différences d'intensité des pluies entre le climat tropical vietnamien et le climat tempéré suisse.

La température et l'humidité à Ho Chi Minh-Ville sont presque constantes au cours de l'année (en moyenne 27°C et 80% d'humidité). Par contre, au nord du pays (Hanoï) distant d'environ 1500 km, le climat y est déjà beaucoup plus saisonnier.



**Fig. 5.3** Pluies mensuelles à Ho Chi Minh-Ville et Cossonay.

<sup>4</sup> Cossonay est un village à environ 15 km à l'ouest de Lausanne, Suisse.

**Tableau 5.1** Comparaison des pluies maximales au Vietnam et en Suisse.

Type de pluie	Temps de retour <sup>5</sup>	Ho Chi Minh-Ville, station Tan Son Nhat (SIWRPM)	Cossonay (Annuaire statistique suisse : 1901-1987)
Pluie journalière	5 ans	118 mm	58 mm
	10 ans	133 mm	65 mm
	20 ans	147 mm	74 mm
	50 ans	165 mm	85 mm
Pluie de 30 minutes	5 ans	59 mm	21 mm
	10 ans	66 mm	25 mm
	50 ans	81 mm	8 mm

## 5.5 LA DYNAMIQUE QUANTITATIVE DE L'HYDROLOGIE FLUVIALE

La région de Ho Chi Minh-Ville est extrêmement plate, avec une pente topographique moyenne de 4,5 cm/km (0,0045%) en direction de la mer, distante d'environ 50 km au sud. Dans ce contexte très plat, de nombreux canaux naturels existent, amenant les eaux de ruissellement à la rivière la plus proche. Les canaux sont en fait des affluents avec des débits nets saisonniers qui se sont élargis par l'action de reflux de la marée qui les remplit presque en permanence. Environ 93 km de canaux existent dans la ville, répartis en 4 canaux principaux et 29 affluents débouchant dans la rivière Saigon (fig. 5.4 et tab. 7.1). La ville se situe au bord de la rivière Saigon, dont la largeur est à cet endroit-là d'environ 300 mètres pour une profondeur allant jusqu'à 20 mètres. La rivière Saigon (250 km de long pour un bassin versant d'environ 4500 km<sup>2</sup>, avec la présence du barrage de Dau Tieng à environ 80 km en amont de la ville) rejoint en aval la rivière Đông Nai pour former la rivière Nha Be qui se jette dans la mer au travers d'un large delta.

Le bassin versant de la rivière Saigon est indépendant de celui du fleuve Mékong qui rejoint la mer sur la côte vietnamienne à environ 50 km au sud-ouest de la ville. Cependant, durant la période coloniale française, des canaux artificiels (Kinh Doi, Ben Nghe, Tau Hu) ont été construits pour faciliter les transports et les échanges entre la ville et le delta du Mékong (fig. 5.4). Par l'intermédiaire de ces canaux, les crues du Mékong influencent parfois le niveau d'eau dans la rivière Saigon.

<sup>5</sup> Temps de retour : nombre d'année au cours desquelles l'événement pluvieux risque en moyenne de se produire une fois ou d'être dépassé. L'intensité de pluie d'un temps de retour de 5 ans signifie qu'en moyenne, l'intensité sera dépassée une fois tous les 5 ans.



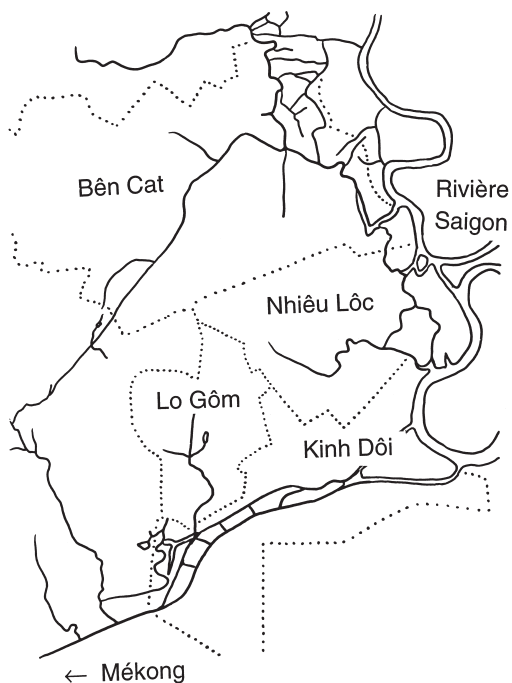
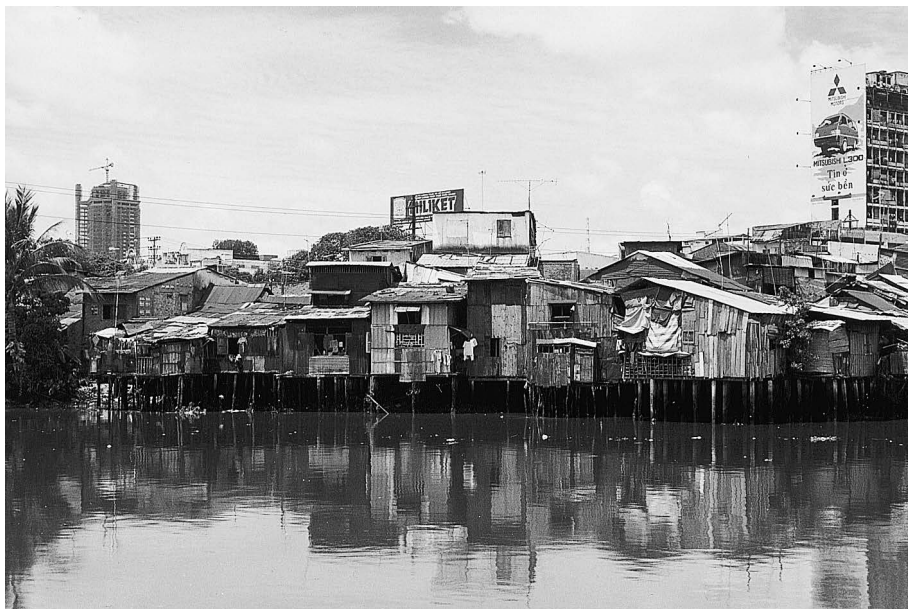


Fig. 5.4 Carte des rivières et canaux d'Ho Chi Minh-Ville.

Les canaux et les rivières étant à des altitudes très basses, ils sont très fortement influencés par la marée. Au niveau de la ville, le sens d'écoulement alterne généralement quatre fois au cours de la journée. Deux maxima et deux minima de niveaux se produisent en principe chaque jour avec des variations de niveau pouvant atteindre 3,2 mètres sur une période de 6 heures (fig. 5.5 et 5.6). Les



Fig. 5.5 Canaux bordant le quartier 15 à marée basse.



**Fig. 5.6** Canaux bordant le quartier 15 à marée haute.

vitesses de l'eau dans les canaux sont assez importantes compte tenu de la topographie très plate, dépassant parfois les 0,5 m/s (= 1,8 km/h).

Une particularité mérite d'être mentionnée en ce qui concerne la qualité des eaux de surface dans la région. Il s'agit des eaux naturellement très acides de la plaine des joncs, situées à environ 70 km au nord-ouest d'Ho Chi Minh-Ville et faisant partie du bassin versant du Mékong. Durant la saison sèche, la pyrite ( $\text{FeS}_2$ ), présente naturellement dans les sols, s'oxyde au contact de l'air. Lors des premières pluies, les produits d'oxydation combinés à l'eau font baisser le pH des eaux de surface qui atteignent les canaux. Des pH jusqu'à 2,3 ont été mesurés dans les eaux de surface de la région [Tin, 1995], ce qui pose des problèmes pour son utilisation dans l'agriculture.

L'intrusion saline des eaux de surface provoquée par l'influence de la marée sur la dynamique d'écoulement, se fait sentir jusqu'à Thu Dau Mot à quelques kilomètres en aval de la station de pompage de Hoa Phu (fig. 6.1).

Une étude a été menée afin de mieux connaître la dynamique fluviale dans le canal bordant le quartier 15. Une bonne connaissance de cette dynamique est la condition préalable aux études sur les inondations et l'évacuation des eaux pluviales dans le quartier (chap. 7). Le niveau d'eau du canal conditionne et limite l'évacuation des eaux du quartier. Le quartier 15 est bordé au sud par le canal Thi Nghe (aussi appelé Nhieo Loc) et par le canal Cau Bong, qui est un affluent du Thi Nghe (fig. 6.3).

Ces canaux sont imposants puisque, par exemple, le canal Thi Nghe a une longueur de 9,5 km, 50 à 70 m de large et 3 à 5 m de profondeur au niveau du quartier 15. Le canal Cau Bong a 1480 m de longueur, 45 m de largeur et 2 à 3 m de profondeur au niveau du quartier 15. Les canaux s'ensavent progressivement, notamment à cause des nombreux déchets solides jetés directement dans les canaux. Une campagne de mesure intensive des niveaux d'eau et des débits a été réalisée en collaboration avec un institut de recherche hydrologique vietnamien (SIWRPM) pendant 15 jours consécutifs du 10 au 25 septembre 1997. En parallèle, une étude qualitative de l'eau s'est faite dont les résultats sont présentés à la section 7.4. L'objectif de l'étude quantitative était de mieux connaître les phénomènes contrôlant les mouvements d'eau et de savoir si la dynamique fluviale pouvait être facilement modélisée en utilisant les équations classiques de l'hydraulique.

Le principal résultat est que la marée est l'élément très largement dominant et responsable des mouvements d'eau observés. Les autres phénomènes ont des impacts mineurs, tels que les pluies ou la variation temporelle des rejets le long des canaux. Les équations classiques de l'hydraulique ont donc permis de reproduire les niveaux d'eau et les débits en tous points des canaux basés uniquement sur le niveau d'eau observé dans la rivière Saigon. Les niveaux sont calculés avec plus de précision que les débits, car leurs variations sont moins importantes.

La marée varie selon des cycles de 12,5 heures, de 14 jours, annuel et de 60 ans en relation au cycle lunaire (fig. 5.7). De plus, le niveau de base de la rivière dépend de son débit, qui lui est fonction des pluies, de la gestion du barrage en amont et du niveau du fleuve Mékong. Plusieurs paramètres influencent donc le niveau des canaux. Des tables de marée sont établies pour faciliter la navigation des bateaux de gros tonnage qui arrivent jusqu'au centre-ville. Les tables existent pour Vung Tau (ville située au bord de la mer à l'embouchure de la rivière Nha Be) et pour le centre-ville (à Phu An, station de mesure sur la rivière Saigon située juste en aval de l'embouchure du canal Thi Nghe). A ces deux endroits, des stations de mesures enregistrent également les niveaux d'eau en continu. La précision des tables de marées est relative pour les niveaux et meilleure quant à l'heure de l'alternance du sens d'écoulement.

Lorsque l'on compare la variation des niveaux aux différents endroits (le bord de mer à Vung Tau, le centre-ville à Phu An et le quartier 15 au pont Dien Bien Phu), on constate les points suivants :

- Durant les 14 jours d'un cycle de marée, on distingue deux périodes : la grande marée (de plus grande amplitude et avec 2 maxima identiques par jour, par exemple le 20.9.97, appelée en anglais *spring tide*) et la petite marée (de plus faible amplitude et avec 1 grand et 1 petit maxi-

mum par jour, par exemple le 11.9.97, appelée en anglais *neap tide*) (fig. 5.7). De plus, la marée est dite en forme de W (amplitude variable des niveaux maximaux) ou de M (amplitude variable des niveaux minimaux).

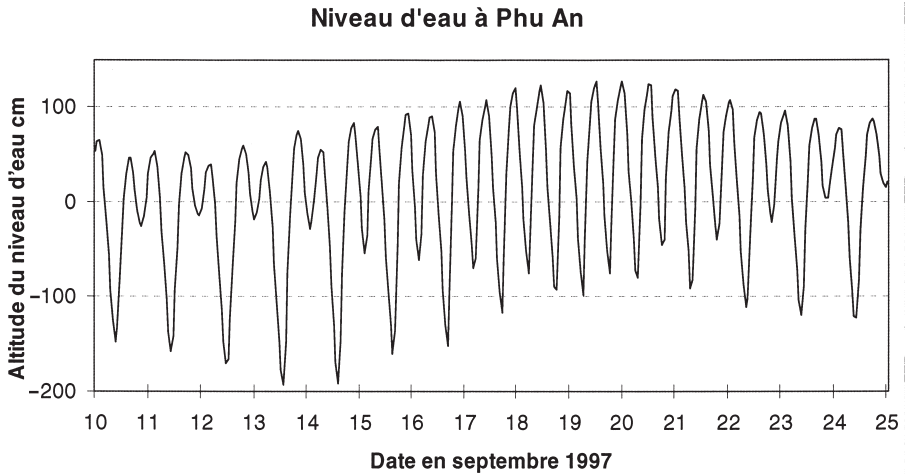


Fig. 5.7 Graphique des niveaux des canaux sur 15 jours (09.1997).

- Il y a un décalage d'environ trois heures entre les variations des niveaux au bord de la mer et dans la ville. De plus, l'amplitude maximale de variation du niveau est de 3,7 m au bord de mer, tandis qu'elle n'est plus que de 3,2 m au centre de la ville. L'effet de la marée s'atténue donc un peu en remontant la rivière (fig. 5.8).

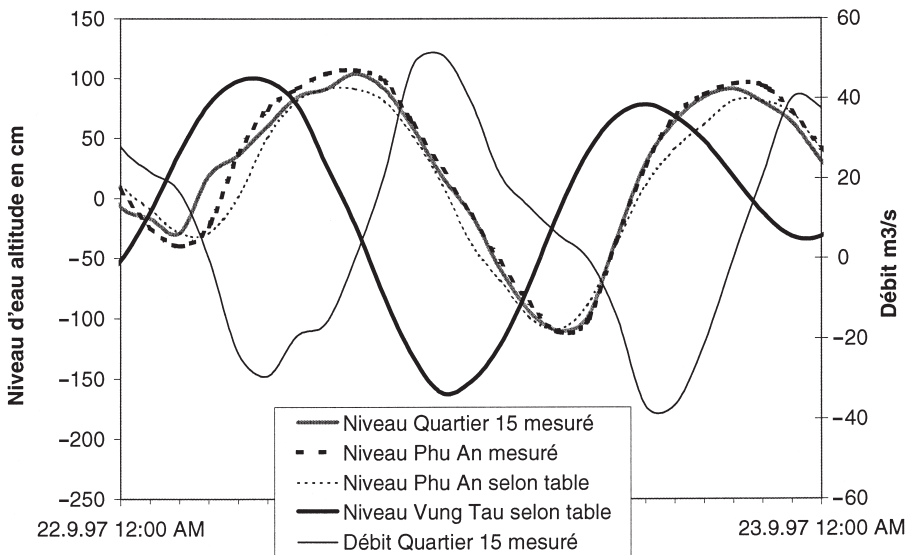


Fig. 5.8 Graphique des niveaux et des débits des canaux sur 2 jours (09.1997).

- Il n'existe qu'un très faible décalage entre la station de mesure du centre-ville (Phu An) et les canaux autour du quartier 15 distant de seulement deux kilomètres (fig. 5.8).
- On constate un décalage temporel entre le niveau maximal et le changement de direction du débit en n'importe quel point. Au quartier 15, le débit a déjà changé de direction lorsque le niveau atteint son maximum (fig. 5.8). Cela s'explique par l'inertie de la masse d'eau qui continue dans le sens d'écoulement amont, ce qui fait augmenter le niveau, alors qu'à l'aval les niveaux ont déjà baissé. Le changement de direction du débit se produit donc un peu plus tard. C'est une dynamique un peu similaire à celle d'une vague qui s'écrase sur une plage.

## 5.6 LES RESSOURCES HYDROGÉOLOGIQUES

La géologie de la région d'Ho Chi Minh-Ville est constituée d'épais dépôts alluviaux allant jusqu'à 500 mètres de profondeur. La ville se trouve entre la zone d'alluvions récentes (Quaternaire récent) au sud-ouest et la zone d'alluvions plus anciennes (Néogène et Pléistocène) au nord-est de la ville. Quelques intrusions de roches magmatiques sont présentes. Une zone basaltique se situe un peu plus au nord-est des alluvions anciennes. Des zones montagneuses se trouvent au nord-est.

Le potentiel des ressources en eaux souterraines varie beaucoup d'un quartier à l'autre. L'alternance des couches argileuses et sableuses-graveleuses, typique des zones deltaïques, modifie les caractéristiques hydrogéologiques sur de très courtes distances (fig. 5.9).

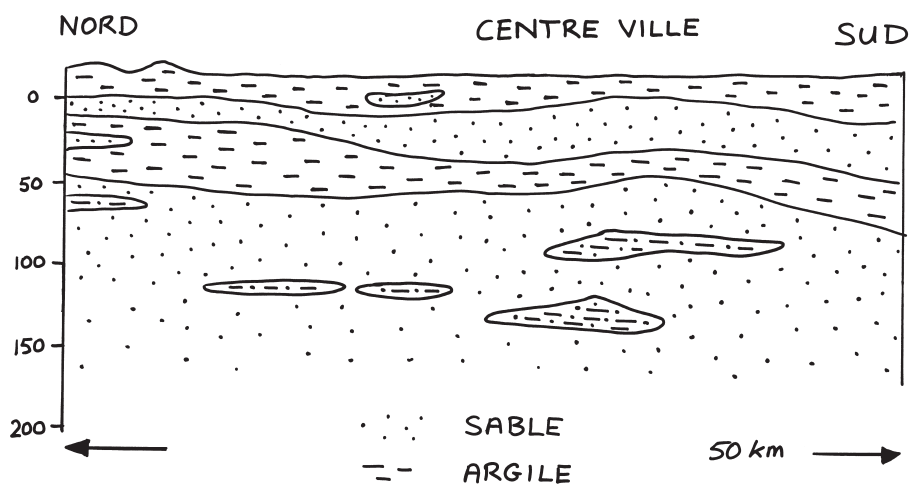


Fig. 5.9 Coupe géologique simplifiée.

Plusieurs couches aquifères se succèdent en profondeur. Les moyens techniques et financiers limités de la population défavorisée la contraignent à l'exploitation des aquifères peu profonds (moins de 50 mètres). Les forages plus profonds sont généralement utilisés par des industries et pour l'alimentation du réseau public de la ville. L'hydrogéologie régionale n'est cependant pas très bien connue ou publiée, les zones de recharge et d'exutoire des différents aquifères ne sont par exemple pas précisément identifiées.

La salinité et la contamination par les nombreux canaux de surface utilisés comme égouts dans la ville sont les obstacles majeurs pour la qualité de l'eau souterraine. De plus, certaines zones d'aquifères ont des eaux contenant naturellement de grandes quantités de fer, ce qui rend l'eau inutilisable sans traitement. Des installations simples (par oxydation et filtration) sont connues pour l'élimination du fer, mais elles demandent un investissement, de l'entretien et de l'espace.

## BIBLIOGRAPHIE

- ASIAN DEVELOPMENT BANK (ADB), 1995, « Ho Chi Minh-City environmental improvement planning », *Final Report*, TA N° 2040-VIE.
- BASSAND M. *et al.*, 1996, « Développement durable, métropolisation et pollutions des ressources naturelles à Ho Chi Minh-Ville, Vietnam », *Rapport de recherche N°134*, Institut de Recherche sur l'Environnement Construit (IREC), Département d'Architecture, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Suisse.
- CAO VAN SUNG, 1995, *Environment and Bioresources of Vietnam : Present Situation and Solutions*, Thê Giõi Publishers, Hanoi, Vietnam.
- SIWRPM, Sub Institute of Water Research, Planning and Management, 253, A An Duong Vuong Street, District 5, Hô Chi Minh-City, Vietnam.
- TIN NGUYEN THANH, WILANDER A., 1995, « Chemical conditions in acid waters in the plain of Reeds, Vietnam » in *Water Resources*, Vol. 29, N° 5, pp. 1401-1408.
- US FOREIGN COMMERCIAL SERVICE AND US DEPARTMENT OF STATE, 1998, *Environment Challenges and ADB Water Supply Projects*, <http://www.tradeport.org>.

## CHAPITRE 6

### L'ALIMENTATION EN EAU

*Nicolas Randin, Jean-Jacques Sauvain, Vuong van Pho Danh, Kim Phuong Pham, André Musy, Joseph Tarradellas*

#### 6.1 L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE

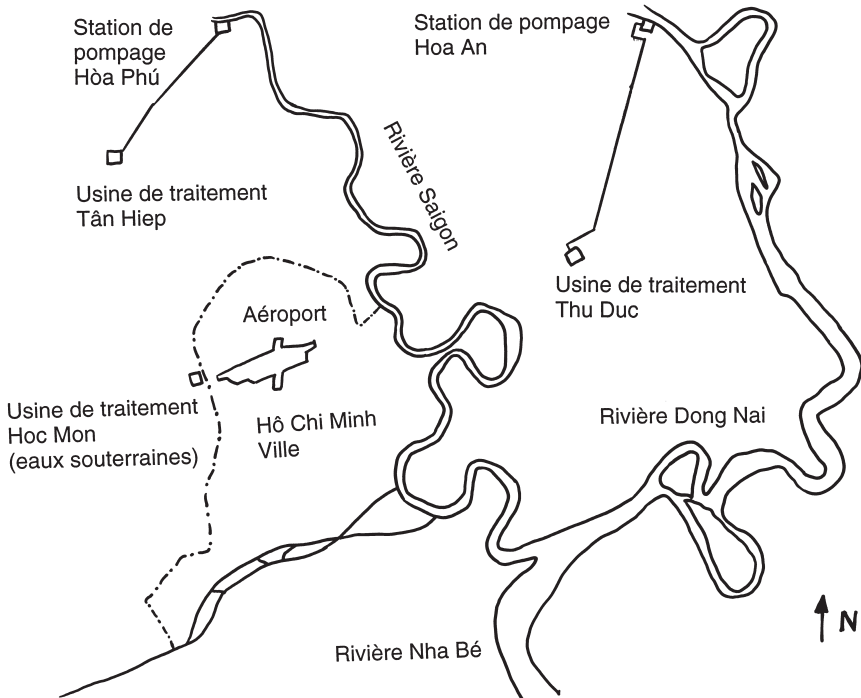
Dans beaucoup d'endroits dans le monde, l'approvisionnement en eau des populations dépend en grande partie des ressources souterraines. A l'époque coloniale française, l'approvisionnement de Saigon se faisait principalement par des puits et des forages situés en ville. Suite à l'explosion démographique urbaine et à l'augmentation de la consommation d'eau des habitants, l'exploitation des aquifères dépassa leurs capacités. La limite de l'intrusion saline avança en direction de la ville, avec pour conséquence une eau souterraine de plus en plus salée. Afin de maintenir l'intrusion saline souterraine à une distance acceptable des puits de la ville, des mesures ont été prises. L'exploitation des aquifères fut réduite grâce à la construction dès 1966 d'une station de traitement de l'eau de la rivière Dong Nai pour l'approvisionnement de la ville.

Au total, trois ressources sont utilisées ou vont l'être bientôt (fig. 6.1) :

- Les eaux souterraines profondes sont exploitées depuis longtemps. Elles sont traitées à la station de Hoc Mon.
- La station de pompage de Hoa An sur la rivière Dong Nai alimente depuis 1966 la station de traitement de Thu Duc.
- La station de pompage de Hoa Phu sur la rivière Saigon et la station de traitement de Tan Hiep sont en construction.

Indépendamment du réseau de la ville, des puits et des forages privés sont utilisés pour approvisionner une partie de la population de la ville.

Actuellement, seule la moitié des activités industrielles et de la population a un accès direct au réseau d'eau de la ville. Il semble que les secteurs stratégiques (grosses industries, zones touristiques) ont une meilleure qualité d'approvisionnement. Avec le nombre croissant de grands hôtels et d'industries, qui sont de grands consommateurs d'eau, la demande en eau de la ville ne cesse de croître. Les diverses installations d'approvisionnement sont en rénovation et leurs capacités sont en augmentation (tab. 6.1).



**Fig. 6.1** Carte des points d'approvisionnement de la ville.

Dans le courant mondial de privatisation et d'augmentation du prix des ressources en eau, un contrat de 120 millions USD a été conclu en 1996 avec la société française « Lyonnaise des eaux » pour la station de traitement d'eau de Thu Duc. Il s'agit non seulement de la rénovation de cette station mais également de son fonctionnement pendant 25 ans. La Banque Asiatique de Développement (ADB) a également consenti un prêt de 81 millions de USD pour la réhabilitation du réseau d'approvisionnement et d'évacuation des eaux de la ville. Des compagnies privées vont rénover les réseaux et améliorer le service pour 60% de la population. Un supplément de 175 000 m<sup>3</sup>/jour d'eau potable devrait être disponible à travers ce projet. Il semble que la Corée du Sud et l'Australie ont aussi des projets d'aide importants dans le domaine de l'eau.



Malgré les efforts entrepris, la ville va certes réduire son déficit en eau, mais les possibilités d'approvisionnement resteront toujours inférieures à la demande en eau pour ces prochaines années selon les données officielles des autorités (tab. 6.1). Une partie de la population n'est pas officiellement établie en ville, ce qui pose des difficultés pour l'estimation des besoins. Environ 66% de la demande est actuellement satisfaite pour la ville alors que les provinces voisines (Don Nai, Song Be et Ba Ria) n'ont que 25 à 34% de leur demande satisfaite. La ville est donc relativement bien équipée, même si les extrémités des réseaux de distribution ont des importants problèmes de baisse de pression à certaines heures de la journée. Les pertes dans le réseau sont estimées actuellement entre 35 et 41%. L'objectif est de les réduire à 33%. Par comparaison, en Suisse, les pertes dans les réseaux d'approvisionnement sont d'environ 15%.

**Tableau 6.1** Quantité d'eau fournie comparée à la demande pour Ho Chi Minh-Ville [Bassand 1996].

Période	1993-95	1996-99	2000-05
Demande estimée en eau (m <sup>3</sup> /jour), y			
compris les pertes :	1 100 000	1 340 000	1 800 000
Capacité de production (m <sup>3</sup> /jour) :			
• Rivière Saigon (Tan Hiep)	0	300 000	600 000
• Rivière Dong Nai (Thu Duc)	650 000	700 000	995 000
• Eaux souterraines (Hoc Mon)	30 000	30 000	50 000
• Puits individuels	40 000	40 000	40 000
Total (m <sup>3</sup> /jour)	720 000	1 070 000	1 615 000
Déficit (m <sup>3</sup> /jour)	380 000	270 000	185 000

L'aspect quantitatif des ressources en eau de surface ne semble pas poser de problème car des réservoirs en amont maintiennent un débit minimal suffisant en saison sèche. La rivière Saigon est contrôlée par le réservoir de Dau Tieng qui maintient un débit minimal de 18 à 20 m<sup>3</sup>/s. Lorsque le réservoir de Phuoc Hoa sera en fonction, le débit devrait augmenter pour atteindre entre 30 à 40 m<sup>3</sup>/s en saison sèche. La rivière Dong Nai a un débit en saison sèche de 120 à 160 m<sup>3</sup>/s qui est régulé par le barrage hydroélectrique de Tri An. De plus, il existe pour l'alimentation de la ville une possibilité de dévier en direction de la ville un canal appelé *Canal de l'Est* provenant du lac de Dau Tieng. Ce canal possède une qualité d'eau supérieure à l'eau des rivières actuellement utilisées. Les infrastructures existantes pour les eaux de surface (barrages, canaux) ont aussi été construites pour approvisionner plusieurs gros périmètres d'irrigation.

Les débits minimaux des rivières permettent pour l'instant de maintenir l'intrusion saline et la pollution dans les eaux de surface à une distance acceptable des prises d'eau potable de la ville. Cependant, l'augmentation des rejets de polluants risque d'affecter la qualité des ressources de surface

employées. En augmentant le débit des rivières en saison sèche, les risques de contamination et d'intrusion saline sont diminués, mais pas éliminés. Par ailleurs, des contaminations peuvent aussi provenir des habitants vivant en amont des stations de pompage. Par exemple, la ville de Bien Hoa rejette ses eaux usées sans traitement dans le Dong Nai en amont de la prise d'eau pour Ho Chi Minh-Ville. Mais comme Bien Hoa se situe dans une province voisine, peu d'actions sont actuellement possibles car très peu de concertation existe entre les provinces, chacune ne considérant que ses intérêts directs.

La structure administrative supervisant l'approvisionnement en eau de Ho Chi Minh-Ville s'appelle la Compagnie des Eaux qui est sous la supervision du Département des transports, de la communication et des ouvrages publics. La Compagnie des Eaux est divisée en 4 services: les eaux souterraines, les stations de traitement des eaux, le réseau principal (plus de 250 mm de diamètre) et le réseau secondaire (entre 250 et 100 mm de diamètre). Le réseau secondaire est géré par quatre sociétés qui ont chacune leur secteur géographique d'intervention (Gia Dinh, Thu Duc, Saigon et Cholon).

Selon une étude effectuée pour le compte de la Compagnie des Eaux concernant les zones urbaines récentes (districts de Go Vap, Tan Binh, Binh Thanh et Phu Nhuan), environ 56% des résidents déclarés sont connectés au réseau d'eau public, 11% utilisent de l'eau qui a été revendue et environ 33% font recours à l'eau de puits pour subvenir à leurs besoins domestiques (boisson et lavage). Dans certains districts, jusqu'à 50% des familles s'approvisionnent par la revente. Le réseau public alimente la majorité de la population, mais le taux de connexion individuelle au réseau public n'est pas très élevé et le recours à l'eau souterraine n'est pas marginal.

De nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau indépendants du réseau de la ville se sont mis en place récemment, confirmant les difficultés de l'approvisionnement en eau de certains quartiers. Par exemple, l'UNICEF finance des installations dans des nouveaux quartiers périphériques occupés par des personnes revenues au pays depuis les camps de réfugiés. Il s'agit d'un forage profond, une petite installation de traitement pour éliminer le fer et chlorer l'eau, un château d'eau et un petit réseau de distribution pour quelques centaines de personnes.

Dans les zones rurales, les autorités financées par l'UNICEF ont fait construire récemment plus de 3700 puits profonds pour 400 000 habitants de villages ruraux.

## 6.2 LES RÉSEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DU QUARTIER 15

Le quartier est connecté au réseau d'approvisionnement en eau de la ville depuis les canalisations principales bordant l'avenue Dien Bien Phu.

Seuls les habitants officiellement établis peuvent obtenir un branchement. Le coût de l'extension de la canalisation publique (diamètre minimal 100 mm) jusqu'à leur maison est à leurs frais. Afin de limiter la consommation, le prix de l'eau augmente en fonction du volume utilisé. Le prix de l'eau est de 1000 VND/m<sup>3</sup> (environ 0,08 USD) pour une consommation de moins de 6 m<sup>3</sup>/mois par habitant (200 litres/jour) et de 1500 dong/m<sup>3</sup> (environ 0,12 USD) pour une consommation supérieure. La consommation journalière de la population est d'environ 90 litres par personne par jour dans le quartier 15 selon l'enquête menée en 1995 [Bassand *et al.* 1996].

Les habitants à faible revenu et les non enregistrés ont des difficultés d'approvisionnement en eau potable. Un réseau autoconstruit de distribution d'eau s'est créé à partir des connections au réseau public (fig. 6.2 et 6.3).

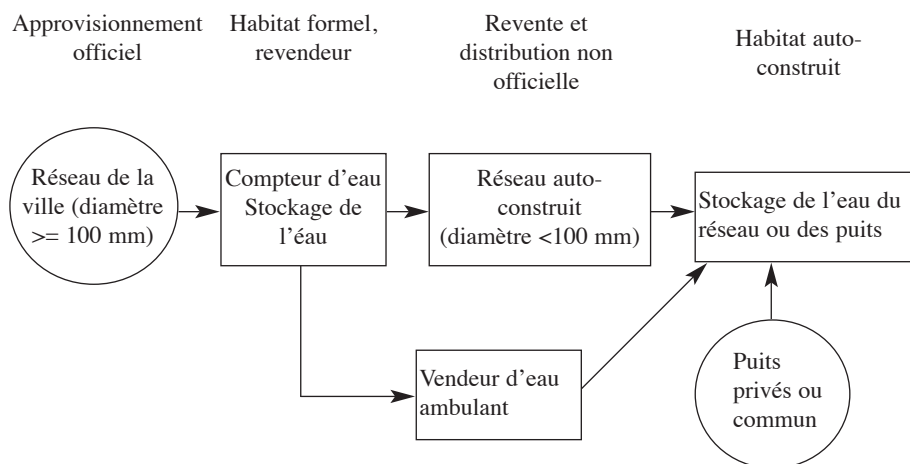


Fig. 6.2 Approvisionnement en eau simplifié du quartier 15.

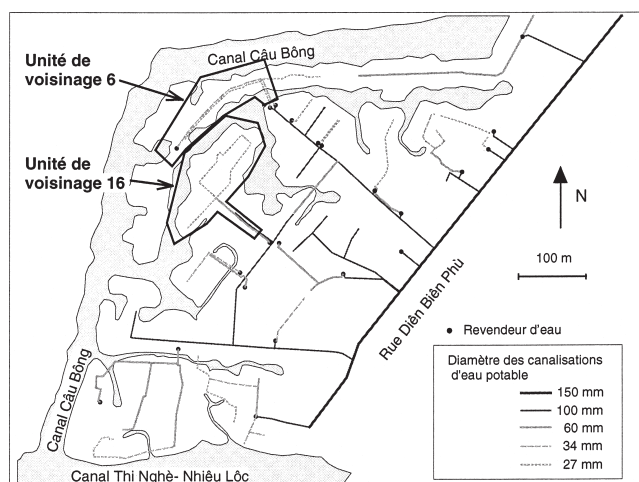
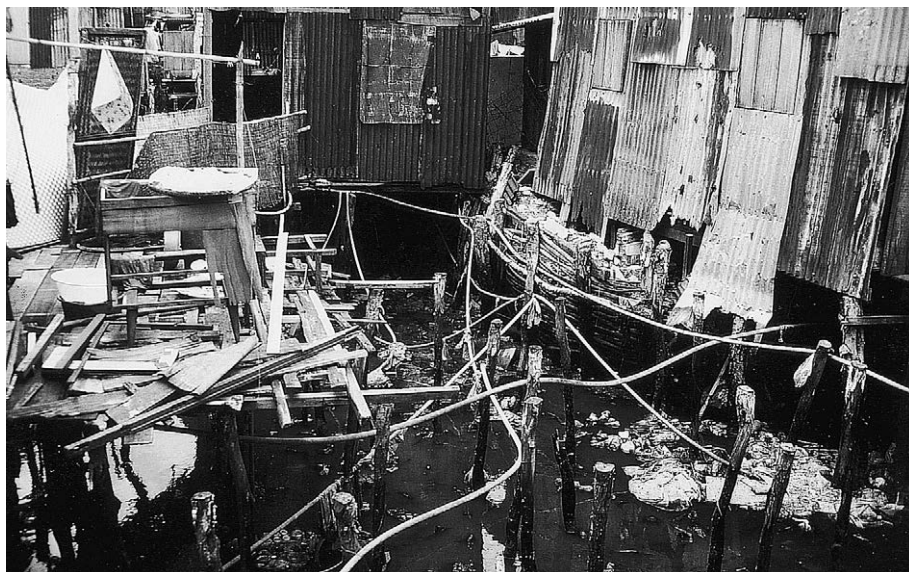


Fig. 6.3 Carte du quartier 15 indiquant que le réseau public (diamètre  $\geq 100$  mm) et auto-construit (diamètre  $< 100$  mm) ainsi que deux unités de voisinage étudiées.

Le revendeur souscrit un abonnement à la Compagnie des Eaux, paie généralement une avance pour ce service et gère la redistribution ainsi que la facturation aux autres consommateurs grâce à des compteurs d'eau installés pour chaque connexion (fig. 6.4). Le réseau autoconstruit distribue l'eau jusque dans les zones les plus reculées avec généralement des tuyaux plastiques (fig. 6.5). Sa construction coûte beaucoup moins chère qu'un branchement officiel. Par contre, le prix payé au revendeur est plus élevé que le



**Fig. 6.4** Série de compteurs privés chez un revendeur.



**Fig. 6.5** Réseau autoconstruit (tuyaux en plastique en dessus de la lagune).

prix officiel à cause de l'investissement et du bénéfice du revendeur. De plus, comme le revendeur achète beaucoup d'eau, il paye le prix pour grand consommateur. Les habitants payent donc l'eau au revendeur à des tarifs élevés pouvant atteindre 4000 à 5000 VND/m<sup>3</sup> (environ 0,33 à 0,42 USD). Le réseau autoconstruit a parfois peu de pression et des faibles débits.

Les réseaux de distribution d'eau publics et autoconstruits sont localisés très différemment dans le quartier (fig. 6.3) :

- Le réseau public ne s'introduit que dans les principales ruelles du quartier. Il est réservé aux habitants officiels et ayant les moyens financiers permettant un raccordement.
- Le réseau autoconstruit prolonge le réseau public et distribue l'eau dans presque chaque petite ruelle (fig. 6.3).

De plus, certaines familles ont des forages (sect. 6.3).

Le manque de pression a incité certains habitants à soutirer l'eau du réseau en l'aspirant à l'aide de pompes. Cette pratique peut introduire des contaminations dans les canalisations pas totalement étanches, car elles sont momentanément en sous-pression et non plus en surpression.

Le stockage de l'eau est une pratique très courante en ville. Environ 70% des familles urbaines utilisent ce moyen afin de faire face aux difficultés d'approvisionnement. Ce stockage se fait généralement dans des jarres en terre cuite ou en plastique (fig. 6.6). Environ les trois quarts des familles étudiées dans le quartier 15 installent leur vase de stockage à même le sol à l'intérieur de leur maison. De plus en plus de réservoirs font leur apparition sur les toits des maisons des familles les plus riches, afin de pallier les coupures et les baisses de pression du réseau.



**Fig. 6.6** Stockage de l'eau dans une famille.

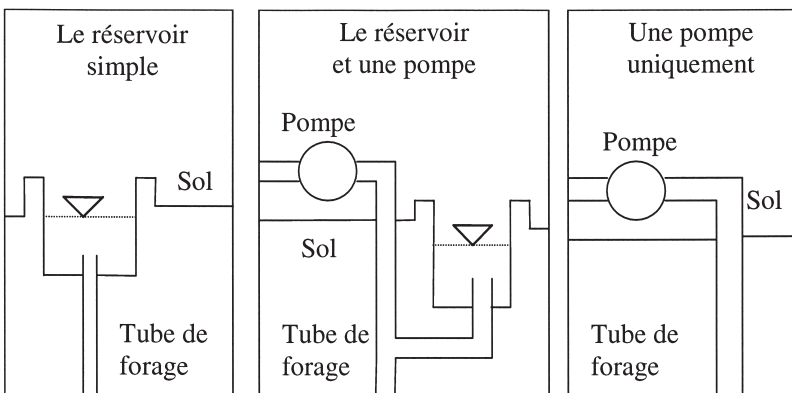
### 6.3 L'EAU SOUTERRAINE DANS LE QUARTIER 15

De façon simplificatrice, dans le quartier 15, plus on s'éloigne de l'avenue Dien Bien Phu, plus l'habitat est précaire et moins l'approvisionnement en eau par les réseaux d'eau (public et autoconstruit) est satisfaisant (accessibilité, pression et débit très faibles). Dans le quartier 15, *l'eau souterraine est donc utilisée principalement pour pallier le manque du réseau d'eau*. De plus, l'utilisation de l'eau souterraine est souvent économique. La localisation géographique de la zone munie de forages est très bien délimitée (fig. 6.8).

Environ 30% de la population a un accès difficile à l'eau du réseau de la ville et les habitants ont fait construire des forages de très petits diamètres (40 à 60 mm) pour exploiter un aquifère captif peu profond situé entre environ 17 et 34 m de profondeur. A part la population, une pisciculture et deux usines à glace (d'eau) utilisent aussi l'eau souterraine.

Une particularité de cet aquifère est son niveau piézométrique<sup>1</sup>. Il est naturellement haut, ce qui permet d'extraire l'eau au moyen de réservoirs enterrés qui se remplissent naturellement. Certains habitants ont installé des pompes électriques (fig. 6.7). Le niveau piézométrique varie fortement en fonction de la marée.

Lors des grandes marées, il arrive que certains réservoirs débordent pendant quelques heures. L'aquifère est alors artésien jaillissant, ce qui signifie que le niveau dans les puits est supérieur au niveau du sol. Ceci est rendu possible par une zone d'alimentation de l'aquifère située vraisemblablement à une altitude supérieure à celle du quartier.



**Fig. 6.7** Les trois types d'installations sur les forages utilisées dans le quartier 15.

<sup>1</sup> Niveau piézométrique : niveau d'eau naturellement atteint dans un puits au forage.

Le nombre de forages a explosé ces dernières années (fig. 6.8), ce qui peut s'expliquer par plusieurs hypothèses :

- La pression et le débit de l'approvisionnement des réseaux auto-construits ont peut-être baissé à cause de leur expansion, ce qui a poussé certains habitants à s'équiper d'un approvisionnement individuel en eau souterraine. Les informations orales semblent indiquer que l'approvisionnement par le réseau public s'est plutôt amélioré ces dernières années.

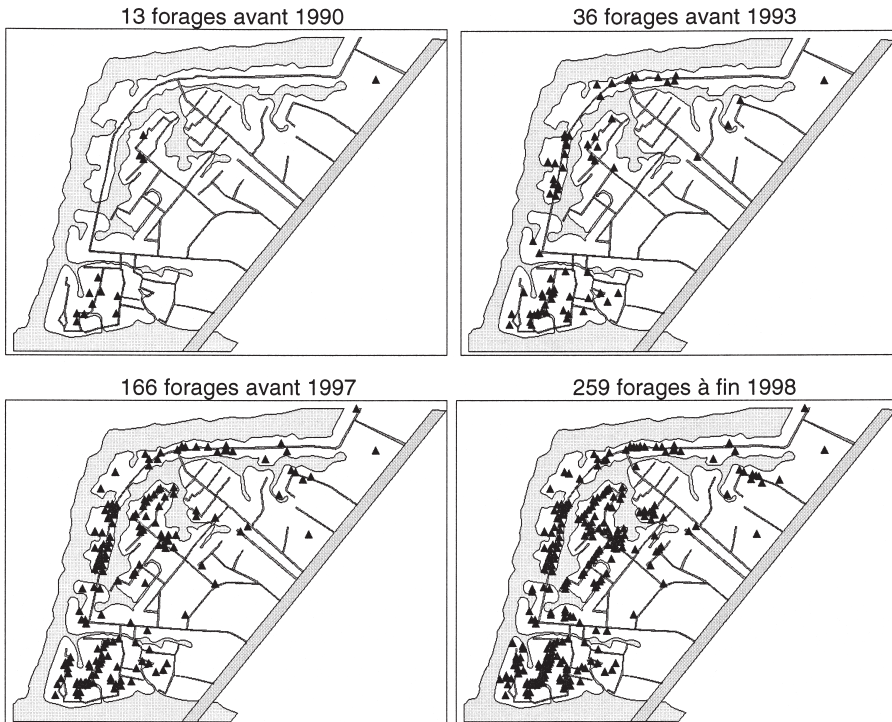


Fig. 6.8 Cartes historiques de l'évolution du nombre de forages dans le quartier 15.

- L'investissement économique d'un forage est rentabilisé en 5 ans pour une famille de 6 personnes, sur la base du tarif officiel [Randin, 1996].
- Les forages sont principalement utilisés par la population non enregistrée. Cette population ne peut pas bénéficier d'une connexion officielle. Si elle veut utiliser l'eau du réseau de la ville, elle doit faire des connexions autoconstruites et payer l'eau au prix fort. Les forages sont donc une alternative avantageuse.

L'explosion du nombre de forages semble correspondre au moment de l'évacuation des habitations au bord du canal Nhieu Loc. La population évacuée a été partiellement prise en charge par des programmes de relogement. Cependant, on constate que certains habitants ont préféré rester dans le même quartier et s'installer dans le peu d'espace restant. Des habitants

ont récemment colonisé les zones marécageuses à l'intérieur du quartier. Ces endroits ont un accès difficile à l'eau du réseau car les connexions officielles ne sont pas proches. Certains ont donc même fait construire des forages à travers les plans d'eau. L'eau souterraine y est donc plus accessible que l'eau du réseau.

Pour savoir si l'eau souterraine est une alternative viable à l'eau du réseau de la ville pour l'ensemble du quartier, une étude hydrogéologique a été menée. Elle s'est concentrée uniquement sur l'aquifère déjà exploité et voulait répondre aux questions suivantes :

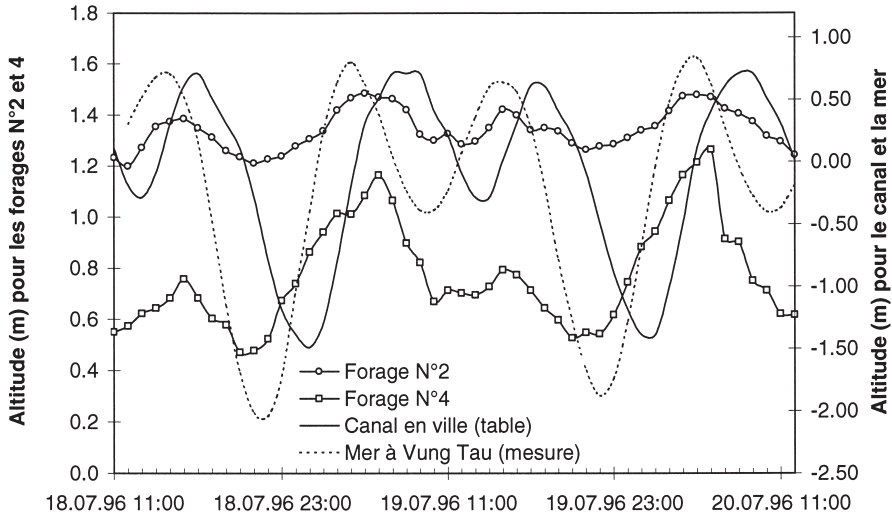
1. Quelles sont les caractéristiques physiques de l'aquifère, notamment son comportement et son niveau (fig. 6.9) par rapport aux canaux ?
2. Y a-t-il actuellement surexploitation ou sous-exploitation de l'aquifère ?
3. L'eau de l'aquifère utilisée par la population est-elle propre à la consommation ?
4. Quelles sont les mesures à prendre maintenant pour assurer l'utilisation de cette ressource (en quantité et en qualité) à long terme ?

Les résultats de l'étude hydrogéologique [Randin, 1996] répond partiellement à ces quatre points.

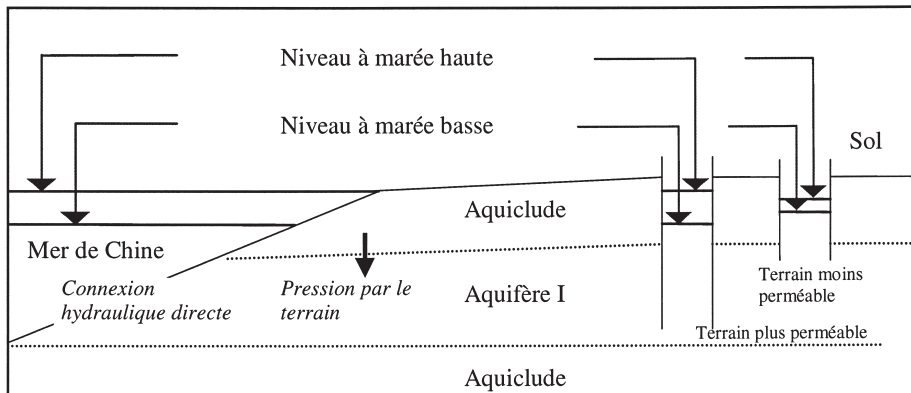


**Fig. 6.9** Photo de la mesure du niveau dans un « puits » du quartier 15 (au fond du réservoir on voit l'extrémité du tube noir du forage).





**Fig. 6.10** Variation des niveaux de l'eau souterraine (forages N° 2 et 4) et des eaux de surface.



Aquiclude : couche non aquifère, plus imperméable, ne contenant pas d'eau facilement exploitable

**Fig. 6.11** Schéma du modèle conceptuel de comportement de l'aquifère.

1. Le niveau de l'aquifère est très fortement influencé par la marée. Il varie avec environ une demi-heure de retard par rapport au niveau du bord de mer, alors que le niveau dans les canaux a environ trois heures de retard sur le niveau de la mer (fig. 6.10). Il semblerait donc qu'aucune connexion hydraulique n'existe entre l'eau des canaux et les eaux souterraines dans la région du site d'étude. Une bonne connexion hydraulique doit cependant exister entre la mer et l'aquifère (fig. 6.11).

Des mesures sur plusieurs mois du niveau de l'aquifère au quartier 15 ont montré une variation saisonnière logique, c'est-à-dire que le niveau moyen s'élève en saison des pluies et baisse en saison sèche.

Une perméabilité<sup>2</sup> de  $1,5 \cdot 10^{-5}$  m/s a été mesurée dans l'aquifère concerné. Une direction opposée au mouvement général et naturel de l'eau souterraine (des montagnes à la mer) a été observée dans le quartier. Les pompages sont probablement responsables de cette forte perturbation locale ; ils ont ainsi localement modifié le sens d'écoulement dans l'aquifère.

2. L'estimation de la quantité exploitable de l'aquifère n'a pas été possible dans ce contexte fortement perturbé. Une étude à une échelle plus régionale doit être entreprise pour connaître les capacités d'exploitation de l'aquifère.

3. La qualité chimique de l'eau indique qu'elle ne doit pas être utilisée comme eau de boisson. Elle contient par endroit des concentrations trop élevées en fer, nitrates et métaux lourds. L'eau peut cependant être utilisée pour la majorité des autres usages domestiques (nettoyages). Un pH très bas (entre 3,9 et 5,2) a été mesuré dans les puits. La présence de CO<sub>2</sub> dissous est probablement responsable de cette acidité, puisque après quelques jours à l'air libre, les valeurs de pH redeviennent normales (entre 6 et 7). Les caractéristiques chimiques mesurées sont très hétérogènes sur la petite surface étudiée (16,6 ha).

4. Les sources de contamination (activités polluantes et leurs emplacements) de l'aquifère n'ont pas pu être identifiées. Certaines contaminations proviennent certainement de la zone de recharge<sup>3</sup> de l'aquifère. D'autres contaminations proviennent probablement des eaux de surface du quartier qui s'infiltrent par les ouvrages de captage mal protégé. Officiellement, cet aquifère peu profond est considéré comme contaminé et impropre à la consommation par les autorités. Des aquifères plus profonds existent mais ne sont pas accessibles avec les moyens techniques et financiers à disposition de la population.

En résumé, l'écoulement naturel de l'aquifère est fortement perturbé et son eau est déjà passablement polluée. Seule la non-potabilité de l'eau de l'aquifère a été clairement confirmée. L'étude a cependant permis d'avoir une meilleure connaissance du contexte hydrogéologique local et régional. Les informations disponibles indiquent que les aquifères plus profonds semblent être moins atteints par la pollution et moins influencés par les marées. Cependant, une surexploitation de ces aquifères pourrait faire avancer l'intrusion saline, déjà située aux portes de la ville et qui a été historiquement un problème pour l'approvisionnement en eau potable de la ville.

<sup>2</sup> Perméabilité : valeur caractérisant la possibilité de déplacement de l'eau souterraine dans le sous-sol.

<sup>3</sup> Zone de recharge : région où les eaux de surface (pluies, rivières, lacs...) s'infiltrent et alimentent l'aquifère.

## 6.4 LA DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU AVANT SA CONSOMMATION DANS LE QUARTIER 15

Deux questions principales sont au centre de ce paragraphe :

- Quelle est la qualité de l'eau du réseau autoconstruit et de l'eau de stockage chez les familles ?
- Y a-t-il une dégradation de la qualité de l'eau dans le réseau autoconstruit ou lors de son stockage ?

Deux unités de voisinage (N°6 et 16, fig. 6.3) ont été étudiées dans le quartier 15 dont les principales caractéristiques sont données dans le tableau 6.2.

**Tableau 6.2** Caractéristiques des unités de voisinage N° 6 et 16.

Unité de voisinage 6	Unité de voisinage 16
Peu d'utilisation des puits.	Recours fréquents aux puits.
Réseau autoconstruit en étoile (rayonnant en étoile à partir du revendeur), gestion individuelle des coûts.	Réseau autoconstruit en boucle, gestion collective qui provoque un problème de répartition des coûts car il y a désaccord sur les quantités consommées de chacun.
Peu de problème de pression dans le réseau autoconstruit.	Problème de pression dans le réseau autoconstruit.
Consommation : 144 litres par habitant par jour.	Consommation : 67 litres par habitant par jour.
Volume de stockage : moins de 20 litres.	Volume de stockage : 20 à 100 litres.

Des campagnes de mesures ont été effectuées pendant la saison des pluies (août, septembre et octobre 1997) et pendant la saison sèche (février, mars et avril 1998). Des paramètres microbiologiques indicateurs d'une contamination fécale (coliformes totaux et *Escherichia coli*) et des paramètres physico-chimiques (température, conductivité, pH, chlorures et nitrates) ont été mesurés.

Les mesures effectuées à la sortie des robinets des deux unités de voisinage amènent plusieurs remarques :

- Le réseau public et les réseaux autoconstruits des deux unités de voisinage ont à peu près les mêmes caractéristiques microbiologiques et physico-chimiques. Tous les résultats obtenus sont dans les normes de potabilité vietnamiennes.
- Les caractéristiques chimiques de l'eau du réseau public fluctuent légèrement en fonction des saisons, probablement par une variation saison-

nière des caractéristiques de l'eau de la rivière Dong Nai, qui est la principale source d'eau utilisée pour alimenter cette partie de la ville.

- Les paramètres physico-chimiques varient très peu en saison sèche. Cependant, les teneurs en chlorure augmentent de façon significative dans le réseau de l'unité 16 en saison des pluies. Il est possible que des infiltrations d'eau pénètrent dans les conduites lorsque les pluies sont abondantes.
- Afin que l'eau soit sans contamination microbiologique, du chlore est ajouté aux usines de traitement. Au niveau de l'utilisateur, il faut au minimum 0,2 mg/l de chlore libre pour assurer que l'eau soit désinfectée. Les concentrations trouvées dans les réseaux auto-construits et publics sont très variables, allant d'une absence totale à 0,3 mg/l. Durant la saison sèche, le chlore libre est pratiquement absent dans l'eau distribuée dans les deux unités de voisinage étudiées. L'eau du réseau autoconstruit n'a donc pas de garantie d'une bonne qualité microbiologique.

Les puits exploitent un aquifère peu profond (17 à 34 mètres). Les mesures de qualité de l'eau des puits ont montré que :

- L'eau de puits ne remplit pas les critères de potabilité, en particulier à cause des teneurs en nitrate (sect. 6.3) et des coliformes totaux.
- Parmi les cinq puits étudiés distants de quelques dizaines de mètres, certains présentent des concentrations systématiquement plus élevées en nitrates, chlorures et conductivité électrique. Cette différence est plus manifeste durant la période sèche. Cela confirme l'hétérogénéité de la nappe sur de très petites distances.
- Les puits dont les teneurs en nitrates et les chlorures sont systématiquement élevées présentent également une plus forte contamination par les coliformes totaux, mais ceci uniquement en période des pluies. Cette observation indiquerait que l'étanchéité des puits n'est pas bonne et que des infiltrations d'eau de surface contaminée ont lieu dans les puits.

Pendant le stockage, des manipulations peuvent être à l'origine de contaminations multiples: par exemple, lorsque la pression dans le réseau est faible, un bac en plastique est utilisé pour récolter l'eau sortant goutte à goutte du robinet laissé constamment ouvert. Des cruches ou des petites casseroles en plastique sont utilisées pour prélever l'eau stockée (fig. 6.6). Ces ustensiles, ainsi que des mains sales, peuvent être à l'origine de contaminations. Les mesures effectuées sur l'eau stockée dans des récipients en plastique, en terre cuite ou dans des bacs en ciment indiquent les faits suivants :

- Les paramètres physico-chimiques sont toujours dans les normes de potabilité pour l'eau provenant du réseau.

- Parfois des mélanges entre l'eau de puits et l'eau du réseau sont effectués. Comme l'eau des puits n'est pas potable du point de vue physico-chimique, le mélange dépasse parfois les normes de potabilité.
- Le stockage de l'eau provoque une augmentation des teneurs en chlore et nitrates, mais n'est pas de nature à mettre en danger la santé des habitants. Cette augmentation indique que des éléments extérieurs (manipulation, contact avec des objets...) modifie la qualité de l'eau lors du stockage.
- Les teneurs en coliformes totaux sont très largement dépassées pour les unités de voisinage 6 et 16 pendant la saison des pluies et la saison sèche. La saison sèche présente la plus importante contamination de coliformes totaux.
- L'eau de puits est généralement stockée séparément de l'eau du réseau. La dégradation de la qualité de l'eau de puits stockée concerne principalement les paramètres microbiologiques. Tous les prélèvements dans des récipients de stockage d'eau de puits contenaient des coliformes totaux, alors que pour l'eau du réseau stockée, environ la moitié des prélèvements n'ont pas présenté de contamination par des coliformes. Cette différence pourrait provenir du soin plus important apporté à la protection de l'eau du réseau utilisée pour la boisson, alors que l'eau de puits est stockée plutôt pour une utilisation domestique (lavage, nettoyage, etc.).

Selon notre étude, l'eau fournie par le réseau public ou autoconstruit est de bonne qualité. La dégradation de l'eau d'un point de vue microbiologique se fait principalement lors de son stockage. Des pratiques plus hygiéniques pourraient à elles seules permettre de maintenir une bonne qualité de l'eau lors de son stockage. L'effort doit se faire principalement durant la période sèche, puisque c'est la période pendant laquelle la contamination par les coliformes totaux s'est révélée être la plus élevée.

## BIBLIOGRAPHIE

- BASSAND M. *et al.*, 1996, « Développement durable, métropolisation et pollutions des ressources naturelles à Ho Chi Minh-Ville, Vietnam », *Rapport de recherche N°134*, Institut de Recherche sur l'Environnement Construit (IREC), Département d'Architecture, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Suisse.
- RANDIN N., 1996, *Hydrogéologie du quartier 15 de Hô Chi Minh-Ville*, Vietnam, travail de diplôme du troisième cycle d'hydrogéologie 1995-1996, Centre d'Hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel, Suisse.
- VIETNAM Southern Masterplan project, 1996, *The Masterplan for the SEFZ 1996-2010*, prepared for AusAID (Australien Consulate General - General Development Cooperation Section) and Ministry of Planning and Investment (Hanoi).



## CHAPITRE 7

# L'ÉVACUATION DES EAUX

*Nicolas Randin, Jean-Jacques Sauvain, Vuong van Pho Danh, Kim Phuong Pham, André Musy, Joseph Tarradellas*

### 7.1 LES INFRASTRUCTURES D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES ET PLUVIALES DE LA VILLE

Le centre de la ville est divisé topographiquement en quatre principaux bassins versants qui ont chacun leur réseau d'évacuation des eaux (fig. 5.4 et tab. 7.1). Les eaux usées et pluviales sont récoltées dans des canalisations qui se déversent dans les canaux aboutissant finalement dans la rivière Saigon. Les premiers égouts datent de 1870. Actuellement, la ville est équipée d'environ 980 km d'égout de gros diamètre qui forment un réseau assez hétéroclite du fait des rajouts, réparations et rénovations durant les différentes périodes successives (« française », « américaine », vietnamienne). Les canaux (totalisant 93 km) sont considérés par les autorités comme faisant partie du réseau d'égouts. Par endroit, les canaux sont menacés d'envasement par les déchets que la population y jette. L'évacuation des habitations situées sur les bords du canal Nhieu Loc est une des actions entreprises par la ville afin de préserver les fonctions de transport et d'évacuation des eaux usées et déchets du canal.

La ville ne possède qu'un réseau de canalisations unitaires, c'est-à-dire un réseau qui récolte ensemble les eaux usées et les eaux de pluie. Idéalement, la densité de canalisation de drainage devrait être d'environ 40 km/ha alors qu'elle n'est actuellement que de 32,4 km/ha. De plus, les autorités estiment qu'une majorité des infrastructures existantes ont besoin de rénovations majeures. Des projets financés par la Banque Asiatique de

Développement (ADB) sont en cours pour rénover les points faibles du réseau. A cause des basses altitudes des quartiers, du manque de capacité d'évacuation de l'eau de pluie et de la présence de zones en cuvette, des inondations se produisent régulièrement dans plus de 60 endroits dans la ville, jusqu'à cinq fois par an.

**Tableau 7.1** Caractéristiques des quatre bassins versants du centre de la ville.

Bassin versant	Superficie	Nom et longueur du canal principal	Les affluents et leurs longueurs
Nhieu Loc, Thi Nghe	3034 ha (centre de la ville)	Nhieu Loc 9470 m	8 affluents 8716 m
Ben Cat, Tham Luong, Vam Thuat, Cho Moi	3000 ha (nord de la ville)	Ben Cat 14 080 m	10 affluents 11 550 m
Kinh Doi, Tau Hu, Ben Nghe, Kinh Te	2510 ha (sud de la ville)	Kinh Doi 25 500 m	7 affluents 11 250 m
Lo Gom, Tan Hoa	1500 ha (ouest de la ville)	Lo Gom 7240 m	4 affluents 4920 m
Total	10 044 ha	56 290 m	36 436 m

Il n'existe pas de station de traitement des eaux usées pour les quartiers de la ville et seulement 5% des industries en possèdent une. En ville, il est estimé que 47% des eaux usées sont rejetées directement dans les canaux, le reste étant collecté dans des latrines et des fosses septiques. En zone rurale, la proportion de rejet direct dans l'environnement atteint 90%.

En moyenne, 46% des déchets solides sont récoltés, 13% sont directement jetés dans les canaux et 41% sont brûlés, enterrés ou éliminés par d'autres moyens.

## 7.2 LES INFRASTRUCTURES D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES ET PLUVIALES DU QUARTIER 15

La partie sud-ouest du quartier 15 étudiée a une superficie terrestre d'environ 16,6 ha. C'est un quartier assez particulier puisqu'il est entouré sur trois de ces quatre côtés par des voies d'eau. Le canal Nhieu Loc se trouve au sud, le canal Cau Bong à l'ouest et au nord et l'avenue Dien Bien Phu à l'est. De plus, une lagune intérieure marécageuse occupe une partie au nord et à l'ouest du quartier. Trois petit bras de canal pénètrent également dans le sud du quartier.

Auparavant l'eau était évacuée à travers les différents bras du canal et la lagune intérieure. Actuellement, la colonisation par l'habitat précaire



occupe presque toute la surface marécageuse du quartier. Les pilotis des maisons et les déchets rejetés rendent l'évacuation de l'eau difficile. Comme l'unique sortie de la lagune est surplombée d'un pont d'où certains habitants jettent leurs déchets solides, l'eau n'arrive plus à s'évacuer complètement de la lagune.

Le réseau d'évacuation des eaux est uniquement unitaire et il suit généralement les ruelles. Comme il s'agit en majorité d'habitat autoconstruit, il a été modifié et amélioré par tronçon sans assurer une cohérence à l'ensemble du réseau. Des contradictions sont donc présentes (canalisations à contre-pente, exutoire mal placé, etc.). Cependant, les habitants du quartier sont entreprenants et ils tentent d'améliorer ponctuellement la situation. Ces dernières années, plusieurs travaux ont été entrepris, à l'image du rehaussement progressif de l'altitude des ruelles et la pose de nouvelles canalisations.

### 7.3 LES INONDATIONS DANS LE QUARTIER 15

Des inondations ont régulièrement lieu dans plusieurs rues du quartier 15. Les inondations gênent les déplacements, mais posent surtout un problème moins visible de salubrité et d'hygiène. En effet, les eaux d'inondations entraînent et dispersent partout les déchets et les eaux usées du quartier. L'alimentation en eau potable risque aussi d'être contaminée si une parfaite étanchéité n'existe pas et si des chutes de pression ou des sous-pressions se produisent dans les tuyaux.

Deux causes d'inondation sont à distinguer :

- Les *inondations de pluie* : Elles sont provoquées par une capacité insuffisante des canalisations ou des ruelles à évacuer momentanément les eaux des pluies trop intenses.
- Les *inondations de marée* : Les grandes marées et un important débit de la rivière provoquent un niveau exceptionnellement élevé des canaux. L'eau des canaux déborde et refoule dans les canalisations pour envahir pendant quelques heures les ruelles basses du quartier.

Les deux causes d'inondation peuvent se produire simultanément. L'inondation est alors provoquée par une forte pluie combinée avec un niveau d'eau très haut dans les canaux. Cependant, il s'agit du cas de figure le plus défavorable.

Une étude a été entreprise afin de mieux cerner la fréquence, l'étendue et les causes des inondations et proposer des améliorations techniques. Elle a consisté en un inventaire des infrastructures, des relevés topographiques des ruelles et des canalisations, des observations, des mesures d'inondations, de pluies et de niveaux dans les canaux. Des calculs ont ensuite permis de reproduire les événements et d'identifier les améliorations possibles. Les principaux résultats sont les suivants [Besson, 1998a].

*Les inondations de pluie*

Ces inondations se produisent sur certains tronçons spécifiques des ruelles, en général aux points bas. Elles sont assez fréquentes, mais elles ont lieu uniquement lors de forts événements pendant la saison des pluies. Les zones inondées peuvent avoir plusieurs dizaines de centimètres de profondeur mais l'inondation ne dure généralement pas plus de quelques heures.



**Fig. 7.1** Grille d'évacuation des eaux.

La topographie très plate ne favorise pas une évacuation rapide de l'eau dans les canalisations. L'envasement des canalisations peut parfois créer un obstacle à l'écoulement. Un curage est régulièrement nécessaire. Cependant, ce ne sont généralement pas les canalisations qui sont le facteur limitant principal. Grâce à une identification dans les détails des surfaces et toitures contribuant à chaque grille, il a été trouvé par observation et modélisation que les capacités d'infiltration des grilles sont insuffisantes (fig. 7.1). Les ouvertures des grilles doivent donc être agrandies ou de nouvelles ouvertures créées. Les grilles doivent cependant conserver une bonne résistance au poids (pour le trafic) et ne pas s'obstruer facilement avec les divers déchets présents dans la rue. Cependant, l'augmentation de la superficie des ouvertures accentue parfois la propagation des odeurs d'égout, ce qui crée des désagréments pour les habitants.

*Les inondations de marée*

Des études statistiques ont permis de calculer les altitudes des niveaux maximaux atteints dans la rivière en fonction d'un temps de retour (tab. 7.2). Ces niveaux sont exprimés en altitude absolue afin d'être comparés à la topographie des ruelles. Les résultats varient selon les études consultées.

Ces inondations sont un peu moins fréquentes que celles provoquées par les pluies (fig. 7.3). Elles affectent cependant des surfaces plus importantes (tab. 7.2), mais avec des profondeurs assez faibles (jusqu'à environ 20 cm d'eau).

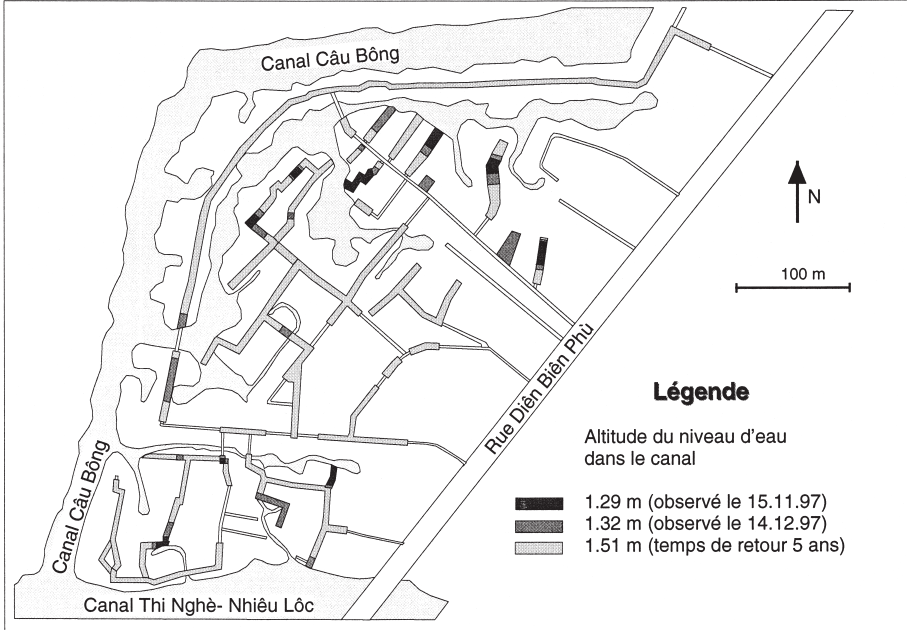


Fig. 7.2 Carte des zones d'inondation de marée du quartier 15.

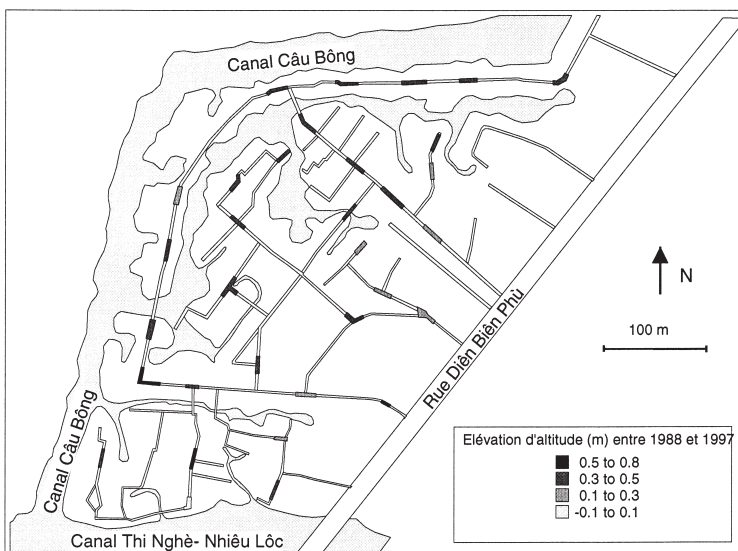


Fig. 7.3 Inondation de marée dans une ruelle.

**Tableau 7.2** Altitude des niveaux maximaux atteints dans la rivière Saigon au centre ville (Phu An) et proportion des ruelles affectées par les inondations de marées en fonction des fréquence d'apparition.

Temps de retour	5 ans	10 ans	20 ans
Altitude du niveau d'eau atteinte en ville (CWRE)	1.44 m	1.49 m	1.54 m
Altitude du niveau d'eau atteinte en ville (SIWRPM)	1.41 m	1.44 m	1.47 m
Niveau de l'eau (m) zone Nord du quartier 15 (SIWRPM)	1.524	1.554	1.579
Niveau de l'eau (m) zone sud du quartier 15 (SIWRPM)	1.506	1.536	1.561
Proportion de surface des ruelles inondées dans le quartier 15	65%	73%	81%

Plusieurs moyens sont disponibles pour limiter l'impact des inondations de marée. Il est intéressant de constater que les habitants du quartier ont progressivement rehaussé le niveau de certaines ruelles afin de diminuer les inondations de marée. La figure 7.4 montre les changements d'altitude des rues intervenus entre 1986 et 1997. Des seuils peuvent être installés au bas des ruelles inondables afin de stopper la remontée des eaux, et généralement la population les mets en place lorsque c'est possible. Des seuils devant les pas de porte des maisons ont également été construits, lorsque ce n'est pas carrément tout le niveau des sols de la maison qui a été surélevé pour empêcher l'entrée d'eau des ruelles dans les maisons.

**Fig. 7.4** Carte de rehaussement du niveau des ruelles du quartier 15 entre 1986 et 1997.

Le refoulement dans les canalisations peut être limité par l'installation de clapets anti-retour aux exutoires des canalisations ou par des dispositifs de fermeture à chaque grille. Cependant, ces installations présentent le désavantage de pouvoir s'obstruer avec les déchets et demandent un certain entretien. Un rehaussement des regards qui refoulent permet d'éliminer localement l'inondation de marée, mais l'évacuation des eaux de pluies doit être prévue à l'aide d'un orifice qui est actionné manuellement en position ouverte ou fermée selon l'évaluation du plus gros risque (marées ou pluies).

#### 7.4 FLUX ET DYNAMIQUE DES POLLUANTS DANS LES CANAUX DU QUARTIER 15

Les canaux autour du quartier 15 sont utilisés comme égouts à ciel ouvert, collectant aussi bien les eaux usées que les eaux de pluie. Sur la base de l'étude du comportement hydraulique des canaux (sect. 5.5), la dynamique des polluants a été étudiée. Le but est de déterminer les différents phénomènes et facteurs importants qui permettent d'expliquer les variations de concentration des polluants observées dans le canal. Cette connaissance va permettre d'évaluer la pertinence d'actions favorisant l'évacuation des eaux usées.

Plusieurs campagnes de mesures ont été faites entre 1994 et 1998. La figure 7.5 montre que les concentrations en polluants varient fortement en fonction de la marée.

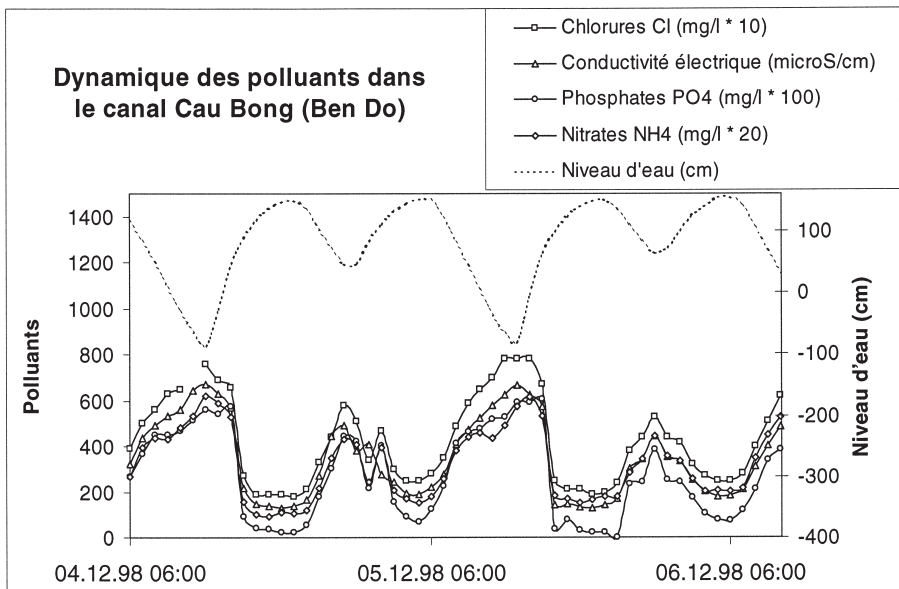


Fig. 7.5 Variation de la concentration des polluants sur 2 jours.

L'approche utilisée consiste en une modélisation du canal Cau Bong. Son principe est basé sur un système *plug-flow* (fig. 7.6), c'est-à-dire que le canal est divisé en cellules (250 m de longueur) qui ont chacune une concentration uniforme (symbolisée par la flèche circulaire). Un bilan de masse des polluants et du volume d'eau permet de calculer les transferts entre les cellules et la concentration de polluant pour le prochain pas de temps (chaque 10 minutes) dans chaque cellule.

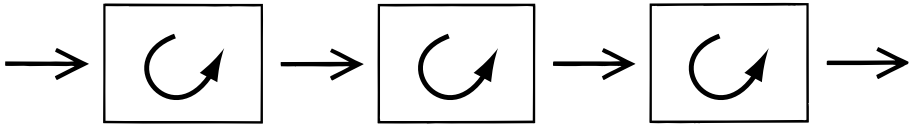


Fig. 7.6 Schéma du principe « plug-flow » pour la modélisation des polluants dans le canal Cau Bong.

Afin de pouvoir reproduire les concentrations mesurées, différents facteurs ont été évalués dont, les principaux sont [Sauvin 1999] (fig. 7.7) :

- Les *mouvements d'eau* : c'est le principal facteur à prendre en considération car il modifie le volume d'eau présent dans le canal (donc le facteur de dilution de la pollution) et régit les mouvements entre l'aval et l'amont (advection).
- Les *rejets de la population* : ils doivent être considérés comme variables au cours de la journée.

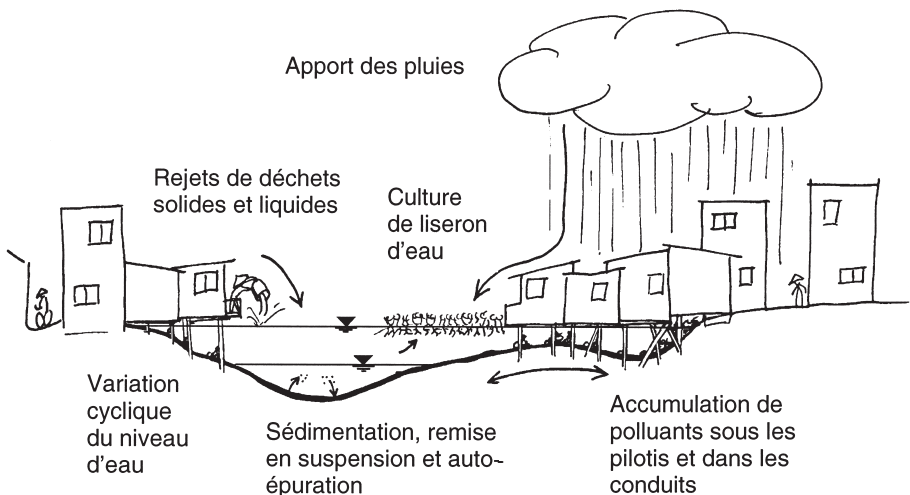


Fig. 7.7 Facteurs influençant la qualité des eaux dans le canal.

- *L'accumulation latérale de la pollution* : une partie de la pollution (chlorures, phosphates et ammonium) se stocke momentanément en marée montante dans des zones latérales (marécages sous les habitations, lagunes intérieures, canalisations, etc.) et elle est relâchée en marée descendante.
- La *sédimentation* et la remise en suspension des *boues* du fond du canal : ils ne sont pas négligeables pour les chlorures et les phosphates.
- *L'auto-épuration* : une dégradation naturelle de l'ammonium a lieu dans le canal.
- Les *pluies* contribuent à l'arrivée de plus d'eau mais aussi de polluants par le lavage des poussières des toitures et ruelles.
- La présence de *culture de liseron d'eau* : la croissance des plantes pourrait contribuer à la consommation d'une partie des polluants dans l'eau du canal.

Grâce à ce modèle, une meilleure compréhension a été acquise sur le devenir des macropolluants et plusieurs scénarios ont pu être évalués. Les principales conclusions sont les suivantes [Sauvin 1999] :

- La pollution du canal Cau Bong est principalement due aux rejets des habitants riverains.
- Une partie de la pollution provient également de l'aval. Une action uniquement locale n'aura qu'un impact limité.
- L'augmentation du nombre de latrines et de fosses septiques est une des actions qui permet une réduction directe de la pollution, car elle limite les rejets directs dans le canal.
- Le dragage du fond des canaux peut améliorer la qualité de l'eau. Cependant, le devenir des boues pose un sérieux problème puisqu'elles sont riches en métaux lourds et en micropolluants organiques (sect. 7.5). De plus, des conditions d'écoulement sans sédimentation devraient être mises en place.
- Une épuration dans le canal par des plantes (macrophytes) est une possibilité à approfondir.
- Les actions permettant une évacuation plus rapide des polluants (élimination des habitations sur pilotis, bétonnage des berges, vannes, digues, assèchement des lagunes intérieures, etc.) peuvent avoir cependant un effet néfaste sur les inondations de pluie ou de marée en aval ou en amont selon les cas.

Toute action doit être évaluée non seulement en fonction de l'amélioration de la qualité de l'eau dans le canal, mais aussi de ses impacts techniques (augmentation des inondations, évacuation des déchets solides, maintien de la navigation sur le canal, etc.) et sociaux (modification des zones d'habitat et d'activité).

## 7.5 ECOTOXICOLOGIE DES CANAUX

L'écotoxicologie permet d'étudier les modalités de contamination de l'environnement par des agents polluants naturels ou synthétiques, leurs mécanismes d'action et leurs effets sur l'ensemble des êtres vivants. Cette approche va être utilisée pour évaluer les risques environnementaux encourus lors du dragage du canal Nhieu Loc-Thi Nghe.

Les canaux de Ho Chi Minh-Ville sont soumis à de très fortes contraintes :

- Ils sont considérés par les autorités et la population de la ville comme des égouts. Le canal Nhieu Loc-Thi Nghe doit évacuer environ 100 000 m<sup>3</sup>/jour d'eaux usées domestiques et industrielles (chiffres de 1995). En plus, des déchets solides domestiques sont jetés dans les cours d'eau, principalement depuis les ponts.
- Ils sont le lieu visible des problèmes sociaux et environnementaux de la ville. Une grande partie de l'habitat informel se développe en bordure des canaux. Les populations longeant les canaux vivent dans un environnement fortement dégradé et présentent par exemple un taux d'infection de 40 à 50% supérieur aux secteurs éloignés de la rivière [Vietcan, 1995].
- Le comblement graduel des canaux par les rejets solides, la sédimentation naturelle et la présence de maisons sur pilotis sur leurs berges ont diminué la capacité d'écoulement des canaux.

Le Comité Populaire de la ville a proposé des mesures pour l'assainissement des canaux. Deux canaux, le Nhieu Loc-Thi Nghe et le Lo Gom, vont ou sont en cours de réhabilitation (localisation à la figure 5.4).

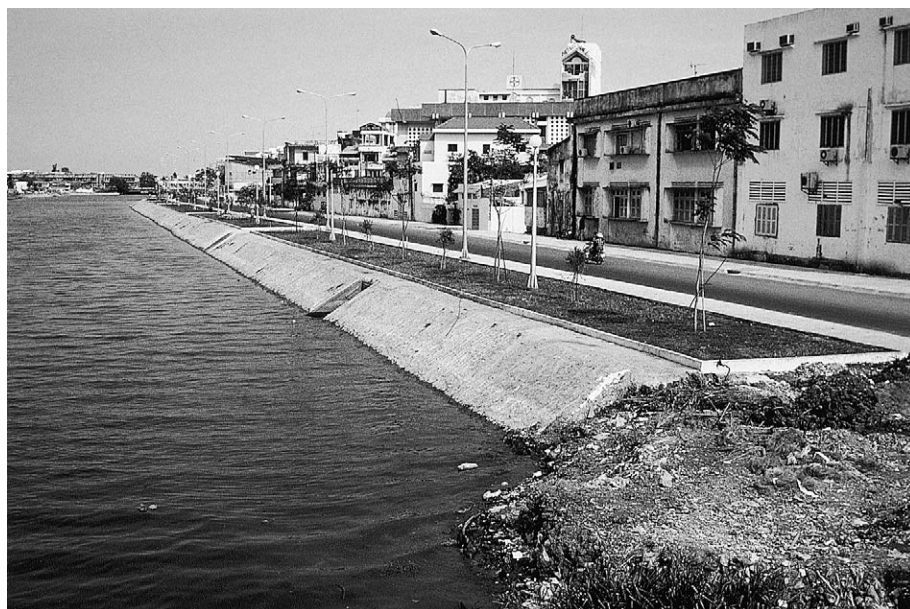
Le projet Nhieu Loc-Thi Nghe est pris comme exemple pour illustrer les différentes étapes d'assainissement et leurs enjeux :

1. Evacuation d'une bande riveraine d'environ 20 à 25 m de largeur. Les familles résidentes sur cette bande sont évacuées et relogées. Il est estimé qu'environ 10 000 familles seront affectées par le réaménagement du canal Nhieu Loc-Thi Nghe [Vietcan 1995, chapitres 9 à 11]. La figure 7.8 montre la bande riveraine qui a été évacuée.
2. Dragage du canal et aménagement des berges. Environ 200 000 m<sup>3</sup> de boues seront extraites lors du dragage pour l'aménagement du canal Nhieu Loc-Thi Nghe [Vietcan 1995]. L'aménagement stabilise les berges et permet la construction d'une route sur l'espace libéré. La figure 7.9 illustre la situation à la fin des travaux de dragage et d'aménagement.
3. Installation de collecteurs d'égouts et de systèmes de traitement des eaux usées. Cette étape n'a pas encore été réalisée sur le canal Nhieu Loc-Thi Nghe.





**Fig. 7.8** Berges du canal Nieu Loc-Thi Nghe après évacuation de la bande riveraine (depuis le pont Dien Bien Phu, novembre 1996).



**Fig. 7.9** Berges du canal Nieu Loc-Thi Nghe après dragage et aménagement (depuis le pont Dien Bien Phu, mai 1998).

La recherche s'est focalisée principalement sur la problématique des boues de dragages. Les questions ont été les suivantes :

- Quels sont les niveaux de contamination des sédiments et des boues ?
- Présentent-ils un risque pour l'environnement ?
- Quelles pourraient être les utilisations ou les conditions d'entreposage de ces boues ?

L'étude [P.K. Phuong *et al.*, 1998] s'est basée sur différents micro-polluants (DDT, PCB et métaux lourds) pour évaluer les différents niveaux de contamination et les risques potentiels pour l'environnement dans les sédiments provenant des quatre grands systèmes de canaux de la ville (fig. 5.5). Il est reconnu depuis une vingtaine d'années que l'insecticide DDT (et ses métabolites) ainsi qu'une famille typique de produits industriels abrégée PCB (en anglais *PolyChlorinated Biphenyls*, en français biphenyls polychlorés) sont persistants dans l'environnement et présentent des effets toxiques, surtout au niveau des organismes supérieurs. Les métaux lourds tels le chrome, cuivre, plomb et zinc sont utilisés ou produits dans beaucoup de processus industriels et peuvent provoquer des modifications des fonctions d'un écosystème lorsqu'ils s'y trouvent en grande concentration.

Les polluants organiques étudiés ont été détectés dans tous les sites urbains. Les sites les plus contaminés se trouvent dans les parties inférieures du canal Nhieu Loc-Thi Nghe (concentrations en DDT d'environ de 200 ng/g de sédiment sec et en PCB d'environ 80 ng/g de sédiment sec) ainsi qu'à la confluence entre le canal Lo Gom et le canal Kinh Doi (concentrations en DDT d'environ de 120 ng/g de sédiment sec et en PCB d'environ 600 ng/g de sédiment sec). Un site de référence en zone rurale, proche de la station de pompage de Hoa Phu (fig. 6.1) présente une très faible contamination par le DDT uniquement, d'environ 2 ng/g de sédiment sec. Les sources possibles pour ces polluants sont difficiles à déterminer, mais les rejets industriels et domestiques ainsi que l'utilisation du DDT pour des raisons sanitaires (élimination des vecteurs de la malaria par exemple) semblent être les plus probables. La concentration très similaire de PCB dans tous les sites urbains semble indiquer que la marée pourrait être un facteur de dissémination des polluants dans toute la ville.

Concernant les métaux lourds, les sites les plus contaminés se trouvent dans la partie sud-ouest de la ville, principalement le long du canal Tan Hoa-Lo Gom. Les teneurs les plus élevées mesurées dans ces sédiments atteignent des valeurs d'environ 400 ng/g de sédiment sec pour le chrome et le cuivre, 550 ng/g de sédiment sec pour le plomb et 700 ng/g de sédiment sec pour le zinc. Ces concentrations sont très élevées pour des sédiments et s'apparentent aux teneurs observées dans les boues d'épuration brutes des stations d'épuration suisses.

L'impact de ces rejets urbains sur la rivière Saigon se fait clairement sentir car les teneurs en PCB, DDT et les métaux lourds étudiés sont nettement supérieures dans la zone aval de la ville que dans le site de référence, non soumis à l'effet de la marée.

L'évaluation d'un risque environnemental se basant uniquement sur les résultats d'analyses chimiques et leur comparaison avec des valeurs standard n'est pas toujours fiable. En effet, les valeurs obtenues correspondent généralement aux concentrations totales présentes dans l'environnement, mais elles ne représentent pas toujours les concentrations réelles auxquelles les organismes vivants sont effectivement soumis. En ce qui concerne les polluants étudiés, une proportion inconnue va se trouver liée avec la matière organique principalement et va modifier leur disponibilité et leur toxicité. L'utilisation de tests écotoxicologiques peut amener des informations supplémentaires par rapport à la disponibilité et l'effet de polluants sur les organismes vivants. Une évaluation de la toxicité aiguë d'extraits aqueux et organiques sur un organisme d'eau douce (la puce d'eau ou *Daphnia magna*) et une bactérie marine (*Vibrio fischeri*, *Microtox*®) a été effectuée. Les résultats obtenus montrent que les extraits à l'eau pure de tous les sédiments urbains n'ont que peu d'influence sur les fonctions étudiées des différents organismes (capacité au déplacement dans le cas de *Daphnia magna* et émission de lumière dans le cas de *Vibrio fischeri*). Par contre, en utilisant une solution saline ( $\text{NaNO}_3$  0.1 M), une augmentation de toxicité est observée dans le cas du test avec *Vibrio fischeri*. Les remontées d'eau saline dues à la marée pourraient augmenter la biodisponibilité des polluants dans les sédiments. Les extraits au dichlorométhane (un solvant organique) testés sur ces deux organismes montrent une toxicité très importante pour les sédiments prélevés dans les canaux Tan Hoa-Lo Gom et Nhieu Loc-Thi Nghe. Ces résultats confirment le fait que les sédiments provenant de ces deux canaux sont potentiellement toxiques.

En se basant sur des critères d'évaluation de la qualité des sédiments pour les organismes benthiques, proposés par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis [Novell *et al.*, 1994], les concentrations observées pour les sites les plus contaminés en micro-polluants organiques peuvent présenter des risques pour certains organismes aquatiques. Ce résultat a été confirmé par les tests d'écotoxicité effectués sur *Daphnia magna* et *Vibrio fischeri* et indiqueraient également que les métaux lourds ont un rôle important dans cette toxicité. Sur cette base, l'assainissement des canaux Nhieu Loc-Thi Nghe et Tan Hoa-Lo Gom semble justifié. Ces différents résultats montrent également que la contamination des sédiments par les métaux lourds représente le plus grand risque potentiel.

Le remède proposé pose la question de la gestion des boues obtenues. Comment les évacuer, que faut-il en faire, peut-on les utiliser comme fer-

tilisant agricole? Autant de questions importantes qui méritent des recherches plus poussées. En effet, cette étude n'est pas assez exhaustive pour pouvoir proposer de manière définitive une réponse à ces questions.

## BIBLIOGRAPHIE

- BESSON A., 1998a, « Les inondations de pluie et de marée dans le quartier 15 de Hô Chi Minh Ville, Vietnam », *Rapport faisant suite à un travail de diplôme du Département du Génie Rural*, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Suisse.
- BESSON A. 1998b, *Rapport de stage*, HyDRAM, Département du Génie Rural, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Suisse.
- CWRE, *Center of Water Resources and Environment*, Hô Chi Minh-City, Vietnam.
- NOVELL LH, RESEK EA, 1994, « National standards and guidelines for pesticides in water, sediments and aquatic organisms : Application to water quality assessments » in : *Ware GW (ed) Reviews of Environmental Contamination and Toxicology*, vol. 140, pp. 107-112.
- PHUONG P.K, SON C.P.N, SAUVAIN JJ, TARRADELLAS J, 1998, Contamination by PCB's, DDT's and heavy metals in sediments of Ho Chi Minh-City's canals, *Vietnam, Bull. Environ. Contam. Toxicol.*, 60 : pp. 347-354.
- SAUVIN C., 1999, *Modélisation de la dynamique des polluants dans un canal influencé par la marée à Hô Chi Minh-Ville, Vietnam*, travail de diplôme du Département du génie rural, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Suisse.
- SIWWRPM, Sub Institute of Water Research, Planning and Management, 253, A An Duong et Vuong Street, District 5, Hô Chi Minh-City, Vietnam.
- TRIET, L. M. *et al. Water pollution in Ho Chi Minh-City and Feasible Measures for Environmental Protection*, CEFINEA, Polytechnic University of HCM City, Vietnam.
- VIETCAN Consulting Group, 1995, « Assainissement des eaux à T.P. Ho Chi Minh bassin rivière Thi Nghe, canal Nhieu Loc », *Etude préliminaire d'infrastructure*, Dossier 18067, Agence canadienne de développement international.

## CHAPITRE 8

# SYNTHÈSE RELATIVE À LA QUESTION DE L'EAU

*Nicolas Randin, Jean-Jacques Sauvain, Vuong van Pho Danh, Kim Phuong Pham, André Musy, Joseph Tarradellas*

### 8.1 SITUATION ACTUELLE

Pour un développement urbain durable, la problématique de l'eau à Ho Chi Minh-Ville est centrale, en particulier dans les quartiers auto-construits. Cette recherche a permis de connaître la situation générale au niveau de la ville et d'étudier le cas particulier d'un quartier.

La ville est dans une situation difficile pour une gestion durable de ses ressources naturelles. Elle est dans une période où son développement est plus rapide que les mesures de protection prises pour préserver son environnement naturel. Comme la ville utilise le pouvoir d'assimilation de l'écosystème environnant pour l'évacuation de ses déchets, l'écosystème de la ville est complètement surchargé et les processus naturels n'ont presque plus lieu. Les réponses techniques apportées par les autorités pour améliorer la situation soulèvent des questions. Nous avons pris comme cas d'étude un quartier touché par le projet de d'aménagement du canal Nhieu Loc-Thi Nghe.

La problématique de l'eau en milieu urbain est complexe car elle intègre des dimensions naturelles (pluies, marées), techniques (réseaux d'approvisionnement et d'évacuation des eaux), planificatrices (actions des autorités), sociales et éducationnelles (initiatives des habitants, habitudes des habitants, etc.).

Les différents éléments de l'eau pris en considération dans nos travaux dans le quartier 15 sont schématisés à la figure 8.1.

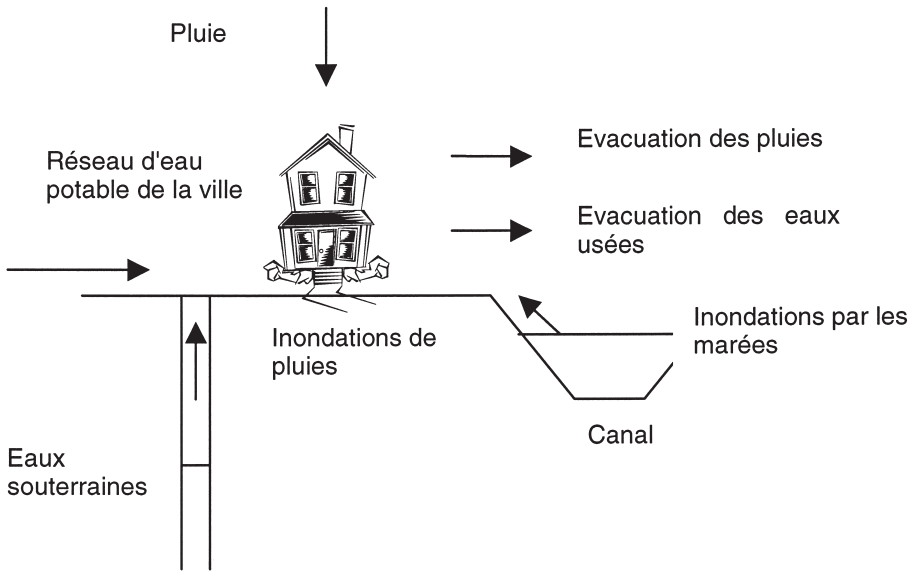


Fig. 8.1 Les mouvements de l'eau étudiés dans le quartier 15.

Les principaux résultats techniques sont de quatre types :

- *Pour l'approvisionnement en eau*
  - Le réseau d'approvisionnement en eau de la ville est actuellement en déficit, c'est-à-dire que la demande est plus grande que la production.
  - La consommation d'eau a plutôt tendance à augmenter car elle est liée au niveau de vie qui s'améliore et, de plus, la ville s'agrandit.
  - Le quartier 15 a quelques arrivées du réseau public de la ville. Il a un important réseau de distribution autoconstruit.
  - Aucune dégradation de la qualité de l'eau n'a été constatée dans le réseau autoconstruit.
  - Le nombre de puits a explosé ces dernières années. L'eau des puits n'est pas potable. Une surexploitation pourrait faire progresser l'intrusion saline qui est un problème potentiel de la région.
  - Une dégradation bactériologique de l'eau a lieu lors de son stockage.
- *Pour l'assainissement*
  - L'évacuation des eaux usées se fait généralement sans traitement et directement dans le canal.
  - Une partie des habitants jette directement leurs déchets solides dans le canal.

- *Pour les inondations*

Deux types d'inondations se produisent :

- Les inondations de marées sont provoquées par le débordement direct des canaux ou le refoulement dans les canalisations d'évacuation des eaux.
- Les inondations de pluies sont provoquées principalement par une capacité d'infiltration des grilles insuffisantes et par l'arrivée d'eau dans des endroits où son évacuation est difficile.

Les habitants ont progressivement rehaussé le niveau des ruelles afin de limiter les inondations de pluies. Ils ont rehaussé le sol des maisons et placé des seuils spontanément.

- *Pour les canaux*

- L'écoulement et la qualité de l'eau dépendent très fortement de l'influence de la marée.
- Les facteurs principaux influençant la qualité des eaux sont non seulement la marée, mais aussi la présence de réservoirs latéraux, la sédimentation, la remise en suspension et l'auto-épuration.
- La diminution de la pollution passe logiquement par une diminution des rejets (encouragement à avoir des latrines, des fosses septiques ou un système de récolte et traitement centralisé, etc.)
- Les boues et les sédiments sont riches en métaux lourds et en micropolluants organiques (PAH, PCB...). La salinité augmente la disponibilité des polluants dans l'environnement.
- Le dragage en cours des canaux pose le problème de l'élimination des boues et sédiments toxiques.

Plusieurs actions sont en cours au niveau de la ville. Dans le cadre de ce projet, quelques actions ont été menées pour améliorer la question de l'eau au niveau local du quartier 15. Ces actions avaient l'objectif d'être des actions pilotes, visibles pour la population et menées conjointement par des techniciens et des sociologues.

Les actions locales ainsi que l'approche, la méthodologie, les dynamiques sont décrites dans le chapitre 4. Les principales actions locales entreprises sont :

- Une éducation environnementale pour la sensibilisation à l'environnement. Deux éléments sont ressortis des études techniques et font l'objet de sensibilisation : premièrement, le système de collecte des déchets solides dans le quartier doit être amélioré et utilisé, deuxièmement, des nouvelles habitudes sont nécessaires pour le stockage de l'eau afin de limiter sa contamination.

- La création d'un système de petits crédits pour l'amélioration des infrastructures *privées* (latrines, fosses septiques).
- Des travaux d'amélioration des infrastructures communautaires avec la participation de la population (grilles, seuils, nouvelles canalisations, cimenter des ruelles, forage pour l'eau dans les toilettes publiques, etc.)

## 8.2 ACTIONS TECHNIQUES ENTREPRISES

Seules quelques réalisations techniques sont rapidement décrites dans cette section. D'autres réalisations et une discussion sur l'impact de toutes les actions ont été décrites au chapitre 4.

Dans le domaine de l'amélioration de l'approvisionnement en eau, un forage a été réalisé dans des toilettes publiques du quartier 15 (fig. 8.2). Les toilettes avaient été construites par les autorités, mais le manque d'eau n'avait pas permis leur utilisation. Le forage a été dans un premier temps utilisé pour l'étude hydrogéologique. Il est actuellement géré par la responsable de ces toilettes publiques [Bolay *et al.* 1999], ce qui permet de lui assurer un petit revenu.



Fig. 8.2 Réalisation d'un forage dans des toilettes publiques.



Une étude financière et technique a été menée pour évaluer l'amélioration de l'alimentation en eau de l'unité de voisinage 16. Deux options ont été considérées :

- L'installation de canalisations par la compagnie des eaux à la place du réseau autoconstruit actuellement en fonction. Le coût s'élève à environ 15 000 USD, dont la moitié serait consacrée à l'achat des compteurs d'eau !
- Un système d'approvisionnement par de l'eau souterraine plus profonde. Sur la base de ce qui se fait déjà en zone rurale, on peut imaginer implanter un forage (80 à 120 mètres de profondeur), installer une unité de traitement (déferrisation, filtration et chloration) et prévoir un lieu de stockage surélevé. L'investissement s'élève à environ 40 000 USD pour desservir environ 800 personnes. Cependant, ce système nécessite de la place qui n'est pas disponible dans l'unité de voisinage concernée.

On en conclut que les deux options étudiées n'ont pas un coût supportable pour la population. La réflexion devrait peut-être porter sur la législation et le contrôle des réseaux autoconstruits.

C'est dans le domaine de la lutte contre les inondations que le plus d'actions ont été entreprises. Une trentaine de grilles ont été changées afin d'améliorer leur capacité d'évacuation (fig. 8.3). La question technique ayant été résolue, d'autres problèmes ont surgi : par exemple, certains habitants se sont plaints d'odeurs plus fréquentes avec les nouvelles grilles.



Fig. 8.3 Anciennes grilles (à gauche) et nouvelles grilles (à droite).

Certains tronçons de canalisations ont été refaits (fig. 8.4), des regards ont été rehaussés et des seuils (fig. 8.5) ont été construits à l'embranchement des ruelles afin de diriger l'eau de ruissellement dans les lieux où l'évacuation des eaux se fait le plus facilement. Ces différentes réalisations ont permis de démontrer des possibilités simples d'amélioration, mais elles ont surtout créé une dynamique entre les habitants et les autorités locales qui devraient aboutir à d'autres améliorations du quartier à moyen terme.



**Fig. 8.4** Pose d'une nouvelle canalisation d'évacuation des eaux.



**Fig. 8.5** Seuil à l'embranchement d'une ruelle

**BIBLIOGRAPHIE**

BOLAY, J-C. *et al.*, 1999, *Environnement urbain : Recherches et actions dans les pays en développement*, Birkhäuser Verlag, Bâle, Suisse.

HJORTH PEDER, DAN THI NGUYEN, 1993, *Environmentally Sound Urban Water Management in Developing Countries : a Case Study in Hanoi*, Water Resources Development, Vol 9, N°4.



## PARTIE V

---

# LA LUTTE CONTRE L'HABITAT PRÉCAIRE



## CHAPITRE 9

# PAUVRETÉ URBAINE, HABITAT PRÉCAIRE ET POLITIQUES DE RELOGEMENT

*Thai thi Ngoc Du*

### 9.1 LA PAUVRETÉ URBAINE

#### **9.1.1 Etude de la pauvreté à l'ère du DOI MOI**

Depuis qu'en 1986, le Vietnam s'est orienté vers une économie de marché, des progrès considérables ont été réalisés. Ces progrès se sont traduits par un taux de croissance élevé et régulier entre 1990 et 1997, le niveau de vie général de toutes les couches de la population s'étant fondamentalement amélioré.

Parallèlement à cette croissance économique, l'écart entre riches et pauvres, entre villes et campagnes, ainsi que les problèmes liés à la pauvreté et à une croissance inégale commencent à préoccuper les responsables politiques, les scientifiques et la communauté internationale. Depuis 1990, des études sur la pauvreté ont été entamées et sont devenues de plus en plus connues. Certaines ont donné des résultats à partir de 1992 et 1993. Au niveau du gouvernement, deux institutions jouent un rôle important dans la définition des indicateurs de la pauvreté ; il s'agit du Bureau Général des Statistiques et du Ministère du Travail, des Invalides de Guerre et des Affaires Sociales. Les études sont plus axées sur la pauvreté rurale car la disparité urbaine-rurale est grande et que les trois-quarts de la population vietnamienne vivent dans les régions rurales. Réduire la pauvreté rurale et éviter l'exclusion des zones rurales pauvres est une condition primordiale d'un développement durable au Vietnam.

Il est donc compréhensible que les études sur la pauvreté urbaine soient plus rares. A ce sujet, l'Institut de sociologie a réalisé des études significatives dont certains résultats ont été publiés [Tuong Lai 1995, Trinh Duy Luan 1996]. Le Centre National des sciences sociales et humaines, l'Université des Sciences sociales et humaines de Ho Chi Minh-Ville sont en train de mener deux grands projets de recherche sur la réduction de la pauvreté dont l'un incorpore une étude sur la pauvreté urbaine.

### 9.1.2 Critères et indicateurs de la pauvreté au Vietnam

Le Bureau Général des Statistiques s'appuie sur la définition de la ligne de pauvreté que l'ESCAP applique depuis les années 80 aux pays en développement. La ligne de pauvreté est définie par les coûts pour maintenir une ration alimentaire de 2100-2300 calories par personne et par jour. Au Vietnam, le Bureau des Statistiques prend comme base la ration alimentaire de 2100 calories pour définir la ligne de pauvreté.

Les familles pauvres sont celles dont les membres sont mal nourris, c'est-à-dire celles dont la ration alimentaire ne garantit pas une quantité de 2100 calories. Le logement est très délabré, les vêtements ne sont pas suffisants, surtout dans les régions où il y a une saison de basse température. Les gens n'ont pas la possibilité d'améliorer leur revenu, ils n'ont pas les moyens d'accéder à l'éducation, aux soins de la santé et aux autres services de base [Le Minh Chau, 1995].

Il y a donc deux types de critères pour définir la pauvreté. Pour qu'une famille soit définie comme pauvre, on fait des calculs en kilogramme de riz que l'on traduit ensuite en termes monétaires. On peut alors déduire qu'une famille n'ayant à disposition qu'une ration alimentaire de 2100 calories, aura également de graves difficultés à satisfaire des besoins fondamentaux tels que vêtements, logement, éducation, soins de santé... En termes de kilogrammes de riz, les dépenses minimales par tête et par mois varient entre 15,1 kg et 16,2 kg de riz, ainsi répartis :

Nourriture : 13 kg de riz ;

Vêtements, logement : 2,1 kg de riz ;

Éducation, santé, transport : 1,1 kg de riz.

Trois niveaux de pauvreté ont été définis au Vietnam :

- La *faim* : la population vit au-dessous du minimum vital. Elle ne mange pas à sa faim pendant un à deux mois durant l'année, elle est souvent endettée et incapable de rembourser ses dettes. Les familles à revenu / tête / mois inférieur à 12 kg de riz sont dans cette catégorie.
- La *pauvreté absolue* : la population ne peut satisfaire ses besoins de base minimaux comme définis plus haut. Les familles à revenu / tête / mois inférieur à 15 kg de riz sont dans cette catégorie.



- La *pauvreté relative* : la population a un niveau de vie inférieur à la moyenne de la région, bien qu'il soit supérieur à la pauvreté absolue (Nguyen thi Hang 1997).

Si l'on fait la traduction en termes monétaires (en dongs vietnamiens), on obtient les résultats suivants :

En 1993, la ligne de pauvreté équivaut à un revenu / tête / mois de 50 000 VND (5)<sup>1</sup> dans les zones rurales, et à 70 000 VND (7) dans les zones urbaines. En 1994, 76 000 VND (7) en zones rurales et 102 000 VND (9) en zones urbaines (Bureau Général des Statistiques, 1994).

Le Ministère du Travail, des Invalides de Guerre et des Affaires Sociales définit en plus des *communes pauvres*, en utilisant les six indicateurs suivants : la présence ou l'absence de six types d'équipements, électricité, routes, dispensaire, école, marché et eau salubre. Ces indicateurs sont largement appliqués par les provinces grâce à leur malléabilité [Nguyen thi Hang, 1998].

Selon ces critères, il y aurait, à la fin de 1997, 2,6 millions de familles pauvres au Vietnam, ce qui représente 17,7% du total des foyers. Ce pourcentage s'élève à 40% dans les régions rurales les plus reculées. Il reste que pour tout le Vietnam, on peut évaluer à 1.300 le nombre de communes pauvres. Dans certaines communes, 10-15% des familles n'ont plus de terre.

Faisant suite aux précédents programmes de réduction de la pauvreté, un nouveau programme a été établi pour la période de 1998-2000. L'objectif est de réduire le pourcentage de familles pauvres de 17,7% fin 1997 à 10% en l'an 2000, soit améliorer les conditions de vie de 300 000 familles pauvres chaque année.

### *Ho Chi Minh-Ville*

Les résultats d'une enquête menée en 1992 par le Comité pour l'élimination de la faim et la réduction de la pauvreté de Ho Chi Minh-Ville indiquent que le revenu / tête / mois des classes pauvres est de 72 500 VND (7), égal à 1/7 de celui des classes aisées qui est supérieur à 500 000 VND (45).

En 1992, quand Ho Chi Minh-Ville a initié le programme de réduction de la pauvreté, ont été classées comme pauvres les familles à revenu annuel / tête au dessous de 500 000 VND (45).

<sup>1</sup> Dans la parenthèse, le montant en dongs vietnamiens (VND) est traduit en dollars américains (USD) en fonctions de la période en question.

La fixation du revenu minimum a été modifiée au cours des années en fonction de la hausse du coût de la vie.

En 1998, il est fixé à 30 000 000 VND / tête / an (230) pour les districts urbains soit 250 000 VND / tête / mois (19), et à 2 500 000 VND (192) pour les districts ruraux, soit 208 000 VND / tête / mois (16).

Ces critères ont été établis pour Ho Chi Minh-Ville dès 1996 [résolution du PC de HCMV 1996-2000 concernant le programme d'élimination de la faim et de réduction de la pauvreté - PEFRRP]. Avec ces critères, on pouvait dénombrer à Ho Chi Minh-Ville à la fin de 1996 180 000 familles pauvres, représentant 15-20% des familles de HCMV. Les familles pauvres concentrées dans les districts ruraux, en particulier Can Gio, Binh Chanh, Nha Be où une grande partie des terres est trop riche en sel et condamnée à une seule culture par an.

En 1998, la proportion de familles pauvres a été réduite à 11,8%. L'objectif pour l'an 2000 est de la réduire à 10%.

### 9.1.3 Portrait du citadin pauvre

*Principaux indicateurs de la pauvreté urbaine utilisés dans les recherches urbaines*

Dans une étude de la pauvreté à Hanoi, Trinh Duy Luan [1996] utilise les indicateurs suivants :

- Revenu : souvent inférieur à la moyenne de la ville.
- Habitat : précarité.
- Equipements et confort dans la maison : bas pourcentage de familles équipées d'éléments de la vie moderne tels que moto, télévision ou téléphone.
- Activité professionnelle : prédominance du secteur informel.
- Niveau d'éducation : bas, manque de formation professionnelle.

*Les études du projet ont donné des résultats semblables*

On considère le revenu par tête et les activités économiques : ces deux caractéristiques sont généralement liées, dans la mesure où les activités informelles conditionnent l'instabilité du revenu et le mode de vie des citadins pauvres.

Une enquête plus récente menée, à la fin de 1998 dans le quartier d'habitat précaire du canal Tan Hoa-Lo Gom situé à l'Ouest de Ho Chi Minh-Ville, a donné les résultats suivants : Revenu / tête / mois fin 1998 : 319 000 VND (25), tandis que celui de Ho Chi Minh-Ville est estimé à 524 000 VND (40), soit 1,45 fois plus élevé.

Le groupe de familles qui ont un revenu / tête / mois inférieur à 250 000 VND (19) représente 26% des familles, tandis que la moyenne de la ville est de 17%. En référence aux critères de définition de la pauvreté de Ho Chi Minh-Ville mentionnés plus haut, 26% des familles sont pauvres.

Le revenu moyen mensuel d'un travailleur est de 713 427 VND (55), équivalent à 77,8% du revenu moyen à Ho Chi Minh-Ville : 916 000 VND (70). Dans l'échantillon de l'enquête, 33% des travailleurs ont un revenu moyen mensuel inférieur à 500 000 VND (38), revenu qui est considéré comme un seuil de la pauvreté.

A propos de l'occupation professionnelle, une étude sur les quartiers d'habitat précaire menée par l'EPFL-ENCO [Bassand *et al.* 1996] est arrivée à des résultats semblables : les activités informelles prédominent. Dans deux sous-districts où l'on a mené l'enquête en 1995, plus de 40% des actifs travaillent dans le secteur informel, chiffre auquel il faudrait ajouter la proportion de femmes qui se déclarent « femme au foyer » et qui, en réalité, exercent souvent un métier à la maison pour gagner leur vie. Dans le cadre d'une autre enquête, réalisée dans les zones d'habitat précaire de Tan Hoa–Lo Gom [BADC 1998b], 51% déclarent avoir du travail mais 70% de ces travailleurs sont dans le secteur informel. Le pourcentage atteint même 74,2% pour ceux qui habitent près du canal, à une distance de moins de 5 m du bord de l'eau ; 81,6% des travailleurs n'ont pas de qualification professionnelle. Le niveau d'éducation est bas, la plupart n'ont fini que les études primaires, mais le pourcentage d'analphabètes n'est pas trop élevé.

Une division selon le sexe et l'âge dans les occupations s'est formée et le travail des enfants s'est accru depuis l'ouverture économique. Les résultats d'une enquête menée par l'EPFL-ENCO auprès de la population pauvre du sous-district 10, du district 8 et du sous-district 15 – district Binh Thanh de Ho Chi Minh-Ville – reflète cette division sexuelle du travail. Le tableau 9.1 montre que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans le commerce, dans le travail à domicile<sup>2</sup>. Les hommes, quant à eux, sont plus largement représentés dans les transports (cyclo, tricycle, moto taxi, vente de l'eau) et le travail journalier.

Ce sont des métiers qui demandent de la force physique. Dans d'autres métiers, la division selon le sexe s'est formée plus ou moins au hasard. A part le petit commerce des rues, les femmes prédominent dans les métiers tels que serveuses dans les restaurants et cafés, servantes domestiques, coiffeuses, esthéticiennes, sous-traitantes de produits de faible qualité.

<sup>2</sup> Les femmes se déclarent généralement « femme au foyer », cependant elles ne font pas souvent la distinction entre le travail domestique, les activités économiques à domicile ou le chômage.

**Tableau 9.1** Structure socioprofessionnelle de la population active selon le sexe [%]<sup>3</sup>.

Occupation	Quartier 15 SD15 / DBT		Quartier 10 SD10 / D8	
	Homme	Femme	Homme	Femme
1. Artisan, couture, broderie, peinture sur tissu...	27,5	13,1	17,8	08,3
2. Femme, homme au foyer	01,5	29,7	00,2	32,8
3. Commerçant	13,2	33,1	12,0	30,6
4. Travailleur journalier, docker	04,9	03,0	21,5	11,4
5. Cyclo, tricycle	11,9	00,4	10,5	00,0
6. Fonctionnaire, comptable, infirmière, secrétaire	09,1	06,9	06,7	04,5
7. Instituteur, professeur, médecin, ingénieur	01,0	01,9	02,4	00,9
8. Ouvrier mécanique, électronique, électricité	06,9	04,3	07,1	06,1
9. Service, chauffeur de taxi, coiffeuse	11,3	03,0	08,4	01,3
10. Fabrication des aliments	00,7	01,1	01,1	00,5
11. Cadre politique, police, chef d'unité de voisinage	01,5	00,0	01,7	00,0
12. Agriculteur	02,0	00,2	01,1	01,4
13. Chômage	08,6	03,2	09,7	02,3

<sup>3</sup> Enquête EPFL - ENCO, 1995.

*Habitat précaire*

Les conditions de logement sont très dégradées : 95 % des foyers n'ont pas de dépense de logement. Ce détail mérite l'attention des aménagistes en charge des opérations de relogement de ces populations. Vivant au jour le jour d'activités informelles, elles se font du souci si elles ont à payer un loyer ou un crédit pour rembourser leur nouveau logement, auquel elles ont droit en guise de dédommagement.

Dans ces quartiers, les habitations sont faites de matériaux précaires ou de mauvaise qualité.

**Tableau 9.2** Classification des logements selon les matériaux de construction [%]<sup>4</sup>.

Matériaux de construction	SD15 / DBT	SD10 / D8
1. Mur cimenté, toit de tuiles	0,6	3,2
2. Mur cimenté, toit de tôles	51,5	71,6
3. Mur en bois, toit de tôles	22,4	9,9
4. Mur en bois, toit de chaume	7	3,2
5. Matériaux précaires	17,5	8,2
6. Autres	1	3,9

De plus, la qualité de l'étanchéité des habitations est très faible.

**Tableau 9.3** Etat des toits et des planchers des logements [%]<sup>5</sup>.

Quartier	L'eau de pluie entre par le toit [%]			La maison est inondée quand il pleut	
	A beaucoup d'endroits	Par endroits	Non	Oui	Non
SD/D8	18,9	41,8	39,3	39	61
SD/DBT	34,9	33,6	31,5	46,2	53,8

La surface habitée est très exiguë. Dans la zone située à une distance de moins de 5 m du canal Tan Hoa-Lo Gom, 15,9% des familles vivent dans des maisons de moins de 20 m<sup>2</sup>, 10,5% des familles ont moins de 3 m<sup>2</sup>/personne ; 30,1% ont de 3 à moins de 7 m<sup>2</sup>/personne.

<sup>4</sup> Idem.

<sup>5</sup> Idem.

*Équipement de confort domestique*

La bicyclette et le ventilateur électrique sont des éléments de confort du citadin pauvre à Ho Chi Minh-Ville, éléments qui sont déjà délaissés par les classes plus aisées.

Ces dernières années, la télévision est devenue accessible même au citadin pauvre. Donc, l'utilisation de cet indicateur pour mesurer la disparité entre riches et pauvres est moins significative. La différence continue à exister cependant. Dans la zone de Tan Hoa-Lo Gom, 77,8% des familles ont un poste de télévision couleurs, mais la moyenne des districts urbains de Ho Chi Minh-Ville en 1997 est de 91,8% [BADC 1998b].

La disparité riches-pauvres se reflète très nettement quant à l'accès aux équipements suivants :

**Tableau 9.4** Pourcentage des familles équipées de confort domestique (%)<sup>6</sup>.

Équipements :	Tan Hoa-Lo Gom	Districts urbains de HCMV
1. Moto	60,3	77,8
2. Vidéo cassette	50,3	71,0
3. Frigidaire	21	51,1
4. Téléphone	16,5	29,3
5. Machine à laver	7,5	17,6
6. Climatisation	1,8	9,5

Une tentative de mesurer la pauvreté urbaine a utilisé deux indicateurs : possibilité d'épargne et endettement et elle a donné les résultats suivants :

- 18,6% des familles vivant à 5 m du canal se sont endettées quelques fois.
- 11,7% des familles sont pauvres mais n'ont pas de dettes.
- 42,3% des familles se considèrent comme capables de suffire à leurs besoins, mais il leur est impossible de faire des économies.
- Seules 26,2% des familles pauvres ont la possibilité de faire quelques économies.

*Pauvreté vue par les citadins pauvres eux-mêmes*

Un trait particulier est que les familles se donnent des normes de pauvreté bien plus souples que les normes statistiques appliquées par les agences officielles. Ceci est dû à une façon très souple des familles qui font des efforts pour réduire au minimum leurs dépenses afin d'éviter l'endettement. Dans l'enquête sur Tan Hoa-Lo Gom, la moyenne des dépenses mensuelles par personne est bien inférieure à la moyenne de Ho

<sup>6</sup> Enquête BADC (canal Tan Hoa Lo Gom sanitation and urban upgrading project), 1998.

Chi Minh-Ville : 339 000 VND (26) par rapport à 531 000 VND (41) dans les districts urbains de Ho Chi Minh-Ville. Ces dépenses représentent le minimum vital d'une personne vivant à Ho Chi Minh-Ville. Donc, pour survivre à Ho Chi Minh-Ville, une personne a besoin d'au moins 350 000 à 400 000 VND (27-31). Les familles ont tendance à déclarer suffire à leurs besoins si elles ne sont pas endettées, qu'elles ont de quoi manger et qu'elles peuvent satisfaire le minimum des dépenses en éducation et soins de santé. La plupart des familles maintiennent un équilibre de survie très fragile. Qu'une dépense irrégulière survienne et cet équilibre sera brisé. C'est pourquoi les pauvres cherchent à éviter des dettes.

Une organisation non gouvernementale du Royaume-Uni, *Save the Children*, vient de mener une étude rapide sur la pauvreté urbaine dans le district 11 de Ho Chi Minh-Ville [SCF/UK 1999]. L'intérêt de cette recherche est que la pauvreté est vue par les pauvres eux-mêmes.

Dans les unités de voisinage, les responsables administratifs utilisent certains critères particuliers lorsqu'ils doivent sélectionner les habitants les plus démunis : le chômage, la stabilité de l'emploi, le nombre d'enfants, les problèmes sociaux (alcoolisme, toxicomanie, jeux d'argent), les maladies, le type de nourriture (les pauvres ne mangent que du riz et de la sauce de soja), la qualité des vêtements (possession de chaussures), la qualité du logement (possession de lits), le niveau d'éducation.

#### 9.1.4 Stratégies de lutte contre la pauvreté

La lutte contre la pauvreté est devenue une préoccupation majeure du gouvernement, particulièrement depuis 1991. De tout le pays, Ho Chi Minh-Ville a été la première localité à établir en 1992 un grand programme de lutte contre la pauvreté intitulé *programme d'élimination de la faim et de réduction de la pauvreté*. Dans les années d'après, les autres provinces ont suivi l'exemple de Ho Chi Minh-Ville. Au niveau national, il y a deux programmes de grande envergure qui réunissent des fonds importants. Ce sont le programme d'élimination de la faim et de réduction de la pauvreté (PEFRP) et le programme de création d'emplois. En 1995, le fonds du PEFRP s'élevait à 260 milliards de VND (23,6 millions). Le programme de création d'emplois réservait aussi 30% de son fonds, soit encore 260 milliards de VND (23,6 millions) pour aider les pauvres [SCF/UK 1999].

Pour la période 1998-2000, neuf grands projets ont été établis pour le PEFRP. Ils touchent les domaines de construction de l'infrastructure, développement des métiers, microcrédit, assistance à l'éducation, à la santé, aux minorités ethniques, à la formation technique, à la production. Une multitude de techniques et d'initiatives sont expérimentées, mais la technique la plus répandue est l'offre de microcrédit à bas taux d'intérêt à la population pauvre pour qu'elle améliore son revenu. Le schéma s'est

inspiré du modèle de Grameen Bank avec l'accent mis sur un accès facile au crédit et une plus grande flexibilité du mode de fonctionnement et de remboursement.

Les organisations de masse vietnamiennes et les ONG étrangères participent aux programmes d'assistance aux pauvres par le biais de l'offre de crédit. Les ONG utilisent les techniques de développement communautaire pour offrir aux femmes pauvres une formation professionnelle et des techniques pour faire des économies et pour les aider à former des groupes d'entraide. Ainsi, une partie des pauvres qui vivent du secteur informel ont eu accès au crédit et ont pu améliorer leurs revenus.

Quant au logement à Ho Chi Minh-Ville, à côté de cinq programmes de logement déjà mentionnés, la ville vient de déclencher un programme de construction de logement du cœur, pour aider les plus démunis à avoir un toit. Les fonds proviennent d'une collecte réalisée auprès de la population.

## 9.2 LES POLITIQUES DE RELOGEMENT

### 9.2.1 Projets affectant l'évacuation et le relogement de la population

Dans la décennie 1990, parallèlement au développement économique, les opérations d'aménagement urbain et de rénovation urbaine se sont multipliées à Ho Chi Minh-Ville. Les opérations touchant le déplacement et le relogement de la population sont de nature variée :

- construction de l'infrastructure ;
- éradication des habitations précaires, assainissement et aménagement des canaux ;
- construction des bâtiments modernes par des projets d'investissement.

Dans les deux premiers cas, les constructions sont classées comme des projets ayant pour but la défense nationale, la sécurité et l'intérêt public. Pour ces buts, l'Etat se réserve le droit de récupérer le sol selon le décret 90/CP et applique les tarifs de compensation du sol déterminés par le décret 87/CP. Dans le troisième cas, les tarifs de compensation sont négociés entre l'investisseur et les habitants affectés par le projet, ils sont en général plus élevés, équivalents aux prix du marché.

En outre, dans la stratégie de diminution de la population des douze districts représentant entre trois et quatre millions d'habitants, les autorités ont établi un plan de réduction de la population pour chaque district d'ici l'an 2000. Ce plan suppose le déplacement et relogement de 800 000 à un million d'habitants du centre vers la périphérie où cinq nouveaux districts



urbains ont été créés au mois de mai 1997. Cependant, ce projet s'est avéré tellement utopique que les autorités municipales doivent réexaminer et probablement abandonner ces objectifs. En ce qui concerne l'aménagement des zones industrielles, les autorités municipales recommandent de minimiser l'évacuation de la population.

En résumé, la dimension des projets de relogement reste encore modeste à l'heure actuelle, mais elle risque de s'étendre dans l'avenir à cause des projets de rénovation susmentionnés.

### **9.2.2 Programmes de logement affectant l'évacuation et le relogement de la population**

La ville a élaboré cinq programmes de logement dont deux touchent largement la question du relogement: évacuation et relogement des habitants de taudis le long des canaux, réhabilitation là où il est possible de le faire ou éradication des habitations précaires et relogement de la population des habitations précaires. Les programmes d'éradication des habitations précaires et de relogement doivent suivre le principe suivant : construire d'abord, évacuer ensuite. De plus, il faut créer de l'emploi pour la population relogée.

Le projet d'assainissement et de relogement de Nhieu Loc-Thi Nghe est le premier projet d'assainissement des canaux et il est aussi le premier projet de relogement qui a atteint une grande ampleur d'évacuation et de relogement car il concerne presque 11 000 foyers. Des projets précédents ne touchent que quelques centaines de foyers.

Le projet d'assainissement et d'aménagement du canal Nhieu Loc Thi Nghe a été élaboré par l'Institut d'aménagement urbain de Ho Chi Minh-Ville. Les principaux objectifs du projet sont :

- *Aménagement intégré* : assainissement du canal, réhabilitation du réseau d'égouts et traitement des eaux usées pour rendre au canal son rôle initial d'évacuation des eaux ainsi que d'un cours d'eau sain et propre.
- *Evacuation des habitations précaires*. Créer, à la place, des espaces verts et des voies de circulation.

La partie d'assainissement mise à part, seule la question d'évacuation et de relogement sera mentionnée ici.

Le canal de Nhieu Loc-Thi Nghe est de 10 365 m de long, il traverse cinq districts urbains : Tan Binh, Phu Nhuan, Binh Thanh, 3 et 1. Son bassin de drainage a une superficie de 3327 ha et le nombre total de logements à évacuer est de 10 716.

- Les habitations entièrement construites sur l'eau. Elles doivent être évacuées pour aérer la surface d'eau, ce qui facilitera les travaux d'assainissement et de dragage du canal.

- Une bande d'aménagement technique de 20 m de largeur à partir du bord du canal. Il est prévu de réaliser des stations de traitement des eaux usées, des espaces verts ainsi que des voies de circulation de chaque côté du canal.
- Une bande d'aménagement urbain de 20 m de largeur. Si dans les premières bandes, l'évacuation des habitations est totale, dans cette bande d'aménagement urbain, les habitations peuvent être réhabilitées et la population relogée sur place. Les travaux d'évacuation ne sont entrepris que lorsque des projets de développement sont approuvés.

### 9.2.3 Organisation et répartition des compétences

Plusieurs institutions ont été assignées à des tâches et compétences différentes dans la réalisation de ce projet. Le processus comprend plusieurs étapes.

Après discussions entre les cadres des comités de gestion et ceux du Département du Logement ainsi qu'à l'écoute de l'architecte en chef adjoint, on peut penser que la préparation et l'implantation du projet Nhieu Loc Thi Nghe ont les points faibles suivants :

- Le projet est déterminé par une volonté politique. Une grande lacune est qu'il a été implanté sans que l'étude de préfaisabilité ait été approuvée.
- La détermination de la bande de 20 m d'aménagement et de développement au delà de la bande d'aménagement technique revêt un caractère arbitraire sans fondement scientifique. L'opinion général des cadres responsables de l'implantation du projet est qu'il faudrait redimensionner à la baisse la largeur des bandes d'évacuation. Dans cette optique, bien définir l'objectif majeur et prioritaire du projet est indispensable.

Les cadres qui ont participé à l'élaboration du projet se sont rappelés que l'objectif initial était l'amélioration du drainage et que, pour ce, évacuer 3 m à partir de la limite de la surface d'eau était suffisant. Pourtant, d'autres idées sont venues ensuite et ainsi d'autres objectifs se sont ajoutés au projet, ce qui a rendu énorme le volume de relogement. Il faut intégrer les travaux d'assainissement du canal dans une perspective d'aménagement à long terme qui ne permettra pas l'existence des habitations précaires au bord du canal et qui nécessitera l'aménagement des deux bords du canal en allées et espace verts. C'est ainsi que la bande d'aménagement technique de 20 m a été déterminée. Dans une perspective de développement et de mise en valeur économique et touristique de toute la zone du canal, la surface d'eau en plein centre de la ville est considérée comme une ressource touristique à exploiter une fois que le canal sera réhabilité et

**Tableau 9.5** Organisation et répartition des compétences des institutions impliquées.

Etapes	Rôle et responsabilités des institutions impliqués dans le projet
1. Etude et élaboration du projet	Bureau de l'architecte en chef, avec le concours de plusieurs institutions de recherche, Institut d'aménagement urbain
2. Déterminer les bandes d'évacuation ou d'aménagement	Bureau de l'architecte en chef
3. Formulation des règlements pour l'implantation du projet et pour les compensations	Comité des prix auprès du Comité Populaire (CP) de Ho Chi Minh-Ville, bureau de l'architecte en chef, Institut d'aménagement urbain, département du Cadastre.
4. Formation du Comité de direction du projet au niveau de Ho Chi Minh-Ville et des comités de gestion de projet au niveau du district	CP de Ho Chi Minh-Ville, Département du Logement, Travaux Publics, Finances, Travail, CP des districts concernés.
5. Enquête et inventaire des foyers affectés par l'évacuation	Département du logement, Comités de gestion des districts
6. Construction de nouveaux logements et de l'infrastructure	Département du logement, des Cadastres, des Travaux publics, Comités de gestion des districts, entreprises de construction relevant du Département du logement et des districts.
7. Calcul des compensations et d'autres dépenses de l'évacuation et du relogement. Information du montant de compensations aux foyers affectés.	Comités de gestion districts.
8. Information de la date de l'évacuation, visite de nouveaux logements	Comités de gestion des districts, CP des sous-districts concernés.
9. Evacuation et relogement	Comités de gestion des districts, CP des sous-districts concernés

assaini. La transformation des quartiers d'habitat précaire dans la proximité du canal en zones résidentielles, commerciales et de loisirs est envisageable. Grâce à sa situation centrale, la valeur du sol serait élevée et attirerait ainsi les investisseurs pour réaliser ces projets d'investissement. On imagine aussi des excursions en bateau le long du canal. Toutes ces activités futures apporteraient des recettes qui permettraient de récupérer l'argent dépensé pour l'aménagement du canal. Telle est la genèse de la bande de 20 m d'aménagement et de développement.

- Les réglementations concernant les prix de terrain et de construction ne sont pas à jour, on applique toujours les tarifs déterminés par le décret 87/CP de 1994 du gouvernement et le décret 05 de 1995 du Comité populaire de Ho Chi Minh-Ville pour calculer les compensations, tandis que les prix du marché ont beaucoup augmenté. Conséquence: les gens relogés se plaignent en premier lieu des tarifs de compensation trop bas qui ne leur permettent pas de se procurer un nouveau logement équivalent à leur ancien logement.
- Les comités de gestion au niveau du district et surtout le comité de direction du projet au niveau de la ville ont besoin d'être renforcés, dotés de plus de pouvoirs et de capacités. Les secteurs directement impliqués dans la construction de nouveaux logements doivent être intégrés dans le comité de direction, à savoir les compagnies d'électricité et des eaux.
- Bien que les textes légaux aient donné des directives concernant l'assistance à la population affectée pour la période post-relogement, le projet manque d'actions de suivi et d'évaluation de cette période, manque aussi de programmes d'aide à la population affectée pour restaurer ses activités économiques et pour garantir que son niveau de vie ne sera pas détérioré après le relogement.
- La participation de la population affectée au processus de relogement s'est avérée parmi les points les plus faibles du projet. Le travail d'information à la population affectée se fait de manière plus ou moins soignée selon la capacité des comités de gestion de district. Celui du district 3 a accumulé de bonnes expériences à travers différents projets de relogement développés depuis 1990. Le comité a établi une procédure comprenant des étapes à suivre pour l'implantation d'un projet de relogement. Dans ce processus, il est stipulé que les équipes d'enquêteurs et le comité de gestion doivent contacter les foyers affectés au minimum 4 fois et au maximum 7 fois. Le comité organise aussi des visites des nouveaux logements pour toutes les familles affectées avant qu'elles prennent la décision de prendre un logement neuf. Cependant, selon les cadres du comité, cette participation de la population reste faible, car les alternatives de relogement – qui sont d'ailleurs très limitées – lui sont imposées d'en haut, la population n'ayant alors pas d'autre choix que de suivre les propositions du comité.

La population n'a même pas la chance de participer à la conception de l'intérieur du logement. Aucune considération de l'opinion de la population affectée n'a été prise en compte par le gouvernement, afin de savoir si la population a d'autres préférences que de prendre un logement clé en main dans un immeuble collectif.

#### 9.2.4 Cadre juridique des projets d'évacuation et de relogement

Les textes juridiques appliqués par Ho Chi Minh-Ville mettent l'accent sur deux aspects : l'appropriation du sol pour usage public et les compensations.

Le cadre légal de Ho Chi Minh-Ville doit être conforme aux textes juridiques du niveau national.

##### *Au niveau national*

- Selon la loi du sol, en cas vraiment nécessaire, le gouvernement récupère le sol des utilisateurs pour les usages à but de défense nationale, de sécurité, d'intérêt national et public ; les utilisateurs recevront des compensations pour les dommages causés par l'expropriation (article 27). Avant de récupérer le sol, il faut informer l'utilisateur de la raison, de la date, du plan de déplacement et de la compensation (article 28). Ainsi, bien que les individus ne soient pas propriétaires du sol au sens strict du terme, ils bénéficient des compensations pour perte de terrain, étant donné que l'Etat leur a alloué les droits d'utilisation du sol.
- Le décret 22/1998/ND-CP stipule que le taux de compensation du sol est calculé sur la base du prix du sol de la province/ville concernée, déjà déterminé par le gouvernement et majoré d'un coefficient K pour assurer un taux de compensation approprié à la valeur réelle du sol de cette localité.
- Selon les administrateurs et les investisseurs, ce décret permettra de déterminer des compensations plus élevées, donc de défendre les intérêts de la population affectée par l'évacuation. C'est un point positif certes mais il semble que personne n'a encore mentionné d'éventuels effets négatifs quand la définition de l'usage à intérêt national et public s'est élargie à tous les projets d'investissement économique. Est-ce que cette définition limitera les possibilités de négociation entre la population affectée et les investisseurs pour obtenir des compensations plus élevées, étant donné que le plafond fixé par le gouvernement est bas et que le coefficient K ne peut être trop élevé ?... C'est une question qui a besoin d'être étudiée pour éviter des effets pervers quant à la mise en pratique de ce décret.

**Tableau 9.6** Cadre juridique concernant l'acquisition et les compensations du sol (niveau national).

Références	Objets :
Loi du sol (13 Juillet 1993)	le sol est propriété de l'Etat, droit de l'Etat de s'approprier le sol pour un usage public
Décret 60/CP (5 Juillet 1994)	droit de propriété du logement et d'utilisation du sol dans les régions urbaines
Décret 87/CP (17 août 1994)	prix du sol urbain base du calcul des compensations
Décret 90/CP (17 août 1994)	compensations pour expropriation du sol pour usage public
Circulaire N° 293 TT/DC (14 mars 1997)	directives pour des demandes d'acquisition du sol des organisations locales et étrangères, des zones industrielles et zones franches
Décret N° 22ND/CP (10 juin 1998)	compensations pour expropriation du sol pour usage public déterminé par l'article 27 de loi du sol.

#### *Au niveau de Ho Chi Minh-Ville*

Se référant aux textes légaux du niveau national, chaque province ou ville formule ses propres documents juridiques en essayant de les adapter à sa situation spécifique, surtout en ce qui concerne les prix.

- *La décision 05* : c'est le document de base pour tout calcul de tarifs de compensations du sol. Basée sur le décret 87/CP, cette décision classe et détermine les tarifs de compensation pour les rues et ruelles de tous les districts urbains.
- *Les décisions 4755 et 6337* : elles constituent les textes de base pour l'application des politiques de compensation et pour tous les calculs de compensation.
- *Les compensations* : elles concernent le sol, la maison et d'autres constructions, le déménagement, les activités économiques, les familles bénéficiaires de service social prioritaire. Les compensations font une distinction nette entre propriétaires légaux et non légaux du sol et de logement d'une part, et entre résidents permanents officiellement enregistrés et résidents temporaires ne bénéficiant pas de statut de résidence officiel d'autre part. Les titres de propriété affectent le montant des compensations (à 100% ou 80%, 50%), le statut de résidence affecte le montant des compensations et le droit au relogement.
- *Le relogement* : seuls les résidents ayant le statut de résidence permanente ont droit à un logement dans les collectifs pour le projet NL-TN. Ils bénéficient ainsi des subventions du gouvernement. Les résidents temporaires doivent chercher eux-mêmes un logement.

**Tableau 9.7** Cadre juridique concernant l'acquisition et les compensations du sol (niveau HCMV).

Références	Objets
1. Décision 05/QD-UB-QLDT (4 janvier 1995)	Prix des catégories du sol à HCMC
2. Décision 4755/QD-UB-QLDT (29 juin 1995)	Barème des tarifs de compensation pour les constructions et équipements, frais de déménagement des logements sur et au bord des canaux et des habitations précaires à HCMC.
3. Décision 6337/QD-UB-QLDT (28 août 1995)	Ajustement de la décision 4755
4. Décision 1847/QD-UB-QLDT (9 décembre 1993)	Ratification du projet d'aménagement et de développement du canal Nhieu Loc Thi Nghe
5. Décision 390/QD-UB	formation du comité de direction du projet NL-TN de HCMC
6. Décision 5787/QD-UB-QLDT (8 août 1995)	règlements de la gestion et de l'utilisation des habitations collectives de relogement des habitants évacués de NL-TN
7. Décision 3597/QD-UB-QLD (5 août 1996)	travaux d'évacuation de maisons et d'autres constructions situées sur et au bord du canal NL-TN.

### 9.2.5 Remarques et leçons tirées du projet de relogement Nhieu Loc-Thi Nghe

Voici quelques observations et leçons tirées après presque quatre ans d'implantation du projet. L'accent est mis sur ses points faibles qui demandent des mesures d'amélioration.

- Les habitants affectés par le projet se plaignent surtout des compensations insuffisantes qui ne leur permettent pas de se procurer un nouveau logement bien qu'ils bénéficient déjà des privilèges concernant le prix du logement. Comme ils doivent payer le logement à crédit, ce changement de logement représente pour la plupart des nouvelles dépenses qui pèsent sur les familles pauvres gagnant leur vie au jour le jour. La population a des difficultés d'accès aux services et équipements sociaux.
- Bien que quelques directives concernant le post-relogement aient été mentionnées dans certains textes officiels, peu de choses ont été réalisées. Il manque des mesures et une structure qui se chargent du suivi et de l'évaluation du projet, de restaurer les conditions de vie et les activités économiques des relogés. Perte de moyen de gagner leur vie,

séduction d'une marge de profit de la revente du nouveau logement, fardeau des nouvelles dépenses, persuasion de la part des spéculateurs immobiliers, sont des facteurs qui les poussent à revendre leur logement à un rythme inquiétant.

- Payer des compensations et laisser les gens se reloger par eux-mêmes peut causer des problèmes : les évacués risquent de ne pas pouvoir se procurer un logement convenable vu les compensations trop basses par rapport aux prix des logements ou du terrain; il y a risque de naissance de nouveaux taudis à la périphérie de la ville.
- La population de statut temporaire ne possédant pas un logement de statut légal ne reçoit pas de compensation, excepté la somme symbolique pour le déménagement. On peut imaginer qu'elle fait partie du groupe le plus pauvre parmi les évacués. Cette population vit des activités informelles donc non enregistrées, elle ne peut pas non plus toucher des compensations pour perte d'activités économiques. Pour sa survie, cette population continue à occuper illégalement du terrain là où le contrôle ou l'aménagement sont absents.
- Il y a trop de projets d'aménagement et de développement qui impliquent l'évacuation et le relogement, tandis que les sources de financement ne sont pas disponibles. Nombre de projets semblent prendre le relogement comme objectif et non pas comme une composante d'un projet de développement.
- Les projets de relogement créent un effet d'enchaînement d'évacuation. Par exemple, pour reloger les évacués de Nhieu Loc, les responsables et les entreprises cherchent à développer des quartiers de nouveaux logements en banlieue. Cependant, Ho Chi Minh-Ville est déjà très peuplée, les terres sont plus ou moins densément occupées, il faut donc évacuer et reloger les habitants vivant dans le périmètre du nouveau projet de construction. C'est le cas du collectif Ly Chieu Hoang dans le Binh Chanh, et des zones industrielles en banlieues.
- Il y a un manque de coordination entre les différents membres du comité de direction.
- Les capitaux font défaut car trop de projets sont réalisés en même temps. Cela prolonge le temps de réalisation de chaque projet et crée un climat d'incertitude auprès de la population affectée.

### 9.3 LES RÉACTIONS ET ASPIRATIONS DE LA POPULATION AFFECTÉE PAR LE PROJET DE RELOGEMENT NHIEU LOC-THI NGHE

Des entretiens approfondis ont été menés auprès de 42 personnes résidant dans sept sous-districts du district 3, sous-districts touchés par le pro-



jet de relogement. Les entretiens ont été menés entre avril et juin 1998, donc à une période où le projet Nhieu-Loc Thi Nghe, commencé en 1993, était déjà assez avancé pour que les effets positifs aussi bien que négatifs se manifestent. Ces personnes font partie de la population affectée par le relogement, mais elles sont en attente de l'évacuation parce que la construction du nouveau logement n'est pas encore achevée. Un guide d'entretien a été élaboré, son contenu porte sur les points suivants: caractéristiques des familles et de la communauté urbaine, difficultés affrontées par la population pendant le processus de relogement, ses aspirations et propositions concernant le relogement.

L'analyse comparative des entretiens a donné les résultats qui sont exposés dans les paragraphes suivants.

### **9.3.1 Caractéristiques de la communauté urbaine**

Parmi 42 interrogés, 16 sont résidents temporaires. Seulement 8 foyers possèdent le titre de propriété de la maison et le statut de résidence officiel permanent. Donc, la majorité des habitants ne peuvent pas s'attendre à des compensations élevées.

Concernant l'utilisation de l'espace intérieur de la maison, on retrouve le trait commun des habitations dans les villes du Vietnam: la maison est aussi un lieu de travail, même pour ces habitations précaires situées loin des rues principales. L'utilisation la plus répandue est réservée à un petit commerce, couture, réparation de machines... et chose surprenante: ils louent une partie de leur maison pour un revenu. Les locataires sont en général des travailleurs immigrés de fraîche date, une location bon marché leur convient mieux. Depuis le début des années 90 jusqu'à présent, Ho Chi Minh-Ville subit la pression des courants migratoires de travailleurs provenant de diverses régions. Le besoin de logements très bon marché augmente et incite les gens des quartiers populaires à développer une nouvelle activité: location de dortoirs dans leurs petites maisons. C'est aussi une stratégie de survie des « propriétaires » pauvres. Le relogement dans des ensembles locatifs élevés bouleversera cette structure, c'est pourquoi les habitants sont très préoccupés par les moyens de gagner leur vie dans le futur.

Le quartier a un grand avantage, il est d'un accès facile aux services. Le district 3 est au centre de la ville, donc les gens du quartier bénéficient de la présence des services publics à une courte distance. La majorité trouvent que la situation géographique du quartier est très favorable aux activités économiques, au commerce. L'école, l'hôpital, le marché... sont proches. C'est la raison principale de leur attachement au quartier. Certains disent que l'hôpital est loin. Le jugement de la distance est subjectif et dépend du moyen de transport dont la personne dispose.

*Les opinions sont partagées quand il s'agit de la satisfaction de la population à l'égard de leur quartier et leur logement*

La moitié des personnes interrogées est satisfaite. C'est un quartier agréable à habiter, les habitants ne veulent pas du tout le quitter et sont très tristes s'ils y sont obligés. Certains (5 cas) ne sont pas tout à fait satisfaits car l'environnement est dégradé, mais ils y sont habitués et ne trouvent pas la nécessité de changer de quartier. Par contre, 11 personnes expriment leur insatisfaction. Ils sont obligés d'y habiter parce qu'ils n'ont pas de moyens. S'ils étaient un peu plus aisés, ils préféreraient avoir un logement plus large et plus aéré.

*Relations de voisinage et activités sociales dans la communauté*

En général, les habitants apprécient bien les relations de voisinage. Pour certains, ces relations sont même excellentes, la preuve est qu'ils peuvent emprunter de l'argent aux voisins quand ils sont en difficulté. Pour la plupart, les voisins sont très solidaires, entretiennent des relations très amicales, parfois plus liées qu'entre membres d'une même famille. Ceci reflète une réalité vietnamienne mentionnée dans l'expression suivante: « les parents éloignés ne valent pas les voisins proches ». D'autres disent que les relations sont bonnes mais peu fréquentes, tout le monde étant occupé à gagner sa vie, les gens ne se rencontrent pour s'entraider que lorsque quelqu'un est en difficulté. Ils donnent en outre comme explication que les gens sont trop pauvres pour se soutenir financièrement, c'est donc plutôt d'un soutien moral dont il s'agit.

Il n'y pas de remarque négative sur des relations dans la communauté.

Les habitants déclarent avoir participé en travaillant et en argent comptant aux activités communes qui sont en général relatives à l'amélioration de l'environnement du quartier : cimenter les ruelles, installer le système d'éclairage, organiser le ramassage des ordures dans le quartier, etc. Certains payent seulement sans participer. Les autorités locales rappellent souvent à la population la nécessité d'entretenir la propreté du quartier. Cependant, ces activités communautaires se sont arrêtées depuis qu'il y a le plan d'évacuation. Les habitants disent que l'état de l'environnement s'est beaucoup dégradé. Personne ne s'en occupe plus car les habitants pensent que tôt ou tard ils quitteront le quartier.

Quant à la sécurité dans le quartier, les deux tiers des interrogés trouvent que leur quartier est relativement sûr, excepté des cas de petits vols. Ils se plaignent que la sécurité est moins bonne depuis que nombre de maisons ont été évacuées laissant des terrains vagues. Les vols augmentent, les jeunes jouent aux cartes, prennent de l'héroïne...

L'opération d'évacuation trop lente conduit à cette situation et réduit la confiance de la population en l'efficacité du projet de relogement.

### **9.3.2 Etat de l'environnement et comportement des habitants à son égard**

Les habitants considèrent que le mauvais drainage causant l'inondation après la pluie est le problème le plus grave du quartier. Quand le quartier est inondé, les eaux usées très sales des égouts débordent et accentuent la pollution. Il est à noter qu'il existe des latrines publiques et privées sur le canal. Les moustiques sont nombreux à cause des eaux stagnantes. De temps en temps, le personnel de la Croix-Rouge ou du service de la santé du sous-district vient pulvériser l'insecticide contre les moustiques. Bien qu'il y ait le service de ramassage d'ordures, la majorité des gens jettent les ordures dans le canal qui est obstrué par endroits. Les gens se plaignent que depuis la démolition des maisons, les matériaux sont jetés dans le canal, ce qui aggrave la dégradation de l'environnement.

### **9.3.3 Opinions des habitants concernant la diffusion de l'information sur le projet d'aménagement**

*Opinions des habitants concernant la diffusion de l'information au sujet des actions menées par les autorités*

La majorité des habitants affirment que les autorités du district, en particulier le service de gestion des projets, font bien leur travail. Les informations sont sous forme de textes écrits, exprimées de manière claire, faciles à comprendre. Les informations sont suffisantes et fournies à chaque foyer : à notre connaissance, le district 3 est le plus avancé par rapport aux autres districts du projet Nhieu Loc-Thi Nghe en matière d'information à la population. Le service de gestion des projets a préparé une brochure sous forme de questions réponses qui expliquent en détail les politiques de compensations et de relogement appliquées à différentes catégories d'habitants selon qu'ils sont résidents permanents ou temporaires, que le statut de leur maison soit légal ou non. Malgré ces louables efforts de la part de l'administration, un nombre non négligeable d'habitants continue à dire que les explications ne sont pas claires ou trop générales en ce qui concerne les compensations. Les différences d'opinions dépendent aussi de l'intérêt que les gens concernés portent aux informations. En effet, seulement dix personnes interrogées disent qu'ils contactent souvent le service de gestion des projets du district pour avoir l'information sur le processus d'évacuation ou pour savoir si les nouveaux logements sont disponibles. Les autres déclarent ne pas suivre du tout l'évolution du projet.

Ils ont, par contre, des remarques quant à l'attitude des opérateurs du projet et souhaitent que ces derniers améliorent leur manière de travailler avec la population. Ils leur reprochent le manque d'explication de l'ensemble du processus. Le personnel vient pour des opérations ponctuelles

telles que prendre les mesures de la maison, faire signer le procès verbal, sans avoir le temps de répondre aux questions des habitants. En bref, pour les habitants, le relogement concerne tous les aspects de leur vie, c'est une question cruciale. Ils se sentent frustrés par le comportement bureaucratique du personnel, par un manque de considération pour leurs opinions, sur un problème qui les concerne.

Une participation active de la population aidera à améliorer la transmission des messages de l'administration, à renforcer la transparence et à réduire la frustration des habitants.

*Réception de l'information et compréhension de la politique de relogement de la part de la population.*

Les habitants affirment que pour la maison, la compensation est de 800 000 VND/m<sup>2</sup> (62). C'est le taux le plus bas appliqué aux maisons de 4<sup>e</sup> catégorie auxquelles appartiennent la majorité des maisons du quartier. Pour le déménagement, les habitants savent qu'il existe une distinction entre résidents permanents et résidents temporaires, que ces derniers n'ont pas certains droits concernant les compensations et le relogement. Les habitants ont le choix entre l'inscription à l'achat d'un appartement et l'achat par eux d'un terrain. Les habitants doivent démolir ou démonter leurs maisons actuelles, il y a une petite compensation pour ces travaux. Quant aux procédures, si les habitants sont d'accord sur les compensations calculées par le personnel du service de gestion des projets, ils signent le procès-verbal. Après la signature, ils touchent la moitié des compensations, puis démontent leurs maisons. Ils reçoivent ensuite l'autre moitié des compensations et déménagent.

Pour ceux qui sont prêts à déménager mais dont les nouveaux appartements ne sont pas encore finis, le district 3 offre une résidence temporaire dans certains ensembles du district. Les habitants sont informés qu'ils n'ont pas à payer les frais pendant cette période de résidence temporaire.

Les habitants ont pu distinguer trois des quatre composantes de la politique de compensations appliquée par les autorités : pour la maison, pour le démontage et pour le déménagement. Ils ne mentionnent pas la compensation pour le terrain parce qu'ils n'en ont pas le droit d'utilisation.

Ils ont pertinemment saisi les principales étapes du processus de relogement actuellement en vigueur.

Les résidents temporaires sont au courant de leur statut inférieur et l'acceptent, ils ne se plaignent pas de la politique officielle, mais ils exposent leurs difficultés pendant le processus de relogement.

*Relogement*

Seuls les résidents officiels permanents ont le droit d'inscription à l'achat d'un appartement dans les ensembles construits par le district 3 à

l'intention des habitants évacués du projet Nhieu Loc-Thi Nghe. Les habitants savent qu'il y a des appartements dans le district 3, la résidence Tran Quoc Thao, mais ils sont hors de prix pour les pauvres. Ils doivent donc se contenter d'aller à la résidence Huynh van Chinh située à la périphérie de la ville, dans le district Tan Binh. Si les habitants veulent acheter un appartement dans les ensembles de relogement, il faut s'inscrire au service de gestion des projets et attendre que ce dernier en distribue un quand il y a des appartements disponibles.

### *Mode de paiement et prix des appartements*

Les habitants sont au courant de deux modes de paiement: tout payer en une seule fois ou payer initialement un tiers de la valeur de l'appartement, puis payer le reste en dix ans. Ils savent aussi que la règle de paiement à crédit ne s'applique pas aux appartements au rez-de-chaussée et n'espèrent pas à en acheter un puisqu'ils savent parfaitement que les prix dépassent leurs moyens. Le rez-de-chaussée a l'avantage de permettre aux gens d'exploiter l'espace avec un rendement élevé. Les entreprises de construction ont le droit de vendre les appartements au rez-de-chaussée et au premier étage à des prix élevés pour compenser les appartements à but de relogement.

### **9.3.4 Difficultés causées par le relogement**

Le plus grand souci de la majorité des habitants est que leurs activités économiques et moyens de gagner leur vie seront perturbées par leur relogement et qu'ils auront des difficultés à trouver une école pour mettre leurs enfants dans la nouvelle zone de relogement.

Ils ne peuvent avoir d'idées précises sur la façon dont ils vont organiser leur travail, ceci pour une raison fondamentale: les habitants sont des citadins pauvres dont le revenu quotidien dépend de leurs activités informelles, du petit commerce pour la plupart. Dans notre échantillon d'entretiens en profondeur, parmi les 69 personnes interrogées et les membres de leur famille qui ont déclaré avoir un travail rémunéré, il y a seulement 17 employés salariés. Les autres sont dans le petit commerce, dans le transport informel (cyclo, tricycle). Nombre d'entre eux n'ont pas de travail stable, ils acceptent n'importe quelle besogne (non qualifiée bien sûr) qu'ils trouvent au jour le jour. D'autres, en général des femmes, travaillent à la maison, elles utilisent une partie de leur maison pour le travail : couture, petites réparations, très petit commerce devant leur maison.

Pour survivre, ils ont besoin de mener leurs activités dans les quartiers densément peuplés des districts du centre où habite une clientèle un peu plus aisée qu'eux. Dans le petit commerce ou service, il faut aussi du temps pour se faire une clientèle. En habitant au centre, ils n'ont pas à se déplacer sur une longue distance, ceci facilite le travail des femmes. Relogés

loin du centre, ils perdront leur clientèle. C'est pourquoi, certains relogés ont pensé qu'ils devaient revenir dans leur ancien quartier pour travailler. De nouvelles difficultés surgissent alors: ils ne peuvent plus aller à pied comme auparavant, et sont confrontés à des problèmes de transport.

Pour l'éducation des enfants, ceux qui n'ont pas encore d'enfant en âge d'aller à l'école n'expriment pas de souci, ils pensent avoir le temps de trouver une école pour leurs enfants plus tard. La pression est plus grande pour ceux qui ont des enfants en âge d'aller à l'école. Plusieurs ont dit qu'ils continueront à laisser les enfants aller à l'école actuelle pour ne pas déranger leurs études, puis ils verront ensuite. Ceci prouve que les parents s'attachent beaucoup à l'éducation de leurs enfants.

Les familles pauvres considèrent que le projet d'aménagement affecte surtout les pauvres, il rend la vie de ces derniers bien plus difficile. A part leurs opinions concernant les difficultés dans le travail, 7 d'entre eux ont clairement exprimé la réflexion susmentionnée, 5 ont dit qu'ils perdront leur travail. Ils constatent que l'évacuation et le relogement ont causé bien des soucis et incertitudes parmi la population pauvre. 20 personnes ont exprimé leurs soucis de manière assez concrète.

Ils se sentent tristes, très angoissés, tellement qu'ils en perdent l'appétit, ils dorment moins et n'arrivent plus à travailler. C'est la façon vietnamienne de s'exprimer quand on a de graves soucis ; nombreux sont ceux qui ne savent où aller. Il arrive même que les membres de la famille se brouillent à cause du relogement. Dans le logement actuel, ils sont nombreux à partager l'espace et ils sont arrivés à s'arranger. Maintenant qu'il s'agit du relogement, ils savent que l'appartement sera très petit, donc la famille doit éclater en plusieurs foyers. Les enfants mariés ne peuvent plus habiter avec les parents, ils auront de très faibles compensations. Ils sont très préoccupés par la recherche d'un nouveau logement qui soit abordable à leurs moyens très limités. Certains passent beaucoup de temps à chercher un terrain peu cher en banlieue. Ils trouvent que la longue attente du relogement affecte beaucoup leur état moral qui à son tour affecte leur travail. Ils ne peuvent décider aucun plan d'activités pour l'avenir tant qu'ils ne sont pas encore relogés. Cette situation ne fait qu'aggraver la précarité de leur statut socio-économique. Déjà, certaines familles qui ont été évacuées sont revenues à l'ancien quartier parce qu'elles ne trouvaient pas de logement qui soit à la portée de leur bourse.

### **9.3.5 Attitude de la population envers le relogement et ses propositions aux autorités**

#### *Degré d'acceptation du relogement de la part de la population*

Les *réticents* : Ils doivent obéir aux ordres du gouvernement. Le relogement est une politique publique, les habitants ne peuvent pas s'y oppo-

ser et ils se sentent plus ou moins forcés par les autorités. Cependant, il est alors étonnant de constater que seulement 18 personnes ont clairement exprimé leur attachement au logement actuel. Ils se sentent tout à fait satisfaits de leurs conditions de vie et souhaitent pouvoir y rester.

Dans le cadre des politiques publiques, il est important de noter que le gouvernement vietnamien peut compter sur l'esprit de discipline de la population. Celle-ci est habituée à être solidaire des grandes politiques du gouvernement et cherche par tous les moyens à surmonter ses difficultés en se pliant aux ordres du gouvernement. Elle se sentira satisfaite si le gouvernement prend en compte ses aspirations et propositions pour alléger ses difficultés. Les habitants sont conscients qu'un logement stable est une condition essentielle et préalable à toute stratégie de survie. Cette expérience est formulée dans un proverbe vietnamien très courant : « On a besoin d'un logement stable pour pouvoir mener ses activités professionnelles » (*an cu lac nghiep*).

Certains sont plus clairs dans leurs expressions : ils acceptent le relogement mais demandent que le gouvernement prenne en compte des propositions de la population, qu'il révise ses politiques de compensation et de prix des nouveaux logements.

Certains autres retardent le déménagement le plus possible. Ils ne déménagent pas avant le délai, attendent le moment où les autorités décident une date de manière précise pour l'évacuation, alors ils l'exécutent. Ils disent qu'ils « obéissent aux ordres du gouvernement, mais préfèrent rester ici jusqu'à ce que le gouvernement les force à partir ».

Les *obéissants* : Ils constatent l'insalubrité du quartier actuel, l'intérêt du projet et sont prêts à partir selon le plan du gouvernement. Ils acceptent de payer à crédit le prix d'achat d'un logement. Ils ont des propositions concernant le nouveau relogement. Ils acceptent d'habiter dans les ensembles à plusieurs étages dans n'importe quel quartier, mais ils ont attendu presque deux ans sans résultat. Alors ils ont adopté une attitude du juste milieu : ils préfèrent ne pas déménager avant le délai requis par le gouvernement, ils attendent que le gouvernement les force à partir.

Certains font des propositions très concrètes : échanger un logement semblable à l'actuel logement dans les districts urbains. Si l'appartement est en banlieue, il faudrait fournir en plus de quoi acheter une moto et s'équiper d'un téléphone.

Pour les habitants, le fait d'accepter de vivre dans les étages des immeubles collectifs et de prendre l'escalier pour accéder à leur logement représentent déjà une preuve de leur bonne volonté à l'égard de la politique du gouvernement.

*Propositions aux autorités*

La majorité des habitants proposent que les autorités préparent mieux le nouveau site avant de reloger les gens (infrastructure, services et équipements publics). Le nouveau logement devrait proposer des conditions de vie au moins équivalentes aux présentes, les habitants pourraient ainsi stabiliser rapidement leur niveau de vie après le relogement.

Les compensations devraient être suffisantes pour faciliter l'achat d'un nouveau logement dans les ensembles d'habitations collectifs. Les habitants comprennent qu'ils ne peuvent demander l'impossible, ils seront bien contents si les compensations leur permettent d'acheter une maison de 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> catégorie (basses catégories). S'ils avaient le choix et les moyens, ils préféreraient beaucoup recevoir les compensations et se reloger par eux-mêmes. Certains souhaitent avoir suffisamment de compensations pour acheter un terrain dans les nouveaux districts urbains. En même temps, ils sont parfaitement conscients que le gouvernement ne peut leur offrir ce choix et qu'il n'a pas de politique d'assistance pour cette option. Par contre, les gens bénéficient d'une subvention au niveau des prix de vente des appartements. C'est pourquoi dans les entretiens, les habitants font davantage de propositions concernant le relogement dans les ensembles d'habitations.

Comme le processus de relogement dans le district 3 est retardé et traîne depuis presque deux ans après que la population ait été informée du relogement et qu'elle ait rempli un nombre de formalités, les habitants proposent que les autorités planifient le relogement dans un prompt délai ; ils entreprennent instantanément l'évacuation des logements dans des quartiers, ne l'échelonnent pas trop dans le temps comme ce qui se fait actuellement. Ils proposent que les autorités récupèrent ensuite le terrain évacué, y construisent des ensembles de logements et relogent les gens sur place.

La population veut bien payer les droits d'utilisation du sol pour pouvoir continuer à habiter le même logement.

Ils sont d'accord pour l'amélioration et l'aménagement du canal, pour l'évacuation des maisons construites sur le canal, mais la ville pourrait laisser les habitants sur terre au bord de l'eau. Il suffirait d'améliorer le logement, l'évacuation ne serait pas nécessaire. Les habitants pensent que l'assainissement du canal, l'amélioration des conditions de l'environnement sont des objectifs prioritaires. Par contre, il faudrait diminuer l'évacuation des habitants.

Une autre proposition a été exprimée par plusieurs habitants, c'est d'échanger contre l'ancien logement un logement ou un terrain où ils construiraient eux-mêmes leur logement. Le gouvernement pourrait aussi aménager des lopins de terre pour vendre aux gens qui doivent se reloger. Le gouvernement s'assurerait ainsi que ces nouveaux sites ne soient pas



touchés par d'autres projets d'aménagement qui puissent causer une nouvelle évacuation. Les habitants proposent aussi que le gouvernement diffuse largement à la population l'information sur des zones touchées par l'évacuation. Cette information aidera les habitants à éviter d'acheter des terrains qui sont cibles de futures évacuations, au cas où les habitants se relogeraient eux-mêmes en dehors des sites désignés par le gouvernement.

Ceux qui n'ont pas les moyens et ne s'attendent pas à avoir des compensations importantes optent pour l'achat d'un appartement dans les ensembles d'habitations collectifs, qu'ils l'aient ou ne l'aient pas. Ils font des propositions suivantes :

- Les politiques de compensations et de relogement doivent être mises en œuvre d'une manière transparente et juste. Concrètement, les autorités doivent augmenter les tarifs de compensations pour qu'elles ne soient pas inférieures au prix du marché. En plus, on devra penser aux indemnités en fonction de l'ancienneté de résidence.
- Les autorités doivent réduire la proportion du premier paiement (actuellement 30% du prix total de l'appartement), et prolonger la durée du remboursement de l'achat de l'appartement à 15 ou 20 ans. Dix ans de remboursement comme c'est le cas actuellement, c'est trop court pour les pauvres, parce que la somme qu'ils ont à rembourser chaque mois est élevée. En général, les gens se plaignent que les compensations sont trop basses, elles ne leur permettraient pas d'acheter un autre logement ayant les mêmes caractéristiques que l'actuel.
- Concernant les services et l'infrastructure dans les nouveaux sites de relogement, il y a trois éléments essentiels que les habitants souhaitent avoir à proximité de leurs nouveaux logements : l'école pour les enfants, le marché ou un endroit pour le commerce ; ils préfèrent aussi être relogés dans les ensembles du district 3 que dans le district de Tan Binh situé à la périphérie. Certains refusent d'acheter un appartement à la périphérie.
- Ils proposent que le gouvernement reloge les gens près des zones industrielles et les aide à obtenir du travail dans ces zones. Plusieurs habitants proposent que le gouvernement établisse une politique d'assistance aux relogés, en particulier la création d'emploi et l'aide aux familles pauvres.

## 9.4 CONCLUSIONS

Les résultats des entretiens en profondeur contribuent à apporter des éclairages sur l'attitude, les réflexions et aspirations de la population en matière de relogement. Ils sont aussi venus confirmer des hypothèses de travail concernant des options de relogement qui semblent plus appropriées à la situation socio-économique de la population pauvre. Voici les principales constatations et conclusions.

1. Bien que Ho Chi Minh-Ville soit la plus grande métropole du Vietnam et que le revenu moyen annuel par tête d'habitant soit supérieur à 1000 USD et donc le plus élevé de toutes les provinces, la population pauvre gagne sa vie difficilement. Dans le circuit économique dit « traditionnel, informel », la population n'as pas changé son mode vie. On retrouve une population habituée à vivre au jour le jour, à se contenter du minimum de moyens. L'essentiel pour elle, c'est de préserver sa stabilité socio-économique. Deux éléments importants de cette stabilité sont étroitement liés, ce sont le quartier du logement et le travail. Si l'un de ces deux éléments est affecté, l'autre le sera aussi et il pourra bouleverser toute les stratégies d'une survie qui est déjà très fragile. Cet aspect explique pourquoi le relogement dans les ensembles d'habitations à plusieurs étages exerce des effets différents selon les couches sociales. Les personnes de la classe moyenne inférieure, employés salariés ayant un emploi et un salaire stables sont moins réticentes aux habitations à plusieurs étages. Par contre, les plus pauvres perçoivent que le projet rend leur vie plus difficile.

2. Les habitants ont exprimé un désir tout à fait légal et juste, ils devraient être consultés pour les questions qui sont pour eux d'une importance vitale. Ils se sont montrés très coopératifs avec les projets du gouvernement. C'est un avantage dont les autorités pourraient bénéficier pour renforcer la participation et le soutien de la population aux projets d'aménagement urbain. Les habitants sont conscients de la rareté et de la cherté du terrain en ville, donc de la difficulté d'être relogés dans les ensembles à plusieurs étages. Cependant, la connaissance des besoins essentiels de la population à travers une approche participative pourrait aider les planificateurs à améliorer les types de logement pour la population à bas revenu. Par exemple, les pauvres disent combien il est important pour eux de pouvoir mener les activités économiques, de garder un petit commerce près de leur logement. Les planificateurs devraient chercher une solution pour répondre à cette demande ; pourra-t-on penser à aménager un espace commun dans les ensembles où les habitants pourraient occuper une place à moindre frais ?

3. Les habitants ont besoin d'avoir quelques options autres que les ensembles à plusieurs étages. Ils aiment bien avoir accès au terrain puis construire eux-mêmes leur maison. Ils pourront ainsi choisir de construire une maison en fonction de leurs ressources. Pour que l'attente ne soit pas prolongée, les projets d'aménagement devraient réunir les moyens financiers pour mener les opérations à temps comme elles sont planifiées.

4. Concernant la durée du remboursement du crédit de logement, la proposition de la prolonger à 15 ou 20 ans au lieu de 10 ans mériterait d'être prise en considération. C'est aussi la proposition des gestionnaires. Ils sont en train d'étudier cette question, aussi bien que le projet d'impliquer le secteur bancaire dans le service de prêt pour le logement.

5. Enfin, la question du plan d'assistance pour la restauration des activités économiques et du niveau de vie des habitants suite au relogement, le modèle de gestion des ensembles d'habitation avec la participation des habitants, le problème de l'aide aux résidents temporaires, sont des sujets d'une importance majeure qui nécessitent davantage de recherche pour contribuer à l'élaboration des programmes de réduction de pauvreté plus efficaces.

## BIBLIOGRAPHIE

- BASSAND M. *et al.*, 1996, *Développement durable, métropolisation et pollution des ressources naturelles à Ho Chi Minh-Ville, Vietnam*, IREC-DA/EPFL, Lausanne
- Belgian Administration Development Cooperation (BADC), 1988a, *Tan Hoa-lo Gom Analysis Results for the Definition of PMU 415 Pilot Projects*. HCMC, Canal TH-LG Sanitation and Urban Upgrading Project (PMU 415), BADC.
- Belgian Administration Development Cooperation (BADC), 1988b, *Tan Hoa-lo Gom Project. Results of 400 Sample Socio-economic Survey*. HCMC, Canal TH-LG Sanitation and Urban Upgrading Project (PMU 415), BADC.
- Bureau Général des Statistiques, 1994: Résultats de l'enquête sur la pauvreté en 1993. Résultats de l'enquête sur des principaux indicateurs socio-économiques des familles en 1994.
- Comité Populaire de Ho Chi Minh-Ville, 1992, *Éliminer la faim et réduire la pauvreté, Ho Chi Minh-Ville*.
- DUONG PHU HIEP, 1998, *Disparité riche-pauvre dans les pays d'Asie Pacifique*, Maison d'édition Sciences Sociales, Ha Noi.
- ENCO HCMV, EPFL, 1998, *Résultats des entretiens approfondis sur le relogement dans le district 3 - HCMV*, document ronéotypé.
- LE MINH CHAU, 1995, *Objectif et alternatives à la réduction de la pauvreté au Vietnam 1996-2000*, (en vietnamien), rapport de synthèse, usage interne, Centre d'information du Ministère du Plan et des Investissements.
- NGUYEN THI HANG, 1997, *L'élimination de la faim et la réduction de la pauvreté dans les campagnes vietnamiennes*, (en vietnamien), Maison d'édition Politique Nationale.
- NGUYEN THI HANG, Ministre du Travail, des Invalides de guerre et des Affaires Sociales (sigle en anglais : MOLISA), National Programme of Poverty Alleviation, in *World Affairs Weekly*, special supplement 1998 « Poverty Alleviation in the Time of Globalisation », pp. 22-23.
- PMU 415 (projet de réhabilitation du canal Tan Hoa-Lo Gom), 1999, Résultats de l'enquête de 400 familles dans la zone Tan Hoa-Lo Gom, document ronéotypé.
- SCF / UK, *Pilot Participatory Poverty Assessment*, HCM City, District 11, 1999, document ronéotypé.
- THAI THI NGOC DU, 1996, *Le secteur informel à Ho Chi Minh-Ville*, Cahiers d'Outre-Mer (196), octobre - décembre 1996.
- THAI THI NGOC DU, TRUONG THI KIM CHUYEN, NGO THANH LOAN, VUONG TUONG VAN, 1995, *Conditions de la vie et du travail des femmes dans des quartiers d'habitat précaire à Ho Chi Minh-Ville*, Ed. Département d'Etudes sur la Femme - Université Ouverte de HCMM Ville.
- TRINH DUY LUAN, 1996, *Éléments de Sociologie urbaine*, (en vietnamien), Maison d'Édition Sciences Sociales, Ha Noi.

TUONG LAI, 1995, *Etude sociologique de la disparité riche-pauvre*, (en vietnamien), Maison d'Édition Sciences Sociales, Ha Noi.

Institut d'Aménagement Urbain de HCMC, Projet d'aménagement et de développement du canal Nhieu Loc-Thi Nghe, 1993.

Nguyen Minh Dung, Le Van Nam, Vo Ngoc An, *Urban Houses in HCMC*, 1995.

UNDP, 1997, Cours de formation sur le relogement - VIE 95/051 - 11/97 - HCMC.

## CHAPITRE 10

# ENJEUX DU RELOGEMENT DES ZONES D'HABITAT PRÉCAIRE

*Sébastien Wust, Do thi Dan*

### 10.1 INTRODUCTION

Les programmes de déplacement forcé de population sont la résultante historique et silencieuse du développement urbain. Quelle que soit la situation géographique ou politique des pays, des projets d'aménagement urbain ont été réalisés et ont induit l'évacuation d'importantes zones résidentielles. Si de telles opérations ont permis de répondre aux nécessités de la croissance urbaine et de réaliser des infrastructures, des équipements publics ou autres programmes de logement social, elles ont aussi contribué souvent au développement de la spéculation foncière. Aujourd'hui, 6 000 000 de personnes sont déplacées chaque année dans le monde à cause de programmes d'aménagement urbain, et ce principalement dans les pays en voie de développement où le processus de métropolisation des villes est le plus rapide [Cernea 1996].

Dans les pays du sud, ces programmes visent principalement à l'aménagement des zones urbaines non planifiées dans lesquelles résident des populations en situation souvent précaire. Si, dans les années 60, les objectifs des politiques publiques visaient à la répression et se sont concrétisés par de larges programmes d'évacuation et de déguerpissement, depuis quelques années, les options généralement retenues par les pouvoirs publics tendent à l'intégration urbaine des populations déplacées. Les habitants évacués sont alors relogés par l'Etat dans des immeubles collectifs ou dans des « parcelles assainies » (sites et services). Malgré un changement d'attitude des pouvoirs publics face aux résidents illégaux, force est de

constater que de nombreux projets de relogement forcé se sont soldés par des échecs. On assiste souvent à un processus d'appauvrissement de la population déplacée et d'exclusion des habitants les plus démunis qui n'ont pas accès au relogement étatique.

Vingt ans après avoir mis en œuvre une politique de désurbanisation, les pouvoirs publics de Ho Chi Minh-Ville ont mis en place un vaste programme d'aménagement urbain nécessitant l'évacuation et le relogement de vastes zones résidentielles. Afin d'assainir le canal Nhieu Loc-Thi Nghe (NLTN) et de réaménager ses berges, les autorités de Ho Chi Minh-Ville souhaitent déplacer les habitants qui vivent au bord du canal. Cette opération a comme objectif principal de trouver des solutions de relogement durables, adaptées aux besoins de la population en matière d'habitat et compatibles avec les principes directeurs de l'aménagement de Ho Chi Minh-Ville.

Les pouvoirs publics souhaitent donc reloger sur place dans des immeubles collectifs une majorité des habitants tout en encourageant les déplacements volontaires de certaines familles en périphérie. Ce programme s'appuie sur une politique de compensations et de crédit au logement qui devrait viser à intégrer la majorité des illégaux et permettre aux foyers évacués d'accéder à des logements construits par l'Etat.

Alors que plus d'un tiers des évacuations prévues a été réalisé, on constate aujourd'hui que le programme de relogement NLTN n'a pas atteint les objectifs qu'il s'était fixés. En effet, à cause d'un système de calcul de compensations et d'accès au logement étatique qui désavantage largement les plus démunis, on assiste à une intégration sélective de la population dans le programme de relogement. Si près de la moitié des habitants évacués ont choisi de se reloger par leurs propres moyens, nombre d'entre eux n'ont, ni légalement, ni économiquement, la possibilité de bénéficier d'un logement ou d'un crédit étatique et risquent d'être obligés d'envisager des solutions de relogement précaires, voire de se retrouver dans une situation de « nomades urbains ».

En mettant en perspective cette étude de cas avec une réflexion plus générale sur la problématique du relogement involontaire, il s'agit de voir dans quelle mesure certains aménagements juridiques et institutionnels pourraient permettre à l'avenir de réduire ces processus d'exclusion sociale et de détournement des politiques publiques. Il s'agit également de comprendre les spécificités de la réalité vietnamienne et de mesurer les changements sociaux induits par la politique d'ouverture économique et de désengagement de l'Etat menée par le gouvernement communiste depuis une dizaine d'années.

Les résultats présentés ici s'appuient largement sur une enquête par questionnaire et une série d'entretiens que nous avons menés entre 1997 et

1998 auprès de la population touchée par le programme de relogement NLTN<sup>1</sup>.

## 10.2 LES OBJECTIFS DU PROGRAMME NHIEU LOC-THI NGHE

Le programme 1 du plan directeur de l'habitat est considéré comme prioritaire par les pouvoirs publics. Il a débuté par l'évacuation et le relogement des habitants localisés sur et le long du canal Nhieu Loc-Thi Nghe, un des axes principaux de drainage et d'égouts de la ville (chap. 7).

Si l'on souhaite présenter le cadre juridique dans lequel s'inscrit le programme de relogement NLTN, il apparaît qu'il se réfère à de nombreux documents juridiques, tant du niveau national et métropolitain que local (chap. 9). La mise en place des nouvelles politiques d'aménagement du territoire a induit depuis 1992 une prolifération de lois, décrets et autres documents légaux. Ce phénomène a été encore renforcé par le fait que de nombreux documents juridiques manquaient d'objectifs précis et de clarté. Aujourd'hui, la multiplication, la superposition, la répétition ou la contradiction des documents légaux rend difficile leur application mais aussi leur analyse [Acres 1997].

Selon les documents officiels, le programme NLTN a pour objectif non seulement d'assainir, d'aménager et d'embellir le canal et ses berges, mais aussi d'améliorer les conditions de vie de la population vivant dans les zones d'habitat précaire situées au bord du canal. L'opération NLTN a également une vocation de contrôle social et devrait permettre aux autorités de régulariser la situation résidentielle et le statut d'occupation de la population déplacée<sup>2</sup>. Le programme de relogement s'appuie sur quatre principes :

- attribution de compensations suffisantes,
- relogement sur place dans des immeubles collectifs subventionnés par l'Etat,
- accès au crédit pour financer le logement étatique,
- encouragement des départs volontaires en périphérie.

---

<sup>1</sup> L'enquête quantitative a été menée dans 11 sites de relogement auprès de 400 foyers relogés par l'Etat. Elle visait à mesurer les effets socio-économiques du programme de relogement et leurs implications sur la satisfaction résidentielle (chap. 11). L'enquête qualitative visait à affiner les résultats de l'enquête par questionnaire. Plus d'une centaine d'entretiens non directifs ont été menés auprès de la population relogée par l'Etat, de la population à reloger et des services étatiques impliqués dans le programme NLTN.

<sup>2</sup> Nous nous référons ici particulièrement aux décisions N°1847, 3597, 3059, 5787 et aux circulaires N° 212, 259 décrétées par le Comité populaire de Ho Chi Minh-Ville (pouvoir exécutif).

En ce qui concerne le mode de relogement, les foyers évacués ont donc le choix d'acheter à crédit un appartement dans un immeuble collectif subventionné et construit par l'Etat à proximité de leur ancien lieu de résidence ou de se reloger par leurs propres moyens. L'acquisition du nouveau logement doit être assurée grâce à l'attribution de compensations. Le montant des compensations devrait non seulement être proportionnel à la valeur du logement détruit mais surtout permettre à tous les habitants d'accéder à une résidence stable.

Dans les faits, la réalisation concrète de l'opération NLTN est principalement réalisée par les Comités populaires et les offices techniques des districts urbains à travers leur Comité de gestion. Une large autonomie est donc donnée aux autorités locales, la ville assumant surtout un rôle de coordination et de contrôle.

En ce qui concerne le financement, le Comité de gestion peut compter sur des prêts sans intérêts provenant du fonds de vente du parc immobilier étatique (60 à 70 % du financement). Il bénéficie également du budget versé par la ville pour la construction des infrastructures et des avances faites par les entreprises de construction qui interviennent à titre d'investisseurs. De plus, les appartements des deux premiers étages des immeubles collectifs sont vendus aux prix du marché. Au-delà de l'intérêt financier de l'opération, cela permet aussi d'assurer une mixité riches-pauvres dans les immeubles collectifs dans la mesure où les appartements non subventionnés s'adressent à une population plus aisée.

Si les objectifs initiaux du programme étaient d'évacuer environ 11 000 foyers à un rythme d'environ 4 000 familles par année, on constate aujourd'hui que les résultats sont bien en deçà des prévisions. En quatre ans (1994-1998), les pouvoirs publics n'ont procédé qu'à l'évacuation d'un peu plus de 4 700 foyers. Selon les informations obtenues dans les services de l'Etat, il semble que les pouvoirs publics soient à court de liquidités pour mener la suite de l'opération. Il n'est dès lors pas étonnant que les autorités aient fait récemment appel à la Banque mondiale pour réaliser la suite du programme NLTN.

### **10.2.1 Le relogement étatique et les appartements subventionnés**

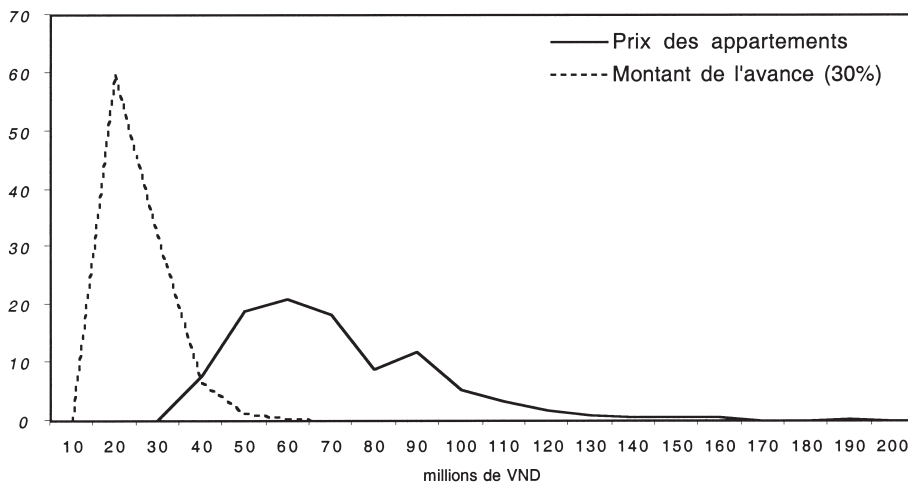
En premier lieu, cette politique s'appuie sur le concept de relogement sur place. Il s'agit de réduire la distance de relogement pour éviter de trop bouleverser la vie des familles évacuées, et ce particulièrement pour tout ce qui touche à l'exercice de leurs activités économiques. Dans les zones d'habitat précaire du canal NLTN, plus des deux tiers de la population active exercent des activités économiques de proximité dans le secteur informel. Les cinq districts impliqués doivent satisfaire à cette exigence et trouver des terrains constructibles sur leur territoire administratif. Sur les 11 sites retenus pour notre enquête (1997), une seule opération n'a pas été



réalisée dans son district d'origine. Cette option politique a permis de diminuer de manière importante le distance de relogement et 60 % des opérations ont été construites à moins de 3 km des zones d'évacuation.

En second lieu, les autorités veulent faciliter l'accès aux appartements construits par l'Etat. A travers une large politique de subvention, les habitants relogés bénéficient d'une exonération des taxes d'usage du sol mis à disposition par l'Etat et d'une exemption des taxes de transfert et d'enregistrement. De plus, après déduction des compensations du prix de l'appartement, les familles obtiennent pour la somme restante un crédit sans intérêts à rembourser en 10 ans. Le crédit logement peut atteindre au maximum 70 % du prix de vente de l'appartement. Les constructeurs, quant à eux, bénéficient d'une exonération des impôts sur le chiffre d'affaires. Afin de diminuer le prix de revient des appartements subventionnés, ils ont également la possibilité de vendre aux prix du marché les appartements du rez-de-chaussée et du premier étage.

La figure 10.1 montre que le prix des appartements vendus par l'Etat aux foyers évacués varie de manière significative. Au-delà de la différence de taille et de localisation, c'est surtout l'étage qui influence le prix de vente des logements.



**Fig. 10.1** Distribution du prix des appartements et du montant des avances.

Si le prix médian des appartements est de 62 millions VND (5400)<sup>3</sup>, il varie de 45 à 70 millions VND (3900-6100) entre le deuxième et le cinquième étage, soit une diminution de plus d'un tiers. En appliquant la poli-

<sup>3</sup> A titre de comparaison, le montant entre parenthèse représente la valeur approximative en USD au moment de l'enquête (1998).

tique de crédit, le montant minimal (avances de 30 %) à payer pour avoir accès à un logement varie quant à lui de 13,5 millions VND (1150) pour les étages supérieurs à 21 millions VND (1850) pour les étages inférieurs.

Notons pour terminer que les coûts de construction dans le secteur public sont souvent plus élevés que dans le secteur privé. Si bon nombre d'entreprises privées arrivent à construire des immeubles pour moins de 1 million VND/m<sup>2</sup> (87), les entreprises étatiques qui bénéficient d'un certain monopole réalisent certaines cités, à qualité égale, au double du prix. Cet écart de prix reflète l'ampleur des marges bénéficiaires réalisées par certains investisseurs publics [Nguyễn Phuong Chi, 1997].

### 10.2.2 Le relogement individuel et les prix du marché

Parallèlement à cette politique de relogement par l'Etat, les autorités municipales souhaitent également encourager les départs volontaires en périphérie. Dans la mesure où la densité humaine de certains districts du centre-ville atteint près de 60 000 habitants/km<sup>2</sup><sup>4</sup>, les pouvoirs publics souhaitent développer de Nouvelles Zones Résidentielles (NZR) en périphérie. Malheureusement jusqu'à aujourd'hui, peu de NZR ont été réalisées en périphérie pour accueillir des foyers évacués. La population n'a d'autre choix que celui de chercher par ses propres moyens une solution de relogement. En principe, les autorités locales devraient faciliter les démarches de transfert de droit d'usage du sol et de droit de propriété lorsque les foyers évacués acquièrent un terrain ou une maison. Cependant, aucune politique spécifique d'exonération ou d'accès au crédit n'est prévue.

Depuis la nouvelle loi foncière et la libéralisation contrôlée du marché immobilier et foncier, on a pu assister à une forte augmentation des prix du logement ou des terrains et à l'apparition de pratiques spéculatives. A Ho Chi Minh-Ville, ce phénomène est appelé communément la *fièvre du logement*, ce qui lui attribue de fait un caractère pathologique. Mises à part quelques informations sur le marché immobilier de haut de gamme (bureaux, logements de luxe), il n'existe pas de données fiables sur les prix du marché du logement et des terrains à Ho Chi Minh-Ville.

Afin de rendre compte des prix du marché, nous avons recensé les petites annonces publiées chaque semaine par le journal Tuoi Tre<sup>5</sup> durant le deuxième trimestre de 1998. Pour simplifier le recensement, nous avons

<sup>4</sup> La densité moyenne des districts impliqués dans le projet varie de 10 250 (District Tân binh) à 57 800 hab/km<sup>2</sup> (District 3). Même si il n'existe pas de données précises là-dessus, les zones d'habitat précaire situées au bord du canal NLTN sont considérées par les autorités comme fortement peuplées.

<sup>5</sup> Le journal Tuoi Tre publie plusieurs fois par semaine un cahier recensant les petites annonces immobilières ou foncières qui s'adressent à un public populaire. Au vu de la teneur de ces annonces, il semble qu'une large place soit laissée au marché « informel » (absence d'infrastructures, de certificat de droit d'usage du sol, de certificat de droit de propriété,...).

divisé le territoire métropolitain en trois zones de développement bien spécifiques : une zone centrale, à forte densité et formée par les districts les plus fortement urbanisés, une zone intermédiaire de densité moyenne regroupant les districts en en voie d'urbanisation et une zone périphérique à faible densité<sup>6</sup>. Si dans les districts centraux il n'existe pratiquement plus de terrains vacants, à l'inverse le marché immobilier est très limité en périphérie<sup>7</sup>.

Pour faciliter l'analyse comparative des résultats, nous n'avons recensé que les maisons et les terrains ayant une valeur inférieure à 200 millions VND (155 000). Le prix des terrains a été défini sur la base d'une parcelle fictive de 40m<sup>2</sup>, ce qui est équivalent à la surface moyenne des appartements construits par l'Etat. Les prix au m<sup>2</sup> recensés ont donc été multipliés par 40.

En ce qui concerne le marché du logement, la figure 10.2 montre une grande dispersion des valeurs. Si le prix moyen des maisons dans le centre-ville est plus élevé que dans les zones intermédiaires, on peut constater que les inégalités sont encore plus fortes au sein de chaque zone. En effet,

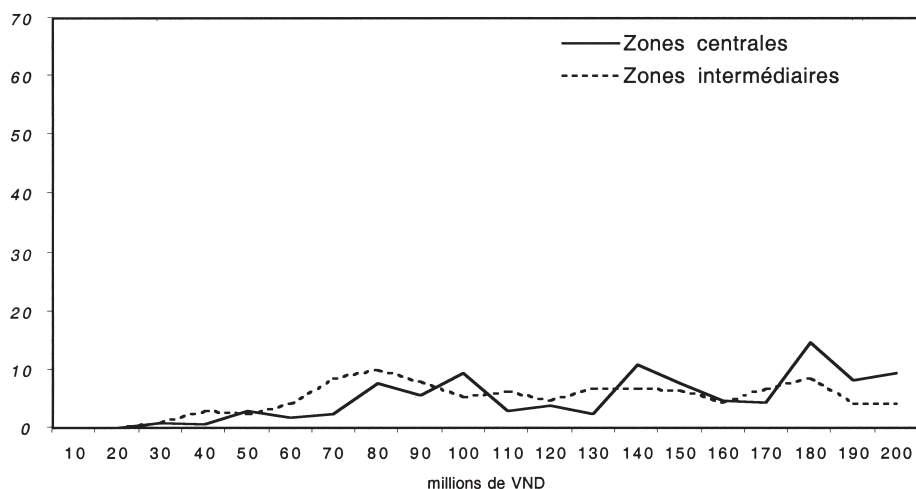


Fig. 10.2 Distribution du prix du logement selon la localisation.

l'analyse de contenu des petites annonces montre que les prix du marché immobilier ne sont pas déterminés essentiellement par la surface, la qualité de la construction et des infrastructures (eau, électricité, égouts) et la localisation des maisons mais surtout par leur statut d'occupation (droit d'usage du sol, droit de propriété de la maison) et par leur situation rela-

<sup>6</sup> La zone centrale regroupe les districts urbains (D) suivant: D.1, D.3, D.4, D.5, D.6, D.10, D.11, D.Phu Nhuận, D. Binh Thanh, la zone intermédiaire les D.8, D.Tân Binh, D.Go Vap et la zone périphérique les D.2, D.7, D.9, D.12, D. Thu Duc et les district ruraux (d) suivant : d.Nha Be, d.Binh Chanh, d.Cu Chi, d.Hoc Mon, d.Can Gio (cf. dossier cartographique, chapitre 1).

<sup>7</sup> Au vu du manque de données, nous ne rendons donc pas compte du prix du sol dans les districts centraux ni du marché immobilier dans les districts périphériques.

tive (rue principale, ruelle secondaire). Cependant, le plus important est de constater que les prix les plus bas demeurent très élevés. En effet, au centre-ville, seulement 3 % des logements à vendre coûtent moins de 50 millions VND (3900) contre 5 % dans les zones intermédiaires.

Pour ce qui en est du marché foncier, les mêmes conclusions peuvent être tirées. Cependant, d'une manière générale, le prix des terrains dans les zones intermédiaires et surtout en périphérie est plus abordable (fig. 10.3). S'il est pratiquement impossible de trouver une parcelle de 40 m<sup>2</sup> à moins de 10 millions VND (750) dans les districts intermédiaires, il faudra dépenser au moins 5 millions VND (375) dans les zones périphériques.

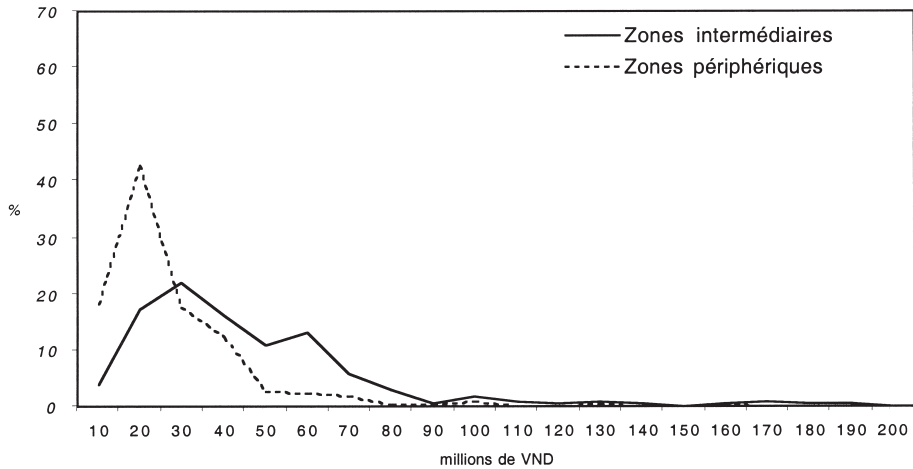


Fig. 10.3 Distribution du prix des terrains selon la localisation.

Il faut tout de même remarquer qu'une large proportion des terrains bon marché à vendre en périphérie n'a pas de titres légaux ou sont situés dans des zones d'aménagement dans lesquelles les transactions foncières et immobilières sont en principe interdites. Enfin, pour s'installer, il s'agira encore de déboursier au minimum entre 5 millions et 10 millions VND (375-750) pour la construction de la maison<sup>8</sup>.

Même si il est difficile de rendre compte des coûts minimaux en matière de logement, il semble que les annonces journalistiques sont un assez bon reflet de la réalité du marché à Ho Chi Minh-Ville et confirment d'une manière générale les chiffres avancés par la population lors des entretiens.

<sup>8</sup> Pour une maison comprenant une structure en bois, des parois en bois, une toiture en tôle et des infrastructures minimales (puits et fosse septique), on peut évaluer les coûts de construction entre 150 000 et 200 000 VND/m<sup>2</sup> (entreprise informelle).

### 10.3 LE CALCUL DES COMPENSATIONS

Afin de permettre aux foyers évacués d'acquiescer un nouveau logement, l'Etat attribue des compensations pour la perte du terrain, de la construction, des activités économiques, des équipements et des infrastructures. En plus, différentes subventions sont prévues pour aider les habitants à déménager et à stabiliser leur existence dans les sites de relogement. Pour les autorités, les compensations devraient permettre aux habitants qui ont un statut de résidence et d'occupation légal de « reconstruire l'équivalent ailleurs ». Pour les illégaux, les compensations devraient être suffisantes pour leur permettre d'accéder à une forme de relogement acceptable.

Concernant les compensations pour la perte du terrain, la valeur théorique des terrains est fixée en fonction de leur localisation dans la ville et peut varier théoriquement dans les districts urbains de 90 000 à plus de 10 millions VND/m<sup>2</sup> (8-900). Dans les zones d'habitat précaire touchées par le programme NLTN, le prix du sol définit par la loi varie aux alentours de 1 million VND/m<sup>2</sup> (90). En fonction du statut d'occupation et de la date d'installation des habitants évacués, ce montant théorique est revu à la baisse. Les terrains sont alors compensés à :

- 100 % lors d'occupation légale avec documents légaux.
- 80 % lors d'occupation légale sans documents légaux.
- 50 % lors d'occupation illégale avant le 15.10.1993 (date de la loi foncière).
- 0 % lors d'occupation illégale après le 15.10.1993, terrains situés sur la surface des canaux ou dans une zone de travaux publics.

Concernant les compensations pour la perte de la maison, le calcul de la valeur théorique de la construction se base sur les prix du marché et diffère en fonction du type de construction et de sa vétusté. Elle se situe entre 100 000 et 2 millions VND/m<sup>2</sup> (9-180). Selon le même principe, le prix de la construction peut être réduit en fonction du statut d'occupation et de la durée de résidence de la population évacuée. Pour les constructions, les compensations s'élèvent à :

- 100 % pour une construction légale.
- 50 % pour une construction illégale construite avant le 15.10.93.
- 0 % pour une construction illégale construite après le 15.10.93.

En plus d'une compensation pour la construction, il est prévu de dédommager les infrastructures et les équipements de la maison à leur valeur réelle (raccordement téléphonique, compteur d'électricité, compteur d'eau, puits, tombes et plantations). En ce qui concerne les compensations pour l'arrêt d'activité économique, seuls sont dédommagés les habitants qui possèdent une licence de commerce. Pour les entreprises qui ont un

chiffre d'affaires inférieur à 5 millions VND (450), les compensations se montent à 3 millions VND (270), versées en une fois. Pour les autres entreprises, elles sont équivalentes à 4 millions VND (360). Enfin, les familles ayant un statut de résidence permanent ou les familles qui reviennent des nouvelles zones économiques reçoivent une allocation par tête de 1 million VND (90) pour le déménagement.

D'une manière générale, les montants que les foyers reçoivent pour le terrain et la construction ainsi que l'allocation pour le déménagement constituent de loin la plus grosse partie des compensations.

La figure 10.4 montre que les compensations peuvent varier énormément d'un foyer à l'autre. Au-delà de sa forte dispersion, la distribution est également très asymétrique et montre que si une minorité des relogés ont reçu de grosses sommes, la plus grande majorité ont dû se contenter de compensations très modestes. En effet, si 36 % des foyers ont touché moins de 10 millions VND (900), ils sont près de 10 % à avoir touché plus de 100 millions VND (9000).

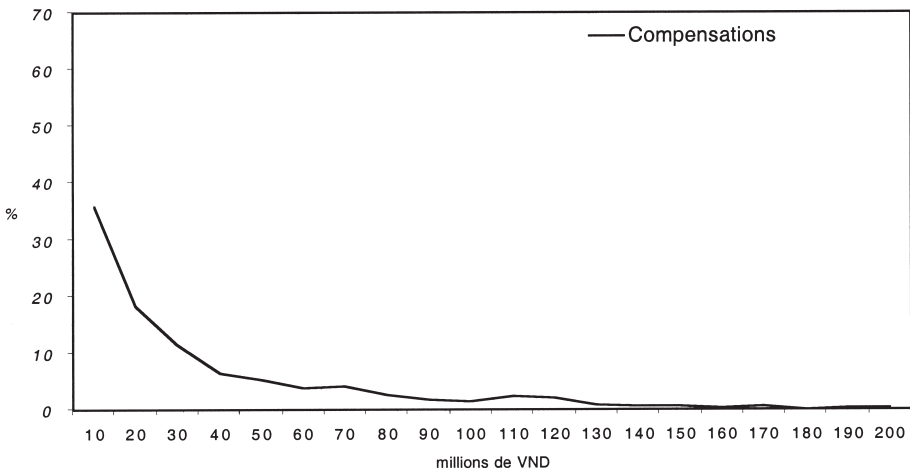


Fig. 10.4 Distribution du montant des compensations<sup>9</sup>.

Au-delà de la taille de la maison, de la qualité de la construction et des infrastructures, c'est le poids de l'illégalité qui détermine le montant des compensations qu'il s'agisse de statut de résidence (carnet de résidence), de statut d'occupation (documents légaux concernant le terrain et la maison) ou de statut professionnel (licence de commerce). Les illégaux bénéficient véritablement de compensations « au rabais ».

<sup>8</sup> Ce graphique a été construit sur la base des listes nominatives des compensations obtenues auprès du district Tan Binh (350 foyers, septembre 1998) et du district Binh Thanh (422 foyers, septembre 1996).

### 10.3.1 Les compensations et la perception des inégalités

Face aux compensations reçues, la population développe des sentiments variables qui alternent entre une satisfaction relative et une forte insatisfaction. Pour la population évacuée, le système de calcul des compensations ne favorise pas particulièrement les riches par rapport aux pauvres, les résidents légaux face aux illégaux. C'est surtout les valeurs que les autorités attribuent aux terrains qui sont source d'insatisfaction. En effet, pour la majorité des habitants, l'Etat a largement sous-évalué la valeur des terrains sur le marché et les compensations attribuées ne permettent en aucun cas de « reconstruire l'équivalent ailleurs ».

Il est intéressant de voir que si les résidents légaux approuvent souvent les inégalités de traitement, la majorité des illégaux les acceptent dans la mesure où ils ont intériorisé leur situation illégale, intériorisation qui se traduit souvent par un sentiment de culpabilité.

*« S'il n'y avait pas eu d'évacuation, ma maison aurait valu en tout cas 20 lingots (9000)... à cette époque, quelqu'un m'avait proposé 18 lingots (8200) alors que je n'avais même pas encore recouvert le toit de tôle, les papiers étaient faits à la main... il faut dire que l'on a subi des pertes... pour les autres gens, c'est différent, parce qu'ils avaient construit des maisons provisoires, en fait ces gens-là ont eu des compensations plus élevées que nous... »* revendeur de vieux matériaux, 35 ans

*« A propos des compensations, il y avait des gens qui voulaient que les compensations soient plus satisfaisantes, mais l'Etat avait déjà fixé le prix... on ne peut pas être tout à fait satisfait, c'est relatif, mais moi j'estime que je suis plutôt satisfait, si je fais le calcul d'après les prix du marché, à cette époque-là, on a quand même perdu le tiers ou la moitié... »* moto-taxi, sous-chef de voisinage, 40 ans

*« Les compensations étaient vraiment insuffisantes, c'était 800000 VND par m<sup>2</sup> (72), les gens n'avaient pas de papiers, alors comme sanction, ils ont réduit de 20 % parce qu'on n'avait pas les papiers, alors on a reçu qu'un peu plus de 500 000 VND par m<sup>2</sup> (45)... et pourtant maintenant, l'Etat a pris le terrain sur lequel se trouvait mon ancienne maison et le revend aujourd'hui à 3 lingots par m<sup>2</sup> (1350), trente fois plus, c'est vraiment injuste... on ne peut qu'invoquer la providence... »* moto-taxi, 35 ans

*« Pour les compensations, l'Etat ne pourra jamais satisfaire les gens, nous n'avions qu'une petite maison sur pilotis, on savait qu'on avait enfreint la loi en vivant sur le canal, alors on n'avait plus qu'à partir... la maison ne valait pas beaucoup plus d'un lingot, mais s'il n'y avait pas eu d'évacuation, on serait resté là-bas toute notre vie... »* vendeuse d'escargot, 30 ans

Le niveau de satisfaction des habitants est aussi étroitement lié à l'image qu'ils se font de l'Etat. S'il représente pour beaucoup l'image confucianiste de l'autorité suprême, autorité à laquelle le citoyen doit se soumettre et faire preuve de loyauté, il est associé à des images aussi bien positives que négatives.

Pour les uns, l'Etat est une machine à produire des inégalités sociales, rongée par la corruption. Si les compensations sont insuffisantes, c'est parce que la population est victime d'un système corrompu et totalitaire qui ne profite qu'à une minorité d'individus et dans lequel il est pratiquement impossible de faire valoir ses droits.

Pour les autres, l'Etat est pauvre et le montant des compensations est le reflet d'un effort réalisé par les autorités qu'il faut saluer et soutenir. L'acceptation du montant des compensations s'inscrit dans une logique de participation à une sorte d'effort national.

*« Les compensations sont inférieures au prix du marché, mais puisqu'il s'agit d'un programme de l'Etat, alors les gens doivent s'y soumettre, mais avec ces compensations, on ne peut certainement pas acheter quelque chose d'équivalent... »* étudiant, 30 ans

*« D'après moi, les compensations allouées par l'Etat sont trop basses... c'est peut-être parce que le gouvernement a des difficultés financières, ils ont beaucoup de choses à payer, ils font des efforts... mais avec l'argent des compensations, on ne peut pas acheter une maison semblable à l'ancienne... »* retraité, chef de voisinage, 65 ans

*« On a perdu beaucoup d'argent parce qu'on n'avait pas de connaissances influentes... si on avait connu un haut fonctionnaire, on aurait pu obtenir de meilleures compensations... j'ai fait plusieurs réclamations qui ont été rejetées, vous savez, nous avons perdu beaucoup d'argent... »* vendeuse de riz, 36 ans

*« Il y avait des familles qui habitaient là depuis plus de 30 ans et ils n'ont reçu qu'un peu plus de 10 millions VND (900), et pourtant leur maison était plus grande que la nôtre... les gens ne comprenaient pas, la plupart du temps, c'étaient des gens illettrés, ils ne savaient pas faire les calculs... la majorité des fonctionnaires mangent l'argent des plus pauvres, ils mangent et ils nous volent... »* récupératrice de cuivre, 34 ans

*« On a reçu que 400 000 VND/m<sup>2</sup> (35), mais il faut se résigner, on ne connaît personne, alors tant pis, on les laisse manger... après avoir trop mangé, il y en a qui se sont suicidé par le feu, c'est le type du Comité de gestion du D3 qui s'est suicidé, il a d'abord brûlé sa femme, c'était le chef du bureau... ils ont empoché trop d'argent et on les a attrapés, ils ont été mis en prison... »* maçon, 36 ans



## 10.4 LE CHOIX DU RELOGEMENT ET L'IMPORTANCE DES CONTRAINTES ÉCONOMIQUES

Le programme de relogement du canal NLTN est une opération de relogement involontaire. Si les foyers évacués sont obligés de quitter les berges du canal, ils bénéficient néanmoins de deux options de relogement : le relogement étatique et le relogement individuel. Dans le cadre de l'opération NLTN, 45 % des foyers évacués ont choisi la voie du relogement individuel, cette proportion variant de 16 à 53 % selon les districts<sup>10</sup>.

Le choix du logement peut être un facteur déterminant de la satisfaction résidentielle. Dans le cas d'opération de relogement involontaire, les habitants évacués sont forcés de quitter leur ancien lieu de résidence. Il est donc souhaitable qu'ils puissent avoir le choix entre plusieurs alternatives de relogement. Ces options devraient répondre à différents besoins en matière d'habitat.

De manière générale, le choix d'un logement est non seulement influencé par les caractéristiques socio-économiques des foyers, mais aussi par leur style de vie, leur parcours résidentiel et leurs expériences passées. En fonction de cette forme « d'éthos résidentiel », les habitants perçoivent les différentes composantes d'une nouvelle résidence comme des facteurs d'attraction ou de répulsion. Cependant, si le choix vise à satisfaire au mieux les aspirations des foyers en matière d'habitat, il est aussi largement dépendant des contraintes auxquelles les habitants sont confrontés [Rapport, 1985].

Il semble bien que le choix que font les foyers en matière de relogement soit largement influencé par le montant des compensations reçues. En effet, environ trois quarts des familles évacuées ont reçu des compensations inférieures à 50 millions VND (4500) et ne peuvent avoir accès à un logement décent dans le centre ville ou dans les zones intermédiaires. La majorité des foyers qui sont dans cette situation choisissent donc de se reloger dans les immeubles construits par l'Etat, même si certains d'entre eux sont obligés de s'endetter pour le faire. Cependant, pour les foyers défavorisés qui ont touché moins de 10 millions VND (900), les appartements subventionnés ne sont pas à leur portée. Les crédits bancaires sont inaccessibles pour ce type de population et l'accès au petit crédit informel est très limité pour des sommes qui dépassent 1 million VND (méfiance du prêteur, garanties, intérêts élevés). Ces foyers n'ont pas d'autres alternatives que d'aller s'ins-

---

<sup>10</sup> Selon les données informelles du Service du logement HCMV (20.08.98).

taller en périphérie ou d'utiliser leur capital pour louer un logement. Rappelons aussi que parmi les familles les plus démunies, un certain nombre d'entre elles n'avaient simplement pas le droit d'acheter un logement dans les immeubles collectifs<sup>11</sup>.

Pour la majorité des foyers évacués, une installation en périphérie est associée à une forme de régression sociale. L'éloignement du quartier d'origine ne facilite pas non plus le maintien des réseaux sociaux et économiques des familles. Notons également que dans ces zones, rares sont les maisons ou les terrains qui possèdent les documents légaux susceptibles d'assurer aux foyers relogés une sécurité résidentielle suffisante.

En ce qui concerne la location, cette option de relogement est perçue encore de manière plus négative par la population. En louant un logement, les foyers perdent non seulement tous leurs « droits » sur leur logement, mais s'imposent de surcroît de nouvelles charges locatives. Ces charges sont considérées comme inutiles dans la mesure où elles ne visent pas à l'acquisition d'un logement. Elles sont aussi susceptibles de peser lourdement sur un budget familial déjà serré. En effet, le prix du loyer des logements en ville est souvent plus élevé que les charges à payer s'ils choisissent d'acheter un appartement à crédit. Au-delà de l'instabilité de la résidence, c'est surtout le risque d'appauvrissement familial qui est associé à cette alternative de relogement.

*« Sincèrement, je n'avais pas assez d'argent, c'est pourquoi j'ai été obligé de venir ici, mais par contre, si j'avais eu 20 lingots en poche (9100), j'aurais acheté une maison, on aurait pu construire des étages, tandis qu'ici, on est comme dans une boîte ... il y en a qui n'avaient pas assez d'argent pour venir s'installer ici, les gens qui habitaient dans mon quartier n'ont pas reçu beaucoup de compensations, et ceux qui vivaient sur le canal encore moins, ils ne pouvaient rien acheter ... parfois ils ont été obligés de louer, ils n'avaient pas assez d'argent pour acheter un terrain et pour venir ici, il fallait payer au moins 30% à l'avance ... »* cordonnier, 65 ans

*« Nous avons une grande maison, mais il y avait des gens très pauvres qui vivaient dans des barques, ces gens-là n'ont reçu que des subventions pour les déplacements ... il y avait aussi ceux qui avaient le carnet KT3, ils venaient des provinces, ils avaient acheté une maison à Nhieu Loc ... ils ont reçu des compensations moins élevées que les nôtres et ils n'avaient pas le droit d'acheter un appartement dans la cité, alors ils ont dû partir très loin »* retraité, 78 ans

<sup>11</sup> Il s'agit des foyers qui ont un statut résidentiel provisoire et qui ne sont pas originaires de la Ville, ils représentent environ 5% de la population évacuée.

*« Tout le monde devait emprunter de l'argent, les gens qui recevaient 3, 4, 5, 6, 7 millions VND (275-650) ne pouvaient pas rentrer dans la cité, ils devaient emprunter de l'argent pour pouvoir payer le 30% du prix d'achat... ceux qui ne pouvaient pas emprunter ont dû aller louer un logement... ils sont tous parti chacun de leur côté... certains sont allés s'installer à la campagne, d'autres ont dû aller louer, ils ne pouvaient même pas acheter un terrain... »* cyclopusse, 48 ans

*« Vous voyez, avec 16 millions VND (1450), on ne peut rien faire... et si vous allez louer un appartement quelconque, vous ne pourrez tenir plus d'une année, non seulement les enfants mourront, mais toute la famille périra... c'est pour ça qu'on a sollicité une demande pour le crédit... »* cyclopusse, 41 ans

Même si pour la plupart des familles, l'objectif prioritaire est bien d'acquérir un appartement subventionné, le fait de choisir de se reloger dans les immeubles construits par l'Etat n'est pas perçu comme le fruit d'un véritable choix, mais comme la conséquence directe d'un manque de moyens financiers. Cela montre aussi que pour la majorité des foyers, une installation en périphérie ou la location d'un logement ne sont pas envisagées comme des alternatives durables de relogement.

Même si nous n'avons pas de chiffres fiables là-dessus, on peut supposer qu'un bon quart de la population est dans cette situation. Il devient dès lors évident que l'on risque d'assister non seulement à un appauvrissement progressif de ces familles mais aussi à une précarisation de leur situation résidentielle.

*« On avait trop peu d'argent, on ne pouvait pas aller ailleurs, on n'est même pas allé chercher un autre logement, notre maison était trop petite... comment aller ailleurs avec de telles compensations, on n'avait pas le choix, on n'avait pas assez d'argent pour se permettre de choisir... même s'ils n'avaient pas assez d'argent, les gens qui avaient un carnet de résidence officiel empruntaient pour acheter, il fallait qu'ils empruntent à tout prix, parce qu'ils ne savaient pas où aller d'autre... les gens qui avaient les carnets KT3, n'avaient pas le droit d'acheter, ils étaient obligés de prendre les compensations et de partir ailleurs, beaucoup sont partis très loin, à la campagne... »* vendeur de soupe, 45 ans

*« Les plus pauvres sont allés n'importe où, ils ne savaient rien et ils ont acheté un terrain ou une maison... s'il y a une nouvelle évacuation, alors ça sera pour eux une catastrophe, une perte sèche... ils vont comme ça, s'installer n'importe où, sans permission et c'est de là que découlent toutes sortes de fléaux sociaux... »* femme au foyer, 26 ans

« *D'après moi, les compensations sont injustes, on n'a reçu que la moitié des compensations normales, c'est vraiment ridicule... il y a des familles qui ont reçu des compensations tellement basses, comme la famille de monsieur D.N.H., ils ont été obligés d'aller s'installer dans le cimetière du quartier 16, du district 8... c'est un endroit très insalubre, certains sont allés vivre provisoirement sur les tombes pour pouvoir faire du commerce avec l'argent des compensations...* » commerçante 38 ans

## 10.5 L'INTÉGRATION SÉLECTIVE DE LA POPULATION ET LE RISQUE DE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ZONES D'HABITAT PRÉCAIRE

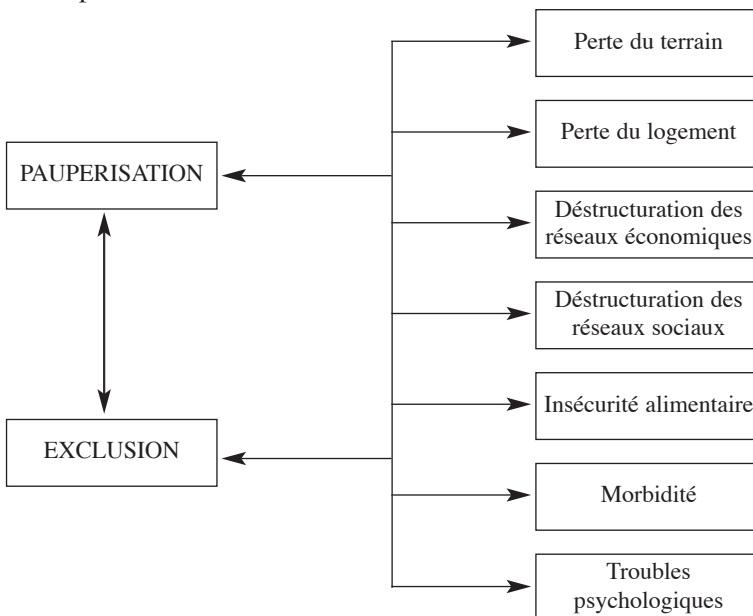
L'objectif prioritaire du programme NLTN est d'améliorer à terme les conditions de vie de toute la population évacuée en proposant deux solutions de relogement : un relogement largement subventionné dans des immeubles collectifs construits par l'Etat et un relogement individuel dans des nouvelles zones résidentielles. Il est dès lors évident que le programme n'a pas atteint les objectifs qu'il s'était fixés. Avant même de pouvoir se prononcer sur la viabilité du relogement étatique, on constate qu'une partie non négligeable de la population n'a pas eu accès aux faveurs de l'Etat. Le montant des compensations reçues ne leur permet pas d'avoir accès aux appartements subventionnés. Pour ces foyers, les alternatives de relogement sont alors très limitées au vu des prix du logement sur le marché à Ho Chi Minh-Ville.

Même si ce phénomène d'intégration sélective se manifeste fréquemment dans les programmes publics de logement social ou de relogement, et ce particulièrement dans les pays pauvres, il démontre une fois de plus l'incapacité des pouvoirs publics à répondre à la demande en matière d'habitat des plus pauvres [Durant-Lasserre 1989]. Il est donc évident que cette population défavorisée, déjà largement exposée, risque de voir à terme ses conditions de vie se dégrader.

De nombreuses études montrent que les programmes de relogement involontaire sont des entreprises périlleuses. Si tout déplacement forcé implique une transformation des modes de vie et un changement de la situation résidentielle des foyers, il peut aussi se solder par un appauvrissement et une marginalisation progressive des foyers [Cernea 1993, Cernea et Guggenheim 1993, Oliver-Smith et Hansen 1982].

Au-delà de la difficulté à trouver un lieu de résidence répondant aux capacités financières du foyer, c'est le problème du maintien des activités économiques des membres de la famille qui peut poser problème. La majorité des familles évacuées exercent leurs activités dans le secteur « infor-

mel » et sont souvent impliquées dans des réseaux économiques de proximité. En ce qui concerne les relations de sociabilité, un déménagement forcé peut également déstructurer les réseaux de solidarité progressivement construits par les familles et parfois indispensables à leur survie. Notons aussi qu'une diminution de revenus, quand elle touche une population exposée, peut générer des problèmes d'insécurité alimentaire ou de morbidité. Enfin, en plus du stress lié au relogement, l'expérience d'une mobilité sociale descendante peut provoquer de graves troubles psychologiques. La figure 10.5 reflète de manière synthétique les risques encourus par les familles les plus défavorisées.



**Fig. 10.5** Les risques du relogement.

Même si nous n'avons que peu d'information sur la destination précise de cette population, on peut imaginer qu'une bonne partie de ces familles aient opté pour un relogement dans de nouvelles zones d'habitat précaire en périphérie. Malgré la situation souvent insalubre de ces quartiers, ils offrent des opportunités de relogement économiquement intéressantes (occupation des canaux, terrains sans papiers, location bon marché).

Grâce au programme de relogement NLTN, les zones d'habitat précaire sont en diminution dans le centre-ville, en contrepartie c'est un phénomène inverse que l'on constate dans les zones périphériques. Depuis peu, on assiste à un « envahissement » progressif des canaux et autres marécages dans les districts intermédiaires et périphériques<sup>12</sup>. A fin 1997, les autorités ont recensé plus de 35 000 foyers qui vivaient sur et au bord des canaux

<sup>12</sup> *Alerte à propos des nouveaux Nhuiêu Lôc-Nghe*, Journal Phu, 23.05.1998.

de la ville, alors qu'en 1994, ce chiffre ne s'élevait qu'à 25 000. La situation est donc préoccupante pour les autorités métropolitaines qui n'arrivent pas à endiguer le phénomène.

En plus d'une installation précaire sur les berges des canaux, la population procède aussi au remblayage progressif du lit des canaux ce qui pose, à terme, des problèmes de drainage et d'évacuation des eaux usées. Suite au remblayage, les habitants aménagent leurs terrains nouvellement conquis (plantations, arborisation) dans le but de créer ce que les autorités appellent des « faux lieux ». Dans le cas d'évacuation future, il deviendra difficile pour les autorités d'évaluer la nature de l'occupation illégale.

Même si l'option de relogement dans des zones d'habitat précaire pourrait être perçue comme une forme de retour aux sources, cette alternative ne comporte pas que des avantages. Si cette solution permet aux habitants d'accéder à un logement relativement abordable, elle oblige les foyers à trouver eux-mêmes les moyens de maintenir ou de reconstruire leurs réseaux économiques et sociaux. De plus, cette solution ne résout pas le problème de la sécurité résidentielle et oblige les gens à retourner dans un environnement insalubre. Ces foyers ne sont donc pas à l'abri d'une dégradation progressive de leurs conditions de vie et une déstabilisation de leur situation résidentielle. L'aboutissement d'une mobilité descendante de ce type obligera des familles à faire l'expérience d'une sorte de nomadisme urbain pouvant tendre à la dérive ou à l'errance.

## 10.6 LE CALCUL DES COMPENSATIONS

Le programme NLTN est la première opération de relogement de grande envergure menée à Ho Chi Minh-Ville. Les autorités municipales projettent de réaliser à court et à moyen terme d'autres opérations de ce type. En plus du relogement prévu des 67 000 foyers vivant dans des zones d'habitat précaire, les pouvoirs publics prévoient à moyen terme de procéder au déplacement forcé de près d'un million de personnes<sup>13</sup>. En plus de permettre la réalisation d'infrastructures urbaines (transport, infrastructures, équipements publics), ces programmes de relogement devraient réduire progressivement la densité humaine dans les districts urbains centraux (dossier cartographique, chapitre 1).

Si les pouvoirs publics veulent s'assurer de la pérennité sociale et environnementale de ces programmes, ils devront trouver des solutions de relogement durable, intégrant la population la plus défavorisée. En effet, en

<sup>13</sup> Données étatiques informelles recueillies lors d'un cours de formation sur le relogement organisé à HCMV par l'UNDP (VIE/95/051 National Project, 20-31.10.97).

plus des risques d'appauvrissement et de marginalisation de ces foyers, c'est le risque de développement à grande échelle de nouvelles zones d'habitat précaire qui est à craindre. Cette forme d'habitat pourrait être perçue par les familles démunies comme seule alternative à leur survie en milieu urbain. Les zones d'habitat précaire se développent dans des espaces urbains résiduels qui sont écologiquement fragiles (canaux, marais). L'envahissement et le remblayage progressif de nouveaux canaux en périphérie pourraient poser à terme des problèmes écologiques non négligeables. Au-delà de la charge des déchets produits par les habitants, c'est surtout le rétrécissement de la section des canaux qui pourrait perturber leur fonction de voie d'évacuation des eaux.

Il semble donc que les autorités devraient procéder rapidement à des ajustements de la politique de relogement s'ils veulent que les résultats obtenus sur le terrain satisfassent les objectifs prioritaires du programme. Dans ce dessein, nous proposons ici des pistes de réflexion et faisons quelques recommandations.

#### *Minimiser le relogement au maximum*

Même si l'assainissement du canal NLTN nécessite le relogement d'un certain nombre de foyers, une diminution conséquente de la bande d'évacuation et le recours à la réhabilitation d'une partie des habitations sises le long du canal pourrait éviter aux autorités de devoir réaliser un programme de relogement de cette ampleur (10 716 foyers). En plus de l'intérêt économique direct d'une option de ce type, les pouvoirs publics pourraient épargner à une partie de la population des risques inhérents à un déplacement de lieu de résidence.

#### *Attribuer des compensations équitables*

En se basant sur le concept d'équité, les foyers relogés devraient être compensés pour les pertes encourues (terrain, construction, travail) à leur valeur de remplacement. Dans le système de calcul élaboré par les pouvoirs publics, il semble que les valeurs des terrains estimées par l'Etat soient largement sous-estimées par rapport aux valeurs du marché<sup>14</sup>. Le poids de l'illégalité pèse aussi lourdement sur le montant des compensations comme des subventions. Malgré le fait qu'une majorité de la population ne perçoivent pas cette ségrégation comme véritablement injuste, les autorités pourraient atténuer les différences de traitement entre légaux et illégaux, et surtout envisager de définir un niveau minimal de compensation qui puisse permettre aux plus démunis d'avoir accès à un logement durable. L'attribution de compensations en nature devrait aussi être envisagée.

---

<sup>14</sup> D'après les informations informelles que nous avons pu obtenir (Services administratifs de Ho Chi Minh-Ville, Banques), les valeurs étatiques sont entre deux et trois fois inférieures aux valeurs du marché.

*Elargir l'accès au relogement étatique*

Les pouvoirs publics devraient proposer plusieurs alternatives de relogement accessibles aux foyers évacués. Ces différentes options devraient répondre aux besoins et aux capacités financières des familles. Il s'agirait non seulement de proposer des solutions visant à diminuer les coûts de revient des logements, mais aussi d'étendre l'accès au crédit et aux différentes formes de subventions. La formule coûteuse de relogement dans des immeubles collectifs en hauteur pourrait être remise en question au profit de solutions plus économiques (immeubles collectifs bon marché, habitat minimum, parcelles assainies). Quelles que soient les options retenues, les entreprises de construction étatiques devraient être mises en concurrence avec les entreprises privées. Enfin, les familles les plus démunies devraient pouvoir bénéficier d'un traitement de faveur, et ce particulièrement en ce qui concerne l'accès au crédit.

*Faciliter l'intégration des foyers évacués dans les sites de relogement*

Afin d'éviter au maximum la destruction des réseaux sociaux et économiques des foyers déplacés, les modes de relogement proposés par l'Etat devraient tendre à préserver l'unité et la cohésion du groupe social en évitant dans la mesure du possible le mode de relogement individuel.

En plus de cela, une intégration des foyers évacués dans le site de relogement nécessite la mise en place d'un programme de soutien social et économique. Il devrait viser non seulement à aider les foyers à réhabiliter leurs activités économiques et communautaires dans le nouveau site, mais aussi à préparer la population d'accueil à une arrivée massive de nouveaux résidents. Enfin, nous savons que la distance de relogement est un des facteurs déterminants en matière d'intégration. Les autorités devraient donc persévérer dans la recherche de solution de relogement sur place ou à proximité des zones d'évacuation.

*Trouver un mode de financement équitable et durable*

Les autorités vietnamiennes ne peuvent compter à long terme sur les fonds obtenus grâce à la vente du parc immobilier étatique dans la mesure où cette source de financement n'est pas renouvelable. En plus d'un éventuel appui d'institutions financières internationales (Banque Mondiale, Banque Asiatique de Développement), les pouvoirs publics devront trouver des sources de financement alternatives.

Comme première piste, nous pensons que les autorités devraient réévaluer leur système d'évaluation des prix du sol et de la construction qui sert de base de calcul non seulement aux compensations mais aussi aux différentes taxes foncières et immobilières. Actuellement, la sous-évaluation des prix du marché profite aux propriétaires nantis alors qu'elle pénalise



les foyers évacués des zones d'habitat précaire. En supprimant l'écart entre les prix du marché et les valeurs définies par l'Etat, les pouvoirs publics pourraient ajuster à la hausse les compensations tout en bénéficiant de nouvelles rentrées fiscales.

En deuxième lieu, les autorités pourraient envisager de faire participer au financement du programme la population qui en bénéficie. En effet, après le programme de relogement, un certain nombre de maisons ou d'immeubles vont voir leur environnement immédiat s'améliorer et prendre de la valeur. Il s'agirait donc d'identifier les différents bénéficiaires du programme et d'évaluer les gains obtenus.

Enfin, comme nous l'avons vu, les autorités ne devraient pas uniquement se limiter à rechercher de nouvelles sources de financement, mais trouver des alternatives de relogement qui limitent les dépenses. En plus de minimiser le relogement et de maximiser la réhabilitation des zones d'habitat précaire, il s'agirait de trouver les solutions de relogement les plus économiques.

#### *Améliorer l'efficacité des institutions impliquées*

Les institutions politiques et administratives impliquées de près ou de loin dans le programme NLTN sont nombreuses et leurs rôles respectifs ne sont pas toujours clairement définis. Si cet état de fait favorise la multiplication mais aussi l'incohérence des documents légaux, il rend aussi leur application sur le terrain difficile. Le nombre élevé d'acteurs impliqués et une forme de diffusion des pouvoirs est un terrain favorable au développement de dérives clientélistes et de pratiques de corruption. Ce type de pratiques se fait souvent au détriment des familles les plus pauvres. Le programme de relogement NLTN pourrait être réalisé à travers une structure plus légère, plus flexible et moins hiérarchisée dans le but de permettre aux instances supérieures d'exercer un contrôle plus efficace de la mise en œuvre du programme.

#### *Améliorer la participation de la population*

En plus des pistes proposées jusqu'ici, nous pensons que les autorités municipales devraient instaurer un processus plus participatif tant au niveau de la conception que de la réalisation du programme de relogement NLTN. Si les autorités de Ho Chi Minh-Ville se sont efforcées d'assurer une bonne information des foyers, à aucune phase du processus, la population n'a pas été véritablement consultée et n'a pas pu se sentir impliquée dans l'élaboration du programme. Au-delà de la population évacuée, c'est tous les acteurs concernés de près ou de loin par le projet qui devraient être impliqués.

Une approche participative dans le cadre de l'élaboration d'un projet de développement a une action préventive dans la mesure où elle permet aux

autorités d'anticiper les conflits d'intérêts latents et les effets socio-économiques qu'un projet de ce type peut induire. Mais plus important encore, c'est dans la phase de réalisation que la participation a tout son intérêt. Un programme de cette ampleur se réalise en plusieurs phases et des évaluations successives du projet pourraient permettre aux autorités d'adapter les options proposées aux aspirations du plus grand nombre. Là encore, les autorités municipales devraient réserver une large place à la participation des familles les plus déshéritées.

Pour conclure, il nous semble important de relever que les objectifs politiques développés dans le cadre du programme de relogement NLTN sont révélateurs de la volonté des autorités municipales d'améliorer les conditions de vie des familles qui habitent dans les zones d'habitat précaire les plus insalubres de la ville.

En opposition à une politique de laisser-faire, les pouvoirs publics ont mis en œuvre des moyens considérables dans le but d'assainir le canal NLTN et de reloger dignement une population qui vit dans des conditions sanitaires difficiles. Cependant, l'Etat rencontre des difficultés à intégrer les familles les plus pauvres dans son programme de relogement. Une partie des foyers sont exclus et risquent d'être confrontés à une précarisation de leur situation résidentielle, qui pourraient accélérer, à terme, le développement de nouvelles zones d'habitat précaire à la frontière du centre-ville.

Il devient dès lors indispensable que les pouvoirs publics trouvent des solutions durables pour reloger les plus démunis. Une révision de la politique actuelle et la recherche de nouvelles options de relogement devraient s'appuyer sur une expertise participative des effets socio-économiques engendrés par l'opération de relogement engagée. Elle pourrait permettre aux autorités, non seulement de comprendre quels sont les atouts et les faiblesses de la population vivant dans les zones d'habitat précaire, mais aussi de mieux saisir la logique et les contraintes du marché du logement à Ho Chi Minh-Ville. Si l'enjeu d'une telle approche est bien de réaliser les objectifs ambitieux du programme NLTN, elle devrait aussi permettre à l'Etat, puisque c'est la volonté de ses dirigeants, de mieux s'adapter à la logique de l'économie de marché.

## BIBLIOGRAPHIE

- ACRES INTERNATIONAL LIMITED, 1997, « Vietnam National Resettlement Policy project (NRPP) », Report N° 1 & N° 2, Acres International Limited, Hanoi.
- CERNEA M.M., GUCCENHEIM S.E., 1993, *Anthropological Approaches to Resettlement: Policy, Practice, and Theory*. Boulder, Westview Press.
- CERNEA M.M. 1996, « Public policy Responses to Development-Induced Population Displacements », World Bank Reprint Series N° 479, Washington DC, WB.

- The Urban Environment and population Relocation. World Bank Discussion Paper N° 152, Washington DC, WB.
- DAVIDSON F., ZAAJIER M., PELTENBURG M., FRITSCHI B., Urban relocation. Policy and Practice. *Proceedings of the Expert Meeting On Urban Relocation held at IHS*, Rotterdam, The Netherlands, February 1992. Rotterdam, IHS
- DAVIDSON F., ZAAJIER M., PELTENBURG M., RODELL M., 1993, *Relocation and Resettlement Manual: a Guide to Managing and Planning Relocation*, Rotterdam, IHS
- DURANT LASSERVE A., 1986, *L'exclusion des pauvres dans les villes du tiers-monde*, L'Harmattan, Paris.
- Land & Housing department of HCMC, 1995, Housing in Ho Chi Minh-City, HCMC, LHD.
- MASSIAH G., TRIBILLON J.-F., 1988, *Villes en développement*, La Découverte, Paris.
- NGUYÊN PHUONG CHI, 1997, « Le secteur privé du bâtiment a-t-il un intérêt à investir dans les logements sociaux? Le cas de Ho Chi Minh-Ville », Mémoire de recherche, Ho Chi Minh-Ville, Centre Franco-Vietnamien de Formation à la Gestion (CFVG).
- OLIVIER-SMITH A., HANSEN A., 1982, « Involuntary Migration and Resettlement: Causes and Contexts », in OLIVIER-SMITH A., HANSEN A. eds., *Involuntary migration and Resettlement. The problems and Responses of Dislocated People*, Boulder, Westview Press.
- RAPOPORT A., 1985 « Thinking about Home Environments » in ALTMAN I., WERNER C.M., eds., *Home Environment*, Plenum Press, New York.



## CHAPITRE 11

# HABITAT MODERNE ET ESPACES DE VIE : ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'HABITAT

*Antonio Cunha, Ngo Thanh Loan, Sébastien Wust*

### 11.1 INTRODUCTION

L'habitat participe à la transformation des rapports sociaux. Logements, services et équipements collectifs reproduisent une partie des codes sociaux dominants<sup>1</sup>. Les actions de relogement menées à Ho Chi Minh-Ville s'inscrivent dans le processus général de globalisation et de transition économique engagée au Vietnam depuis les années 1980. L'ouverture aux flux internationaux et la modernisation des structures socio-économiques renforce la croissance métropolitaine et rendent plus urgents la gestion de la pauvreté urbaine, le traitement de l'habitat précaire et la recherche de solutions à la dégradation environnementale.

A l'échelle de l'armature urbaine du pays, la métropole du Sud doit s'adapter à son rôle d'interface avec le monde. Elle constitue un des moteurs économiques du pays mais aussi un des réceptacles privilégiés des investissements internationaux et un lieu majeur d'échanges et de contacts. Sa croissance démographique et son étalement physique sont indiscutablement accélérés par son rôle clef dans le processus de modernisation du pays.

A l'échelle métropolitaine, les nouvelles dynamiques produisent des richesses : la croissance économique de Ho Chi Minh-Ville a été rapide et continue. Ces dynamiques produisent aussi de nouvelles pauvretés. Dès le

---

<sup>1</sup> Avant de lire ce chapitre, parcourir le dossier photographique 2.

début des années 1990, les impacts sociaux, spatiaux et environnementaux de la politique d'ouverture à l'économie de marché se font plus évidents. La polarisation sociale est incontestable. La croissance des bidonvilles et des zones insalubres aussi. A l'échelle métropolitaine, le traitement des zones à habitat précaire et le relogement d'une partie des habitants devient ainsi une urgence sociale et une condition nécessaire à la restructuration d'un cœur urbain fortement touché par la dégradation environnementale.

Les actions de relogement répondent à deux objectifs majeurs : il s'agit, certes, de lutter contre la pauvreté et d'assurer de meilleures conditions de logement à une importante frange de la population; il s'agit aussi d'améliorer l'environnement et l'attractivité des districts centraux de la métropole.

Les autorités municipales ont accordé une priorité aux zones fortement dégradées localisées en bordure ou sur les canaux. Le projet d'assainissement et de relogement du canal Nhieu Loc-Thi Nghe est le premier de grande ampleur. Elles ont procédé à la démolition progressive des taudis et elles ont accordé des compensations financières aux foyers touchés (chap. 9 et 10). Les populations n'ont pas été relogées de force à l'extérieur des zones et plusieurs formules de réinstallation ont été proposées. En principe, le programme de relogement rencontre les aspirations des populations. Cependant, plusieurs types de difficultés peuvent survenir, autant au niveau de la gestion des projets qu'au niveau des impacts sur les modes de vie et l'économie domestique des populations relogées.

L'enquête dont nous reproduisons ici les principaux résultats visait justement à décrire les actions de relogement des populations résidant dans les zones dégradées situées sur le canal du Nhieu Loc-Thi Nghe. Il s'agissait notamment d'analyser :

- les incidences de ces opérations sur les transformations des conditions de vie des populations relogées : ressources financières, relations sociales, confort du logement, perception des espaces publics et des équipements collectifs, accessibilité, mobilité, etc.
- leurs impacts sur leurs attitudes, leurs satisfactions résidentielles et leurs comportements de mobilité.

L'environnement construit est une organisation systématique de l'espace de vie et du temps des habitants mais aussi de la communication et du sens [Rapoport 1980, 1982]. Dès lors, la question centrale qui est posée est celle de savoir dans quelle mesure les familles relogées, transplantées dans un autre environnement, sont préparées économiquement, socialement et culturellement à affronter ces transformations. Comment perçoivent-elles et vivent-elles les opérations de relogement ?

Ces opérations, rendues nécessaires par les processus de métropolisation et d'aménagement urbain, peuvent être aussi considérées comme des éléments majeurs d'une approche urbanistique axée sur le développement

urbain durable. A ce titre, les résultats de l'enquête constituent également un élément d'évaluation des politiques publiques menées à Ho Chi Minh-Ville dans le domaine de la rénovation de l'habitat, de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration du cadre de vie.

## 11.2 LE PROJET NHIEU LOC-THI NGHE ET LA POPULATION RELOGÉE : OBJECTIFS DU PROJET, CHAMP DE L'ENQUÊTE ET PROBLÉMATIQUE

A Ho Chi Minh-Ville, l'habitat précaire est concentré dans le centre de l'agglomération urbaine, principalement le long des canaux (dossier cartographique, chapitre 1). Rappelons seulement qu'au début des années 1990, l'Office municipal de la statistique estimait à 67 000 le nombre de logements insalubres dans le centre, dont environ 25 000 se situaient en bordure ou sur les canaux. Ceux-ci constituent un réseau hydrique extrêmement pollué qui se développe sur une longueur de 72 kilomètres. Le canal Nhieu Loc-Thi Nghe, long d'une dizaine de kilomètres, est le plus important. Il traverse cinq des quatorze districts urbains de la métropole. L'évacuation des eaux usées se fait directement dans le canal. Comme il n'y a pas de collecte organisée des déchets, ceux-ci s'accumulent dans les canaux obstruant en partie la circulation de l'eau.

### 11.2.1 Le projet Nhieu Loc-Thi Nghe : objectifs, principes de base

Le projet d'assainissement et de relogement du Nhieu Loc-Thi Nghe, élaboré par l'Institut d'aménagement urbain de la municipalité, concerne 8000 foyers. Ses principaux objectifs sont :

- l'aménagement intégré du canal : assainissement, réhabilitation du réseau d'égouts et traitement des eaux usées pour rendre au canal son rôle initial d'évacuation ;
- l'évacuation des habitations précaires et l'aménagement à la place d'espaces verts et voies de circulation,
- rendre la ville plus belle, plus propre et plus moderne de manière valoriser le centre-ville du point de vue économique et touristique.

Le corridor d'aménagement technique varie de 14 m à 39 m de large. Trois bandes d'intervention ont été déterminées par les planificateurs :

- les habitations entièrement construites sur l'eau ; elles doivent être évacuées pour assurer l'aération de la surface de l'eau ;
- une bande d'aménagement technique d'environ 20 m de large longeant le bord du canal : les habitants doivent être évacués de manière à pouvoir réaliser les travaux de drainage et de traitement des eaux usées ; des espaces verts et deux voies de circulations doivent s'y installer ;

- dans la dernière bande, environ 20 m de large, les logements peuvent être conservés et réhabilités.

Les principes de base de l'opération de relogement Nhieu Loc-Thi Nghe se déclinent en quelques phrases :

- Il n'y a pas de délogement des populations sans construction préalable de nouvelles zones résidentielles.
- Les compensations financières attribuées aux foyers délogés concernant le sol, le logement et d'autres constructions, le déménagement, les activités économiques, etc., doivent être suffisantes pour assurer le relogement en de bonnes conditions ; les montants des compensations octroyées dépendent de la situation des habitations (sur le canal, au bord du canal, etc.), mais aussi du statut juridique de l'occupation (terrains sans documents, terrains légalisés, etc.) ; par rapport à d'autres expériences de relogement où les autorités se sont montrées intraitables avec les illégaux, le système des compensations retenu s'est voulu plus flexible; le règlement mis en place par les autorités de Ho Chi Minh-Ville intègre une partie des illégaux. Ainsi, le programme de relogement est ouvert à tous ceux qui se sont installés avant le 15 octobre 1993, date de la nouvelle loi foncière vietnamienne. Cependant, le montant des compensations de ces foyers « illégaux », mais remplissant les conditions pour être légalisés, a été revu à la baisse.
- Sur les sites de relogement, une certaine mixité sociale et fonctionnelle doit être assurée (activités économiques, résidences, ménages pauvres et ménages moins pauvres, etc.);
- Une intégration durable des habitants aux nouveaux sites de relogement et un accès facile à la ville doivent être assurés.

La préparation et l'implantation du projet ont révélé de nombreuses faiblesses sur le plan managérial. Nous y reviendrons. La plus importante est qu'il a démarré sans que l'étude de pré-faisabilité ait été approuvée. Il s'est avéré aussi que les règlements de construction n'ont pas toujours été respectés. Qu'à cela ne tienne. Le 30 avril 1995 a été choisi pour le démarrage de la première phase : il s'agissait d'annoncer l'évacuation et le relogement de 4000 foyers à la date symbolique du vingtième anniversaire de la libération totale du pays.

La réalisation a été lente par rapport à l'échéancier prévu par la planification. A la fin de l'année 1996, 1831 appartements avaient été construits. A la même date, 1348 appartements avaient été attribués ou vendus au prix du marché.

### **11.2.2 Champ de l'enquête : onze sites localisés dans cinq districts urbains**

Notre recherche concerne des habitants délogés des deux premières zones du corridor d'aménagement technique. Au départ de notre enquête



(novembre 1996), nous avons recensé onze sites de relogement liés au programme Nhieu Loc-Thi Nghe localisés dans cinq districts urbains. Pour des raisons en partie financières, les surfaces du rez-de-chaussée et du premier étage des locatifs construits sur ces sites ont été réservées à des activités commerciales ou à des logements vendus au prix du marché à d'autres citoyens. Ces habitants ayant acquis leur logement dans le marché libre n'ont pas été questionnés. La population mère de notre échantillon était finalement constituée par 1177 familles relogées dans les onze sites et en provenance des zones à habitat précaire du canal.

Le relogement est, en principe, assuré sur place même si les départs volontaires en périphérie de l'agglomération sont encouragés. Le canal traverse les districts de Tan Binh, Phu Nhuan, Bin Than, 3 et 1 (dossier cartographique, chapitre 1). En pratique, les modes de relogement adoptés obéissent à trois modèles :

- relogement sur place ou à proximité de la zone évacuée ;
- relogement dans le district (c'est le mode le plus répandu) ;
- relogement dans un autre district (c'est le cas du district 3 dont les personnes évacuées ont été relogées, par manque de place, dans le sous-district 19 du district Tan Binh).

Ces trois cas de figure sont couverts par notre enquête. Compte tenu des contraintes habituelles relatives à l'administration d'un questionnaire (temps, argent), nous avons opté pour un taux de sondage uniforme pour tous les sites de relogement. Un plan de sondage spatial systématique a été effectué sur les cinq districts et les onze sites recensés: sur chaque site, les enquêteurs ont retenu un logement sur trois en décalant le tirage des appartements à chaque étage.

On constatera qu'une partie (17,5%) des habitants relogés ont déjà vendu (illégalement) leur appartement. L'enquête a ainsi permis de recenser les appartements dont les propriétaires ne provenaient pas des zones d'habitat précaire du Nhieu Loc-Thi Nghe. Si bien qu'une deuxième vague d'enquêtes a dû être effectuée pour compléter l'échantillon. Au total, 415 questionnaires ont finalement été administrés auprès de la population des relogés ce qui correspond à un taux de sondage relativement important (environ 1/3 des foyers) et à un échantillonnage parfaitement représentatif.

Les bâtiments Huynh Van Chin, Nhieu-Loc A, Phan Van Tri et No Trang Long sont localisés dans des sites plutôt périphériques et isolés. Les autres jouissent d'une assez bonne centralité. En revanche, tous les bâtiments sont construits en hauteur : rez-de-chaussée plus quatre ou cinq étages.

Les nouveaux logements s'organisent, pour la majorité d'entre eux, selon le même modèle. L'appartement est généralement traversant, de forme étroite et allongée. Il est divisé en deux parties bien différenciées : l'espace principal et l'espace de service.

**Tableau 11.1** Sites de relogement, foyers relogés et plan de sondage.

Sites, Districts :	A	B	C	D	E
1. Nguyen Dinh Chieu, D1	435	314	107	108	34 %
2. Tran Quoc Thao, D3	30	24	8	8	33 %
3. Dinh Tien Hoang, DBT	90	72	24	25	35 %
4. Phan Van Han, DBT	55	44	15	19	43 %
5. Dien Bien Phu, DBT	60	45	15	19	42 %
6. No Trang Long, DBT	60	48	16	18	38 %
7. Phan Vant Tri, DBT	80	48	16	17	35 %
8. Nguyen Kiem, DPN	119	80	27	27	34 %
9. Ho Van Hue, DPN	197	120	41	44	37 %
10. Nhieu Loc A, DTB	170	102	35	35	34 %
11. Huynh Van Chin, DTB	420	280	95	95	34 %
Total	1716	1177	399	415	35 %

A : Nombre total d'appartements

B : Nombre total d'appartements pour relogés

C : Nombre de questionnaires prévus

D : Nombre de questionnaires administrés

E : Taux de sondage (en %)

D'une manière générale, l'espace principal se compose d'une seule pièce habitable – parfois divisée en deux sous-espaces en enfilade – et l'espace de service comprend la cuisine et le WC-douche. La grande majorité des appartements a une surface d'environ 50 m<sup>2</sup>. L'accès à l'espace principal se fait soit directement depuis la coursive soit à travers l'espace de service. Dans le deuxième cas, la pièce principale se prolonge généralement sur un balcon. Cette typologie s'inspire largement de celle du compartiment chinois, typologie que l'on retrouve dans une grande partie du parc immobilier de Ho Chi Minh-Ville.

Dans sa plus simple expression, le compartiment chinois est le résultat spatial d'une division du terrain en bande étroite qui a comme objectif de donner à un maximum de familles un accès direct à la rue. Les immeubles de relogement reprennent dans leur organisation spatiale la logique du compartiment, même s'il s'agit en fait d'une superposition verticale de compartiments. Aux étages supérieurs la rue est remplacée par une coursive. Cependant, contrairement au modèle du compartiment, ce mode d'organisation spatiale en hauteur ne permet pas aux habitants d'envisager un agrandissement futur de leur logement. Les bâtiments n'ayant pas d'ascenseur, les personnes âgées et les handicapés peuvent aussi se retrouver affectés dans leur mobilité. Il est aussi probable que la construction en hauteur modifie l'organisation des activités le plus souvent informelles des foyers. Nous y reviendrons.

Enfin, notons que la gestion administrative des bâtiments est exercée par le Comité populaire du quartier par le biais d'un comité de gestion ou directement par les chefs de voisinage. Leur gestion technique est assurée provisoirement par l'institution promotrice (Office de développement des logements).

### **11.2.3 Problématique : une enquête sur l'habitat, les conditions d'existence et la sociabilité des populations relogées**

La problématique de l'enquête se situe dans le cadre de la réflexion sur l'action publique en matière d'habitat destiné aux populations défavorisées. Nous avons mis en œuvre une grille d'analyse et une méthodologie pouvant contribuer à une meilleure connaissance des différents impacts des actions de relogement en termes d'amélioration du cadre de vie et de satisfaction résidentielle de la population. Une telle démarche peut être utile en vue d'une évaluation des objectifs et des stratégies d'intervention adoptés par les acteurs du système de production de l'habitat.

L'encadrement théorique de cette thématique procède de trois approches complémentaires : la première mobilise les connaissances relatives à la *problématique de la pauvreté* dans un milieu engagé dans un processus de métropolisation accélérée. Cette approche a été développée dans une première phase de la recherche [Bassand *et al.* 1994]. Les résultats auxquels nous sommes parvenus permettent de situer le contexte général de l'enquête. Les populations pauvres faisant l'objet des interventions de relogement sont engagées dans des processus généraux de modernisation, de stratification sociale et de ségrégation à l'échelle de la métropole. Les résultats de l'enquête sont ainsi reliés à une problématique urbanistique plus large : celle des modalités de régulation de la question du logement et des réseaux techniques de la ville (adduction d'eau, assainissement, etc.) en relation avec le processus de métropolisation.

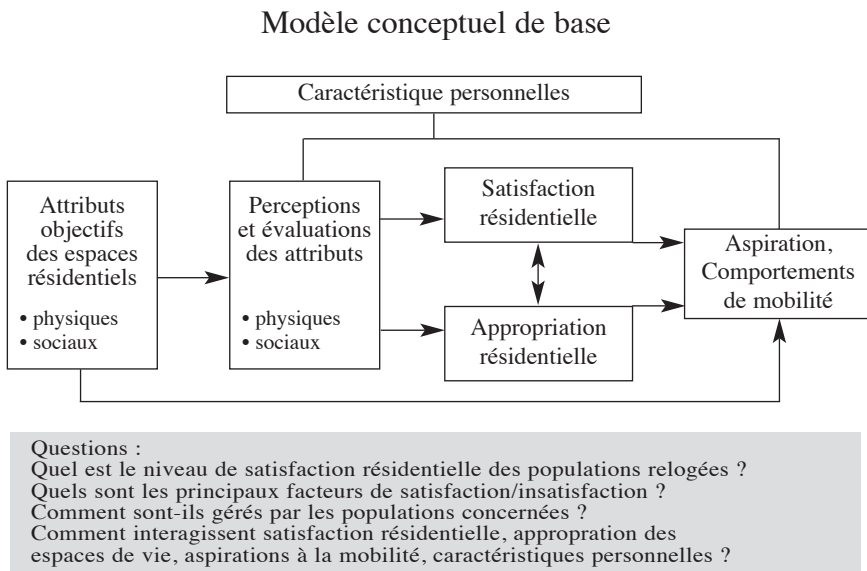
La deuxième approche est fondée sur des travaux portant sur l'*évaluation de la satisfaction résidentielle* en milieu urbain [Campbell 1976, Altman 1981, Weidmann 1985]. C'est la partie centrale de l'enquête proprement dite. Il s'agit d'identifier les différentes dimensions de la satisfaction résidentielle (confort, intégration sociale, coûts, etc.) de manière à évaluer rigoureusement la performance de la fonction résidentielle, l'amélioration du cadre de vie et l'appropriation des nouveaux espaces tels que vécus et perçus par les populations relogées.

Enfin, la troisième approche situe la réflexion en aval du travail d'enquête en cherchant à confronter les résultats obtenus aux objectifs relatifs aux interventions publiques en matière de relogement et d'action sociale et environnementale. Elle relève d'une démarche d'*évaluation des politiques publiques*.

L'enquête auprès des populations relogées prend en compte cinq dimensions analytiques principales relatives à autant de domaines de satisfaction résidentielle: économie domestique, relations de sociabilité, confort du logement, cadre de vie et accessibilité aux avantages urbains. Ces dimensions ont été mises en relation avec des variables socio-démographiques habituelles (type de foyer, âge, position du « chef de foyer » dans le cycle de vie, taille du foyer, activité professionnelle, etc.) ou encore avec des variables permettant d'indexer des informations relatives aux aspirations, aux projets de vie ou aux trajectoires de mobilité.

Le modèle conceptuel retenu (fig. 11.1) prend en considération l'analyse des attributs physiques ou sociaux des nouveaux espaces de vie, leurs qualités, telles qu'elles sont perçues par les populations relogées, les satisfactions résidentielles ressenties par celles-ci, ou encore leurs aspirations et leurs caractéristiques sociodémographiques. Ce modèle a permis de saisir et de produire une grande richesse d'informations par croisement des différentes dimensions retenues. Dans ce texte, nous ne reproduisons que les principaux résultats d'un travail de collaboration interdisciplinaire des équipes de recherche vietnamienne et helvétique.

Parallèlement à cette enquête, une étude a été menée sur les infrastructures et l'état sanitaire général des sites de relogement dans le but d'obtenir des renseignements complémentaires permettant de mieux interpréter les résultats de l'enquête auprès des foyers relogés. Une douzaine d'entre-



**Fig. 11.1** Modèle conceptuel d'évaluation de la satisfaction résidentielle.

tiens approfondis ont ainsi été réalisés directement auprès des responsables de chaque bâtiment. Ces entretiens ont porté essentiellement sur les installations d'adduction d'eau, l'évacuation des eaux usées, l'état et le fonctionnement des fosses septiques, le réseau électrique et la collecte des déchets ménagers.

Les programmes de construction de logements mis en œuvre à l'intention des familles les plus pauvres sont en principe réalisés sur des bases économiques, techniques et architecturales intégrant la prise en compte des capacités financières et des modes de vie des familles auxquelles ces habitations sont destinées.

Cependant, les processus de relogement modifient généralement l'affectation des ressources domestiques, la sociabilité des familles et leurs rapports au territoire urbain. Ces changements se produisent par la médiation à la fois des transformations dans les modes de vie, dans les modalités d'insertion dans la vie économique, dans les usages des espaces résidentiels (privés et/ou collectifs) et dans les relations de voisinage.

Ces différentes dimensions engagent les familles relogées dans une gestion du quotidien renvoyant à deux logiques parfois conflictuelles : celle de la reproduction des modes de vie et des territorialités propres aux anciens espaces résidentiels et celle d'une transformation exigée par le nouveau contexte résidentiel.

Que l'on cherche à reproduire les anciens modes de vie ou que l'on cherche à les transformer, les opérations de relogement impliquent inévitablement un processus d'adaptation aux nouveaux espaces résidentiels, qui peut hypothétiquement assumer deux figures principales : l'adéquation ou au contraire l'inadéquation supposée entre les caractéristiques techniques et architecturales des logements proposés aux populations et à leurs capacités financières, à leurs modes de vie ou à leurs aspirations.

En fait, le logement et ses prolongements extérieurs (espaces collectifs, rue, quartier), en tant qu'espaces vécus et espaces de projet de vie, demandent des adaptations inégalement maîtrisées par les familles relogées. Dès lors, la question qui est posée est celle de savoir dans quelle mesure ces familles, transplantées dans un autre environnement, sont préparées économiquement, socialement et culturellement pour vivre ces transformations. Quel est le niveau de satisfaction résidentielle des populations relogées ? Quels sont les principaux facteurs de satisfaction ou d'insatisfaction ? Comment les foyers relogés s'adaptent-ils à leur nouveau statut ? Quels sont, selon les intéressés, les principaux avantages et les principaux inconvénients du relogement ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles nous avons cherché à répondre.

### 11.3 SATISFACTION RÉSIDEN TIELLE ET PROCESSUS D'ADAPTATION AUX NOUVEAUX MODES D'HABITER

La satisfaction résidentielle résulte des qualités des logements (espace disponible, nombre de pièces, confort, charge locative, etc.), mais aussi d'un ensemble d'attributs relatifs à l'environnement social et physique des ménages et susceptibles d'être appréhendés par la population. Parmi ceux-ci, notons en particulier l'existence de services et d'espaces publics convenable s, la qualité de l'environnement, les possibilités d'interaction sociale ou encore les possibilités d'organiser des activités procurant des ressources. La personnalité et les caractéristiques sociodémographiques interviennent au niveau du jugement sur la qualité du milieu urbain. Suivant que l'individu est satisfait ou mécontent des services offerts par son logement, de son voisinage, de son quartier, etc., il peut décider de rester et de s'enraciner, ou, au contraire, il aspirera à déménager : le sentiment d'insatisfaction résidentielle est le moteur d'un désir de mobilité résidentielle qui peut alors se concrétiser par la revente des logements et le départ vers d'autres zones d'habitat.

Des contradictions peuvent apparaître : le logement semble idéal, alors que le voisinage déplaît; la localisation permet un accès aisé aux équipements collectifs et aux services privés alors que les nuisances subies sont importantes, etc. La satisfaction globale résulte d'une série de processus qui mettent en relation permanente les individus, leurs espaces de vie (logement, quartier, etc.) et leurs réseaux économiques et sociaux.

#### 11.3.1 Satisfaction résidentielle, avantages et désavantages du relogement : une évaluation mitigée

Le logement occupé, perçu dans ses attributs par rapport à d'autres logements constitue un des facteurs majeurs de la satisfaction. Mais nous avons également évalué la satisfaction des populations relogées en regard de leur nouveau cadre de vie, de leurs relations sociales, de leur niveau de vie ou encore de leurs nouvelles manières de vivre.

La figure 11.2 illustre les résultats relatifs à la satisfaction globale des ménages et à leur satisfaction selon quelques domaines significatifs. Les indices peuvent varier entre un (très insatisfait) et cinq (très satisfait).

A première vue, le graphique donne une impression assez positive. Les personnes interrogées semblent « plutôt satisfaites » de leur cadre de vie et de leur logement : la moyenne de toutes les valeurs obtenues pour l'ensemble des six questions posées partage l'échantillon en deux groupes : 57,1% des personnes interrogées enregistrent des scores de satisfaction supérieurs à la moyenne et 42,9% se retrouvent dans la situation inverse.

Cependant, une analyse plus détaillée révèle des opinions plus nuancées. Certes, les personnes relogées ne sont pas insatisfaites de leur nou-

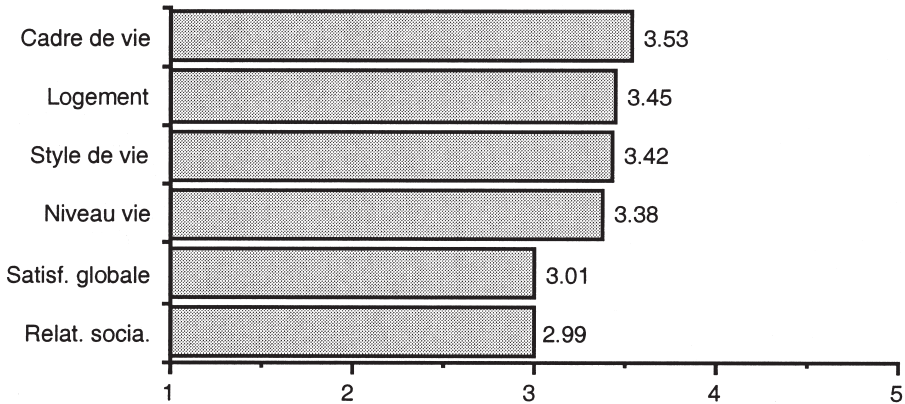


Fig. 11.2 Indices de satisfaction globale et satisfaction par domaine.

velle situation. Mais elles ne sont pas non plus enthousiastes. La valeur moyenne de l'indice de satisfaction globale traduit bien une évaluation mitigée des habitants relogés : ils sont environ 25% à se déclarer « plutôt satisfaits » ou « très satisfaits » de leur nouvelle situation ; ils sont également 25% à se déclarer « plutôt insatisfaits » ou « très insatisfaits ». La moitié de l'échantillon déclare donc ressentir une même satisfaction. Le score (3,01) du niveau de satisfaction globale traduit de manière synthétique ce résultat.

Les scores obtenus par domaine indiquent une nette hiérarchisation des niveaux de satisfaction. Les personnes relogées semblent particulièrement satisfaites de leur nouveau cadre de vie et de leur logement. En revanche, elles sont moins enthousiastes en ce qui concerne les incidences du relogement sur leurs relations sociales et leur niveau de vie.

Le score très « moyen » du niveau de satisfaction globale est confirmé par les résultats d'une question à réponses multiples permettant d'identifier les principaux avantages ou inconvénients du relogement. La majorité des personnes pense que leur nouvelle condition est à la fois avantageuse et préjudiciable. Seuls 11% des personnes interrogées estiment n'avoir retiré que des avantages. Elles sont 29% à ne mentionner que des inconvénients.

L'amélioration du *cadre de vie* est signalée au premier rang des avantages. Nous savons que les conditions sanitaires dans les zones d'habitat précaire sont particulièrement difficiles non seulement à cause d'un manque d'infrastructures et d'équipements sanitaires dans les habitations, mais également à cause de la topographie défavorable de ces quartiers qui rend difficile l'évacuation des eaux usées et eaux de pluies. Par conséquent, il n'est pas étonnant que les personnes relogées placent l'amélioration des conditions de salubrité au premier rang des avantages. Elles sont 43% à estimer que l'amélioration de la *salubrité du cadre de vie* (hygiène,

propreté, conditions sanitaires, évacuation des eaux de surface, etc.) est une des qualités premières de leur nouvelle condition. Le nouveau lieu de résidence est aussi perçu comme moins bruyant, moins pollué et les rues de meilleure qualité.

Ensuite, 33% des personnes interviewées mettent l'accent sur l'amélioration du *confort du logement* (ventilation, fraîcheur, accès à l'eau courante, électricité, absence de nuisances). Lorsqu'elles sont appelées non pas à établir une hiérarchie des avantages mais à comparer leur logement actuel à leur ancien logement, les personnes relogées sont quasi unanimes : 82,5% jugent en effet que le logement actuel est meilleur que l'ancien notamment par rapport à la propreté, à la ventilation et aux équipements.

Enfin, au troisième rang des avantages perçus, mais loin derrière les deux dimensions précédentes, un plus faible pourcentage (4,9%) met l'accent sur l'augmentation de la sécurité ou de la taille du logement. En ce qui concerne la protection contre le vol, deux tiers des interviewés estiment que leur nouveau logement est plus sûr que l'ancien. La taille des surfaces de plancher disponibles par habitant a aussi amélioré la situation résidentielle des habitants. Nous savons que les habitations précaires anciennes ont une surface moyenne de 36 m<sup>2</sup>. Dans les sites de relogement, cette même moyenne s'élève à 48 m<sup>2</sup>. En ce qui concerne la surface de plancher par habitant, la situation est encore plus favorable, puisque le relogement a induit un redimensionnement à la baisse des foyers. Si, avant le déménagement, les habitants disposaient d'environ 5 m<sup>2</sup> de surface de plancher, ce chiffre passe à 8 m<sup>2</sup> dans les nouveaux sites. Les personnes interviewées confirment ce changement dans la mesure où 64% d'entre elles estiment que la superficie des logements s'est agrandie, contre 19% qui pensent le contraire.

La perception des inconvénients illustre aussi de manière pertinente les résultats du graphique précédent. Les inconvénients sont très clairement identifiés : pour 27% des personnes interviewées, c'est la *détérioration des possibilités de travail* (difficulté à trouver une place de travail, à exercer une activité de commerce, de sous-traitance, d'élevage, de service de proximité, etc.) qui pose le plus de problèmes. 25% des ménages sont encore confrontés aux problèmes d'*augmentation des charges locatives*. Ils sont aussi 25% à considérer que les *déplacements* constituent un obstacle important à l'amélioration de leurs conditions de vie. La *difficulté d'accéder directement au sol* vient au quatrième rang (12%) des inconvénients majeurs de leur nouvelle condition d'habitants. Autant de facteurs qui pèsent directement sur les niveaux de vie des personnes relogées.

Elles sont encore 4,2% à soulever la question des défauts de construction. Enfin, le fait que près d'un tiers des personnes interrogées déclare que les membres de leur foyers ont aujourd'hui moins d'amis ou de relations qu'avant le déménagement, alors que seulement 5% se retrouve dans la situation inverse, peut expliquer la faiblesse relative (2,99) de l'indicateur



évaluant la satisfaction dans le domaine de la *sociabilité*. La discussion de ces aspects mérite d'être approfondie tant il est vrai que les désavantages perçus expliquent en grande partie la dégradation de la satisfaction au fil du temps.

### 11.3.2 Appropriation des nouveaux espaces résidentiels : déçus ou séduits ?

Les niveaux de satisfaction résidentielle sont évolutifs. Les rapports individu-espace-société ne sont pas figés. Les individus sont inégalement enracinés dans les anciens lieux d'habitation. Les nouveaux espaces de vie se laissent approprier différemment par les habitants.

Nous avons tenté de saisir l'adaptation des individus aux nouvelles formes d'habitat comme la synthèse positive d'un processus de comparaison entre l'évaluation que les habitants font de la situation actuelle (soit au moment de l'enquête) et leur évaluation au moment de leur installation dans leur nouveau lieu de résidence. Dans cette perspective, la mesure de l'adaptation ou de l'inadaptation aux nouveaux contextes résidentiels peut aussi s'interpréter en termes d'appropriation des espaces résidentiels et de changements – positifs ou négatifs – par rapport à des attentes initiales. La figure 11.3 illustre les résultats obtenus.

Il faut, tout d'abord, signaler une dégradation importante des niveaux de satisfaction dans la courte période – deux ans au maximum – qui sépare le moment de l'installation de la date de réalisation de l'enquête.

Certes, pour une majorité d'individus (56,5%), les niveaux de satisfaction demeurent intacts. Cependant, l'érosion du sentiment d'amélioration n'est pas moins perceptible. A une exception près, le nombre des « déçus »

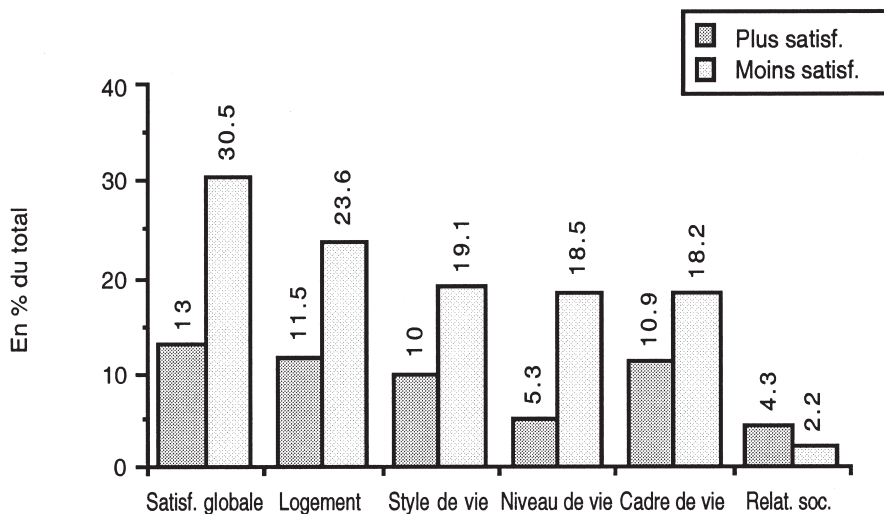


Fig. 11.3 Evolution de la satisfaction résidentielle.

est toujours plus important que le nombre des « séduits ». Ils sont 30,5% à se déclarer globalement moins satisfaits au moment de l'enquête qu'à la date de leur installation dans le nouveau logement. En revanche, ils ne sont que 13% dans la situation inverse.

Les écarts entre le nombre des « déçus » et celui des « séduits » révèlent des tensions et des insatisfactions dues à l'inadaptation des nouveaux espaces aux ressources, aux manières de vivre ou aux attentes des populations relogées. Sans chercher à établir une hiérarchie sur la base de différences de pourcentage qui semblent finalement peu significatifs, nous constatons que les écarts sont particulièrement importants dans trois domaines : le logement, le niveau de vie et la manière de vivre.

*Le logement : une qualité de construction qui laisse souvent à désirer, des équipements peu performants*

Certes, les surfaces disponibles par habitant et la qualité des constructions des nouvelles habitations sont sans comparaison avec les anciennes. Nous l'avons déjà souligné. Toutefois, l'usage des nouveaux édifices a permis aux habitants de constater un certain nombre de dysfonctionnements pas nécessairement perceptibles au moment de l'installation. Ainsi, au moment de la réalisation de l'enquête, 74,3% des ménages interrogés considèrent que la qualité de la construction est moyenne (60,8%), voire mauvaise (14,3%). Près de 60% des habitants relogés pensent que les revêtements du sol ou des murs présentent des défauts de mise en œuvre (qualité des sols et du carrelage, qualité de la peinture) ; 57% ont pu constater des problèmes d'infiltration d'eau et 35% signalent que les canalisations sont souvent bouchées; ils sont encore 20,2% à signaler la mauvaise qualité des portes et des fenêtres ; 19% des ménages déplorent un réseau d'évacuation des eaux usées moins performant que dans leurs anciens logements ; 15% constatent la présence de mauvaises odeurs ou des problèmes d'adduction d'eau (panne régulière des pompes, manque d'eau, pollution des bassins d'accumulation).

Les entretiens avec les responsables de la gestion des bâtiments ont permis de confirmer et de préciser ces problèmes. La plupart des bâtiments sont d'une qualité constructive très moyenne. Les bâtiments de Ho Van Hue et Nguyen Kiem échappent sans doute à cette critique générale. Mais les bâtiments situés dans deux autres sites présentent des problèmes sérieux : Phuoc Dinh n'est initialement qu'un bâtiment de logement provisoire transformé en résidence permanente ; No Trang Long est un bâtiment en pleine dégradation (tassement de terrain, murs fissurés) après seulement deux ans d'utilisation.

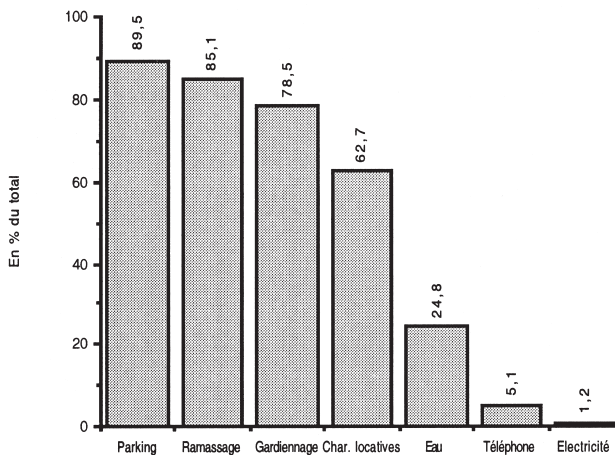
Les bâtiments de Nguyen Dinh Chieu et de Ho Van Hue sont équipés de compteurs d'eau très peu fiables alors que le compteur principal marque des débits avec précision. L'écart, souvent important (2000 m<sup>3</sup>/mois), est débité

aux consommateurs. Les bassins d'arrivée souterrains souvent proches des égouts, des fosses septiques ou des canaux présentent un risque de contamination grandissant avec le temps. Déjà dans plusieurs bâtiments on signale une odeur désagréable de l'eau très probablement due à cette contamination. Quatre sites (No Trang Long, Phan Van Han, Phuoc Dinh et Nguyen Kiem) présentent une salubrité insuffisante provoquée par une mauvaise évacuation des égouts et des latrines ainsi que par les inondations de marée. Nhieu Loc A connaît aussi des problèmes d'insalubrité d'une autre nature: les rues non asphaltées provoquent une ambiance poussiéreuse ou d'importantes flaques d'eau pendant la saison des pluies. Les ordures sont jetées dans la rue et dans les seize cheminées d'aération, malgré un système de ramassage régulier. Bref, sur les onze sites, seuls deux ou trois (Tran Quoc Thao, Dinh Tien Hoang, Ho Van Hue) présentent une qualité de construction et des infrastructures satisfaisantes. Dès lors, il n'est guère étonnant que l'usage de ces bâtiments ne corresponde pas aux attentes initiales d'une partie relativement importante des habitants relogés.

*Le niveau de vie : des charges locatives plus importantes et des revenus en diminution*

Probablement, au moment de leur installation, les ménages n'ont pas mesuré exactement l'effort financier exigé par leur nouvelle situation. Pour une large majorité de la population, le relogement a induit de nouvelles charges liées autant au paiement des services offerts par les nouvelles infrastructures qu'au loyer ou à l'amortissement du coût de leurs logements.

La figure 11.4 montre le pourcentage de ménages concernés par les nouvelles dépenses occasionnées par le relogement. Pour au moins 80% des foyers, les dépenses relatives au parking, au ramassage des déchets ménagers, au gardiennage ou à la surveillance des bâtiments sont nou-



**Fig. 11.4** Foyers relogés et nouvelles dépenses.

velles. Les modes de vie dans les zones d'habitat précaire les dispensaient de s'en acquitter. Un quart des foyers doit encore faire face à de nouvelles dépenses d'approvisionnement en eau. Enfin, environ 60 % des ménages doivent maintenant s'acquitter des charges locatives directes – remboursement d'un crédit hypothécaire (59,5%) ou paiement d'un loyer (3,2%).

Notons au passage que 40% des ménages ont réussi à payer totalement leur nouvel appartement avec le montant des compensations de relogement attribué par les pouvoirs publics (16,9%) ou en mobilisant conjointement le montant des compensations et leurs propres économies (23,6%). Le montant des compensations se situe en moyenne à environ 30 millions de VND mais ce montant peut varier énormément en fonction de la situation précédant le déménagement. Le prix des logements est aussi très variable: un appartement coûte en moyenne 70 millions (VND) au 2<sup>e</sup> étage, mais il est meilleur marché au 5<sup>e</sup> étage où il ne coûte plus que 45 millions. Suivant les cas, l'effort financier demandé aux ménages peut être considérable compte tenu des délais de remboursement relativement courts (10 ans) et de taux d'intérêt nominaux annuels se situant autour de 10%.

L'augmentation de la part des charges locatives (directes et indirectes) dans le revenu global des foyers donne une mesure plus pertinente de l'effort financier que les ménages doivent consentir: avant le déménagement, la dépense locative médiane représentait 4% du revenu du foyer ; au moment de la réalisation de l'enquête, cette dépense s'élevait à 20% du revenu du foyer. Il est certain que la multiplication par cinq des charges locatives directes ou indirectes pèse lourdement sur les budgets familiaux. Ainsi, un peu moins du quart des foyers déclarent dépenser pour le logement et la nourriture plus qu'ils ne gagnent. Les ménages les plus défavorisés (revenu inférieur à 1,2 mio. VND) sont plus lourdement touchés : ils représentent 80% des ménages précarisées par les incidences des nouvelles dépenses. Nous pouvons imaginer la pression que cette situation exerce sur les budgets des ménages dont certains postes doivent être revus à la baisse dès lors qu'ils ne parviennent pas toujours à acquérir des compléments de revenus (revenus du travail, aides non remboursables, prêts, etc.).

Enfin, notons que la capacité des ménages à faire des économies a fortement baissé suite au déménagement: ils sont environ deux tiers dans cette situation. Le remboursement du crédit hypothécaire est de loin le poste qui pèse le plus lourd dans le budget mensuel : si nous prenons uniquement en considération les foyers endettés, le montant médian qu'ils consacrent au remboursement de leur crédit s'élève à 19% de leurs revenus. L'économie domestique de certains foyers a parfois été profondément bouleversée : en effet, pour certains, le relogement a engendré à la fois une hausse des charges et une dégradation des revenus.

Un peu plus du tiers des ménages (35%) estime que le revenu du foyer a baissé alors qu'ils ne sont que 3% à estimer le contraire. Pour les familles

les plus démunies (30% des familles dont le revenu est inférieur à 1,2 million de VND) cette dégradation semble avoir été plus importante : elles sont 46% à considérer que leurs revenus ont diminué, alors que ce pourcentage est de 32,6% et de 26,6% respectivement dans les groupes à revenu moyen (1,2 à 2 millions VND) et à revenu plus élevé. Le relogement a provoqué une *polarisation sociale* à l'intérieur des populations délogées. C'est là une des dimensions du processus de restructuration des manières de vivre induit par les opérations de relogement.

*Le changement des manières de vivre et l'habitat collectif : une réduction des fonctions du logement, une reconversion des sociabilités*

De nombreuses études menées dans le monde montrent que la distance de relogement est une variable critique favorisant la déstructuration des réseaux socio-économiques des personnes délogées. Les autorités responsables du projet ont eu la clairvoyance de réinstaller les personnes délogées à proximité des anciennes résidences (6 km au maximum). Elles ont su aussi négocier le processus de délogement avec les populations concernées. Les habitants semblent avoir été relativement convenablement informés à l'avance et les compensations financières attribuées sont généralement considérées comme équitables. En dépit de ces précautions, l'habitat collectif proposé aux habitants provoque d'inévitables réaménagements dans leurs modes de vivre. Ils ne sont que 14% à considérer que le déménagement n'a apporté aucune ou presque aucune modification dans leur mode de vie.

Les changements concernent l'usage des équipements domestiques, des espaces communs et des services collectifs, ou l'ensemble des relations de sociabilité. Cependant, un des changements les plus significatifs est sans doute relatif aux difficultés à organiser les activités lucratives dans les nouveaux contextes résidentiels. Il a été ressenti de manière sélective par les populations relogées.

Un tiers des personnes relogées pense que le déménagement a eu un effet négatif sur leur emploi (et par conséquent sur leur revenu) alors que seulement 2% affirme le contraire. Dans les zones d'habitat précaire, les logements s'ouvrent directement sur la rue, ce qui facilite l'exercice des activités commerciales ou artisanales d'une partie de la population. En revanche, les constructions en hauteur ne permettent pas un accès direct à l'espace public. Les anciens logements étaient multifonctionnels : l'habitat précaire est un espace résidentiel mais aussi un espace productif. Le nouveau mode d'habitat implique une plus large dissociation de la fonction résidentielle et des fonctions économiques.

Le relogement a surtout affecté les foyers dont les revenus sont dépendants d'activités économiques domestiques. Les ménages ont souligné trois effets négatifs principaux : ils sont 34,7% à signaler les difficultés à

faire du commerce ; 26,5% sont gênés par les déplacements (durée des déplacements, étages à monter et à descendre) ; enfin, les difficultés à exercer les activités artisanales (sous-traitance) sont ressenties par 10,9% des ménages. Tout à fait logiquement, les ménages mentionnent ensuite les pertes de clientèle, les difficultés d'accès directe à la rue et les dépenses supplémentaires liées à l'exercice de leurs activités dans les nouveaux espaces. Dès lors, le mécontentement d'une partie des ménages, relatif aux attributs des espaces extérieurs en relation avec leurs activités, est compréhensible. Certes, le petit commerce est autorisé dans les espaces collectifs mais il est tout à fait infructueux. Souvent l'espace réservé à l'étage pour le petit commerce est très étroit et le contact avec la clientèle du quartier est restreint.

Le problème est réel. Un nombre important de personnes ne peuvent plus exercer leur métier à domicile et sont obligées de chercher une nouvelle place de travail à proximité de la clientèle. Parfois, le relogement se solde par une perte d'activité rémunérée. En effet, 10,4% des femmes interrogées qui étaient actives avant le relogement ne le sont plus. Environ 85% d'entre elles exerçaient une activité de petite production marchande recouvrant toute une série de métiers liés au petit commerce et à l'artisanat. Pour leurs conjoints, le phénomène est nettement moins important : seulement 4,3% sont devenus inactifs, dont 75% se déclarent actuellement rentiers ou invalides et 25% en recherche d'emploi.

Le relogement transforme la relation au travail d'une partie des ménages mais aussi l'ensemble de leur sociabilité. Nous avons déjà souligné que le relogement avait provoqué une *diminution de la taille des foyers*. Nous avons dit également que près d'un tiers des interviewés déclare que les membres de leur foyer ont perdu une partie de leurs amis suite au déménagement : ce processus de désaffiliation résulte en grande partie de la perte de contact avec les familles non-relogées. La *diminution de la densité des réseaux sociaux* semble d'autant plus significative que la moitié des personnes interviewées pense que les membres de leurs familles passent de moins en moins de temps avec leurs nouveaux voisins.

Cependant, les habitants relogés ne semblent pas particulièrement mécontents de ces évolutions. En tous cas, la diminution de la densité des réseaux sociaux ne semble pas influencer beaucoup la perception qu'ils ont de la *qualité* de leurs relations sociales. Dans la très grande majorité (plus de 90%), les familles n'ont pas ressenti une dégradation de leurs relations, ni par rapport à la situation vécue avant le déménagement, ni par rapport au moment de leur installation. Si un petit nombre (environ 6,5%) ressent une dégradation des relations avec des connaissances ou d'anciens voisins non relogés, ils sont 21,7% à considérer que les relations se sont, au contraire, améliorées au sein du foyer.

L'installation dans les nouveaux logements semble avoir produit une *reconversion de la sociabilité* qui n'est pas perçue de manière négative par les foyers : le désengagement d'une grande partie des foyers au niveau des relations de voisinage ou des cercles de sociabilité secondaires s'est produit à l'avantage d'un plus fort investissement et d'un recentrage dans le cercle familial.

Le bilan global des effets du relogement sur les « manières de vivre » ne se laisse pas résumer aisément. Pour 77,1% des personnes interrogées ayant déclaré que le déménagement avait modifié, de manière relativement significative, leurs modes de vie, ce changement présente à la fois des aspects positifs et négatifs dont il est difficile d'établir une stricte comptabilité. L'enquête a néanmoins permis d'identifier les principales dimensions de ces transformations et leurs impacts sociaux immédiats.

### 11.3.3 Typologie des foyers et corrélatifs de la satisfaction : « satisfaits et séduits » contre « mécontents et déçus »

Certains sont relativement plus satisfaits que la moyenne de l'échantillon de leur nouvelle situation et leur enthousiasme n'a pas fléchi depuis le moment de l'installation : ils sont le plus grand nombre (49,5%). D'un autre côté, les insatisfaits recourent assez étroitement le camp des déçus (30,2%). Contrairement à la situation précédente, ces foyers vivent des situations de conflit et d'insatisfaction résultant des caractéristiques objectives des nouveaux espaces, de la confrontation des nouveaux modes de vie à leurs aspirations et/ou à une maîtrise insuffisante des contraintes relatives à l'appropriation des nouveaux espaces.

La corrélation entre l'état de satisfaction ressentie et l'évolution des perceptions depuis l'installation est évidente. Etant statistiquement significative, elle n'est pourtant pas parfaite. Un plus petit nombre d'habitants (7%) se déclare globalement satisfait mais de plus en plus déçu de la nouvelle situation. Ils sont aussi 13,3% à se déclarer insatisfaits mais plutôt « déçus en bien ». En fait, le croisement de deux indicateurs synthétiques relatifs aux différentes dimensions de la satisfaction conduit à une classification des foyers en quatre groupes principaux (tab. 11.2).

**Tableau 11.2** Typologie des ménages selon le niveau et la dynamique de la satisfaction (%).

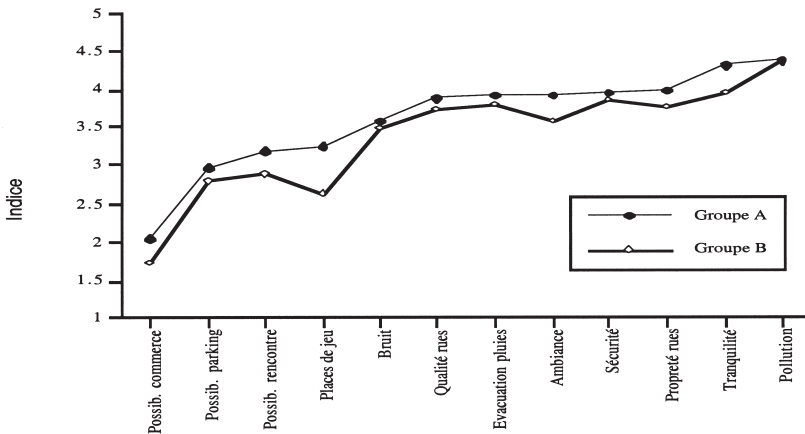
	Séduits	Déçus	Total
Satisfaits	49,5	7,0	56,5
Insatisfaits	13,3	30,2	43,5
Total	62,8	37,2	100,0

Pour faciliter et alléger la présentation, nous ne reprenons ici que quelques résultats relatifs aux deux groupes principaux : le groupe « A » désigne les foyers à la fois « satisfaits et séduits » (environ 1/4 de

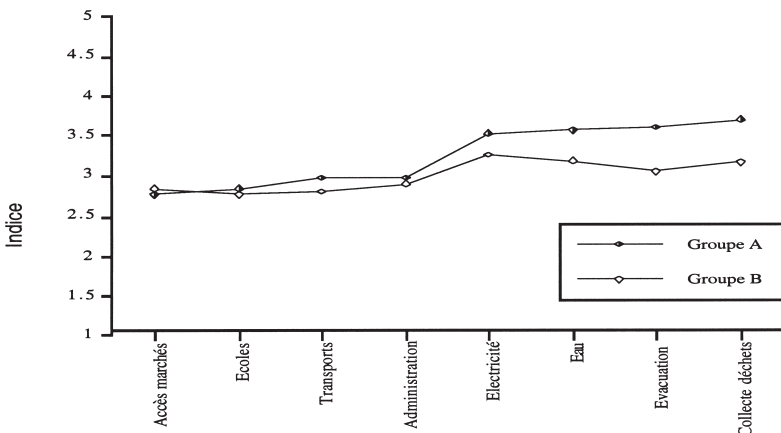
le groupe « B » désigne les foyers placés dans la situation inverse (environ 13% de l'échantillon). Les médiateurs des satisfactions et de leurs évolutions sont autant les attributs des espaces de vie que les caractéristiques sociodémographiques des populations.

*Médiations 1 : les attributs des lieux*

Les variations intergroupe (groupe A et B) des satisfactions globales peuvent être décrites à partir des attributs propres aux différents espaces de vie : confort du logement, cadre de vie, fonctionnement des services collectifs, etc. Les qualités des lieux produisent des perceptions qui se manifestent concrètement dans leur utilisation sociale. Mais des évaluations particulières sont liées à la manière de saisir les dimensions objectives des lieux et les relations entre les individus dans ces lieux. C'est ce que montrent les figures 11.5, 11.6 et 11.7.

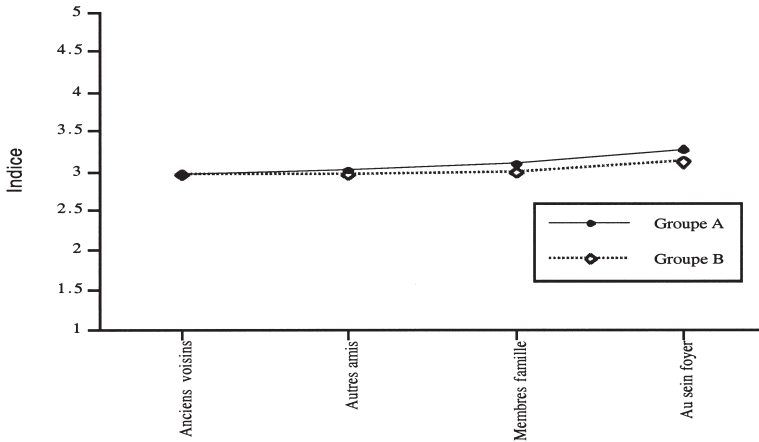


**Fig. 11.5** Comment jugez-vous les espaces extérieurs de votre logement par rapport à l'ancien (beaucoup mieux = 5 ; beaucoup moins bien = 1).



**Fig. 11.6** Comment jugez-vous l'accès aux services et aux équipements publics (beaucoup amélioré = 5 ; beaucoup détérioré = 1).





**Fig. 11.7** Comment jugez-vous vos relations sociales par rapport à avant le déménagement ? (beaucoup mieux = 5 ; beaucoup moins bien = 1).

Les évaluations des deux sous-groupes de population représentent deux manières d'investir les nouveaux espaces de vie. Elles mettent en évidence la manière dont les deux sous-groupes de population se représentent leurs habitats en les valorisant plus ou moins négativement/positivement suivant leurs propres attentes, intérêts ou aptitudes.

Ainsi, par exemple, les deux sous-groupes hiérarchisent de manière très semblable les aspects positifs ou négatifs des espaces extérieurs. Cependant, les écarts entre les jugements, généralement plus positifs, du groupe des « satisfaits » et ceux, généralement plus négatifs, des « déçus » peut se révéler relativement important. La tranquillité et la pureté de l'air sont hautement appréciées par les deux sous-groupes. Le jugement sur les difficultés relatives aux possibilités offertes pour les activités de commerce fait l'objet d'un consensus négatif.

En revanche, les écarts d'appréciation divergent davantage au niveau de la sécurité des enfants et de l'offre de places de jeux.

L'analyse des résultats relatifs à l'évaluation de l'accès aux services publics révèle aussi quelques éléments intéressants. Ainsi, autant les uns que les autres n'apprécient guère la perte d'accessibilité aux transports publics, aux lieux de commerce ou encore aux services de santé ou aux écoles occasionnée par le relogement.

Mais si la collecte des déchets ménagers et l'évacuation des eaux usées sont bien appréciées par le groupe A, elles le sont beaucoup moins par le deuxième groupe qui valorise principalement les possibilités d'accès à l'administration.

Les possibilités de parking dans les nouveaux immeubles collectifs sont nettement plus limitées et souvent le stationnement des véhicules dans les places réservées à cet effet constituent une nouvelle charge. La figure 11.5

témoigne de l'insatisfaction générale des habitants à ce propos. Il met en évidence aussi les insuffisances de l'évacuation des eaux usées dans certains bâtiments.

Enfin, si les relations avec les voisins non relogés se sont généralement distendues au sein des deux groupes, le recentrage des relations sociales sur la vie familiale s'est opéré plus favorablement au sein des « satisfaits ». Cependant, c'est sur le plan des changements dans les revenus et au niveau des changements dans l'emploi que l'opposition entre les deux groupes est plus nette.

Soulignons seulement que sur le faible pourcentage (3,2%) de foyers déclarant un accroissement des revenus à la suite du relogement, aucun ne se trouve inclus dans le sous-groupe des « insatisfaits et déçus ». En revanche, dans ce même groupe, on retrouve 57,4% des foyers ayant enregistré une baisse des revenus et 42,6% de foyers déclarant une stabilité des revenus. Comme nous l'avons déjà souligné, la baisse des revenus est corrélée à une diminution des activités économiques, voire à une perte de l'emploi. Dès lors, c'est aussi dans le groupe B que l'on retrouve une majorité d'individus à avoir également subi une évolution négative de l'emploi. A contrario, ces effets négatifs ont été beaucoup plus atténués (23%) dans les foyers du groupe A.

### *Médiations 2 : les caractéristiques sociodémographiques*

Le nombre, toujours élevé, des facteurs influençant la satisfaction et leurs multiples interrelations interdit tout déterminisme simple et toute causalité linéaire. Un autre aspect de l'analyse des corrélats de la satisfaction consiste à montrer que la relation entre les individus et les nouveaux espaces de vie est marquée par un type de pratique ou de sentiment que la notion d'appropriation permet d'appréhender.

Cette notion met en lumière la valeur sociale d'enracinement de chaque lieu d'habitat. L'évaluation des satisfactions résidentielles des personnes relogées aide à saisir l'emprise psychologique des personnes sur les lieux, une emprise plus ou moins forte qui se déclare comme en creux par rapport à la densité du vécu et à la manière de vivre dans l'habitat ancien. On peut approcher cette problématique à l'aide de quelques indicateurs relatifs à la situation sociodémographique des foyers et/ou des personnes interrogées.

La figure 11.8 permet d'identifier les corrélats sociodémographiques de la satisfaction résidentielle. Une valeur de l'indice calculé supérieur à l'unité indique que telle ou telle caractéristique (niveau de formation, classe d'âge, statut de résidence, etc.) est sur-représentée dans le groupe en question (A ou B). Cette sur-représentation est donnée par référence à la moyenne de l'échantillon. Ainsi, par exemple, les relogés qui étaient au bénéfice d'un permis de résidence provisoire avant le déménagement sont

sur-représentés (indice = 1,4) dans le groupe A. En effet, ils sont 20% dans ce groupe alors qu'ils ne représentent que 14,3% des personnes relogées. On peut remarquer également que les foyers ayant déclaré désirer, de toute manière, partir de leur ancien logement sont aussi ceux qui sont les plus satisfaits de leur nouvelle condition.

Mécontents de leur ancien logement, ils s'étaient installés plus récemment au Nhieu Loc (en fait depuis 1975). Plus faiblement enracinés dans leurs anciennes demeures, ils jouissaient aussi du statut plus précaire « d'occupant ». On retrouve également dans ce groupe les salariés du secteur privé, moins exposés aux effets négatifs de l'entrée de la ville dans l'économie de marché. En revanche, sont sur-représentés dans le groupe des « insatisfaits et des déçus », les jeunes ménages (21 à 30 ans, ils représentent 14,3% de l'échantillon) et surtout les anciens propriétaires, résidant « depuis toujours » au Nhieu Loc. Les salariés du secteur public, ainsi que les indépendants (commerçants, artisans, etc.), sont également plus fortement représentés dans le groupe des insatisfaits.

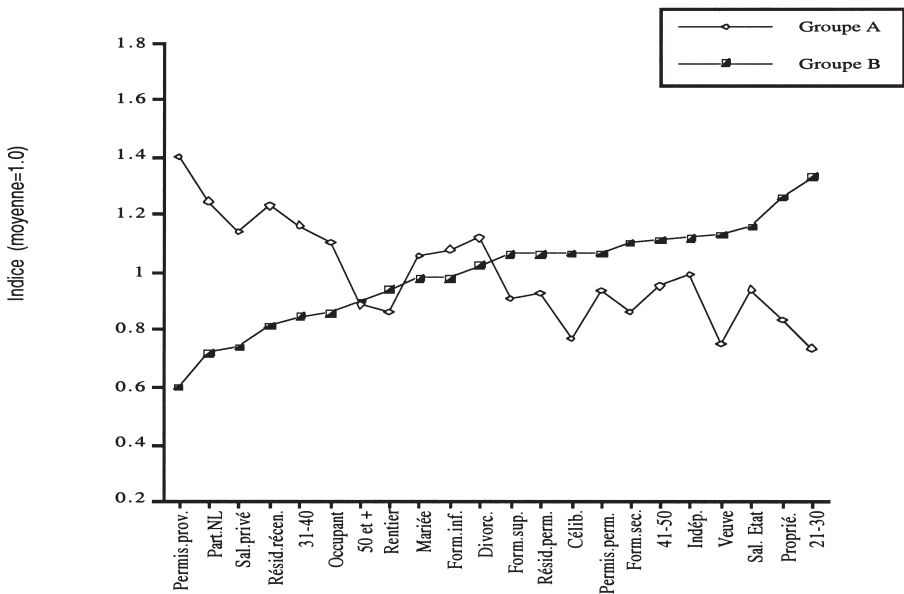


Fig. 11.8 Typologie des foyers et corrélatifs de l'insatisfaction.

Nous découvrons ici une différence d'évaluation assez nette entre d'une part, ceux qui, grâce au programme de relogement, ont pu obtenir un logement plus stable et un statut de résidant permanent reconnu et d'autre part, un groupe plus fortement enraciné dans l'ancienne forme d'habitat et pour qui le relogement a constitué parfois une perte de revenus et une réorganisation importante d'habitudes et de manières de vivre bien établies. On remarquera encore la forte corrélation entre le sentiment d'insatisfaction et

de déception et le sentiment d'injustice relatif aux compensations financières attribuées. Il reste maintenant à montrer comment les insatisfactions ressenties s'expriment par un désir de déménager.

### *Typologie des habitants et désir de mobilité*

L'insatisfaction résidentielle induit souvent des intentions de mobilité qui peuvent se concrétiser à plus ou moins court terme. Au total, 35,8% des personnes interviewées souhaitent changer de logement. Comme le montre le tableau 11,3, le désir de déménagement est plus fort chez le groupe B.

**Tableau 11.3** Mobilité résidentielle et insatisfaction (%).

	Groupe A	Autres	Groupe B	Total
Souhaite déménager	23,1	38,4	54,2	35,8
Ne souhaite pas déménager	76,9	61,6	45,8	64,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Les difficultés principales qui poussent les habitants au départ sont multiples: diminution des revenus d'une partie de la population, charges locatives directes ou indirectes importantes, qualité des constructions laissant parfois à désirer, etc. Mais le motif principal se focalise incontestablement sur des raisons économiques. Ceux qui ne peuvent pas assumer les charges nouvelles sont tentés de partir et de revendre, même illégalement (la loi stipule que les transactions ne peuvent s'effectuer avant l'écoulement d'un délai d'attente de 3 ans suivant la date du relogement), leur appartement. Nous avons constaté que 17,5% des foyers relogés ont déjà franchi le pas. C'est dans les sites de Dinh Tien Hoang, Nguyen Kiem, Nhieu Loc A et Phan Van Tri que le nombre de départs a été plus important. C'est aussi dans ces sites que le désir de mobilité est le plus intense (41% à 67% des relogés affirment vouloir quitter leur logement). Les départs ne sont pas uniquement la résultante d'une insatisfaction. En effet, un quart des personnes satisfaites souhaiterait également déménager. C'est dire que le départ et la revente des logements s'inscrit aussi dans des stratégies personnelles de reconversion économique et de promotion sociale. D'autres déménagements pourraient donc suivre car la revente, au prix du marché, d'un logement acheté moins cher, offre une opportunité de plus-value intéressante, un petit capital précieux pour reconstituer un projet de vie ailleurs, à Ho Chi Minh-Ville.

## 11.4 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'adoption de stratégies de gestion et de planification pertinentes pour la résolution de la question de l'habitat comporte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux majeurs pour le développement durable de

Ho Chi Minh-Ville. Dans le contexte d'ouverture et de modernisation actuel, les opérations d'aménagement intégré du canal du Nhieu Loc- Thi Nghe apparaissent incontestablement comme une exigence urbanistique et environnementale pour l'avenir de la métropole. Améliorer l'habitat c'est améliorer l'environnement. Reloger convenablement les habitants, assainir la canal et réhabiliter le réseau des égouts et de traitement des eaux usées sont les principaux objectifs visés. Cependant, il faut veiller à ce que les opérations en cours ne se transforment pas, progressivement, en un échec économique et social.

L'habitat est un révélateur de la situation économique et sociale des pauvres. Crise du logement, infrastructures urbaines insuffisantes, surcharge des réseaux de drainage, insuffisance du système d'évacuation et d'assainissement, faible couverture de la collecte des déchets solides, et pollution urbaine majeure constituent des éléments d'un faisceau complexe d'interdépendances qui rendent les conditions de vie de la population pauvre particulièrement difficiles. Pour ces populations, les opérations de relogement peuvent constituer un important levier de transformation des conditions de vie dans une perspective de développement durable.

Dans ce domaine, la véritable antidote à l'échec semble bien résider dans une stratégie de relogement faisant appel à la participation des familles concernées et tenant compte non seulement de leurs aspirations et de leurs identités sociales et culturelles mais aussi de leurs réelles capacités financières [Turner 1966, UNCHS/Habitat 1992].

Notre enquête révèle que les autorités de la ville ont su engager avec succès un processus d'information individualisé et parfois de régularisation des situations des ménages, même si ce travail a été plus ou moins soigné au gré des capacités des comités de gestion du district. Le principe d'un relogement sur place a permis de limiter au maximum les risques d'une profonde déstructuration des réseaux sociaux et économiques. L'assainissement des zones d'habitat précaire a pu démarrer sans affrontements et les habitants relogés semblent plutôt satisfaits de leur nouveau cadre de vie. Plus exactement, les actions de relogement se sont traduites sous forme positive à trois niveaux :

- amélioration des conditions de logement et du cadre de vie et renforcement des potentiels d'intégration et de promotion sociales ;
- réalisation d'un projet de vie ayant comme pivot central la régularisation d'une situation de précarité et l'accès à un logement salubre ;
- réinvestissement dans la vie familiale, et dans le foyer qui devient ainsi le principal espace des relations de sociabilité.

Cependant, l'enquête a révélé aussi quelques problèmes importants et des signes de déception évidents. Une partie des populations évacuées en situation illégale n'a pas accès au programme. Ces foyers risquent une

marginalisation sociale encore plus forte. Le risque d'implantation de nouveaux taudis à la périphérie est aussi réel (chap. 10).

L'enquête révèle également que les variations des niveaux de vie des foyers relogés, dues à une diminution des possibilités d'exercice d'une activité lucrative et à l'accroissement des charges locatives directes, et indirectes, doivent faire l'objet d'un suivi particulier. Les événements qui altèrent de façon significative les ressources et les charges des familles devront être considérés, sans quoi l'efficacité à moyen ou à long terme des opérations de relogement sera compromise.

L'activité économique des populations pauvres les confine souvent à des activités commerciales et à des emplois non qualifiés du secteur informel, fortement tributaires d'une relation de proximité et de contact direct avec la rue. Les fortes densités urbaine de Ho Chi Minh-Ville et le principe du relogement sur place ne permettent pas d'envisager la réalisation de projets architecturaux qui propose une alternative à l'habitat en hauteur. Dès lors, si l'on veut éviter le déménagement progressif, déjà fortement engagé, d'une partie des populations relogées vers de nouvelles ou d'anciennes zones d'habitat précaire, la priorité devrait être donnée à des actions d'accompagnement visant un développement des ressources humaines et des possibilités d'emploi. La mise en place de réseaux de formation professionnelle – surtout pour les jeunes et les femmes qui semblent avoir particulièrement souffert du déménagement – et l'organisation d'activités communautaires devrait pouvoir offrir de nouvelles possibilités d'intégration et de stabilisation des populations les plus fortement touchées.

Du côté des charges, il s'avère que lorsque les compensations financières offertes par les pouvoirs publics ne parviennent pas à couvrir le coût des nouveaux logements, les ménages doivent faire face à de sérieuses difficultés d'endettement. Dès lors, une attention plus importante devrait être vouée à la mise en place de systèmes de crédits (durée de remboursements, achats à paiements différés, taux d'intérêts bonifiés, etc.) accessibles aux populations à faible revenu. Une partie des foyers se sent aussi lésée par un système de compensations dont les tarifs restent figés par rapport à un marché foncier un pleine transformation.

Le relogement semble générer plusieurs risques ou effets pervers :

- aggravation des conditions de travail et dégradation des niveaux de vie ;
- ségrégation sociospatiale des familles n'ayant pas eu accès au relogement ;
- plus fort isolement social et spatial avec comme résultat une tendance à la centralisation des activités et des temporalités quotidiennes dans le foyer au détriment de la participation communautaire ;
- pertes de revenus, de sociabilités locales et de facteurs identitaires ayant des incidences sur les modes d'appropriation des espaces résidentiels

nouveaux et un désir de déménagement souvent concrétisé en dépit des obstacles légaux.

Enfin, dans la majorité des sites, la qualité de la construction et le fonctionnement des infrastructures laissent encore à désirer. Certes, la qualité de l'habitat et les conditions sanitaires se sont incontestablement améliorées en comparaison avec celles des anciens logements. Cependant, les problèmes de qualité des matériaux, les questions relatives à l'adduction d'eau, de latrines, d'évacuation des eaux usées, etc. sont indéniables. Sur ce plan, les autorités publiques doivent prendre en main le contrôle des qualités constructives des bâtiments et l'amélioration des infrastructures. Les comités de gestion, les communautés et les ménages doivent être partie prenante de ce processus.

Finalement, l'analyse du projet révèle de nombreuses insuffisances sur le plan managérial. Les règlements de construction ne sont pas respectés et les études de pré-faisabilité ne sont pas toujours réalisées. La détermination de la largeur des bandes techniques d'aménagement revêt un caractère arbitraire sans fondement social ou scientifique. Trop larges, elles demandent un volume de relogement qui pourrait invalider financièrement le projet d'ensemble. Le volume des aménagements à réaliser et la faiblesse des financements tendent à prolonger le temps de réalisation du projet et à créer un climat d'incertitude pour la population potentiellement affectée. Pour assurer que le programme rencontre aussi bien leurs objectifs que les aspirations des populations, des mécanismes de suivi doivent être mis sur pied. Ils doivent nécessairement faire appel à la participation des populations concernées.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALTMAN I., GAUVIN M., 1981, A cross-cultural and dialectic analysis of homes, in Liben L.S., Patterson A. H. et Newcombe N. (eds.) *Spatial Representations and behavior across the life span*, Academic Press, London.
- BASSAND M et al., 1994, *Développement durable, métropolisation et pollutions des ressources naturelles à Ho Chi Minh-Ville*, Rapport de recherche n° 134, Lausanne, IREDA, EPFL.
- CAMPBELL A., et al., 1976, *The Quality of American Life : Perception, Evaluations and Satisfactions*, Russel Sage Foundation, New York.
- RAPOPORT A., 1980, Cross-Cultural Aspects on Environmental Design, in Altman I. et al. (eds.) *Human Behavior and Environment*, Col. Human Behavior and Environment: Avances in Theory and Praticce, vol. 4, Plenum Press, London.
- RAPOPORT A., 1982, *The Meaning of the Built Environment : a nonverbal communication approach*, Sage, Beverly Hills.
- TURNER J. F. C., 1966, *Housing by People: Towards Autonomy in Building Environments*, Marion Boyars Press, London,
- UNCHS/Habitat, 1992, *Improving the living for a sutainable future*, éd. Unchs/Habitat, Nairobi.

WEIDMANN S., ANDERSON J. R., 1985, A Conceptual Framework for Residential Satisfaction, in Altaman I., Werner C.M. (eds.) *Home Environments*, Col. Human Behavior and Environment : Avances in Theory and Praticce, vol. 8, Plenum Press, London.



DOSSIER N° 2

DE L'HABITAT PRÉCAIRE  
AUX LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS

*Photos : Adrien Besson, Nina Croole-Rees, Do Thi Dan, Sébastien Wust*





*« Trou à rats » typique sur le canal*



*A la surface de l'eau, une décharge domestique*



*La contrainte du stockage de l'eau*



*Petit atelier de sous-traitance installé à domicile*



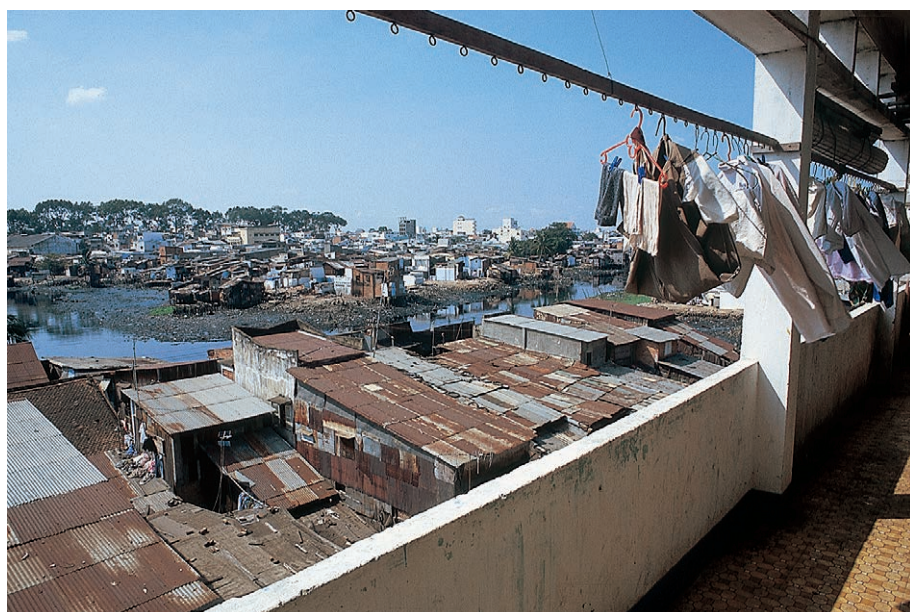
*Une enclave hi-tech dans une habitation précaire*



*Les aléas de l'éducation populaire*



*Locatifs de relogement au-dessus du bidonville*



*La passé des relogés, vu des coursives*



*Exemple de quartier libéré de l'habitat sur pilotis*



*L'alternative verticale*



*La réappropriation rapide et sauvage de l'espace public*



*Promiscuité et prévention du vol*





*La prolifération des petits commerces sur les trottoirs*



*Le progressif abandon des coursives*



*Horizon 2010 : quel logement pour la prochaine génération ?*

# CONCLUSIONS

*Yves Pedrazzini, Sébastien Wust, Michel Bassand*

## 1. QUELQUES PRINCIPES THÉORIQUES DE RECHERCHE URBAINE

Après la Deuxième Guerre mondiale, vont s'écouler en Occident trois décennies pendant lesquelles l'Homme semble avoir voulu se venger de son inhumanité passée en voulant soumettre la nature. Après ces années dédiées au culte du progrès, va s'imposer le moment de penser à nouveau les rapports jamais égaux mais potentiellement moins conflictuels entre l'être humain et « le monde ». Ce moment se situe vers 1975. On passe, en quelques mois, de la grande et prospère insouciance économique des années 60 à la peur panique de la fin du siècle : on voit se profiler de grandes catastrophes, la pollution des villes, le plomb et les acides asphyxier l'eau et les poissons, l'atome exploser... Savants et « gens de peu », préoccupés tout à coup de l'avenir de la planète, se mettent en quatre pour trouver des solutions à la dégradation des écosystèmes.

Dans un tel mouvement, les vieux réflexes sont vite retrouvés et la ville redevient la méchante Babylone, gouffre promis à tous les humains. On s'ingénie à corriger les tares de l'urbanisation. On rêve à nouveau de ville à la campagne... En toile de fond cependant, rien ne change et le vrai problème demeure : l'homme est séparé du monde.

C'est avec la conscience de cette séparation « ontologique » acquise dès l'aube de l'humanité qu'il nous faut affronter les effets négatifs de la métropolisation et mettre en place les termes d'un nouveau *contrat environnemental* : le développement durable. Pour cela, il faut que la question centrale de l'habitat des classes sociales les plus défavorisées soit abordée en priorité et sans a priori. En 1930, le grand architecte Mies Van der Rohe écrivait : « Le logis de notre temps n'existe encore pas. Néanmoins, la transformation du mode de vie exige sa réalisation » [Quetglas, 1998]. Dans

les métropoles du Sud, le logis de notre temps existe pourtant, mais comme le négatif de ce qu'il devrait être : le logis de notre temps est le bidonville dans sa version la plus précaire, tel qu'il est improvisé et décliné sous de nombreuses formes, sur les canaux d'Ho Chi Minh-Ville, la périphérie de Lagos ou les terrains vagues de Recife... Il est réalisé à grand nombre d'exemplaires, plus ou moins adaptés aux conditions de vie locales. Pourtant, il nous faut le réaliser à nouveau, « en positif ». Le logis de notre temps doit être le logement des pauvres et non pas un logement pauvre, il doit être métropolitain donc au cœur de l'urbain, là où l'économie est vive, et il doit être « écologique », il doit répondre aux préoccupations environnementales qui sont, elles aussi, complètement de notre temps, *contemporaines*.

### **La métropole, mangeuse de nature et d'hommes**

Les habitants des agglomérations urbaines sont à la recherche d'une nouvelle connivence avec leur milieu « naturel ». Le passage est significatif : la métropole dont l'une des caractéristiques est démographique (plus d'un million d'habitants) est de fait une réalité beaucoup plus complexe et multidimensionnelle. Au-delà des éléments quantifiables et des statistiques, on comprend que la métropole est d'abord une culture contemporaine qui prend évidemment des formes très diverses selon les contextes géopolitiques, qu'elle s'exprime au « Nord » ou au « Sud ».

Cette culture (ou *culturation*, puisque il s'agit d'un processus inachevé) n'est pas synonyme d'absence de conflits. Au contraire, cette métropole, comme « savoir et idéologie » mais aussi comme actualisation des interactions sociales, est forcément le lieu et le temps de conflits de tous genres – sociaux, politiques, économiques, ethniques, religieux, sportifs, etc.), et faite autant de violence que de gestion. La violence urbaine, stigmatisée comme un élément archaïque dans un paysage qui se voudrait rationnel et moderne, est donc à considérer comme une dimension nécessaire de cette « culture de l'inégalité » métropolitaine dont la forme construite n'est pas arrêtée mais en « chantier permanent » [Bolivar, 1997] et qui comporte en conséquence autant de violences faites à l'environnement et à la construction de l'espace que d'agressions faites aux habitants par la « planification » et les « projets urbains ». On peut décliner les termes de cette violence – réelle ou symbolique – à tous les niveaux : services, techniques, transports, logements, formation, travail, éducation, etc. Ainsi, Ho Chi Minh-Ville – qui n'a apparemment pas à faire à des expressions violentes de type américain (du Sud comme au Brésil ou en Colombie, ou du Nord, comme à New York ou Toronto), ni même de type européen (comme à Marseille ou Manchester) – produit, à un niveau différent, des violences urbaines. On pense, par exemple, à la violence avec laquelle la métropolisation régionale « attaque » l'immense delta du fleuve Mékong ; on pense également à l'indéniable violence des accidents dus à la densité du trafic routier dans les rues de Ho Chi Minh-Ville...

## **Le chaos métropolitain : la fatalité des villes du Sud ?**

Plus que toute autre dimension, c'est le caractère conflictuel de ses rapports avec le milieu ambiant qui permet le mieux de définir le processus de métropolisation. Ceci nous amène à proposer une nouvelle distinction entre métropoles du Nord et du Sud : la maîtrise des antagonismes historiques entre milieux naturel et construit semble aujourd'hui être possible sinon réalisé dans des grandes capitales comme Paris, Londres, Berlin, et au moins envisageable dans des villes pourtant « démesurées » telles que New York ou Tokyo. Cette maîtrise paraît par contre une totale utopie à Mexico, Sao Paulo, Karachi ou Djakarta, là où « le Sud » n'est plus synonyme que de turbulences, éclatements sociaux et spatiaux, destruction de l'atmosphère... Dès lors, voilà qu'une piste théorique se dessine : plutôt que de chercher la spécificité de Ho Chi Minh-Ville dans le chaos de son système de transports, de sa croissance démographique, des phénomènes de ségrégation, de l'agrandissement des inégalités et de la densité de ses zones d'habitat précaire, il nous faut comprendre cette métropole *à partir de sa situation écologique*.

Croissance démographique, densification de l'espace urbain et industrialisation polluante aboutissent à un bilan dramatique. La destruction des ressources naturelles, dont l'eau au premier chef, va bon train. À l'ampleur des problèmes de l'environnement urbain s'ajoutent les difficultés des pouvoirs publics à adopter une attitude cohérente en matière de gestion globale des risques environnementaux. Pour sauver le patrimoine hydrique de Ho Chi Minh-Ville, il ne suffit pas d'accuser les habitants des quartiers les plus pauvres de la contamination de l'eau, il faut encore mettre en place un programme d'action réaliste visant à corriger les véritables causes du problème – c'est-à-dire une métropolisation essentiellement négative (entendons par là le chaos métropolitain sans les bénéfices d'un statut de métropole au niveau mondial), une métropolisation « du Sud » – et non pas à corriger les conséquences de ce processus, c'est-à-dire l'activité « contaminante » des bidonvilles. L'éradication de ceux-ci n'est signifiante que si elle s'accompagne d'une action intégrale, englobant le relogement attractif des personnes déplacées par la rénovation des zones précaires, le réaménagement de qualité de ces zones et la décontamination progressive des eaux.

Il faut donc pouvoir planifier les actions idoines, dans le temps et l'espace. Pour cela, l'aménagement traditionnel du territoire et la seule vision technocratique ne sont pas suffisants. Ces actions doivent s'accompagner d'une gestion environnementale dont le modèle n'est pas à trouver au Nord, sous peine d'en expérimenter très vite les limites (celles des moyens économiques et techniques), mais au cœur de l'histoire régionale, dans la culture urbaine vietnamienne de l'environnement qui forcément existe à Ho Chi Minh-Ville comme elle existe partout là où il y a des hommes, la nature et l'action des hommes transformant cette nature.

## De l'impossible gestion des risques environnementaux au nécessaire développement durable

L'histoire des hommes et des villes montre que les rapports entre les premiers et les éléments naturels prennent non seulement une tournure essentiellement conflictuelle dès que le contexte s'urbanise mais qu'ils débouchent très vite sur une situation à haut risque pour tout être vivant. En effet, la métropolisation comme processus physique et « idéologique » fragilise à l'extrême les écosystèmes de la planète. Il existe nombre de risques majeurs dus à l'urbanisation exponentielle de ces vingt dernières années et rien n'indique que l'on pourra y faire face simplement, au moyen d'une technologie adéquate comme d'aucuns le prétendent sans vergogne. Pourtant, la métropolisation continue d'entraîner toujours plus de contamination des sols, de l'air, de l'eau, et tous les types de dégradations accélérées connues ou encore secrètes de l'équilibre écologique... La concentration et la densification humaines dans les métropoles constituent un facteur aggravant dans la mesure où elles rendent difficile la prise en compte et la gestion de ces problèmes, noyés au cœur des mille casse-tête sociaux et économiques métropolitains. La complexité grandissante du milieu construit rend aujourd'hui apparemment impossible la gestion des risques environnementaux. Il en est pourtant de majeurs qu'il conviendrait d'affronter le plus vite possible. Pour cela, il faut réaliser une véritable révolution des modes d'administration des risques de la métropolisation, en commençant par la création d'une *task force* interdisciplinaire capable de faire la synthèse des informations et d'en tirer un programme d'action réaliste pour les années prochaines.

La gestion environnementale de la métropole doit se faire à deux niveaux. Premièrement, de manière très pratique, elle doit répondre aux problèmes quotidiens auxquels il est urgent de faire face : transports, pollution, services publics, emploi, etc. Deuxièmement, il faut construire une pensée philosophique de cette gestion d'urgence, et donc l'accompagner d'une réflexion sur les relations qu'à long terme l'homme urbanisé veut entretenir avec les milieux naturel et animal. Il est nécessaire d'enraciner les politiques publiques dans une éthique globale où peuvent se retrouver les différents groupes sociaux, secteurs, disciplines mobilisés pour cette entreprise de *civilisation*.

Une telle éthique globale est à comprendre à trois niveaux différents : le niveau philosophique, la conception du monde, la cosmogonie (« nous sommes tous les fils de Mère Nature ») ; l'humanisme (« il nous faut transmettre à nos enfants un patrimoine naturel épargné ») ; le pragmatisme (« on ne peut pas abîmer notre environnement sans risque majeur »). Dans notre étude, on se situera plutôt au dernier niveau, sans préjuger de ce que nous devons aux deux autres...

Le souci de construire un environnement urbain durable n'est pas dicté, comme le serait une bonne partie des fondements de l'écologie contempo-

raîne, par une haine de la vie en ville et le rejet du milieu urbain au nom de valeurs supérieures prônant la défense de la nature contre la culture urbaine. Au contraire, la gestion de l'environnement urbain ne peut venir que du respect de deux mondes – La Nature et L'Urbain – et de la volonté d'harmoniser leurs rapports aujourd'hui idéologiquement et pratiquement conflictuels. Cette volonté d'harmonie a eu différents noms suivant les époques. Pour ne parler que de ces dernières années, on l'a souvent nommée développement durable...

En ce qui concerne le développement urbain durable, nous l'avons défini ailleurs comme l'équilibre entre équité sociale et économique, préservation de l'écosystème et développement du patrimoine construit tant au profit des générations actuelles que des générations futures. Un tel développement ne peut se concevoir que comme un développement *social*, c'est-à-dire un processus visant en priorité une amélioration des conditions sociales d'existence des habitants et notamment ceux d'entre eux prédestinés à mal vivre la ville : les pauvres. Un développement durable en milieu urbain, dans une grande métropole du Sud comme Ho Chi Minh-Ville plus encore, doit être un développement social général, englobant les couches défavorisées de la population urbaine mais respectueux de leurs pratiques culturelles et constructives d'intégration urbaine. Rien ne sert de stigmatiser le décalage culturel existant entre pauvres et riches en facturant symboliquement aux premiers leur méconnaissance des données environnementales et leurs pratiques polluantes.

C'est pourquoi seule la prise en compte de la dimension sociale des dynamiques urbaines permettra à cette majorité de citoyens délaissés d'être plus productive sur le plan économique, plus prudente sur le plan environnemental et mieux intégrée sur le plan politique. Cela passe obligatoirement par une redistribution des richesses et des ressources disponibles, une meilleure répartition des emplois et une démocratisation du pouvoir politique. Malheureusement, l'examen de nombreuses situations urbaines nous démontre que les mécanismes de décision, d'une part, et de répartition du pouvoir et des richesses, d'autre part, tendent à une dynamique urbaine fondée sur la compétitivité économique et sur la libéralisation de l'accès au sol, aux services et aux équipements, ce qui provoque généralement l'appauvrissement accentué des groupes sociaux les plus démunis et la concentration des biens et du pouvoir par une minorité de privilégiés.

Comment sortir de ce cercle vicieux qui tend à la dualisation des sociétés urbaines et accentue les risques environnementaux ? On ne peut proposer ici que de répondre, avant toute chose, à trois questions-clés :

- Quelles sont les pratiques sociales des citoyens pauvres destinées à s'intégrer à la ville, sécuriser leur situation et acquérir une « citoyenneté » ? Quelles sont les stratégies qu'ils développent pour lutter contre la

discrimination et obtenir reconnaissance et droits, autrement dit quelles sont les chances laissées aux *dynamiques ascendantes* (*bottom up dynamic*) ?

- Quelles sont les politiques mises en place par les autorités publiques à l'égard des « constructeurs de la ville informelle » afin de répondre à leurs attentes ? Adoptent-elles une troisième voie innovante et de nouvelles attitudes, au-delà de l'habituelle alternative : répression ou négation ? Le Vietnam est-il prêt à favoriser la négociation entre acteurs et la participation citoyenne, autrement dit le pouvoir est-il prêt à aller à la rencontre des initiatives locales d'habitants et à initier donc des *dynamiques descendantes* (*top down dynamic*) ?

- Comment s'y prendre pour que ces deux mouvements, ascendant et descendant, coïncident et se rejoignent en inaugurant une *politique de l'urbain*<sup>1</sup> environnementale mais néanmoins métropolitaine, c'est-à-dire : durable ? Comment donc dépasser les contradictions entre logiques sociales ascendantes et logiques politiques descendantes ? Et comment tirer profit des nombreuses expériences de concertation entre acteurs urbains pour qu'elles servent de modèles et puissent être répliquées avec succès dans d'autres contextes urbains ?

Toutes ces questions aboutissent à un constat : les habitants des quartiers pauvres – parce que les espaces qu'ils habitent sont précaires, sous-équipés, insalubres, voire même dangereux – détiennent en même temps la réponse juste à ces questions. Encore faut-il, évidemment, parvenir à les associer réellement à l'entreprise de réhabilitation. Le projet d'un « développement métropolitain durable » pourrait dès lors être sérieusement envisagé. L'analyse du processus de métropolisation nous a montré en quoi il était une *crise du territoire*, à la fois extension et densification de l'espace urbain, mais aussi fragmentation et ségrégation. Cette crise s'est propagée aux rapports que la métropole entretenait avec tous les autres écosystèmes, aux alentours comme à l'autre bout de la planète. Nous l'avons dit, la métropole est un milieu prédateur, elle est une dévoreuse de terres, de forêts et de rivières mais aussi d'êtres humains. Et la figure emblématique de la métropole du Sud est certainement aujourd'hui le pauvre extrême, l'habitant des favelas ou encore l'enfant des *nha o chuot* (trous à rats) de Ho Chi Minh-Ville. Un développement métropolitain durable est le projet de diminuer, au nom d'une écologie humaine et sociale, les inégalités qui précipitent dans des conditions de vie au-delà même de la précarité de vastes populations dont la seule « faute » est d'être nées du mauvais côté de la planète métropolitaine...

---

1 Dans le contexte de métropolisation tel que nous l'avons décrit, on ne peut plus faire appel à une simple politique de la ville.



## La précarisation programmée de l'habitat des pauvres

L'urbain est un lieu de production de pauvreté. Quand il s'agit d'une métropole du Sud, le manque de moyens techniques et économiques ainsi que le manque de volonté et d'anticipation politiques font que cette « production » devient massive. Ainsi, la métropole doit aujourd'hui être envisagée non seulement comme le lieu de civilité et d'innovation qu'elle a longtemps prétendu être, mais avant tout comme le lieu de création et d'amplification d'une pauvreté nouvelle, urbaine et « moderne », et de transformation de cette pauvreté en *exclusion sociale*. La métropole est un lieu de disqualification autant que d'intégration. C'est pourquoi, avant d'analyser la pauvreté urbaine et son incidence sur le processus de dégradation de l'environnement, il nous faut commencer par étudier l'inégalité urbaine. En effet, il est nécessaire d'évaluer jusqu'à quel point et de quelle manière le milieu urbain est producteur d'inégalités, afin de savoir de quelle façon la pauvreté est de l'ordre du structurel et non pas du conjoncturel. Ceci ne saurait être traité sans référence aux profondes mutations que connaît aujourd'hui le « monde du travail » partout dans le monde. Que ce travail soit salarié ou indépendant, formel ou informel, légal ou illégal, le problème de sa *disparition progressive* des sociétés contemporaines à la fois comme source de revenus et comme mythe, « idéologie » et projet de modernité, semble indissociable du surgissement des métropoles. La répartition toujours plus inégale des richesses en milieu urbain – alors même que la démocratie gagne toujours plus de sociétés – nous oblige à penser la métropole à partir de ce qui la caractérise le mieux : la ségrégation sociale.

La pauvreté est dans la « nature » des villes contemporaines pour plusieurs raisons dont la première est le principe de division fonctionnelle du sol urbain. Mais penser cette division comme un fléau et une fatalité ne fait qu'entériner certains choix politiques de division sociale, car ni la question du logement populaire, ni celle de la précarité – autrement dit la pauvreté comme *état* et comme *processus* de paupérisation – ne peuvent être abordées en soi, hors du contexte et de l'actualité politique. En effet, la *pauvreté urbaine*, celle née du chômage en tout cas, a toujours été une solution avant d'être un problème, la solution aux problèmes des riches qui est de s'enrichir encore, ou – du moins, en ces temps difficiles – de ne point s'appauvrir. L'altération de la vie privée nécessite évidemment une analyse différente, mais que l'on ne saurait pour autant isoler du contexte urbain. Voilà pourquoi l'objet « indirect » de nos travaux sur l'environnement urbain est la ville considérée comme une faiseuse de pauvres.

Cet objet est à l'évidence un objet changeant. Il nous faut cependant oublier un instant la façon dont il change pour s'intéresser à *ce vers quoi* il change. L'urbain effectivement *se déplace* – plus vite dans le Sud que dans le Nord – vers la métropole, c'est-à-dire vers plus d'urbanité et de complexité mais aussi vers plus de pauvreté.

## **La « participation » et la rencontre entre dynamiques descendante et ascendante : rêve d'occidentaux ?**

Il ne faut pas confondre la participation avec l'obligation de faire soi-même les choses que les institutions chargées de leur réalisation ont renoncé à faire, faute de moyens ou de volonté politique. Si l'on ne s'attache pas à réduire a priori les risques de « détournement », la participation populaire à une planification urbaine sensible a des chances d'être autant une victoire des milieux défavorisés qu'une ultime ruse du pouvoir destiné à endiguer le flot de revendications des sans-abri. Les politiques publiques de ségrégation de l'espace deviendront en effet inattaquables puisqu'elles auront été légitimées par la participation des représentants des quartiers, que leur voix ait été écoutée ou non, et que ces représentants soient eux-mêmes légitimés ou pas par leurs communautés.

A Ho Chi Minh-Ville, le paradoxe de notre recherche est donc qu'il nous faut à la fois favoriser la participation et en vouloir la « crise », car rien n'est moins une dynamique participative que la participation décrétée d'en haut. La « vraie » participation à la planification doit être une rencontre de tous les types d'habitants et de planificateurs. Mais cette rencontre ne doit pas être un spectacle de plus de l'Etat, qu'il soit capitaliste comme en Occident et en Amérique Latine ou socialiste. Comme tous les gouvernants du monde, les représentants de l'Etat vietnamien pourraient être aujourd'hui tentés par la mise en scène de l'efficacité de sa planification et de ses nouveaux choix d'aménagement et d'équipements urbains, au détriment d'un véritable travail avec les habitants des quartiers pauvres, travail qui n'a a priori rien de spectaculaire et qui menace souvent de s'enliser dans la non-décision, par manque de patience des uns ou lassitude des autres...

Pour que l'urbanisme et la planification urbaine ne soient pas de simples projets technocratiques de gestion normative des formes et des flux mais de véritables choix de civilisation, il faut que la participation à la décision urbanistique et l'évaluation des politiques publiques soient le fait de la majorité des habitants. Car habiter est une pratique sociale avant d'être une question d'espace et l'on ne saurait l'aborder comme un simple problème technique. Mais, là encore, il conviendra de rester critique et ne pas espérer que la solution miracle naisse de la seule remise de la gestion du problème entre les mains des habitants. Ne soyons pas trop naïfs : toute initiative populaire, fût-elle ingénieuse, a besoin d'être appuyée voire relayée par les pouvoirs publics si l'on espère qu'elle aboutisse.

## **2. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE**

### **Les effets négatifs de la métropolisation de Ho Chi Minh-Ville**

Au Vietnam, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des pays, la métropolisation s'est concentrée autour de deux bassins fluviaux et s'est

développée symétriquement autour de deux deltas. On trouve au nord du pays l'aire métropolitaine de Hanoi-Haiphong et au sud celle de Ho Chi Minh-Ville. En dépit de cette bipolarisation et d'une forte croissance de ces deux grandes métropoles, la proportion de la population qui y réside n'excède pas 10% de la population du pays. Une grande partie des Vietnamiens réside encore en milieu rural ou dans des villes de moindre importance.

Le développement de Ho Chi Minh-Ville n'a pas été linéaire mais conditionné largement par des conjonctures historiques. La politique de guerre américaine a induit un immense afflux de réfugiés en provenance des zones rurales alors que le régime communiste a mis en place une politique de désurbanisation. Cependant, force est de reconnaître aujourd'hui que le phénomène de métropolisation de Ho Chi Minh-Ville s'est largement accentué depuis 1986, date de la mise en place du programme de réforme économique, le « *Doi Moi* ».

Ce programme qui visait à une libéralisation contrôlée du commerce extérieur et à l'encouragement du secteur privé, a induit un retour de la croissance économique. Depuis 1986, l'économie vietnamienne s'est transformée en profondeur, passant d'un système centralisé à un système mixte, reposant plus largement sur le marché. Depuis 1989, on a pu mesurer des taux de croissance positifs, taux qui depuis 1992 ont souvent dépassé les 8%. Le développement économique du Vietnam a profité plus largement aux deux métropoles et particulièrement à Ho Chi Minh-Ville. En effet, les régions métropolitaines facilitent les économies d'échelles et sont des lieux privilégiés d'échanges, de communication et d'interactions sociales. La qualité du capital humain, des activités de services, des équipements de formation et d'information sont des avantages dont profitent l'ensemble des acteurs économiques. En 1994, Ho Chi Minh-Ville drainait déjà près de 30% de tous les investissements étrangers réalisés au Vietnam. Ces résultats économiques ont induit un exode rural de plus en plus massif et ce malgré la politique restrictive de contrôle résidentiel mis en place par les autorités depuis 1975.

Si la croissance économique a eu un effet positif sur les conditions de vie matérielles d'une large partie de la population, il faut bien reconnaître que la politique de rénovation économique a été socialement douloureuse pour d'autres. Elle a été suivie d'une montée en flèche du chômage et de la marginalisation économique d'une frange de la population qui n'a d'autre alternative que de s'entasser dans des zones d'habitat précaire, sous-équipées en infrastructures.

### **L'eau et l'habitat précaire : des problématiques urbaines**

Sur le plan environnemental, les effets de la métropolisation se font également cruellement sentir. Peu d'investissements ont été réalisés ces dernières années pour adapter le réseau d'infrastructures et d'équipements

qui avait été édifié par l'administration française dans le but de satisfaire les besoins d'une ville de 500 000 habitants. Les déficiences des systèmes d'approvisionnement en eau, de drainage et d'évacuation des eaux usées sont bien sûr particulièrement alarmantes dans les quartiers précaires.

Aux yeux des autorités et face au miracle de la croissance économique, les zones d'habitat précaire représentent la *part maudite* du processus de métropolisation. A Ho Chi Minh-Ville, la dégradation de l'habitat et de l'environnement est étroitement liée à la question de l'eau et de sa gestion. Contrairement à d'autres régions du monde qui doivent faire face à une situation de pénurie de ressources hydriques, le Sud-Vietnam est une région où l'eau est abondante et ne pose généralement pas de problème quantitatif.

Pourtant, si l'eau est abondante, la capacité d'approvisionnement en eau potable de la ville n'est pas suffisante. Face à cela, les systèmes d'approvisionnement et de stockage alternatifs mis en place par la population des quartiers précaires ne garantissent pas une qualité de l'eau toujours satisfaisante. Pour palier les insuffisances du réseau, on assiste à une exploitation croissante de l'utilisation des eaux souterraines. Ce phénomène risque à terme de dépasser la capacité des aquifères et d'augmenter la salinité, voire la pollution des eaux.

En ce qui concerne les eaux de pluie et les eaux usées, même l'ancien système d'évacuation non séparatif, outre les limites techniques propres à ce système qui évacue ensemble eaux de pluies et eaux usées, est insuffisant. Les faibles pentes, le régime des marées ainsi que l'obstruction par des déchets solides des conduites et des grilles empêche une évacuation optimale des eaux dans les canaux. Ajoutons encore que la ville n'est pas pourvue en station de traitement et qu'une grande partie du parc immobilier et industriel n'est pas équipée en fosses septiques. La capacité d'auto-épuration de la plupart des canaux est dépassée et le niveau de pollution augmente de manière dramatique. On assiste également à un enlèvement progressif des canaux, ce qui réduit leur capacité d'évacuation et accentue les problèmes d'inondations pendant les pluies. Ces inondations sont particulièrement fréquentes dans les zones d'habitat précaire qui bordent les canaux.

La question de l'eau est cruciale dans les quartiers précaires. L'insuffisance et la vétusté des différents réseaux est un des moteurs de la dégradation de l'environnement et des conditions de vie de la population. Cependant, les zones d'habitat précaire sont aussi le produit de phénomènes d'exclusion sociale et économique. La majorité des habitants qui vivent dans ces zones sont engagés dans l'économie informelle et exercent des activités instables et mal rémunérées: commerçants ambulants ou autres, cyclo-pousse, petits artisans... Les faibles revenus qu'ils dégagent sont investis principalement dans des dépenses de survie et seule une somme

modeste peut être consacrée à l'éducation ou à l'habitat. Les quartiers précaires offrent les seules opportunités résidentielles qui sont adaptées aux moyens financiers limités des plus défavorisés. Ces zones se caractérisent par une forte densité humaine, par une immense promiscuité à l'intérieur des logements, la surface de plancher moyenne disponible par tête étant souvent inférieure à 5m<sup>2</sup>. De plus, ces logements ont souvent été construits par les habitants de manière illégale, puisqu'ils ne possèdent que rarement des documents légaux qui attestent un droit d'usage du sol ou de propriété de la maison. Cette instabilité résidentielle est encore renforcée par le fait qu'une partie des habitants ne possède pas de permis de résidence, papier délivré par les autorités qui autorise un foyer à habiter légalement à Ho Chi Minh-Ville. Même si les autorités ont une attitude flexible à leur égard, une partie des habitants sont à la merci d'une mise à l'amende ou de procédures d'évacuation. On le sait, l'habitat reflète la situation de précarité et de pauvreté de ses habitants, la majorité des constructions ayant été (auto)construites par ceux-ci. De nombreuses maisons sont en bois, en tôle, en chaume ou édifiées avec des matériaux de récupération. La mauvaise qualité des matériaux mais aussi la dureté du climat tropical et l'instabilité du sol favorisent une dégradation rapide des constructions. Par manque d'infrastructures, l'environnement de ces quartiers se dégrade. Les déchets solides s'entassent, les eaux usées ne sont pas évacuées et l'eau stagne souvent dans les ruelles.

Même si l'habitat précaire n'est pas un problème récent à Ho Chi Minh-Ville, on assiste à une recrudescence de ce phénomène depuis quelques années. Il semble néanmoins difficile d'en mesurer la croissance et l'ampleur. En 1995, les autorités municipales ont répertorié 67 000 foyers qui vivaient dans des taudis, dont 24 000 avaient envahi les berges des canaux de la ville. 300 000 personnes vivaient donc dans une situation de précarité avancée. Cependant, le fait de résider dans des quartiers précaires est le fruit de stratégies familiales de survie en milieu urbain. Si ce type d'habitat ne correspond pas toujours aux aspirations des foyers, il est en tout cas adapté aux capacités financières très réduites des familles qui y vivent.

### **Politiques publiques : le programme du canal Nhieu Loc-Thi Nghe**

Suite à une prise de conscience récente de la part des autorités municipales face à l'insuffisance et à la dégradation des réseaux d'infrastructure ainsi qu'au problème de l'habitat précaire, des politiques publiques palliatives ont été mises en place. Elles visent à réaliser un développement plus équilibré de la métropole en mettant en œuvre un certain nombre de programmes d'assainissement et d'aménagement. Ces différents projets visent à améliorer l'approvisionnement en eau de la ville, à assainir l'eau des canaux en traitant à la fois les rejets domestiques et industriels et à éradiquer les zones d'habitat précaire localisées le long des berges des canaux.

Le programme du canal Nhieu Loc-Thi Nghe est le plus significatif en la matière. En cours de réalisation depuis 1995, cette opération a pour objectifs d'assainir le lit et les berges du canal, d'installer des stations de traitement des eaux usées ainsi que d'évacuer les zones d'habitat précaire dans des immeubles collectifs construits par l'Etat. Le coût total de l'opération dépasse les 200 millions de dollars. Si plus d'un tiers de la population résidant dans les zones d'habitat précaire a déjà été évacuée et partiellement relogée, les travaux d'assainissement ne font que commencer. Même si, dans le principe, l'assainissement du canal semble justifié, certaines questions se posent. Il s'agira de mesurer les risques environnementaux liés à l'utilisation ou l'entreposage des boues ainsi que les répercussions hydrologiques du projet. En effet, étant donné la complexité du comportement hydraulique du canal, les travaux envisagés pourraient déplacer le problème des inondations dans d'autres zones résidentielles.

En ce qui concerne le volet du programme visant à l'évacuation et au relogement de la population, une évaluation plus aboutie de l'opération a été possible. Si dans son ensemble, l'opération aboutit à des résultats positifs, force est de constater qu'elle a induit un certain nombre d'effets pervers. Le système de compensation mis en place par les autorités désavantage les foyers les plus démunis. Par manque de moyens financiers, nombre d'entre eux n'ont pas pu avoir accès aux logements construits par l'Etat, ni profiter des subventions publiques. Cette population défavorisée risque de voir, à court terme, ses conditions de vie se dégrader et d'être poussée à s'installer dans de nouvelles zones d'habitat précaire. En ce qui concerne les foyers relogés par l'Etat, la situation est moins préoccupante. Une majorité d'entre eux semblent satisfaits de leur nouveau logement. Cependant, certaines familles souffrent de l'augmentation des charges locatives et éprouvent des difficultés à reconstruire leurs réseaux économiques. La typologie des nouveaux logements favorise la fonction résidentielle au détriment de la fonction économique de l'habitat, alors qu'un tiers des familles est confronté à une diminution de ses revenus.

Au niveau social, on assiste à un repli des familles sur elles-mêmes, le foyer devenant l'espace principal des relations de sociabilité. Cet isolement social risque d'induire un désengagement des familles au niveau communautaire. A peine deux ans après le déménagement, près de 20% de foyers ont revendu illégalement leur logement. Les motivations qui poussent les familles à quitter leur appartement sont de nature essentiellement économiques mais ne sont corrélées que faiblement avec le niveau de satisfaction résidentielle. Si la majorité des revendeurs ont comme seul but de stabiliser leur situation économique, une partie d'entre eux souhaitent, avant tout, tirer une plus-value de l'opération et réaliser un projet résidentiel alternatif, mieux adapté aux aspirations du foyer. La revente des appartements permet de récupérer indirectement les subventions étatiques, les logements étant vendus par l'Etat en dessous des prix du marché. Dans la

mesure où un tiers des foyers qui résident encore dans les immeubles souhaite revendre à terme son appartement, on peut penser que d'autres déménagements vont suivre.

Parmi les familles qui quittent les immeubles collectifs, on peut aussi imaginer qu'une bonne partie d'entre elles retournera dans des quartiers précaires. Malgré les conditions d'habitat insalubres et instables qu'ils proposent, ces zones résidentielles semblent, tout compte fait, mieux adaptées à l'intégration sociale et économique des plus démunis. Une fois de plus, le programme de relogement du canal Nhieu Loc-Thi Nghe montre combien il est difficile de répondre à la demande en matière d'habitat des populations les plus pauvres. Au-delà d'une intégration sélective de la population évacuée dans le programme de relogement étatique, on peut penser que les appartements revendus vont être détournés par une population plus favorisée.

On l'a vu, l'importance des zones d'habitat précaire implique que les protagonistes de ce double mouvement environnemental, pratique et philosophique s'intéressent en priorité aux questions de pauvreté urbaine et, puisque nous avons identifié ce cas comme particulièrement problématique, ils doivent maintenant s'interroger sur les liens apparemment indissociables entre nouvelle pauvreté urbaine et pollution des canaux. C'est ce que nous avons fait en tant que chercheurs, mais nous pouvons aller un peu plus loin que la recherche scientifique en essayant de proposer, dans la mesure modeste de nos moyens, quelques recommandations pour l'action et la gestion publique de l'environnement urbain à Ho Chi Minh-Ville.

### 3. QUE FAIRE ? QUELQUES RECOMMANDATIONS

Il serait vain de croire que la dynamique de Ho Chi Minh-Ville va se transformer en un long fleuve tranquille par le simple décret de la mise en place des politiques publiques adéquates. Le développement de cette métropole vietnamienne est l'aboutissement de nombreuses décennies de planification approximative marquée par la colonisation et les conflits armés et nous sommes conscients que la grande majorité des problèmes dont souffre Ho Chi Minh-Ville ne peuvent être résolus d'un coup de baguette magique. Nous nous permettons cependant de faire ci-après un certain nombre de recommandations aux autorités en charge des politiques urbaines, recommandations qui s'inscrivent dans la logique de notre méthode de *recherche-action* [Chombart de Lauwe, 1975 ; Bassand *et al.*, 1986]. Bien sûr, nous ne prétendons pas être les premiers à nous intéresser aux graves problèmes dus à la métropolisation et à la crise écologique de la région du delta du Mékong. Il faut notamment rappeler que les autorités municipales ont déjà mis en place un certain nombre de mesures qui vont dans le sens général des recommandations que nous préconisons.

Ces recommandations sont simplement celles qui, après avoir fait l'apprentissage interdisciplinaire de la métropole sud-vietnamienne, nous paraissent les plus urgentes à suivre. Nous n'entrons pas dans les détails des différentes opérations que nous préconisons, dans la mesure où nous ne contrôlons pas toutes les données nécessaires à un tel projet. Nos recommandations sont plutôt des pistes de réflexion qui devraient faciliter l'élaboration, dans les grandes lignes, d'un programme global de *planification participative* visant au développement durable de Ho Chi Minh-Ville.

Face à la multitude des problèmes urbains, les autorités municipales doivent mesurer l'importance qu'il s'agit d'accorder à la question de l'eau et de l'habitat précaire. Elles devraient d'ailleurs partir de ces deux problèmes prioritaires pour élaborer le projet urbain *global* de développement durable dont a assurément besoin Ho Chi Minh-Ville.

D'une manière générale, un tel projet se base sur les quelques principes fondamentaux suivants :

- Les différents acteurs impliqués dans l'aménagement des territoires urbains doivent améliorer leurs connaissances théoriques et pratiques du phénomène métropolitain, au Vietnam comme dans le reste du monde.
- En se basant sur le concept d'équité, il faut tout faire pour que les inégalités ne débouchent pas sur la banalisation des phénomènes d'exclusion et la tentative de ceux qui en sont victimes d'y mettre fin dans la violence. Si la recherche urbaine nous montre que les disparités sociales sont un fait apparemment inéluctable, elle nous permet également de prendre conscience de l'importance qu'il y a à ne pas sous-estimer les conséquences possibles de ce type de phénomène. Les différences internes d'une société sont une chose, les ségrégations et discriminations sociales en sont une autre.
- Une véritable prise de conscience des problèmes environnementaux par les acteurs métropolitains et le développement de la recherche dans ce domaine sont des prémisses indispensables à toute action entreprise pour endiguer la crise écologique importante que connaît la métropole.

Pour commencer à agir conformément à ces quelques principes, il faut que les acteurs économiques et politiques de ce projet – les professionnels de l'espace et les habitants – puissent penser et agir simultanément à deux niveaux : globalement et localement, en tenant compte des compétences et des contraintes des uns et des autres. Pour que cette concertation ne devienne pas un nouveau gadget de politicien mais l'instrument d'une véritable gestion durable de l'environnement urbain, elle ne devrait pas prendre la forme d'une « gouvernance » telle qu'elle s'est popularisée un peu partout et qui se résume souvent au renvoi de certaines responsabilités à des acteurs qui n'ont pas pour objectifs prioritaires la défense des intérêts du plus grand nombre. Entre acteurs de pouvoir aptes à détourner les échanges à leur profit et acteurs sans pouvoir réduits au rôle de figurants de leur



propre existence, cette forme de dispersion des responsabilités risque d'induire, à court terme, une augmentation des inégalités sociales et des problèmes environnementaux. Il est fondamental que la crise métropolitaine et écologique de Ho Chi Minh-Ville soit affrontée en tout premier lieu par les gouvernants institutionnels. C'est à eux que s'adressent prioritairement les quatre recommandations pour l'action que l'on propose maintenant.

**a) L'habitat précaire et la question de l'eau urbaine : deux priorités absolues pour un grand projet urbain durable et participatif**

La densification de l'aire métropolitaine de Ho Chi Minh-Ville a atteint un seuil critique. Les problèmes qui découlent d'une occupation intensive du territoire métropolitain sont nombreux et plus personne ne semble pouvoir les affronter globalement. Parmi les plus prégnants, la gestion de l'eau et le développement des zones d'habitat précaire. A moyen terme, une grande partie de la population risque d'être affectée par ces problèmes et la productivité des secteurs privés et publics pourrait en être amoindrie. Ce sont bien évidemment les quartiers les plus pauvres qui pâtissent le plus de ces carences et, s'il fallait établir des priorités parmi les sujets déjà prioritaires, on pourrait dire qu'il s'agit des bidonvilles installés sur les bords des canaux. En effet, ils sont à l'intersection de deux questions urbaines cruciales, celle de la croissance des espaces de précarité sociale et de pauvreté, et celle des risques environnementaux, particulièrement ceux qui sont liés à la contamination de l'eau des canaux par les diverses productions de déchets industriels et domestiques.

En l'an 2000, il faut s'ingénier à planifier l'aménagement de la métropole au-delà des stricts impératifs économiques conjoncturels, et cela précisément parce que ces impératifs sont toujours considérés comme prioritaires. Pour donner à tous les habitants de Ho Chi Minh-Ville une chance de vivre dans des quartiers *vivables* et, surtout, laisser à leurs enfants l'espoir d'améliorer progressivement leurs conditions de vie, les autorités municipales doivent mettre en œuvre un *grand projet urbain durable*, c'est-à-dire fait par des hommes pour les hommes et en pensant au présent en tant que plate-forme pour un futur de qualité. Pour cela, il s'agit de projeter à *l'intention des prochaines générations*, avec tous les acteurs concernés, économiques et politiques mais aussi avec les professionnels de l'espace et les habitants. Nous insistons sur ce fait : ce n'est qu'en respectant les demandes formulées et latentes de ceux qui habitent les quartiers les plus défavorisés que l'on parviendra à proposer pour l'ensemble de la population, un projet urbain durable, un projet non seulement destiné à améliorer la qualité des espaces urbains, mais aussi la vie des communautés. Il faut donc favoriser une participation des habitants tant à la conception qu'à la réalisation des projets urbains.

Une planification *participative* ne peut cependant être le fait des seuls habitants. Le nécessaire renforcement des infrastructures et équipements techniques qui desservent théoriquement toute la population doit être pensé et réalisé en priorité par des professionnels de l'aménagement. Il est, par exemple, indispensable que les autorités améliorent les infrastructures d'approvisionnement et de traitement des eaux et répondent aux déficits en matière de logement et de transports urbains. La réalisation de ce grand projet urbain durable pour Ho Chi Minh-Ville doit intégrer certaines opérations indispensables de grande envergure, mais surtout des actions plus ciblées à une échelle très locale.

Cependant, les actions locales qui visent la réhabilitation de certaines zones résidentielles ou l'amélioration des conditions de vie de la population – qu'il s'agisse d'opérations techniques ou sociales – doivent s'inscrire dans un programme plus général impliquant, de façon équitable, l'ensemble de la métropole. En aucun cas, un quartier doit être abordé comme un fragment de la métropole et être traité isolément. On ne ferait alors qu'accentuer la fragmentation spatiale, donc économique et sociale, de l'espace métropolitain.

#### **b) Amélioration de la sécurité résidentielle des habitants**

Les autorités doivent ainsi préparer au plus vite un plan d'assainissement et d'aménagement global de ces zones mais sans que les actions entreprises impliquent forcément le délogement – puis, dans le meilleur des cas, le relogement – systématique des habitants de ces quartiers. De nombreuses études montrent que la réhabilitation des quartiers précaires est une solution économiquement et socialement plus avantageuse que leurs démolition et reconstruction intégrales. La question des bidonvilles sur pilotis est urgente, cependant l'évacuation et le relogement de ces zones d'habitat ne devraient être envisagés que là où leur prolifération empêche réellement l'assainissement des canaux. Aux yeux du plus grand nombre, il paraît impossible de régler ce problème ou même de s'y attaquer sans envisager la démolition de l'ensemble de ces quartiers et donc le délogement de populations nombreuses. Cependant, ce type d'affirmation est risqué lorsque l'on sait qu'à Ho Chi Minh-Ville, comme dans la plupart des métropoles du monde, il est relativement aisé de forcer les habitants les plus pauvres à quitter leurs maisons et d'assainir au bulldozer les surfaces qu'ils occupaient mais qu'il est, par contre, souvent impossible de les reloger tous dans des conditions satisfaisantes. Afin de ne pas entreprendre de grands travaux qui ne serviront qu'à déplacer le problème et à aggraver les situations vécues par ces populations défavorisées, il faut que le relogement, s'il est indispensable, s'inscrive dans une réflexion générale intégrant tous les acteurs stratégiques locaux dont les habitants de ces zones précaires, sans quoi la solution ne sera pas durable.

A partir d'opérations de grande envergure, mais surtout d'actions ponctuelles mises en œuvre de manière participative, les autorités pourront réaliser les tâches nécessaires à la réhabilitation des quartiers les plus défavorisés. Avant la réalisation des travaux de réhabilitation, les autorités municipales devraient prendre les mesures nécessaires à la protection et à l'intégration urbaine des habitants qui ne bénéficient pas de statut résidentiel (résidents provisoires) ou de statut d'occupation (occupants, locataires) stables. En plus de permettre à une partie de la population d'améliorer sa sécurité résidentielle, une démarche de ce type devrait également permettre aux autorités municipales de bénéficier d'un plus large soutien des habitants, soutien qui risque d'être indispensable à la réalisation du grand projet souhaité.

En ce qui concerne les travaux d'aménagement et d'assainissement indispensables qui nécessiteront des opérations de relogement, les autorités municipales insisteront particulièrement pour la mise en place d'un processus participatif. Ils seront ainsi mieux armés pour faire les choix qui s'imposent et pour bénéficier du soutien de la population à déplacer. Les autorités veilleront également à intégrer à ces opérations de relogement la population qui ne bénéficie pas d'autorisation de séjour permanente et à trouver des solutions équitables pour les reloger.

### **c) Concertation en matière d'aménagement de programmes de formation et de recherche : l'alliance nécessaire**

Revenons sur cette idée déjà émise : nous préconisons la participation des habitants des quartiers précaires à la réalisation du « grand projet » urbain durable que nous évoquons plus haut. Pour que cette participation soit réaliste et qu'elle permette une meilleure prise en compte des besoins de la population, il faut que les habitants soient capables de formuler leurs aspirations directement, sans que des agents extérieurs soient amenés à les *traduire* dans le langage des professionnels de l'aménagement.

Pour que la gestion de la métropole ne soit pas une nouvelle tour de Babel, il faut construire les éléments d'un langage pouvant être compris et parlé par tous les acteurs susceptibles de contribuer à cette entreprise. Pour cela, nous devons nous attacher à mettre sur place des programmes de formation destinés aussi bien aux professionnels de l'aménagement qu'aux habitants. Au-delà de l'amélioration de la communication et de la collaboration entre ces deux types d'acteurs, une telle formation visera à développer la sensibilité des participants aux questions sociales et environnementales et de manière plus générale aux questions de qualité de vie en milieu métropolitain

Pour cela, il faut que se multiplient les points de rencontres entre dynamiques sociopolitiques ascendantes et descendantes, c'est-à-dire que se généralisent les pratiques de démocratie locale, dans lesquelles la prise en compte des besoins des habitants sera effective, non seulement par principe

mais parce qu'elle permet d'améliorer le contenu du projet urbain. Un tel renforcement de l'habitant semble aujourd'hui possible. Nous l'avons dit : il est primordial que le cadre de cette action soit institutionnel et qu'elle ne soit pas placée sous le sceau des rapports de force inégaux entre *promoteurs* (publics et privés) et *habitants*. A Ho Chi Minh-Ville, nous pouvons espérer qu'à partir des organisations de masses présentes dans les sous-districts et pour autant qu'elles bénéficient d'une certaine autonomie, se créent des organismes de coordination réunissant les autorités administratives, les services techniques de la Ville, des représentants de la population et des ONG. Ils auront pour objectif de définir de façon concertée les priorités en matière d'aménagement mais aussi d'actions sociales et de travaux communautaires.

Toute réduction des problèmes sociaux et écologiques de Ho Chi Minh-Ville passe par un échange de compétences et de savoirs entre les différents acteurs métropolitains. Cependant, un autre problème se pose lorsque l'on désire adopter des méthodes participatives, c'est celui du financement des opérations de réhabilitation. Les habitants concernés ont rarement les moyens de participer de manière significative aux travaux de rénovation, ni, dans le cas d'opérations de relogement, d'acquérir les nouveaux logements qui leur sont pourtant explicitement destinés. Il faudra donc inventer les termes d'une convention qui ne porte pas uniquement sur des termes économiques mais qui offre la possibilité aux habitants de participer concrètement à la réalisation matérielle du projet. Ceci permettrait à certains habitants de valoriser leur savoir-faire acquis en dehors du système de formation publique et de s'intégrer au processus des filières informelles de la construction. Cela ne pourrait que renforcer le statut d'acteur et d'interlocuteur de la population.

L'aboutissement du programme de recherche 1996-1999 nous aura montré à quel point est pertinente la recherche en partenariat Nord-Sud quand elle est menée selon le principe de l'interdisciplinarité. Une métropole est un environnement construit d'une extrême complexité, un système à multiples dimensions (économique, culturelle, sociale, technique, politique, etc.) qui ne peut être compris que par une pensée collective née de savoirs et de pratiques de chercheurs venus de champs professionnels distincts, pour autant qu'ils réussissent à coopérer pour ne pas faire de la recherche urbaine sectorielle, dans laquelle l'objet d'étude est fragmenté selon les domaines de compétence, au détriment de la *vue d'ensemble*.

Il est indispensable pour la suite des travaux que les équipes de recherche s'attachent à mettre en pratique et à diffuser les principes de l'interdisciplinarité mais aussi de la recherche-action, et ce, quelle que soit l'orientation que prendra l'aménagement de la métropole vietnamienne et quelles que soient les institutions nationales et internationales qui seront impliquées.

Sur cette question, une nouvelle fois primordiale et stratégique, il ne fait aucun doute que l'Université Nationale de Ho Chi Minh-Ville a un rôle essentiel à jouer, non seulement dans le domaine qui est traditionnellement le sien, la recherche, mais aussi dans le champ dont elle doit désormais assurer la pertinence et renforcer la capacité logistique : l'*action*. La recherche-action universitaire – conçue comme l'extension du travail de l'universitaire dans la « cité » – nous paraît être le moyen le plus réaliste pour identifier les problèmes et proposer des solutions concrètes et adaptées aux ressources humaines du « terrain » et aux moyens à disposition. En associant les habitants des zones urbaines sensibles, il est possible, rapidement, d'initier une dynamique salutaire de conscientisation aux problèmes sociaux et environnementaux. Les expériences que notre équipe interdisciplinaire suisse et vietnamienne a pu mener depuis 1994 le prouvent. Encore faut-il qu'une institution, dont la forme reste à définir, puisse assurer à l'Université Nationale de Ho Chi Minh-Ville la diffusion et la poursuite de tels travaux et expériences alternatives. Si l'on veut que la participation des habitants des quartiers précaires dépasse le niveau des bonnes intentions, il est indispensable, au-delà d'une volonté politique, que de telles pratiques novatrices fassent l'objet d'un suivi critique de la part de chercheurs sincèrement intéressés par le devenir de leur métropole.

#### **d) Ho Chi Minh-Ville, métropole mondiale**

Si les autorités métropolitaines doivent s'atteler en priorité à résoudre les problèmes qui découlent de la dégradation de l'environnement urbain et de la précarisation des conditions de vie d'une partie de la population, elles doivent en parallèle penser à renforcer l'attractivité de Ho Chi Minh-Ville face aux autres métropoles d'Asie et du reste du monde. Il s'agira de réaliser les aménagements urbains indispensables à attirer de nouveaux investisseurs étrangers. Ces aménagements devront être adaptés aux besoins de la sphère économique. Il s'agira de prendre en compte les moyens disponibles et les contraintes vietnamiennes, sans vouloir singer, à tout prix, des modèles d'aménagement étrangers qui induisent, comme le modèle « singapourien », un gaspillage d'espace, de ressources et d'énergie.

Une attitude modeste et prudente devrait guider les autorités dans la réalisation de ces équipements. Ce n'est qu'à cette condition que les autorités municipales arriveront à améliorer l'attractivité et les performances économiques de Ho Chi Minh-Ville tout en arrivant à faire face aux effets négatifs de la métropolisation : précarité sociale et résidentielle des plus pauvres, pollution des eaux et de l'air, production massive de déchets non recyclables, transports publics déficients, télécommunications incertaines, etc.

## BIBLIOGRAPHIE

- BASSAND M. *et al.*, *Innovation et changement social*, Lausanne, Presses polytechniques romandes, 1986.
- BOLIVAR T., (1987) *La production du cadre bâti dans les barrios de Caracas : un chantier permanent*, thèse de doctorat, Paris, Université Val de Marne.
- CHOMBART DE LAUWE P.-H., (1975) *La culture et le pouvoir*, Paris, Stock.
- QUETGLAS J., (1998) *Habiter*, Lausanne, Commission d'information du Département d'Architecture de l'EPFL.

## NOTRE « BEST OF » BIBLIOGRAPHIQUE

- ACRES INTERNATIONAL LIMITED, 1997, « Vietnam National Resettlement Policy project (NRPP) », Report N°1 & N°2, Acres International Limited, Hanoi.
- ALTMAN I., GAUVAIN M., 1981, A cross-cultural and dialectic analysis of homes, in Liben L.S., Patterson A. H. et Newcombe N. (eds.) *Spatial Representations and Behavior across the Life Span*, Academic Press, London.
- ASCHER F., 1995, *Métapolis*, O. Jacob, Paris.
- BAKONYI M., 1998, *Développement durable*, Nouvelles du Centre universitaire d'écologie humaine, n° 24, Genève.
- BASSAND M., *Métropolisation et inégalités sociales*, Lausanne, PPUR, 1997.
- BASSAND M., LERESCHE J.-Ph., dirs., 1993, *Les faces cachées de l'urbain*, P. Lang, Berne.
- BASSAND M. et al., 1996, *Développement durable, métropolisation et pollutions des ressources naturelles à Ho Chi Minh-Ville*, Vietnam. Lausanne et HCMV, EPFL+ENCO.
- BARBIERI et al., 1995, La situation démographique du Vietnam, in *Population*, 3, pp. 621-652.
- BERDOULAY V., SOUTEYRAN O., 1996, *Débat public et développement durable*, Ministère de l'Environnement, Paris.
- BOLAY J.-C., 1998, Ho Chi Minh Ville : chronique d'une métropolisation annoncée. *Urbanisme*, n° 303, pp. 14-19.
- BOLAY J.-C., CARTOUX S., CUNHA A., THAI THI NGOC DU, BASSAND M., 1997, Sustainable Development and Urban Growth: Precarious Habitat and Water Management, in HCMC, Vietnam. *Habitat International*, Vol. 21, N°2, pp.185-197.
- BOLAY J.-C., THAI THI NGOC DU, 1999, Sustainable Development, Urbanization and Environmental Risks : The Priority of Local Actions in Ho Chi Minh City, Vietnam, *Journal of Urban Technology*, Vol. 6, N°2, pp. 65-85.
- BOLAY J.-Cl., ODERMATT P., PEDRAZZINI Y., TANNER M., dirs., 1999, *Environnement urbain*, Birkhäuser, Bâle.
- CAO VAN SUNG, 1995, *Environment and bioresources of Vietnam : Present situation and solutions*, The Gioi Publishers, Hanoi, Vietnam.
- CERNEA M.M., 1995, *Social Integration and Population Displacement. The Contribution of Social Science*. World Bank Reprint Series N° 477, The World Bank.
- CERNEA M.M., 1993, *The Urban Environment and population Relocation*. World Bank, Discussion Paper N° 152, Washington DC, WB.
- CERNEA M.M., GUGGENHEIM S.E., 1993, *Anthropological Approches to Resettlement: Policy, Practice, and Theory*. Boulder, Westview Press.
- CHOMBART DE LAUWE P.-H., 1975, *La culture et le pouvoir*, Paris, Stock.
- COQUERY-VODROVITCH C., NEDELEC S., 1991, *Tiers-Mondes : l'informel en question*. Paris, L'Harmattan.
- DANG DUC DAM, 1995, *Vietnam's Economy*, The Gioi Publishers, Ha Noi.
- DAVIDSON F., ZAAIJER M., PELTENBURG M., FRITSCHI B., 1992, Urban relocation. Policy and Practice. *Proceedings of the Expert Meeting on Urban Relacation* held at IHS, Rotterdam, The Netherlands, February 1992. Rotterdam, IHS
- DAVIDSON F., ZAAIJER M., PELTENBURG M., RODELL M., 1993, *Relocation and Resettlement Manual : a Guide to Managing and Planning Relocation*. Rotterdam, IHS
- DE KONINCK R., 1994, *L'Asie du Sud-Est*, Masson, Paris.
- DE VIENNE M.S., 1994, *L'économie du Viêt-Nam (1955-1995)*, CHEAM, Paris.
- DOGAN M., KASARDA J.D., 1988, *The Metropolis Era*, vol. 1 et 2, Sage, London.
- DO THAI DONG, 1994, Economie de marché et transformations sociales au Vietnam. *Alternatives Sud*, N°2, Vol. I, pp. 121-134.
- DUONG PHU HIEP, 1998, *Disparité riche - pauvre dans les pays d'Asie Pacifique*, Maison d'édition Sciences Sociales, Ha Noi.

- DURANT LASSERVE A., 1986, *L'exclusion des pauvres dans les villes du tiers-monde*, L'Harmattan, Paris.
- ERKMAN S., 1998, *Vers une écologie industrielle*, éd. Charles Léopold Mayer, Paris.
- FERRY L., *Le nouvel ordre écologique*, Grasset, Paris.
- FORBES D.K., HULL T.H., MARR D.G., Brogan B., 1991, *Doi Moi : Vietnam's Renovation Policy and Performance*. Canberra, Australian National University.
- GANS H., « Urbanism and Suburbanism as a Way of Life », in R. Pahl, *Readings in Urban Sociology*, Pergamon London, 1966, pp. 95 - 118.
- GILBERT A., GUGLER J., 1992, *Cities, Poverty and Development, Urbanization in the Third World*, Oxford University Press, Oxford.
- GOLDBLUM C., 1987, *Métropoles de l'Asie du Sud-Est. Stratégies urbaines et politiques du logement*, Paris, L'Harmattan.
- GOLDBLUM C., 1996, L'Asie du Sud-Est in Paquot T. eds, *Le monde des villes*. Paris, Complexe, pp. 169-186.
- GRANOTIER B., 1980, *La planète des bidonvilles. Perspectives de l'explosion urbaine dans le tiers monde*, 2 vol., Seuil, Paris.
- GUBRY P., HUGUET J.W., TRUONG SI ANH, VU THI HONG, 1996, *Ho Chi Minh-Ville, de la migration à l'emploi*. Les dossiers du CEPED N°40, Paris, CEPED.
- GUNNEWIEK H.K., MOSSELMAN C., 1995, *Housing in Ho Chi Minh-City. A study of slum upgrading and redevelopment*. Urban research working paper N°39, DCA/SD, Vrije Universiteit, Amsterdam.
- HAUMONT N., MARIE A., 1987, *Politiques et pratiques urbaines dans les pays en voie de développement*, 2 vol., L'Harmattan, Paris.
- HARDOY J.E., SATTERTHWAITE D., 1989, *Squatter Citizen, life in the urban third world*, Earthscan Publ, London.
- HARDOY J.E., MITLIN D., SATTERTHWAITE D., 1993, *Environmental problems in Third World cities*, Earthscan, London.
- HIRSCHMAN C., VU MANH LOI, 1996, Family and household Structure in Vietnam : Some Glimpses from a Recent Survey. *Pacific Affairs*, N°2, Vol. 69, pp. 229-249.
- INSTITUTE OF ECONOMIC RESEARCH OF HCMC (IER), 1997, *Survey of spontaneous migration to HCMC*. HCMV, IER.
- LAUTIER B., 1994, *L'économie informelle dans le tiers-monde*, La Découverte, Paris.
- LE CONG KIET, 1996, La dégradation de l'environnement au Vietnam, in *Cahiers d'Outre-Mer*, 49 (196), pp. 361-376.
- LERESCHE J.-P., JOYE D., BASSAND M. eds, *Métropolisation, interdépendances mondiales et implication lémaniques*, Georg, Genève.
- MASSIAH G., TRIBILLON J.-F., 1988, *Villes en développement*, La Découverte, Paris.
- MITLIN D., SATTERTHWAITE D., 1994, *Cities and Sustainable Development*. Background paper for Global Forum 94 in Manchester, International Institute for Environment and Development.
- NGUYEN DINH DAU, 1999, *300 ans Saigon - Ho Chi Minh-Ville*, Annales de la Maison de la francophonie, Association d'Amitié Vietnam-France, HCMV.
- NORLUND I. ET AL. (eds.), 1995, *Vietnam in a Changing World*, Curzon Press, London.
- OFFNER J.-M., PUMAIN D., 1996, *Réseaux et territoires*, Éd. de l'Aube, Paris.
- OLIVER-SMITH A., HANSEN A., 1982, « Involuntary Migration and Resettlement : Causes and Contexts », in OLIVER-SMITH A., HANSEN A. eds., *Involuntary Migration and Resettlement. The problems and Responses of Dislocated People*, Boulder, Westview Press.
- PARENTEAU R., 1997, *Habitat et environnement urbain au Viêt-Nam. Hanoi et Hô Chi Minh-Ville*. Paris-Ottawa, Karthala-CRDI.



- PEDRAZZINI Y., SANCHEZ R., m., 1993, « La ville américaine : futur de nos villes ? », in *PIR-Villes* n° 2, octobre, Paris.
- PEDRAZZINI Y., SANCHEZ R., m., 1998, *Malandros, bandes, gangs et enfants de la rue : culture d'urgence à Caracas*, Desclée de Brouwer / Editions Charles Léopold Mayer, Paris.
- PETRELLA R., 1995, *Limites à la compétitivité*, Labor, Bruxelles.
- PHUONG PK, SON CPN, SAUVAIN JJ, TARRADELLAS J, 1998, *Contamination by PCB's, DDT's and heavy metals in sediments of Ho Chi Minh-City's canals, Vietnam*, Bull. Environ. Contam. Toxicol., 60 : pp. 347-354.
- QUACH-LANGELET T., 1991, Saigon, capitale de la République du Sud Vietnam (1954-1975) ou une urbanisation sauvage, in *Péninsule indochinoise, Etudes urbaines*, sous la dir. de Lafont P., L'Harmattan, Paris.
- QUACH-LANGELET T., 1991, Aperçu sur Hô Chi Minh-Ville 1990, in *Péninsule indochinoise, Etudes urbaines*, sous la dir. de Lafont P., L'Harmattan, Paris.
- RAPOPORT A., 1985 « Thinking about Home Environments » in Altman I., Werner C.M., eds., *Home Environment*, Plenum Press, New York.
- RAPOPORT A., 1982, *The Meaning of the Built Environment: a nonverbal communication approach*, Sage, Beverly Hills.
- RAPOPORT A., 1980, Cross-Cultural Aspects on Environmental Design, in Altman I. et al. (eds.) *Human Behavior and Environment*, Col. Human Behavior and Environment: Avances in Theory and Praticce, vol. 4, Plenum Press, London.
- REICH R., 1993, *L'économie mondialisée*, Dunod, Paris.
- RIST G., 1997, *La mondialisation des anti-sociétés*, IVED-PUF, Paris.
- RUSCIO A. et al., 1989, *Vietnam : l'histoire, la terre, les hommes*, L'Harmattan, Paris.
- SACHS I., 1993, *L'écodéveloppement. Stratégies pour le XXI<sup>ème</sup> siècle*, Syros, Paris.
- SASSEN S., 1996, *La ville globale*, Descartes & Cie, Paris.
- STREN R., WHITE R., WHITNEY J., 1992, *Sustainable Cities. Urbanization and the Environment in International Perspective*, Oxford, Westview Press.
- TAILLARD C., VU TU LAP, 1994, *Atlas du Viêt-Nam*, Reclus, Paris.
- THAI THI NGOC DU, 1996, Le secteur informel à Ho Chi Minh-Ville. *Les cahiers d'Outre-Mer*, N° 196, pp
- THAI THI NGOC DU, PHAM GIA TRAN, NGO THANH LOAN, 1996, Métropolisation, gestion des villes et habitation à HCMVC. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, N°196, pp. 377-386.
- THAI THI NGOC DU, TRUONG THI KIM CHUYEN, NGO THANH LOAN, VUONG TUONG VAN, 1995, *Conditions de la vie et du travail des femmes dans des quartiers d'habitat précaire à Ho Chi Minh-Ville*, Ed. Département d'Etudes sur la Femme - Université Ouverte de HCMM Ville.
- TARRADELLAS J., 1998, « Durabilité et vulnérabilité en environnement », in : Rossel P. et ss, *Au-delà du laboratoire*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- TOURAINÉ A., , 1969, *La société post-industrielle*, Médiation, Paris.
- TOURAINÉ A., 1997, *Pourrons-nous vivre ensemble ?* Fayard, Paris.
- TRINH DUY LUAN, 1996, *Eléments de Sociologie urbaine* (en vietnamien), Maison d'Édition Sciences Sociales, Ha Noi.
- TURNER J. F. C., 1966, *Housing by People : Towards Autonomy in Building Environments*, Marion Boyars Press, London,
- VELTZ P., *Mondialisation, villes et territoires*, PUF, Paris.
- VIRILIO P., 1984, *L'espace critique*, éd. C. Bourgeois, Paris.
- VIRILIO P., 1996, *Cybermonde, la politique du pire*, éd. Textuel, Paris.
- WEIDMANN S., ANDERSON J. R., 1985, A Conceptual Framework for Residential Satisfaction, in Altman I., Werner C.M. (eds.) *Home Environments*, Col. Human Behavior and Environment : Avances in Theory and Praticce, vol. 8, Plenum Press, London.

Achévé d'imprimer  
sur les presses de  
S.N. imb IMPRIMEUR  
70000 Vesoul  
Dépôt légal n° 4643 - Janvier 2000

*Imprimé en France*

Métropolisation, crise écologique et développement durable sont trois enjeux fondamentaux du monde contemporain. La métropolisation est l'une des causes essentielles de la crise écologique mondiale. Le développement durable, quant à lui, est considéré comme une stratégie réaliste et efficace pour sortir de cette crise.

Cette problématique est à l'origine d'une recherche interdisciplinaire menée par des chercheurs de deux hautes écoles suisses et de diverses institutions saïgonaises sur la métropole d'Ho Chi Minh-Ville. Cet ouvrage en présente les principaux résultats.

Cette analyse fouillée d'une métropole du Sud est faite sous l'angle des questions de l'habitat précaire et de l'eau. Ho Chi Minh-Ville, du fait de sa difficile planification, est en effet exemplaire d'une crise urbaine qui s'exprime dans les rapports entre métropolisation, pollution de l'eau et gestion de l'habitat précaire. Même si chaque métropole est unique, les auteurs de cette recherche essentielle nous rappellent que le développement durable mis en œuvre à Ho Chi Minh-Ville peut être appliqué au monde entier, que les pays du Nord ont leur part de responsabilité dans l'actuel état des choses et qu'ils doivent inventer, avec les pays du Sud, un autre mode de développement que celui exercé jusqu'à présent.

L'ouvrage s'adresse à tous ceux qui, ingénieurs, architectes, urbanistes ou experts en sciences sociales, sont désireux de comprendre les enjeux de la globalisation.

ISBN 2-88074-418-0



9 782880 744182

**PRESSES POLYTECHNIQUES  
ET UNIVERSITAIRES ROMANDES**